NAZIONALE
B. Prov.
III
937
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XX

Palchetto

Num.° d' ordine 1.746

Digitized by Google

132
X
42

B Pro
III
937

Digitized by Google

Digitized by Google

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN
D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

Digitized by Google

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

Digitized by Google

11556

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

JRD

TOME SIXIÈME.

PARIS,

A. PIHAN DELAFOREST, rue des Noyers, n° 37;
GIDE FILS, rue Saint-Marc, n° 20.

BERLIN,
DUNCKER ET HUMBLOT.

1830.

Digitized by Google

SUITE DU LIVRE IV.

SUITE DU CHAPITRE XVI.

Royaumes chrétiens en Espagne.

SECTION V.

Royaume de Portugal jusqu'en 1297.

Au moment où nous allons nous occuper pour la première fois du Portugal, nous ne pouvons qu'applaudir au jugement d'un écrivain très-moderne de ce pays, qui dit : « L'histoire du Portugal, ses titres à la gloire, ne reposent point, comme ceux de certaines nations, sur des traditions obscures, sur des fables sans crédit, sur quelques relations empruntées à des expéditions étrangères et glorieuses ; purs comme la vérité, brillans comme ses exploits, tout est grand, tout est merveilleux dans l'origine de cette nation héroïque ; tout lui appartient dans ses triomphes ; en sorte qu'aucune nation mieux qu'elle, ne peut s'appliquer ces paroles de l'historien du peuple roi : Que s'il est permis à quelque peuple de consacrer son origine en la rapportant à une divinité ; telle est sa gloire, telles sont ses conquêtes, que s'il se donne un dieu pour père et pour fondateur, les autres nations ne doivent pas être moins disposées à lui accorder ce privilège qu'elles ne le furent à se soumettre à son empire. »

Le Portugal, arrosé par quatre fleuves qui, après

avoir fertilisé les provinces de l'Espagne, viennent porter à l'Océan le tribut de leurs eaux, n'étant séparé de cette monarchie que par des limites purement politiques et artificielles, paraîtrait destiné par la nature à former une partie intégrante de la péninsule transpyrénéenne, et à obéir au même maître qui gouverne le reste de cette contrée. Néanmoins il est habité par un peuple qui diffère des Espagnols par sa langue, ses mœurs et ses habitudes, et que des préventions nationales invétérées semblent devoir en séparer à jamais. Nous trouvons la trace de cette diversité dans la plus ancienne histoire de ce pays : les Lusitaniens dont les Portugais descendent, se distinguaient des autres Ibériens par leur amour pour l'indépendance, leur esprit guerrier et la férocité de leurs mœurs.

Lorsqu'au commencement du cinquième siècle après Jésus-Christ, les hordes barbares que Radagaise avait conduites en Italie, se tournèrent vers l'ouest et passèrent les Pyrénées [1]; les Alains qui, dans les derniers temps, avaient habité le Norique ou la Bavière d'aujourd'hui, se fixèrent en Lusitanie, sous la conduite d'Athax, leur roi. Leur état ne subsista que jusqu'en 440; Richila, roi des Suèves ou de la Galice, l'incorpora à son royaume. Avec celui-ci la Lusitanie passa en 584, sous la domination des Visigoths, et en 714 sous celle des Arabes.

En 740, Alphonse le Catholique, roi de Léon, enleva à ces infidèles Braga, Portocale, et, en général,

[1] Voy. vol. I, p. 74.

la partie de la Lusitanie située au nord du Douro. Ferdinand I.er, roi de Castille et de Léon, passa ce fleuve, s'empara en 1045 de Viséu, Lamégo et Coimbre, et étendit la limite de ses états jusqu'au Mondégo. Son fils, Alphonse I.er (VI) y ajouta en 1093 Santarem, Lisbonne et Cintra. L'histoire du Portugal commence à cette époque.

Dans le nombre des chevaliers français que l'amour des aventures avait conduits au-delà des Pyrénées pour offrir leurs services à Alphonse I.er [1], se trouvait *Henri*, cadet de Bourgogne, descendant au quatrième degré de Hugues Capet. Vers l'an 1090 le roi de Castille récompensa ses services en lui donnant la main de Thérèse, sa fille naturelle selon les Espagnols, légitime d'après les bonnes raisons que les Portugais allèguent, et avec cette princesse le comté de Portugal. Ce comté, ainsi nommé d'après la ville ou le port de Porto ou Oporto, et Calé, ancien chef-lieu des *Gallaici*, comprenait le pays situé entre le Minho et le Douro, et une partie de celui qui est bordé au midi par le Mondégo ou les provinces d'Entre-Douro-et-Minho et Tras-os-montes, et des districts de la province de Beira. Henri I, 1090-1112.

Ici s'élève encore une question litigieuse entre les écrivains des deux nations limitrophes. Le comté de Portugal a-t-il été conféré à Henri, en qualité de fief du royaume de Léon, ou comme entièrement libre du lien vassalitique et formant un état souverain et indépendant? Le procès ne peut être jugé à défaut

[1] Voy. vol. V, p. 337.

de pièces, car l'acte de donation n'a pas été conservé. D'après toutes les analogies on doit croire que le comté fut donné à titre de fief; mais l'histoire ne fournit aucun fait qui indique que ce nouvel état (à l'exception toutefois de l'Algarve) ait été dans une dépendance vassalitique des rois de Castille et de Léon.

On peut supposer que, quelle que fût la nature des conditions auxquelles le comte Henri avait obtenu dans l'origine le Portugal, il sut profiter des évènemens qui eurent lieu après la mort de son beau-père, et des embarras où se trouvait la reine Urraque[1], pour se rendre souverain, s'il ne l'était pas auparavant. Nous avons parlé de la transaction qu'il avait conclue secrètement avec le premier époux d'Urraque, et des circonstances qui en empêchèrent l'exécution[2]; mais il paraît qu'un arrangement semblable fut convenu entre cette princesse et le comte Henri, qui assista sa belle-sœur dans sa guerre contre Alphonse d'Aragon, son second époux. Il mourut en 1112 au siège d'Astorga, qu'il avait entrepris pour la reine de Castille.

Le comte Henri résidait d'abord à Guimaraens, et plus tard à Coimbre. Il fonda un archevêché à Braga, et des sièges épiscopaux à Porto, Lamégo, Viséu et Coimbre. Sa mémoire est chère aux Portugais; sa bravoure et ses vertus lui avaient gagné l'affection de ses sujets.

Alphonse I Henriquez, 1112-1185.

Alphonse I.er Henriquez n'étant âgé que de deux ans à la mort de son père, sa mère, donna Thérèse, se

[1] Voy. vol. V, p. 341. [2] Voy. *Ibid.*

chargea de la régence, ou plutôt elle prétendit régner par elle-même ; et il existe une charte de l'an 1124, où elle se qualifie *Dei gratia Portugallis regina, a mari Oceano usque ad rivulum Hispaliosum qui currit inter Tybres et Gacirres.* Le titre de reine que la comtesse prend dans ce diplôme, ne veut dire que fille de roi.

Oubliant les services que le comte Henri lui avait rendus, la reine Urraque envahit, en 1121, le Portugal : mais ses troupes, indignées de l'ingratitude avec laquelle elle traitait l'archevêque de S. Jacques de Compostelle, fidèle serviteur qu'elle fit mettre en prison, l'abandonnèrent au moment critique. Ce contretemps la força de s'arranger avec sa sœur, la régente de Portugal, à laquelle elle céda Zamora, Toro, Avila et plusieurs autres districts [1].

Les historiens reprochent à donna Thérèse l'irrégularité de ses mœurs. Jeune et belle encore à la mort de son époux, elle accorda ses faveurs à deux seigneurs de sa cour, Ferdinand et Bérémond Paez, tous les deux fils de Pierre de Lima, comte de Trastamare. Dégoûtée de Bérémond, elle le maria à Urraque, sa fille, et épousa elle-même le frère de son gendre, Ferdinand, qui prit le titre de comte de Portugal. Dans le diplôme de 1124, dont nous avons parlé, la reine s'appelle *magni comitis Henrici quondam uxor, nunc vero comitis Ferdinandi conjux* [2].

[1] Ce traité qui se trouve dans ANTON. BRANDAON, *Monarchia lusitana*, liv. VIII, c. 14, est rédigé en style barbare. Dat regina, y est-il dit, ad sua germana Zamora cum suos directos, etc.

[2] Ce diplôme portant la date de 1162 de l'ère d'Espagne se trouve

Alphonse Henriquez étant parvenu, en 1128, à l'âge de dix-huit ans, sans que sa mère et l'époux de celle-ci lui remissent les rênes du gouvernement, réclama ses droits les armes à la main. Se laissant diriger par Egaz Muniz, son gouverneur, il défit à San Mamède, près Guimaraens, les troupes de Thérèse. Celle-ci et le comte Ferdinand tombèrent au pouvoir du vainqueur, qui enferma sa mère et bannit Ferdinand, après qu'il eut juré de ne plus rentrer en Portugal. Alphonse, roi de Castille et de Léon, étant venu au secours de sa tante captive, fut défait, en 1130, à Valdevès, près de Ponte de Lima; mais étant revenu avec de nouvelles forces, il réduisit Henriquez à se renfermer dans Guimaraens. Le sage Muniz négocia un arrangement, au moyen duquel le roi de Castille se retira. On n'en connaît pas les conditions; mais on peut présumer qu'elles n'étaient pas à l'avantage du comte Alphonse, et que celui-ci reconnut la suzeraineté du royaume de Léon.

Il se réconcilia cependant avec sa mère, ainsi qu'on le voit par une lettre qu'elle lui adressa peu de temps avant sa mort, laquelle arriva en 1130.

On prétend qu'après la retraite du roi de Castille, Alphonse refusa de reconnaître la validité du traité de Guimaraens, prétendant que son ancien gouverneur l'avait conclu sans autorisation. On ajoute qu'il livra même Egaz Muniz au roi de Castille; mais que celui-ci, refusant une pareille satisfaction,

dans MANRIQUE, *Annal. Cisterc.*, tom. II ad a. 1153, c. 16, n. 3, p. 247.

le renvoya sain et sauf. A l'appui de ce fait, on cite un document qui se trouve au monastère de Santa Maria de la Estrella, fondé par Muniz [1]. Il existe des diplômes antérieurs et postérieurs à la bataille de Valdevès, où Henriquez se qualifie *Dei gratia Portugalensium princeps*, et il s'occupa long-temps du projet de ceindre le diadême, avant qu'une occasion favorable se présentât pour l'exécuter. Cinq roitelets maures, dont les états se trouvaient entre le Tage et la Guadiana, se liguèrent contre le Portugal, et rassemblèrent une armée formidable, qu'avec leur exagération ordinaire les historiens font monter à 400,000 hommes. Le comte Alphonse n'en avait que 13,000 à leur opposer. Les deux armées étaient campées dans les plaines d'Ourique, dans l'Alentéjo, sur les confins des Algarves. On était à la veille d'une bataille, et Alphonse était tourmenté de pressentimens sinistres. Ce fut alors que, pendant la nuit profonde, il eut une vision qui lui rendit le courage. Il aperçut une vive lumière, et, au milieu, Jésus-Christ, attaché à la croix et entouré d'anges. Le Sauveur lui prédit que l'armée portugaise, avant d'attaquer les Infidèles, le proclamerait roi. Il lui ordonna d'accepter cette di-

[1] Monasterium nostrum, y est-il dit, fecit bonus Egas Monius apres locum ubi matavit duos ussos per votum, quod fecit quando ivit ad regem Castellæ, quod timeret quod eum necaret, per casum quod dixit, quod dominus Alphonsus iret cum illo a suum conselhum, et Deus liberavit illum, et ille fecit nostrum monasterium. Voyez BERN. BRITO, *Chronica Cisterc.* Lisboa, 1602; in-fol. L.° V, c. 10.

gnité, et de prendre pour armes les cinq plaies du Sauveur et les trente deniers pour lesquels il avait été vendu, lui promettant une victoire signalée, et à sa postérité beaucoup de gloire jusqu'à la seizième génération. Aussitôt qu'il fit jour, Alphonse raconta à l'armée ce qui lui était arrivé; ce récit remplit les troupes d'un enthousiasme extraordinaire; elles proclamèrent Alphonse roi de Portugal, et lui posèrent sur la tête une couronne de feuilles; après quoi elles marchèrent à l'ennemi, et remportèrent le 24 juillet 1139 une des victoires les plus décisives dont l'histoire fasse mention. Les cinq rois maures restèrent sur le champ de bataille.

Bataille d'Ourique; commencement du royaume de Portugal, 1139.

Si ce que nous venons de rapporter, n'était appuyé que du témoignage de quelque chroniqueur du moyen âge, il n'y aurait pas de lecteur sensé qui ne le regardât comme un de ces miracles dont les annales de ces siècles d'ignorance sont remplies; mais l'histoire n'offre guère de fait qui soit mieux prouvé que celui-là. Vouloir le nier, c'est pousser le scepticisme à un degré qui renverserait tous les fondemens de l'histoire : il est vrai qu'il reste à ceux qui refusent de croire aux miracles, la ressource de l'expliquer par des causes toutes naturelles, ainsi que l'a fait avec beaucoup de sagacité un historien allemand [1].

Comme Alphonse se trouvait seul lorsqu'il eut la célèbre vision, on pourrait l'accuser de l'avoir inventée pour relever le courage de son armée, s'il n'existait un document dont on ne peut attaquer la véracité

[1] G. C. Gebauer, dans son Histoire du Portugal.

sans supposer très-gratuitement à Alphonse une impiété qui n'était pas dans son caractère.

Treize ans après la bataille d'Ourique, le roi Alphonse se trouvant à Coimbre en présence des États du Portugal, fit rédiger en assez mauvais latin le récit de sa vision, et en jura la vérité sur les saints Évangiles. Le document fut signé par le roi en personne, et, comme témoins de l'acte, par l'archevêque de Braga, l'évêque de Coimbre, le prieur de Sainte-Croix à Coimbre, les procureurs (les députés) de Guimaraens, de Braga et de Coimbre; par le majordome, le grand banneret (*alfero*), l'alcade major de Lisbonne, et par le vice-chancelier en l'absence du chancelier qui est nommé maître Albert.

Ce document a été trouvé en 1596 par l'historien Bernard de Brito, dans les archives du couvent d'Alcabaça, du diocèse de Leyria, où Brito avait pris l'habit monacal. Il le fit sur-le-champ connaître à son supérieur, le général de l'ordre de Cîteaux, nommé Laurentius de Spiritu Sancto, qui s'étant rendu à Madrid pour affaires de son ordre, présenta le document à Philippe II. Le roi nomma une commission pour l'examiner; elle déclara le document authentique. Tel a aussi été par la suite le résultat de l'examen institué par l'Académie royale de l'histoire du Portugal; et le célèbre Gebauer a donné le résumé de toutes les raisons par lesquelles on a victorieusement détruit les objections qui avaient été élevées par quelques écrivains.

Le titre qu'Alphonse prit en 1139, fit revivre ses

différends avec le roi de Castille qui non-seulement envoya des ambassadeurs à Rome pour solliciter le pape de ne pas le reconnaître, mais aussi déclara la guerre au nouveau roi. La cour de Rome interposa vainement sa médiation ; le roi de Léon consentit bien à donner à Alphonse Henriquez le titre de roi, à condition que celui-ci se reconnût son vassal ; mais le roi de Portugal rejeta un arrangement qu'il regardait comme un outrage. Allié au roi de Navarre, il poussa la guerre avec vigueur, de manière que le roi de Castille consentit à s'en remettre, pour la décision de leur différend, à l'arbitrage du pape. Il paraît néanmoins que le souverain pontife ne devait prononcer que sur la question de vasselage, et qu'Alphonse-Raymond consentit dès-lors à traiter son adversaire de roi de Portugal ; car il lui donne ce titre dans un diplôme de l'année 1145.

Cependant il aurait peut-être réussi à traverser à Rome la négociation du roi de Portugal, sans les mesures prudentes et conformes au génie du siècle que prit ce prince. Son père et lui se trouvaient dans des rapports d'amitié avec l'ordre de Cîteaux, qu'Eudes, frère de Henri, avait fondé [1], et particulièrement avec S. Bernard, abbé de Clairvaux. Par amitié pour celui-ci, Alphonse avait permis qu'il fût construit à San Juan de Taro un monastère de l'ordre de Cîteaux, la plus ancienne de toutes les maisons religieuses de Portugal. Le roi députa auprès de S. Bernard dom Pedro, son frère naturel, pour le prier de faire valoir en faveur

[1] Voy. vol. V, p. 53.

du Portugal son intercession auprès du pape; et pour l'y intéresser davantage, il se plaça, lui, ses successeurs et son royaume, sous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, et promit en son nom et en celui de ses successeurs de payer annuellement à cette patrone, en guise (*in modum*) de fief et de vasselage, la somme de cinquante maravédis (*morabitinos*) d'or pur. Le diplôme qui est daté de Lamégo, le 28 avril 1142, finit par une prière adressée à la Sainte Vierge, pour qu'elle veuille bien défendre le royaume de Portugal contre les Maures, les ennemis de la croix, et maintenir la couronne de Portugal, *libre de toute domination étrangère* [1].

Par un autre diplôme du mois de décembre de la même année, Alphonse fit donation de son royaume à S. Pierre et à l'Église de Rome à laquelle il promit de payer un cens annuel de quatre onces d'or afin que, regardé dorénavant comme vassal (*proprius miles*) de S. Pierre et du pape, il ne soit pas dans le cas de reconnaître quelque autorité soit ecclésiastique, soit séculière, hormis celle du siège apostolique. Les historiens portugais allèguent une bulle du pape Innocent II par laquelle il reçoit la donation et l'offre du tribut qui cependant est fixé à deux marcs d'or, au lieu de quatre

[1] La lettre du roi à S. Bernard et le diplôme ont été publiés par BRITO, *Chr. Cisterc.*, et BRANDAON, *Monarch. lusit.* Il faut faire attention qu'Alphonse ne donne pas son royaume à Notre-Dame de Clairvaux; il se contente de lui offrir un fief représenté par un cens de 50 maravédis. Le mot de fief avait souvent à cette époque la signification de rente.

onees[1]; néanmoins il existe un bref du pape Lucius II de l'année 1253, dans lequel Alphonse est nommé seulement duc de Portugal[2]. Quoi qu'il en soit, cette affaire n'a été définitivement réglée que par une bulle d'Alexandre III du 23 mai 1179. Elle accorde au roi et à ses successeurs la dignité royale dans toute sa plénitude, et lui confère le royaume de Portugal et toutes les terres que lui et ses successeurs prendront encore aux Maures, et sur lesquelles les rois chrétiens voisins n'auront pas de droit acquis, le tout contre le paiement d'un cens annuel de deux marcs d'or que l'archevêque de Braga est chargé de transmettre à Rome. Ainsi, conformément au compromis auquel Alphonse-Raymond avait consenti, toute prétention du royaume de Léon sur la couronne de Portugal se trouva éteinte et anéantie.

Lois de Lamego. Constitution des anciennes cortès.

Immédiatement après la bulle d'Innocent II ou après celle d'Alexandre III, c'est-à-dire en 1143 ou en 1181, Alphonse I.er convoqua à Lamégo les États ou cortès du royaume. L'incertitude d'une date si importante vient de l'usage qui prédominait alors en Espagne et en Portugal, de se servir concurremment de

[1] On ne peut croire que les historiens portugais aient forgé cette bulle; il est à remarquer cependant qu'elle est du mois d'avril 1142, tandis que l'offre du roi est du mois de décembre de la même année. Il faut croire que les auteurs ont manqué d'exactitude en transcrivant une de ces deux dates: peut-être aussi l'anachronisme apparent provient-il d'une autre manière de commencer l'année.

[2] Voyez RAYNALDI *Contin. Baronii*, tom. XIII, ad a. 1253, n. 46.

l'ère d'Espagne et de celle de Jésus-Christ. Les États de Lamégo ont été tenus en 1143 : cela est certain; on demande seulement d'après quelle ère cette époque doit être comptée. Si c'est l'ère d'Espagne, l'année 1143 répondrait à 1181 de Jésus-Christ. Il n'est pas probable qu'Alphonse ait tardé pendant une quarantaine d'années de s'occuper des affaires importantes qui ont été traitées à Lamégo; néanmoins comme il y fut question de la bulle du pape en faveur de la royauté du Portugal, et que celle d'Alexandre III est de l'année 1179, plusieurs écrivains placent les États de Lamégo à l'an 1181 de l'ère de Jésus-Christ. Il nous paraît que l'allégation d'une bulle du pape est une nouvelle preuve de l'authenticité de celle d'Innocent II.

Les cortès de Lamégo, les premières qu'Alphonse ait tenues, étaient composées des trois ordres de l'état, savoir, du haut clergé, de la noblesse et des députés des seize principales villes du royaume. Le document qui renferme leurs décrets dans la forme d'un procès-verbal, constitue la loi fondamentale du royaume; et si jamais le rêve des philosophes du dix-huitième siècle d'un contrat social et primitif a été réalisé, c'est par les évènemens qui se sont passés à Lamégo. Ils méritent sous ce rapport notre attention. La loi de Lamégo renferme les conditions auxquelles la dignité royale, conférée illégitimement par une soldatesque incapable d'aucune délibération, attendu que, pour délibérer, il faut être libre, et que la renonciation à la liberté politique constitue l'essence de l'état militaire, la loi de Lamégo renferme, disons-

nous, les conditions auxquelles la dignité royale offerte à Alphonse par l'armée qui n'avait pas le pouvoir de la lui offrir, et acceptée par lui, lui a été librement conférée par la nation s'exprimant par l'organe de ses représentans. Cette loi, vrai contrat synallagmatique, est immuable par sa nature ; c'est-à-dire qu'elle ne peut être modifiée, changée ou abrogée par une des deux parties contractantes ; ni par le roi qui perd tout droit à la couronne, s'il viole les conditions auxquelles il la tient ; ni par la nation, qui ne peut imposer au roi d'autres conditions que celles auxquelles le premier de ses ancêtres s'est soumis en acceptant la royauté. Il faut, pour changer la loi de Lamégo, le concours du roi et des vrais représentans de la nation. On ne saurait nier ce principe, sans renverser les bases de tout droit public, et attaquer la sainteté de tout contrat ; ce serait favoriser le despotisme des rois ou celui de la multitude.

La loi de Lamégo est le document historique qui nous montre la constitution portugaise dans toute sa simplicité. C'est ce qu'on appelle la *Constitution des anciennes cortès* ; constitution modifiée dans l'espace de plusieurs siècles, non par des révolutions violentes, mais par le libre concours des deux pouvoirs constitutifs, le roi et les représentans de la nation ; constitution qui, tombée ensuite dans l'oubli, n'a pourtant jamais cessé d'être le patrimoine des Portugais. « Si des constitutions à la moderne, dit un écrivain allemand de nos jours, ont été comparées à des échafaudages bâtis dans l'air, et dépourvus de fondations,

on peut dire que la vieille constitution portugaise ressemble à un arbre sorti, il y a des siècles, des ruines du paganisme sur un champ de bataille; arbre dont les racines et les branches ont pris la direction que le temps, les besoins et la nécessité leur ont donnée; et que nous retrouvons tel qu'il est avec ses défauts et ses avantages, parce que par la nature des choses il a pris la forme qu'il a et n'en a pas pu prendre une autre. »

Si les évènemens qui se sont passés en Portugal depuis un demi-siècle ne sortaient pas entièrement de notre cadre, nous ne parlerions pas du célèbre décret que Jean VI a publié le 4 juin 1824, et qu'on peut nommer son testament politique; mais comme cette pièce qui n'est pas suffisamment connue, est essentielle pour juger du mérite de ce qu'on nomme l'ancienne constitution des cortès du Portugal, nous croyons devoir la placer ici en note [1].

[1] JEAN, par la grace de Dieu, etc.

Savoir faisons à tous ceux qui les présentes liront, qu'après avoir médité avec la plus mûre réflexion sur les principes de l'antique constitution portugaise, dans laquelle se trouvent cette harmonie merveilleuse et cette sage combinaison, dont l'expérience de tant de siècles a montré les avantages incalculables pour la nation portugaise; avantages tels, qu'on ne peut attendre ni de plus grands, ni même d'aussi grands bienfaits d'institutions nouvelles et différentes; après avoir enfin considéré que, selon les maximes des plus sages politiques, une nation ne peut retirer aucun avantage d'une forme de gouvernement qui n'est pas en conformité parfaite avec son caractère, son éducation et ses antiques usages, et que les tentatives qu'on a faites de réduire à un type général les

La loi de Lamégo se compose de cinq parties, soigneusement distinctes les unes des autres. Nous allons lit-

usages particuliers des nations, se sont trouvées très-dangereuses, et presque toujours impraticables; nous avons pensé qu'il ne convenait pas de démolir le noble édifice de notre antique constitution politique, composée de lois sages, soit écrites, soit traditionnelles, et qui de plus a été confirmée par le serment prêté par nos prédécesseurs et par nous-même, de maintenir les droits et les privilèges de la nation.

Considérant, qu'en convoquant les anciennes cortès, et en maintenant notre antique constitution, nous conservions évidemment les anciennes coutumes, opinions et usages de la nation portugaise; que la majesté et la grandeur du trône restaient intactes dans tous leurs droits; que ces mêmes cortès étaient une véritable représentation nationale, dans laquelle le peuple était représenté par ses mandataires; le clergé et la noblesse par ceux de ses membres qui ont le droit de voter; qu'enfin, sans employer des moyens nouveaux, incertains et périlleux, et sans opérer de réformes précipitées et destructives, qui amènent la plus funeste subversion, ainsi que l'expérience nous l'a malheureusement montré, mais en suivant les voies connues et frayées, et en améliorant progressivement l'administration de l'état, nous pourrons assurer le bien-être de notre peuple; que c'est par une promesse frauduleuse de convoquer les anciennes cortès qu'une faction rebelle et désorganisatrice a ébloui le peuple portugais, tandis qu'elle n'avait en vue que d'opérer la destruction de ces institutions mêmes, qu'elle proclamait, et de soumettre la nation au joug indigne dont nous l'avions heureusement délivrée.

Après avoir long-temps pesé ces raisons ainsi que beaucoup d'autres considérations qui nous ont été développées par la junte avec tant de justice et de sagesse; nous rappelant aussi que telle a été, sur cet objet important, l'opinion de beaucoup de personnes craignant Dieu, fidèles à notre service, et zélées pour le bien de notre royaume; considérant

téralement donner ici celles qui concernent le droit public.

1. « Le roi étant assis sur son trône sans les marques de la royauté, Laurent Vénégas, son procureur, se leva et dit : Vous avez été assemblés par le roi Alphonse

encore les maux qui ont toujours résulté de l'introduction d'innovations fondées sur des théories vagues, et de constitutions compilées avec précipitation, et ordinairement rejetées par l'expérience ; convaincu que les obligations que nous avons contractées lorsque la bonté divine nous a fait monter sur le trône, nous imposent le devoir de respecter et de conserver dans leur intégrité les droits anciens de la monarchie ; connaissant surtout que l'ancienne constitution portugaise renferme en elle-même tous les élémens nécessaires à la conservation de notre sainte religion, de la majesté du trône, de la sécurité des droits individuels de tous nos sujets et du bon ordre de l'administration publique; qu'elle repose d'ailleurs sur le serment spontané que nous-même et tous nos augustes prédécesseurs nous avons prêté au moment de notre avènement au trône; qu'enfin cette constitution est désirée par la grande majorité des Portugais, et qu'en conséquence de tout ce qui a été dit, elle est la seule qui puisse réaliser notre promesse royale; notre conseil-d'état entendu, nous avons trouvé bon de déclarer que notre ancienne constitution politique est en vigueur.

En conséquence, il est ordonné à tous les tribunaux, à toutes les autorités civiles et ecclésiastiques, à tous les conseils municipaux, à toutes les villes, à tous les villages, considérés individuellement et cumulativement, de se le tenir pour bien entendu, sans aucun doute ni interprétation aucune, et aussi entièrement que cela est expliqué. Et pour donner aux présentes une publicité directe, comme à un diplôme solennel, public, incontestable, et le revêtir de toutes les formalités que prescrivent les lois et ordonnances, nous ordonnons qu'il soit publié dans la grande chancellerie de notre royaume, et scellé du grand sceau, etc., etc.

que vous avez institué roi sur le champ d'Ourique, afin que vous vissiez les bonnes lettres du seigneur pape, et afin que vous déclarassiez si vous voulez qu'il soit roi. Et tous dirent : Nous voulons qu'il soit roi. Et le procureur dit : Comment voulez-vous qu'il soit roi ? sera-t-il roi lui seul, ou ses enfans le seront-ils aussi ? Et tous dirent : Lui, tant qu'il vivra, et ses fils après lui. Et le procureur dit : Si telle est votre volonté, faites le lui connaître par un signe. Et tous dirent : Ainsi soit-il ! que le signe lui soit donné. Et aussitôt l'archevêque de Braga se leva et prit des mains de l'abbé de Laurbano une grande couronne d'or, ornée de beaucoup de perles, provenant des rois des Goths qui l'avaient donnée au couvent, et ils la posèrent sur la tête du roi. Et le seigneur roi, tenant à la main l'épée nue avec laquelle il avait combattu dans la guerre, dit : Que le Seigneur soit loué qui m'a été en aide ! C'est avec cette épée que je vous ai délivrés et que j'ai vaincu nos ennemis, et vous m'avez fait roi et votre compagnon. Mais puisque ainsi vous m'avez fait roi, faisons des lois par lesquelles notre pays soit en paix. Tous dirent : Seigneur roi, nous voulons et il nous plaît rendre des lois qui vous semblent bonnes, et nous tous avec nos fils et nos filles et leurs enfans, vous obéiront. » C'est l'*institution d'une monarchie héréditaire*.

2. « Aussitôt le roi appela les évêques, les nobles hommes et les procureurs[1], et ils dirent entre eux : Faisons d'abord des lois sur l'hérédité du royaume, et ils firent les lois suivantes : Que le seigneur roi Al-

[1] C'est-à-dire les députés des villes.

phonse vive et qu'il tienne le royaume. S'il a des fils, qu'ils vivent et aient le royaume de manière qu'il ne soit pas nécessaire de les faire rois de nouveau. Ils succèderont ainsi : si le père a le royaume et qu'il meure, le fils l'aura, ensuite le petit-fils, ensuite le fils de celui-ci, et ensuite les fils des fils en toute éternité et à jamais. Si le fils aîné meurt du vivant de son père, le second sera roi ; si le second meurt, ce sera le troisième; si le troisième meurt, le quatrième, et tous enfin de la même manière. »

« Si le roi meurt sans fils, mais qu'il ait un frère, celui-ci sera roi tant qu'il vivra, et après sa mort son fils ne sera pas roi, à moins que les évêques et les procureurs et les nobles de la cour royale ne l'instituent tel [1]. S'ils le font roi, il sera roi; s'ils ne le font pas, il ne sera pas roi. »

« Alors Laurent Vénégas, procureur du seigneur roi, dit aux procureurs : Le roi demande si vous voulez que ses filles participent aussi à la succession du royaume, et si vous voulez faire des lois à ce sujet. Et après avoir débattu entre eux cette question pendant plusieurs heures, ils dirent : Les filles du seigneur roi sont aussi sorties de ses flancs, et nous voulons qu'elles entrent dans la succession du royaume, et qu'il soit fait des lois pour cela ; et les évêques et les nobles firent des lois de la manière suivante. »

« Si le roi de Portugal n'a pas de fils, mais qu'il ait une fille, elle sera reine après la mort du roi, de la manière suivante : elle ne se mariera qu'à un noble

[1] Cet article a été changé en 1698, comme nous le verrons.

Portugais qui ne sera appelé roi que quand la reine lui aura donné un fils; et lorsque l'époux de la reine viendra à l'assemblée, il marchera à la gauche de la reine, et l'époux ne posera pas sur sa tête la couronne du royaume. Il est ordonné à perpétuité que la fille aînée du roi prenne un époux du Portugal, afin que le royaume ne passe pas à des étrangers, et si elle se marie à un prince étranger, elle ne sera pas reine, parce que nous ne voulons pas que la royauté sorte des mains des Portugais, puisque nos bras ont fait les rois, sans secours étranger, par notre force et avec notre sang. »

« Telles sont les lois sur l'hérédité de notre royaume. Et Albert, le chancelier du seigneur roi, les lut devant tous, et ils dirent: Elles sont bonnes, elles sont justes; nous les voulons pour nous et pour notre semence après nous. » *Institution de l'ordre de succession.*

L'ordre de succession établi par la loi de Lamégo est celui qu'en terme de droit public on nomme *succession linéale mixte*. Nous verrons dans la suite que cette loi était incomplète, et donna lieu à des contestations. Nous ne citons ici qu'une seule omission: la loi ne dit pas si les enfans naturels sont ou ne sont pas exclus de la succession. On allègue des évènemens postérieurs qui prouvent bien qu'ils ont été ordinairement exclus; mais comme à l'époque d'où date la législation de Lamégo, les fils naturels ne jouissaient pas de la défaveur qui les a frappés par la suite, leur exclusion aurait dû être exprimée.

3. Nous passons à la troisième section des lois de

Lamégo. « Et le procureur du seigneur roi dit : Si dit le roi : Voulez-vous faire des lois sur la noblesse et la justice ? Et tous répondirent : Cela nous plaît : ainsi soit-il avec l'aide de Dieu. Et ils firent les lois suivantes :

« Ceux qui sont issus de la semence du roi et des familles de ses fils et petits-fils, sont les hommes les plus nobles. »

« Les Portugais qui auront sauvé à la guerre la personne du roi, ou sa bannière, ou son fils, ou son gendre, sont nobles, pourvu qu'ils ne soient Maures ni Juifs. »

« Les fils de ceux qui, étant pris par les Infidèles, sont tués parce qu'ils ne veulent pas devenir infidèles, mais qui tiennent pour la loi de Jésus-Christ, sont nobles. »

« Quiconque en bataille rangée tue le roi ennemi ou son fils, ou s'empare de la bannière royale, est noble. »

« Quiconque se trouve à notre cour et appartient à une famille noble de temps immémorial, sera à jamais noble ; tous ceux qui ont assisté à la grande bataille d'Ourique, seront censés nobles et nommés nos vassaux dans toutes les générations. »

« Les nobles qui, dans une bataille rangée, s'enfuient ; ceux qui frappent une femme de leurs épées ou lances ; qui dans une bataille ne défendent pas de toutes leurs forces le roi, ou son fils, ou sa bannière ; ceux qui prêtent un faux témoignage ; qui ne disent pas la vérité au roi ; qui parlent mal de la reine et de ses filles ; ceux qui désertent aux Maures, s'emparent du bien

d'autrui; qui blasphêment Jésus-Christ; ceux qui forment des complots pour faire mourir le roi, ne sont pas nobles, ni eux, ni leurs fils à jamais. »

« Telles sont les lois relatives à la noblesse; Albert, chancelier du roi, en donna lecture et ils dirent : Elles sont bonnes, elles sont justes, nous les voulons pour nous et pour notre semence après nous. »

Ces dispositions sur la noblesse nous paraissent un des documens les plus remarquables du treizième siècle. C'est le premier où nous trouvons l'idée d'une noblesse autre que la noblesse féodale; d'une noblesse que donnent le mérite et la vertu. Et quelles sont les qualités par lesquelles on acquiert cette noblesse? Quelles sont les vertus que les législateurs du Portugal honorent plus que la naissance et le courage militaire? C'est le dévouement pour la religion et pour le roi. Quelles sont les actions qui déshonorent la noblesse, qui en rendent indignes même les descendans du coupable? Ce sont la lâcheté et la bassesse, ce sont le mensonge et la calomnie, c'est l'infamie d'offenser un sexe qui n'a pas d'armes. Observons encore la formule par laquelle les États de Lamégo expriment leur adhésion aux lois qu'on leur propose. Ils les approuvent, non seulement parce qu'elles sont sages; mais aussi parce qu'elles sont justes. Dans quelle école ces hommes simples avaient-ils donc appris un principe que tant de législateurs de nos jours, sortis des bancs des philosophes, ont constamment méconnu?

4. Les lois sur la justice forment la quatrième section. Elles se rapportent uniquement aux crimes, et

déterminent la punition du vol, de l'adultere, du meurtre, du viol et de l'injure.

5. « Et Laurent Vénégas, procureur du roi, dit. Voulez-vous que le seigneur roi aille aux cortès du roi de Léon, ou lui paie tribut ou à quelque autre, à l'exception du seigneur pape qui l'a nommé roi? Et tous se levèrent en tirant leurs sabres, et s'écrièrent : Nous sommes libres et notre roi est libre. Nos mains nous ont délivrés et le seigneur roi. S'il en est un parmi nous qui consente (à la servitude), qu'il meure! Si c'est le roi, qu'il cesse de régner sur nous! Et le seigneur roi, la couronne sur la tête et l'épée nue à la main, s'adressant à l'assemblée, dit : Vous savez les combats que j'ai livrés pour votre liberté; vous en êtes témoins; mon bras en est témoin, et ce sabre : quiconque consent à l'esclavage, mourra, et si c'était mon fils, ou mon petit-fils, qu'il ne règne pas. »

« Et tous dirent : C'est là une bonne parole. Qu'ils meurent! et, si le roi consent à une domination étrangère, qu'il ne règne pas! Et le roi dit : Ainsi soit-il! »

Telle est la loi de Lamégo.

Alphonse continua avec succès ses guerres contre les Arabes, s'empara de Santarein et assiégea Lisbonne en 1147. Cette place, défendue par une garnison nombreuse, fit une résistance si vigoureuse que le roi était sur le point de lever le siège, lorsqu'une flotte, portant en Terre-Sainte des Croisés flamands, anglais, normands, frisons et allemands, commandés par Arnoulf, comte d'Arschot, et par Galéran II, comte de Meulant, arriva dans un port de la Galice. Alphonse

requit ces Croisés de lui aider à prendre Lisbonne, défendue, dit-on, par plus de 200,000 Maures. Le siège fut long et difficile : il dura depuis le 18 juin jusqu'au 2 octobre 1147. La conquête de Lisbonne répandit la gloire d'Alphonse dans toute l'Europe, et une foule de chevaliers et d'aventuriers se rendirent en Portugal pour servir sous ses drapeaux. Avec leur aide, il étendit les frontières de son royaume jusqu'aux confins des Algarves.

Fondation de l'ordre d'Avis.

Alphonse fut aussi assisté, dans ses guerres contre les Arabes, par les ordres militaires qu'il avait fondés. Le premier fut celui qui, par la suite, fut nommé ordre d'Avis. C'était, dans l'origine, une congrégation de particuliers, qui s'était formée dans la ville de Coimbre. En 1162, Alphonse lui fit donner des statuts par Jean Zirita, qui avait été abbé du monastère de S. Jean de Tarouca, et par Guichard, moine de ce couvent. Les chevaliers reçurent la règle de S. Benoît, d'après la réforme de Cîteaux ; ils se consacrèrent à la guerre contre les Arabes, et firent vœu de chasteté. On les appelait d'abord la *Nouvelle milice ;* mais Alphonse ayant fait, en 1166, la conquête d'Évora, la milice fut chargée de la défense de cette place, et nommée dès-lors ordre d'Évora jusqu'à ce qu'en 1211, Alphonse II lui donna la ville d'Avis, où les chevaliers bâtirent un château et établirent le siège de l'ordre. Étant encore à Évora, et du vivant du fondateur, l'ordre se soumit à celui de Calatrava. Cette dépendance, dont on ne connaît ni le motif ni les circonstances, dura jusqu'au règne de Jean I.er : ce prince la rompit.

En 1167, Alphonse I.er, persuadé que, dans la bataille de Santarem, sa vie avait été protégée par le bras de S. Michel, couvert d'une aile, fonda l'*ordre de S. Michel de l'Aile*, dont les chevaliers se dévouaient à la défense de la personne du roi, et avaient permission de se marier, sans toutefois pouvoir passer à de secondes noces. Cet ordre cessa, bientôt après la mort d'Alphonse, faute de revenus suffisans.

Alphonse I.er avait marié à Ferdinand II, roi de Léon, Urraque, sa fille aînée, qu'il avait eue de Mathilde ou Mahaud de Savoie, son épouse. En 1167, il fut enveloppé dans une guerre avec ce gendre. Par le conseil d'un Portugais transfuge, le roi de Léon avait construit la forteresse de Ciudad Rodrigo, tellement proche des frontières de Portugal, qu'elle paraissait menacer ce royaume. Alphonse fit marcher Sanche, son fils aîné, contre la nouvelle ville; mais ce prince ayant été repoussé envahit la Galice, et s'empara de plusieurs villes; le roi lui-même attaqua Badajoz. Cette place appartenait à un roi arabe, tributaire du royaume de Léon; Ferdinand vint au secours de son protégé, et surprit son beau-père qui, déja maître de la ville, assiégeait le château. Voulant sortir précipitamment par la porte, Alphonse, dont le cheval tomba contre la grille de fer, eut la jambe fracassée et fut fait prisonnier. Le roi de Léon ne lui imposa d'autres conditions de paix, que la restitution des places de la Galice dont il s'était emparé. Rodrigue de Tolède et Lucas de Tuy, l'un et l'autre historiens d'Espagne, prétendent qu'Alphonse offrit de se reconnaître vassal du roi

de Léon, mais que celui-ci eut la générosité de refuser cette proposition.

Alphonse I.er mourut le 6 décembre 1185, après un règne de cinquante-sept ans, en y comprenant le temps où il n'était que comte de Portugal. C'était un prince doué de grandes qualités, et pourvu de connaissances qui le plaçaient au-dessus de son siècle. Il était d'une taille fort élevée et d'une force corporelle extraordinaire. Sa mémoire est chère aux Portugais: il est regardé comme un saint, et les moines d'Alcobaça célèbrent annuellement sa fête. Il porte le surnom de *Conquérant*.

Sanche I. 1185-1211.

Alphonse I.er, ainsi que son père, le comte Henri, avait eu pour maxime de cultiver l'amitié du clergé; on peut même leur reprocher de lui avoir donné trop de richesses et de pouvoir. *Sanche I.er*, qui en 1185 succéda à son père, suivit une marche contraire: aussi son règne qui dura vingt-six ans, offre-t-il une suite de discussions désagréables avec la cour de Rome et avec les évêques du pays; prélude des scènes scandaleuses que nous verrons sous les règnes suivans.

Nous avons dit[1] qu'Alphonse I.er avait offert à l'église de Rome un cens annuel de quatre onces d'or, et qu'Alexandre III, en acceptant ce tribut par sa bulle de 1179, parle de deux marcs: on est, d'après cela, tenté de croire qu'à cette époque le marc ne se divisait en Portugal qu'en deux onces au lieu de huit; et cette conjecture reçoit un appui assez fort par un bref qu'Innocent III adressa en 1198 à Sanche I.er,

[1] Voy. p. 12 de ce vol.

pour réclamer les arrérages de ce cens, que son père devait encore : il n'y parle que de quatre onces dues par année. Il est vrai que dans le même bref il se plaint du non-paiement d'un second tribut de cent byzantins qu'Alphonse avait promis, dit-il, de payer annuellement. Sanche I.er reconnut la première de ces dettes et la paya en envoyant à la fois 72 mares d'or ; mais quant à la demande du second tribut, il s'y refusa, en soutenant que son père en avait d'avance acquitté dix termes à la fois. Le pape au contraire prétendait que les mille byzantins dont parlait le roi, avaient été un don extraordinaire. Les historiens ne nous apprennent point comment ce différend fut terminé.

Sanche ayant marié son fils aîné à donna Urraque, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, l'évêque de Porto ne cacha pas qu'il désapprouvait ce mariage conclu dans un degré prohibé, avant l'arrivée d'une dispense papale. Le roi en prit occasion d'accuser le prélat de lui avoir manqué, et en montra un tel courroux qu'il confisqua ses biens et ses revenus, et le fit jeter en prison, et avec lui les chanoines qui avaient approuvé sa conduite. L'évêque mit son diocèse en interdit, interjeta appel à la cour de Rome, et, ayant trouvé moyen de s'échapper, se réfugia auprès du pape. Sanche I.er éprouva dans cette occurrence combien il était dangereux pour un prince de se brouiller avec son clergé. Nous voyons par la correspondance d'Innocent III, publiée par Baluze, que Sanche céda, en donnant une pleine satisfaction à l'évêque ; mais

les historiens ne nous rapportent pas les circonstances qui l'engagèrent à une condescendance qui n'était pas dans son caractère. Vers la fin de son règne il eut un différend avec l'évêque de Coimbre, qui le mit sous les censures ecclésiastiques. Sanche I.er étant, bientôt après, tombé dans une maladie dont il mourut, fit pénitence, signa un testament par lequel il laissa beaucoup de legs au clergé, et fut relevé par l'archevêque de Braga des censures qui avaient été prononcées contre lui.

Si Sanche I.er n'aimait pas le clergé, il donna des preuves de sa faveur et de sa libéralité aux ordres militaires ecclésiastiques. Celui de S. Jacques, auquel Alphonse I.er avait déja donné Messéjana, obtint Alcaçar do Sal, Palmeta, Armada et Arneda; l'ordre d'Avis, Vallelas, Alcanede, Alpedriz et Gurumena. Les Templiers eurent la place d'Idanha. Sanche I.er fut assisté par les chevaliers de tous ces ordres dans les guerres qu'il fit aux Arabes. Silvès dans les Algarves, et Elvas dans l'Alentéjo, sont les plus importantes de ses conquêtes. Silvès fut prise en 1189 à l'aide d'une flotte de Croisés frisons et danois qui, se rendant en Palestine, avait mouillé dans la baie où se jette la rivière sur laquelle Silvès est située. La prise d'Elvas est de 1203.

Sous le règne de Sanche, le Portugal fut plusieurs fois désolé par la famine et par la peste, sa compagne ordinaire. Sanche se donna beaucoup de soins pour repeupler, par l'établissement de colonies, les contrées qui avaient le plus souffert de ces fléaux. De là le

surnom d'*el Poplador*, qui lui a été donné. Ce mot a été traduit en français par celui de *Fondateur*.

Son fils, *Alphonse II*, surnommé el Gordo, *le Gros*, régna depuis 1211 jusqu'en 1223. Sanche I.er avait légué à sa nombreuse famille de riches domaines et plusieurs villes considérables. Alphonse avait juré de maintenir cette disposition, et il ne refusa pas de tenir sa promesse; mais il soutint, et probablement avec fondement, que l'intention du testateur n'avait pas été d'aliéner la souveraineté de ces possessions, et que ses frères et ses sœurs n'avaient que la jouissance à prétendre. A ce sujet, il se brouilla avec sa famille. Ses deux frères germains, Ferdinand ou Ferrand et Pierre, cherchèrent fortune ailleurs. L'aîné épousa Jeanne, fille de Baudouin, empereur de Constantinople, qui était héritière des comtés de Flandre et du Hainaut. C'est ce même Ferrand que Philippe-Auguste fit prisonnier à la bataille de Bouvines [1]. Il mourut sans postérité. Pierre épousa l'héritière du comte d'Urgel, en Aragon, en remplacement duquel Jayme I.er lui donna l'île de Majorque, à titre de seigneurie. Cette île revint au roi, après la mort de Pierre, qui ne laissa pas d'enfans, et il la transmit ensuite à son fils cadet, avec le titre royal. Quant aux trois sœurs germaines d'Alphonse II, elles réclamèrent la protection du pape, qui prononça en leur faveur, et excommunia le roi. Après de longues discussions, la chose s'arrangea en 1216. La souveraineté de Montemayor et d'Alenquer, principal objet de la contestation, resta au roi. La

Alphonse II, le Gros, 1211–1223.

[1] Voy. vol. V, p. 3.

possession de ces villes fut confiée aux Templiers, et les revenus furent adjugés aux infantes.

Nous avons nommé Alcaçar do Sal parmi les endroits que Sanche I.er avait donnés à l'ordre de S. Jacques. Il paraît que les Arabes avaient repris cette ville, car, en 1217, les troupes du roi, commandées par l'évêque de Lisbonne, et celles des divers ordres, l'assiégèrent. Quatre rois arabes approchaient, avec une armée de 50,000 hommes, pour délivrer la place, lorsqu'une flotte de Croisés, commandés par Guillaume, comte d'Hollande, entra dans le Tage. Les Croisés se réunirent aux Portugais, les Infidèles furent défaits, et Alcaçar se rendit.

Alphonse II mourut excommunié, le 25 mars 1223. Il avait encouru les censures ecclésiastiques, pour avoir chassé l'archevêque de Braga, lequel prétendait que toutes les terres de son église jouissaient de l'exemption des contributions.

Sanche II, 1223–1248. *Sanche II*, fils d'Alphonse II, lui succéda en 1223. Il porta le surnom ridicule de *Capel*, parce que, dans son enfance, Urraque de Castille, sa mère, lui avait, par dévotion, fait porter un capuchon de moine.

Sous ce prince, le mal qui sappait le fondement de la monarchie, se montra à découvert avec toutes ses pernicieuses conséquences. Ce mal consistait dans la richesse excessive et la puissance du clergé, qui lui inspirèrent une insolence dont à peine a-t-on vu un exemple ailleurs. Les évêques méprisaient l'autorité du roi, dans lequel, en sa qualité de soldat du saint siège,

ils ne voyaient que le premier sujet du pape, dont eux-mêmes étaient les ministres.

La première occupation de Sanche II avait été de faire lever l'interdit qui pesait sur le royaume, par suite de l'excommunication qu'Alphonse II avait encourue. Le différend avec l'archevêque de Braga fut aplani par une sentence arbitrale de trois prélats, entre les mains desquels on avait compromis. L'archevêque fut indemnisé des pertes qu'il avait éprouvées. Les mêmes arbitres décidèrent aussi le différend du roi avec ses tantes, qui s'était renouvelé; le roi de Léon ayant pris les armes pour soutenir les droits des infantes. On leur alloua une pension viagère, et, sous la souveraineté du roi, les villes de Montemayor, Alenquer et Esgueira, à condition qu'après leur mort, les deux premières retourneraient à la couronne, et que la troisième appartiendrait au couvent de Lorvas.

Mais les contestations avec le clergé ne tardèrent pas à recommencer. Les évêques prétendaient à une immunité parfaite de toute imposition pour leurs personnes et leurs terres, et à l'exemption de la juridiction royale. Toute tentative du roi de faire contribuer leurs vassaux aux charges de l'état, et de les ramener eux-mêmes à l'obéissance due au souverain, était représentée comme un attentat contre les droits le l'Église, comme un sacrilège. Ils portèrent leurs plaintes au pape, qui exhorta itérativement le roi à mettre un terme à ses iniquités. Le mécontentement et un esprit factieux furent entretenus dans le royaume par l'infant Ferdinand, oncle du roi Sanche, qui, quoique absent

(la mère de S. Louis lui avait rendu la liberté, en 1226 [1]), sut se faire un parti en Portugal. Le roi se laissait gouverner par son épouse, ou sa maîtresse, donna Mencia, dont les historiens du temps disent beaucoup de mal. Elle était fille de don Lopez Diaz de Haro, seigneur de Biscaye, et de donna Urraque, fille naturelle d'Alphonse IX, roi de Léon, et avait épousé en premières noces Alvaro Perez de Castro. Il y a autant de motifs pour croire qu'elle était la femme légitime de Sanche II, que pour la regarder comme sa maîtresse; et l'on ne voit pas pourquoi une dame, qui, par sa naissance, pouvait prétendre à tout, aurait consenti à être la concubine du roi de Portugal. La question est, au surplus, indifférente, parce que Sanche n'a pas laissé d'enfans.

Au milieu des troubles qui agitèrent le royaume, dom Pelayo Corréa, général de Sanche II, remporta des victoires sur les Arabes; mais, ayant été élu grand-maître de l'ordre de S. Jacques, en 1242, il quitta le service de Portugal pour celui de Castille.

La retraite de ce serviteur dépouilla le roi du peu d'autorité qui lui restait encore. Les factions se coalisèrent, et l'archevêque de Braga, les évêques de Porto et de Coimbre, avec deux seigneurs laïcs, dom Diégo Gomez et dom Gomez de Viégos, se présentèrent, en 1245, comme députés des Etats de Portugal, devant Innocent IV, qui s'était rendu à Lyon, pour prononcer la destitution de l'empereur Frédéric II [2]. Ils sollicitèrent la déposition de Sanche II, et la nomination

[1] Voy. p. 29 de ce vol. [2] Voy. vol. IV, p. 422.

de son frère comme régent du royaume. Se prêtant à leur vœu, le pape lança, le 23 juillet 1245, une bulle, par laquelle il enjoignait aux Portugais de renoncer à l'obéissance de leur roi, « ce perturbateur de l'Eglise, cet ennemi de sa liberté, qui avait osé traduire des ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, et imposer le bien des églises et des couvens; qui ne réprimait pas les violences de la noblesse, et ne faisait que pour la forme une guerre peu sérieuse aux Maures. » La bulle exhortait à la fois les États à obéir à l'infant Alphonse, et celui-ci à ménager la vie de son frère et de ses enfans, s'il lui en naissait. Elle ne prononçait pas une déchéance définitive, et réservait expressément les droits des enfans futurs de Sanche à la couronne.

Alphonse avait épousé en 1235 Mathilde ou Mahaud, héritière, par son père, du comté de Dammartin, et par sa mère de celui de Boulogne; elle était veuve de Philippe Hurepel, comte de Clermont, frère de Louis VIII, roi de France. Il portait lui-même le titre de comte de Boulogne. Les députés des États le trouvèrent à Paris où il jura entre les mains du légat du pape de bien administrer le royaume : ils le conduisirent en Portugal où les factieux lui avaient préparé une bonne réception.

Sanche II se sauva à la cour de Castille où il trouva de l'assistance. Ferdinand III arma pour sa défense et intercéda pour lui auprès du pape. Cependant tous les Portugais n'avaient pas reconnu l'autorité du régent, et il fut obligé d'employer la force pour se rendre maître d'Ovédas; il ne put s'emparer de Colorico, et le gouver-

neur de Coimbre ne rendit cette place qu'après avoir obtenu la permission d'aller à Tolède pour se convaincre que son souverain, dont on annonçait la mort, y était enterré.

En effet, ce prince n'existait plus. Le pape avait envoyé en 1248 un commissaire en Portugal pour examiner les griefs que les États avaient énoncés contre le roi Sanche, et il pouvait espérer sa restauration lorsqu'il mourut. Il est le seul des rois de Portugal qui n'ait laissé ni enfans légitimes, ni bâtards.

Alphonse III, 1248-1279.

A sa mort, *Alphonse* III qui depuis 1245 gouvernait le Portugal comme régent, se fit couronner roi.

La conquête des Algarves est l'évènement le plus important de son règne. Sanche I.er s'était emparé de de la ville de Silvès ; mais il paraît que cette place était retombée ensuite entre les mains des Arabes. Alphonse III prit en 1249 Faro, capitale du pays, et les autres villes situées sur la rive droite de la Guadiana ; mais comme l'Algarve s'étendait alors au-delà de ce fleuve et comprenait une partie considérable de l'Andalousie, Alphonse III passa la Guadiana et prit en 1251 Alconcher, Arecena, Serpa, Moura et Ayamonte. En 1253 il attaqua Niebla. Mahomet Aben Afen, sultan de cette ville, avait été anciennement maître des Algarves ; chassé de ses états par le roi de Portugal, il les avait cédés à Alphonse, alors infant et depuis 1252 roi de Castille, qui lui avait abandonné Niebla à titre de fief castillan [1]. Mahomet ayant réclamé la protection de son suzerain, la guerre éclata entre les rois

[1] Voy. vol. V, p. 356.

de Castille et de Portugal, et celui-ci fut repoussé au-delà de la Guadiana. Il fut conclu en 1254 un arrangement; les Algarves furent partagées entre les deux monarques, de manière que la Guadiana forma la ligne de séparation; mais les revenus de la partie portugaise furent réservés à Alphonse X de Castille, sa vie durant. Alphonse III promit en même temps d'épouser Béatrix, fille naturelle du roi de Castille et de Marie de Guzman. Cette princesse n'était âgée que de dix ans, et il en fallut attendre deux encore avant de célébrer le mariage.

Alphonse III ayant rendu d'utiles services à son beau-père dans la guerre que depuis 1262 il eut à soutenir contre les Arabes, le roi de Castille renonça en 1267 à l'usufruit de la partie portugaise des Algarves, en faveur de l'infant Denys que Béatrix avait mis au monde en 1261, avec la réserve qu'Alphonse III viendrait au secours de la Castille avec cinquante lances, toutes les fois qu'il en serait requis. Lorsque, deux ans après, le jeune prince vint voir son grand-père à Séville, celui-ci renonça à la condition qu'il s'était réservée. Ainsi le royaume des Algarves, ou au moins la plus grande partie de ce royaume, fut réuni en toute souveraineté au Portugal.

Lorsque Alphonse III se maria en secondes noces à Béatrix, la comtesse de Boulogne, sa première épouse, vivait encore. Il l'avait répudiée sous prétexte de stérilité. Néanmoins quelques écrivains ont prétendu qu'il en avait eu un fils, nommé Robert, qui fut comte de Boulogne après sa mère; mais ce Robert était neveu

et non fils de Mathilde. Nous en faisons l'observation parce qu'en 1580, Catherine de Médicis, qui descendait de ce Robert, comte de Boulogne, se fondant sur une généalogie fabuleuse, éleva des prétentions sur le trône de Portugal. Si Alphonse avait eu un fils de Mathilde, il aurait dû lui succéder préférablement à l'infant Denys. Au reste la comtesse Mathilde répudiée se plaignit auprès du pape de l'ingratitude de son époux, et l'archevêque de San-Jago mit en 1258 le royaume en interdit; mais la comtesse étant morte en 1261 ou 1262, toutes les censures ecclésiastiques furent levées, et le second mariage d'Alphonse fut confirmé.

Quoique ce prince eût été porté sur le trône par le clergé, il suivit néanmoins, à l'égard de ce corps, les principes de son frère; d'où il résulta une suite de différends avec l'archevêque et les évêques, et de plaintes de la part du pape. Alphonse ayant même refusé de payer à celui-ci le tribut de deux onces d'or, Grégoire X publia en 1275, contre ce prince, une constitution sévère dans laquelle il était menacé de l'excommunication, si, dans un délai déterminé, il ne donnait satisfaction à l'Église. La menace ne fut pas exécutée, parce que Grégoire X mourut en 1276 et que Jean XXI qui lui succéda, étant Portugais de naissance, usa de ménagemens. Sur son lit de mort, Alphonse III promit par serment d'obéir au pape, et mourut après avoir été relevé des censures ecclésiastiques. Ce fut le 16 février 1279.

Denys, depuis 1279 – 1325.

Aussitôt que Denys, son fils, fut monté sur le trône,

la constitution de Grégoire X, de 1275, fut exécutée contre lui; il fut excommunié et le royaume frappé d'interdit, parce qu'au lieu de remplir tout ce que Alphonse III avait promis sur son lit de mort, il mit des bornes à l'immunité et à la juridiction du clergé, lui défendit d'augmenter ses biens-fonds, exigea dans quelques diocèses le tiers de la dîme, pour l'employer aux besoins publics, refusa de la payer lui-même dans ses domaines, imposa aux paysans du clergé les mêmes prestations auxquelles ceux de ses propres domaines étaient assujettis, etc. Après de longues contestations, le roi, pour être relevé de l'excommunication, déclara vouloir se prêter à un accommodement, et convoqua les cortès. Le clergé y présenta quarante-deux griefs ou *chapitres spéciaux*, sur lesquels le roi lui donna satisfaction. Le pape, auquel cette transaction fut présentée, refusa de la confirmer. Il fallut envoyer des ambassadeurs à Rome pour lever toutes les difficultés; il en résulta un arrangement formel et définitif qui fut signé à Ste Marie-Majeure de Rome, le 12 février 1289, et confirmé par le pape au mois de mai de la même année. Dans cet acte il n'est pas question du refus du roi de payer la dîme au clergé, d'où il paraît s'ensuivre qu'il n'a pas cédé sur ce point comme il l'a fait sur tous les autres.

Les troubles qui s'élevèrent en Castille pour la succession, après la mort d'Alphonse X, brouillèrent Denys avec son frère Ferdinand. Ce prince possédait un riche apanage; les places de Portalegre, Vide, Aronches, Marvam, situées sur la frontière du royaume

de Castille, ce qui lui facilitait le moyen de se mêler dans les affaires de ce pays. Il s'allia au parti des princes de la Cerda [1], par lequel il espérait être soutenu à son tour pour faire valoir les prétentions qu'il croyait pouvoir former lui-même au trône de Portugal; car il regardait comme illégitime et adultérin son frère Denys, né du vivant de la comtesse de Boulogne. Le roi s'allia à Sanche IV qui promit de lui céder Badajoz, Truxillo, Serpeta, Moura, Cacérès, Alhariz et Aguyar de Neira : il dépouilla en 1299 son frère de l'apanage qu'il tenait. Cependant, à la sollicitation de leur mère commune, et de l'épouse de Denys, celui-ci se réconcilia avec Alphonse, et lui abandonna, à la place de Portalegre, d'autres terres où ses intrigues étaient moins dangereuses. Cette épouse de Denys était Élisabeth, fille de Pierre III, roi d'Aragon, qui a été canonisée en 1625.

Sanche IV, roi de Castille, étant mort en 1295, Ferdinand IV, son fils, ou plutôt la régente de ce jeune monarque refusa de mettre Denys en possession des villes qui venaient de lui être cédées. Le roi de Portugal s'allia alors avec celui d'Aragon, ce qui engagea la régente à s'arranger, dans une conférence qu'elle eut avec lui en 1297 sur les frontières des deux états. On y convint d'un double mariage; Ferdinand IV, qui avait douze ans, fut fiancé à Constance, infante de Portugal, âgée de neuf ans, qu'il promit d'épouser sans dot. Béatrix, sœur du roi de Castille, alors dans sa quatrième année, fut promise à l'infant Alphonse,

[1] Voy. vol. V, p. 359.

fils de Denys, avec une dot consistant dans les villes d'Olivença, Campomajor et Auguella. Les deux princesses furent échangées entr'elles.

Le reste du règne de Denys, qui se prolongea jusqu'en 1325, appartient à l'époque suivante.

CHAPITRE XVII.

État de l'Italie dans les douzième et treizième siècles.

SECTION I.

Etat ecclésiastique et royaume des Deux-Siciles.

État ecclésiastique.

De l'Occident nous passons en Orient, en nous arrêtant d'abord en Italie. Les évènemens dont cette presqu'île a été le théâtre dans le douzième et le treizième siècle, sont si intimement liés à l'histoire d'Allemagne, qu'en rapportant celle-ci, nous avons été obligés de toucher aux choses les plus mémorables de l'Italie. Néanmoins, pour établir une liaison entre une foule de faits isolés, nous consacrerons quelques instans à tracer le tableau de l'Italie dans les deux siècles qui nous occupent. Nous le partagerons en trois groupes, savoir: l'Etat ecclésiastique, le royaume des Deux-Siciles et celui d'Italie, tel qu'il faisait partie de l'empire germanique, sinon dans le fait, au moins dans le protocole impérial. Ces trois sections se réduisent cependant à deux, parce que tout ce qui se rapporte à l'État ecclésiastique, vie et succession des papes, affermissement de leur primauté ecclésiastique, établissement de leur double empire séculier, l'un comme monarques d'un état considérable, l'autre comme prétendus chefs de tous les souverains; enfin les change-

mens que l'organisation de l'église chrétienne d'Occident a éprouvés, tout a été développé, dans les chapitres précédens, d'une manière suffisante pour l'étendue de notre cadre [1].

Dans les contrées qu'on nomme aujourd'hui les Deux-Siciles, nous avons vu, vers le milieu du onzième siècle, une famille d'aventuriers, normands ou français, former divers établissemens aux dépens des empereurs de Constantinople, qui se croyaient toujours maîtres de ce pays. Deux surtout s'illustrent parmi les douze fils du comte d'Hauteville, *Robert*, surnommé *Guiscard* ou le Rusé, et *Roger*. Robert devient premier duc de la Pouille et de la Calabre, et réunit à ces deux fiefs la principauté de Salerne; l'autre enlève la Sicile aux Sarasins, c'est-à-dire aux Arabes Zéïrides d'Afrique. Le fils du dernier, *Roger*, réunit les possessions de son père et de son oncle, et devient, en 1135, roi de Sicile, duc de Pouille, de Calabre et de Capoue, ou fondateur de la monarchie des Deux-Siciles, comme vassal et tributaire du souverain pontife. Il laisse cet état en 1154 à son fils, *Guillaume I.er le Mauvais*, qui, à son tour, a en 1166 pour successeur son fils, *Guillaume II le Bon*. Deux-Siciles. Dynastie normande.

Avec ce prince s'éteint, en 1189, dans les mâles, la dynastie héroïque des Normands. La couronne est dévolue à *Constance*, tante du dernier roi, laquelle a épousé un prince étranger. Mais il se présente un bâtard de la maison, *Tancrède*, fils d'un frère de Guil-

[1] Voy. vol. IV, p. 141, 273, 354.

laume I.er qui, se prétendant né d'un mariage légitime, s'empare de la couronne, la porte avec dignité jusqu'en 1194, et la laisse à son jeune fils, *Guillaume III.*

Dynastie de Hohenstaufen.

L'époux de Constance, le sévère *Henri de Hohenstaufen*, fils de Frédéric I.er Barberousse, arrive en 1195, s'empare de Naples et de la Sicile, et fait crever les yeux à l'infortuné Guillaume III. Dur et cruel, il fait détester le nom allemand en Italie, et meurt au bout de deux ans, laissant le royaume à un faible enfant. Celui-ci doit la conservation de son patrimoine au zèle et à la fermeté du pape, qui est en même temps son seigneur suzerain et son tuteur. Cet enfant, nommé *Frédéric II*, est destiné à combattre pendant quarante ans l'ambition et les passions des successeurs de celui qui lui avait sauvé la couronne. Vingt fois vaincu et jamais terrassé, le malheureux Frédéric succombe enfin au chagrin et à la faiblesse d'un corps usé. Il meurt en 1250, après avoir été le législateur de son royaume héréditaire, l'auteur d'une constitution libre. Par son mariage avec l'héritière du royaume de Jérusalem, il acquit un titre, vain à la vérité, mais auquel ses successeurs ont attaché assez de prix pour n'y pas renoncer, et que les maisons d'Autriche et de Bourbon continuent de porter.

Frédéric transmit le trône des Deux-Siciles, déja ébranlé, à son fils *Conrad*. A la mort de celui-ci, le droit de l'occuper passa au jeune *Conradin;* mais son oncle *Mainfroi* s'y plaça lui-même, soit qu'il eût été trompé par un faux bruit de la mort de ce prince, soit qu'il sentît que, pour s'y maintenir, il fallait plus de

force que n'en avait un enfant. Injuste envers l'un et l'autre, le pape Clément IV disposa du trône des Deux-Siciles en faveur d'un prince qui n'y avait aucun droit, de Charles d'Anjou, frère de S. Louis. Ce prince envahit le royaume, le gagna par une victoire remportée en 1265 sur Mainfroi, et par la défaite du jeune Conradin en 1268. Destitué de tout sentiment d'humanité, il immola à ses penchans sanguinaires plutôt qu'à la politique, le dernier rejeton de la maison de Hohenstaufen.

Ainsi commença sous de malheureux auspices une troisième dynastie de rois des Deux-Siciles. La maison de Hohenstaufen ne s'était toutefois pas éteinte sans laisser un héritier. Il existait une fille de Frédéric II, *Marguerite*, qui est la mère de toute la maison de Saxe [1], et à laquelle le trône des Deux-Siciles était dû après la mort de son neveu Conradin. Mainfroi aussi avait laissé une fille; *Constance*, mariée à Pierre III, roi d'Aragon, qui pouvait se regarder comme l'héritière des Deux-Siciles, supposé que son père eût été possesseur légitime de ce trône. C'est Pierre III que Conradin doit avoir reconnu pour son successeur, et à qui il destinait, dit-on, le gant que de l'échafaud il jeta dans la foule [2].

La maison d'Anjou assise sur le trône de Naples, offre un tableau historique fort intéressant. Montée sur ce trône usurpé par un crime tel qu'on n'en avait pas vu d'exemple, elle s'y affermit par la ruse, la politique et le caractère énergique de ses trois premiers

Dynastie d'Anjou.

[1] Voy. vol. IV, p. 269. [2] Voy. vol. IV, p. 268.

princes, ainsi que par la protection des papes et des rois de France. Sa décadence qui commença immédiatement après, est de nouveau marquée par une suite de forfaits du genre de ceux qu'offre l'histoire des despotes de l'Orient; mais qu'on est surpris de voir se renouveler dans un état chrétien déja sorti de la barbarie du moyen âge.

Charles I d'Anjou, 1265-1285.

Le 20 mai 1265 avait été signée la convention [1] par laquelle le pape Clément IV conféra à *Charles I.er d'Anjou*, frère de S. Louis, pour lui et ses descendans mâles et femelles, le royaume de Sicile, que nous nommons aujourd'hui royaume des Deux-Siciles.

Projets ambitieux de Charles.

L'ambition de Charles n'était pas satisfaite; il visait à la conquête de l'Italie et même de l'empire d'Orient, et toute sa vie se passa en efforts pour se rendre maître de la Toscane et de la Lombardie, et en projets d'expéditions d'outremer. Le 27 mai 1267 il conclut un traité avec Baudouin II, empereur dépouillé de Constantinople, auquel il promit 2000 chevaux pour six ans, contre la cession des principautés d'Achaïe et de Morée, et d'une partie du royaume de Thessalonique. La guerre avec Conradin suspendit l'effet de cette alliance.

Charles prit part en 1270 à la croisade de S. Louis en Afrique, où il arriva au moment où son frère venait d'expirer. Ce fut lui qui força le roi de Tunis à payer au roi de France 210,000 onces d'or pour les frais de la guerre, et de s'engager à payer annuellement au roi

[1] Voy. vol. IV, p. 261.

de Sicile le tribut de 20,000 florins d'or auquel il était anciennement tenu envers les rois normands et envers ceux de la maison de Hohenstaufen.

Nommé par le pape vicaire de l'Empire, qu'on affectait à Rome d'envisager comme vacant, Charles, favorisé par la situation de son comté de Provence, établit son autorité dans les villes du Piémont. Sénateur de Rome, gouvernant la Toscane et la Romagne comme représentant l'empereur, il exerçait un pouvoir qui dut décliner aussitôt que l'Empire eut un chef actif, et que ce chef fut l'ami du pape. Rodolphe de Habsbourg était l'un et l'autre, et il mit fin à la domination de Charles en Toscane et en Romagne. Il s'empare du Piémont.

Cette perte était peu sensible à côté de celle que lui préparait la colère divine. Le moment approchait où le sang de Conradin devait être vengé. Marie [1], fille de Boémond IV d'Antioche, et de Melissende de Chypre, avait vendu en 1277 à Charles, le royaume de Jérusalem, sur lequel elle formait des prétentions des droits de son aïeule, qui avait deux fois apporté cette couronne à ses maris. Charles se proposait d'entreprendre une croisade en Terre-Sainte pour le conquérir dès qu'il aurait bouleversé l'empire de Constantinople, objet plus rapproché de son ambition. Déja il avait fait débarquer à Canina, près de Duras Vêpres siciliennes.

[1] Mélissende, mère de Marie, était fille d'Amauri, roi de Chypre, et de cette Isabelle de Jérusalem qui épousa successivement Humphroy de Thoron, Conrad de Montferrat, Henri de Champagne et Amauri de Lusignan, roi de Chypre. Marie était veuve de Frédéric d'Antioche, bâtard de l'empereur Frédéric II.

en Albanie, un corps de troupes commandé par Rousseau de Soli (*Rufus de Soliaco*, nommé par les Grecs, Rosonsoulé ou Ros Solyman), et il allait le suivre lui-même, lorsque les nouvelles terribles venues de la Sicile le forcèrent de suspendre tous ses projets.

Jean de Procida.

L'insolence avec laquelle les Provençaux traitaient leurs nouveaux sujets, les persécutions auxquelles un grand nombre de personnes furent en butte, sous prétexte d'avoir été partisans de la maison de Hohenstaufen, excitèrent un vif mécontentement dans la monarchie, et une fermentation qui se fit sentir surtout en Sicile. Jean de Procida, ainsi nommé d'après une petite île située en face de Naples, dont il était propriétaire, mais appartenant à une famille noble de Salerne, était un de ceux que le gouvernement rapace de Charles d'Anjou avait dépouillés de leurs biens. Après la mort de Conradin auquel il avait été attaché, il se sauva à la cour de Constance, reine d'Aragon. Procida trouva auprès de la cousine de Conradin un accueil digne de sa fidélité et un dédommagement de ses pertes ; mais cela ne suffisait pas à la haine qu'il avait vouée au tyran de son pays. Il excita Pierre à faire valoir ses droits et à répondre au gage que le dernier Hohenstaufen lui avait transmis. Le roi d'Aragon ne croyait pas être assez puissant pour tenter cette entreprise; mais Procida se chargea de lui procurer des alliés. Il se rendit secrètement dans l'île de Sicile où il était plus facile d'exécuter un coup que sur le continent de l'Italie. Il y fit des ouvertures aux chefs des mécon-

tens et prépara les voies d'une insurrection. Travesti en moine il se rendit de là à Constantinople; l'empereur qui connaissait les projets de Charles d'Anjou, donna de l'argent et promit d'envoyer des armes. Pierre d'Aragon, encouragé par Jean de Procida, équipa une flotte, sous prétexte d'une expédition contre les Infidèles d'Afrique; son vrai dessein fut si bien caché, que le roi de France, et, à ce qu'on a prétendu, Charles d'Anjou lui-même, voulurent concourir à l'exécution de sa pieuse entreprise, en lui fournissant des fonds pour l'équipement de ses vaisseaux.

Journée du 30 mars 1282.

Le roi d'Aragon n'était pas prêt, ni le plan des conjurés mûri, lorsqu'un hasard, en faisant éclater la révolution qu'ils méditaient, mit fin à leur incertitude. Les habitans de Palerme avaient la coutume de se rendre les lundis de Pâques à l'abbaye de Montréal, située à quelque distance de la ville, pour y assister à vêpres. C'était une espèce de promenade ou de procession à laquelle tout le beau monde de la ville prenait part; et sans doute les Français s'y rendaient d'autant plus volontiers, que la chair et les entrailles de leur bon roi S. Louis avaient été enterrées à Montréal [1]. Le 30 mars 1282 la promenade eut lieu comme à l'ordinaire, mais le gouverneur français désirant prévenir les rixes, avait interdit pour ce jour le port d'armes. Un Français nommé Drouette se permit, probablement en plaisantant, quelques privautés avec une femme sicilienne, sous prétexte de vouloir s'assurer si elle n'avait pas des armes cachées. Le père et le

[1] Voy. vol. V, p. 153.

mari de cette femme repoussèrent l'insolent qui respectait si peu les mœurs nationales et la décence ; il s'éleva une dispute, le peuple s'attroupa, Drouette fut poignardé, et, comme à un signal donné, tous les Palermitains produisirent les poignards qu'ils portaient sous leurs habits. Tous les Français qui se trouvaient à la promenade, dans les rues, dans les maisons, sans distinction d'âge ni de sexe, jusqu'aux enfans au sein de leurs mères, furent égorgés. Ce que ce massacre horrible, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*, présenta de plus extraordinaire, c'est que la fureur de la multitude fut comprimée par le respect pour la vertu. Un seul Français, gentilhomme Provençal, Guillaume Porcellet fut épargné ; sa bienfaisance, sa bonté lui avaient concilié la faveur publique au point que personne n'osa lever les mains sur lui. L'insurrection s'étendit successivement dans les autres villes de la Sicile ; partout le peuple se baigna dans le sang des Français. On compta que dans la seule ville de Catanea il en périt 8000. On raconte que, pour les reconnaître, chaque individu inconnu était forcé de prononcer le mot de *ciceri*, ce qui était difficile à un Français. Beaucoup d'individus de cette nation cherchèrent leur sûreté à Taormina et n'y trouvèrent que la mort. Messine fut la dernière ville qui prit part à l'insurrection ; elle ne se déclara que le 29 avril. Trois mille Français et le vice-roi y furent égorgés. C'est par le sang de tant d'innocens qu'on crut apaiser celui de Conradin.

Charles d'Anjou était avec le pape lorsqu'il reçut la

nouvelle de l'évènement du 30 mars. Plein de rage, il mordit la pomme de la canne qu'il avait à la main, et jura de se venger. Les habitans de Palerme avaient arboré la bannière de l'Église, résolus de se donner au pape ; mais Martin IV qui, créature de Charles d'Anjou, lui obéissait en esclave, répondit à cet acte de soumission par une bulle d'excommunication. La démarche des Palermitains prouve que le roi d'Aragon n'avait aucune part à leur insurrection, et que celle-ci ne fut pas l'ouvrage de Jean de Procida, auquel on l'a souvent attribuée. Ses intrigues qui avaient fomenté le mécontentement, peuvent avoir entretenu dans les têtes des habitans l'espoir d'un secours étranger, mais la révolte fut un évènement fortuit. Ce ne fut que le 27 avril 1282 que, avertis du mauvais accueil que leur proposition avait éprouvé de la part du pape, les Palermitains députèrent au roi d'Aragon alors arrivé avec sa flotte sur les côtes d'Afrique, pour lui offrir la couronne de Sicile. Pierre débarqua le 30 août à Trapani, sans que la flotte napolitaine pût l'en empêcher. De là il se rendit à Palerme où il fut couronné roi de Sicile.

Pierre d'Aragon, roi de Sicile, 1282.

Charles d'Anjou ne perdit pas de temps pour passer dans cette île avec des forces considérables : il assiégea Messine le 6 juillet 1282 ; mais, averti de l'approche de Roger de Loria, amiral de Pierre III, il leva le siège le 26 septembre, et s'en retourna sur le continent. Loria détruisit une grande partie de sa flotte. Quand il vit la fumée des vaisseaux s'élever en tourbillons vers le ciel, Charles mordit avec rage le sceptre qu'il

Perte de la Sicile, 1282.

portait à la main, et s'écria : Ah ! Dieu ! Dieu ! moult m'avez-vous offert à surmonter ! Je vous prie que la descente se fasse doucement.

Projet d'un combat personnel entre Charles et le roi d'Aragon.

Il ne suffisait pas au roi d'Aragon d'être maître de la Sicile : il passa lui-même en Calabre, et s'empara de Reggio, de Gérace et d'autres places. Cependant, le fils aîné du roi de Naples, Charles le Boîteux, duc de Salerne, traversa l'Italie avec un corps de Français que Philippe le Hardi envoyait à son oncle, sous la conduite de Pierre, comte d'Alençon, frère de Philippe. Ce corps joignit le roi de Naples en Calabre. Ce fut alors que Pierre d'Aragon proposa à son adversaire de vider leur différend dans un combat en champ clos, où chacun des deux princes se présenterait à la tête de cent chevaliers. Le défi fut accepté, et le combat fixé au 1.er juin 1283, à Bordeaux, sur terre anglaise. Celui des deux champions qui ne se présenterait pas était d'avance déclaré vaincu, parjure infame et indigne du nom de roi. Le roi d'Aragon ne pensait probablement pas à se présenter au rendez-vous ; son but était simplement d'empêcher Charles d'envahir la Sicile avec les secours qu'il venait de recevoir. Charles d'Anjou, au contraire, se prépara au combat comme à une chose sérieuse, choisit ses champions parmi la foule de chevaliers qui recherchaient cette distinction, et, après avoir confié la régence au duc de Salerne, il alla par Paris à Bordeaux, où une grande affluence de curieux s'était rendue de tous les pays de l'Europe. On attendit en vain le roi d'Aragon, qui, prétextant avoir connaissance d'embûches que le roi de

France lui avait dressées, se dispensa du voyage.

Combat naval de Naples, le fils aîné de Charles est fait prisonnier

Charles d'Anjou était arrivé, en avril 1284, à Marseille, pour retourner par mer en Italie, lorsqu'il apprit que Roger de Loria, nommé grand-amiral de Sicile, et Mainfroi Lancia, un des parens du roi Mainfroi, avaient défait, devant l'île de Malte, Guillaume Corneille, son amiral, et pris cette île. Avant que Charles pût arriver à Naples, Loria se présenta avec sa flotte victorieuse devant ce port, et, provoquant les Français par des moqueries, engagea le duc de Salerne à sortir contre lui avec la flotte napolitaine. Celle-ci fut mise en déroute par les habiles manœuvres de Loria, et le duc, dont il fit percer la galère par un plongeur, fut obligé de se rendre prisonnier. Charles arriva à Naples quatre jours après cet évènement; il vengea dans le sang des coupables un mouvement séditieux qui avait eu lieu parmi le peuple en faveur des Aragonais.

Le roi de Naples se rendit en Pouille pour se procurer de l'argent, des hommes et des provisions, avec lesquels il pût, l'année prochaine, renouveler la guerre avec vigueur. Mais sa santé ne résista pas aux chagrins et aux humiliations qu'il éprouvait depuis deux ans : il mourut à Poggia, le 7 janvier 1285, sans avoir revu le seul fils qui lui restât, et qui se trouvait prisonnier entre les mains d'ennemis qu'il avait méprisés.

Charles II le Boiteux, 1285–1309.

Ce fils, *Charles II*, fut reconnu roi de Naples; mais, à cause de son absence, Charles Martel, son fils aîné, quoique âgé de douze ans seulement, prit possession du royaume, sous la direction de Robert II, comte

d'Artois, neveu de Charles I.er Pour soustraire le captif à la fureur des Siciliens, qui voulaient venger sur lui la mort de Conradin, la reine Constance, fille de Mainfroi, l'avait fait transporter à Barcelonne. Edouard I.er, roi d'Angleterre, s'interposa pour lui procurer la liberté. Il eut une entrevue avec Alphonse III, roi d'Aragon, à Oléron, dans le Béarnais, où les préliminaires de paix furent signés, le 1.er mars 1287; mais le pape Honorius IV les rejeta peu de jours avant sa mort.

Traité d'Oléron de Champfranc, de Brignole et de Jonquières, 1287 - 1292.

Le 4 octobre 1288, Edouard et Alphonse signèrent à Champfranc, dans les Pyrénées, un second traité presque en tout conforme à celui d'Oléron, excepté que le roi d'Angleterre se chargea personnellement de plusieurs obligations contractées par Charles II, parce qu'on avait acquis la conviction que ce prince n'était pas en état de les remplir. On convint, non d'une paix, mais d'une trève de trois ans, à dater du jour où Charles recouvrerait sa liberté; à l'expiration de la trève, ce prince se remettrait prisonnier s'il n'avait pu accomplir les conditions convenues. Charles devait donner pour otages ses second, troisième et quatrième fils, et Edouard, trente-six barons et quarante bourgeois notables. Cinquante mille marcs d'argent qu'on paierait à Alphonse, devaient lui servir comme nantissement secondaire. Charles II renonçait à la Sicile et à la partie de la Calabre que les Aragonais avaient conquise, savoir : à la province métropolitaine de Reggio. Charles de Valois abandonna les droits sur le royaume d'Aragon que le pape lui avait conférés. Si

toutes les conditions n'étaient pas remplies, ou que le pape ne confirmât pas le traité, Charles II perdait la Provence et devait se reconstituer prisonnier.

Charles II se reconstitue prisonnier du roi d'Aragon qui ne le reçoit pas.

Aussitôt que Charles II eut obtenu sa liberté, il se rendit à Paris pour négocier le consentement du roi de France à la trève, et à la renonciation de Charles de Valois à l'Aragon, qu'il s'était engagé à procurer. Ayant reçu un double refus, il partit pour l'Italie; le pape qu'il vit à Riéti, le couronna et annula tous les sermens qu'il avait prêtés. Charles II se rendit à Naples, fit plusieurs réglemens fort sages, et conclut une trève de deux ans avec Jayme, roi de Sicile. N'ayant pu remplir ses engagemens envers le roi d'Aragon, et voulant délivrer ses enfans, il se rendit dans la vallée de Jonquières dans les Pyrénées, et avertit Alphonse de venir l'y recevoir comme prisonnier. Le roi d'Aragon n'y envoya personne; mais on ouvrit à Tarascon un congrès entre Charles II, les légats du pape, les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Sicile et de Charles de Valois. Tous les points litigieux ayant été débattus, un traité définitif de paix fut signé le 19 février 1291 à Brignoles. Charles de Valois renonça au royaume d'Aragon; Charles II avait acheté ce sacrifice par la cession du Maine et de l'Anjou, ainsi que nous l'avons dit ailleurs [1]. Les otages et l'argent déposé furent rendus, mais le roi Jayme de Sicile fut sacrifié; car la décision du sort de cette île fut réservée au pape, et Alphonse promit de n'assister son

[1] Voy. vol. V, p. 157.

frère d'aucun secours, s'il ne se soumettait pas aux ordres du pape.

Alphonse III mourut avant l'exécution du traité de Brignoles, et le roi de Sicile, son frère, lui succéda sur le trône d'Aragon, où il est nommé Jayme II. Il se montra d'abord peu disposé à exécuter la paix de Brignoles; mais en 1294, il conclut à Jonquières un nouveau traité avec le roi de Naples, lui rendit ses fils, épousa Blanche, sa fille, et lui abandonna la Sicile. Charles II ne fut pas pour cela maître de la Sicile; après la renonciation de Jayme, son frère cadet, Frédéric fut proclamé roi de cette île. La guerre y continua donc, et Robert, duc de Salerne, fils de Charles II, prit plusieurs villes importantes de la Sicile; mais Philippe, prince de Tarente, son second fils, qui voulait suivre les traces de son père, fut vaincu et fait prisonnier dans la bataille de Falconara en 1298.

Le pape appelle en Italie Charles de Valois, auquel il donne la main de l'héritière de l'empire d'Orient, 1301.

Cependant Boniface VIII mettait tout en mouvement pour faire achever la conquête de la Sicile. Connaissant l'ambition sans bornes et l'esprit actif et entreprenant de Charles de Valois, il l'excita à venir en Italie à la tête d'une armée, lui promettant l'empire d'Orient auquel il avait quelques droits par son mariage avec Catherine de Courtenai, petite-fille de Baudouin, dernier empereur latin de Constantinople. Il lui promit même la couronne d'Allemagne. Charles de Valois répondit avec empressement à cet appel; il arriva en 1301 en Italie, à la tête de 500 chevaliers, et fut couronné empereur de Constantinople. S'étant réuni ensuite aux troupes napolitaines, il débarqua à

la fin d'avril 1302 en Sicile. Cette expédition ne réussit pas, et l'on signa la même année la paix de Castronuovo qui laissa la Sicile à Frédéric II sa vie durant.

Famille de Charles II.

Charles II mourut le 8 mai 1309, laissant la réputation d'un prince juste et équitable, quoique beaucoup moins actif que son père. Son épouse, Marie d'Hongrie, l'avait rendu père d'une nombreuse postérité. Son fils aîné, Charles Martel, fut destiné en 1292 au trône de la Hongrie, comme petit-fils d'Étienne V; mais il ne put soutenir ses droits contre André III, et mourut jeune en 1296, laissant un fils nommé Charles-Robert, ou, comme les Italiens l'appelaient, Caribert, qui, monté en 1301 sur le trône d'Hongrie, devint la source d'une nouvelle dynastie. Louis, second fils de Charles II, s'était voué à la vie monastique: il était mort en 1298 évêque de Toulouse, et fut canonisé en 1317. Robert, prince de Calabre, était le troisième fils de Charles II; le quatrième, Philippe, prince de Tarente, nous est déja connu comme ayant fait la guerre en Sicile; en 1307, son père avait acheté pour lui la principauté d'Achaïe de Philippe, comte de Piémont, qui avait épousé l'héritière de la maison Villehardouin. Ayant par la suite épousé une fille de Charles de Valois et de Catherine de Courtenai [1], le prince de Tarente prit le titre d'empereur de Constantinople. Le cinquième fils de Charles II, Raymond-Bérenger, qui fit peu parler

[1] Catherine de Courtenai était petite-fille de Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople et fille de Philippe qui, après la mort de Baudouin II, avait porté ce titre.

de lui, mourut sans postérité. Jean, le sixième, fut la souche de la branche de Duras, qui a régné à Naples et en Hongrie.

Charles II avait légué par son testament à son neveu Charles-Robert 2000 onces d'or, et à *Robert*, prince de Calabre, la totalité de ses états, c'est-à-dire, le royaume de Naples qu'on appelait toujours Sicile, la Provence, le comté de Forcalquier et le Piémont. Le prince se hâta de faire confirmer cette disposition par le pape Clément V, malgré les protestations du roi d'Hongrie.

SECTION II.

Royaume d'Italie, principautés et républiques de la Haute et de la Moyenne Italie.

Royaume d'Italie.

Tel fut l'état de la Basse-Italie dans le douzième et treizième siècle. La Haute-Italie, ou le royaume d'Italie auquel appartenaient la Lombardie avec le Piémont, la Ligurie, la Vénétie et la Tuscie ou Toscane, était gouvernée, comme tous les états soumis au système féodal, par des ducs, des comtes, des margraves, etc. De même que dans tous les autres états féodaux, ces officiers du roi, d'abord amovibles, ensuite héréditaires, tendaient à devenir des princes. Ils trouvèrent un grand obstacle dans l'enthousiasme républicain qui, au douzième siècle, s'empara des Italiens. Loin de se laisser, comme en Allemagne, subjuguer par leurs comtes, les villes constituées de bonne heure en communes, s'arrogèrent elles-mêmes les droits régaliens ou l'indépendance, et il ne put se former à côté d'elles qu'un très-petit nombre d'états monarchiques. En comptant la Savoie qui, ni géographiquement ni politiquement, n'appartenait à l'Italie, mais qui par la suite devint un des états les plus puissans de ce pays, nous ne trouvons dans cette période que quatre ou cinq maisons qui parvinrent à la souveraineté, savoir : les comtes de Savoie, les marquis de Saluces, ceux de Montferrat, ceux de Final, ceux d'Este, et un sixième, le patriarche d'Aquilée, seigneur du Frioul et de l'Istrie, et à côté de ces princes une trentaine de

Fin des républiques de la Lombardie.

républiques, Turin, Asti, Alexandrie, Gênes, Pavie, Milan, Como, Bergame, Bresse, Crème, Lodi, Crémone, Plaisance, Parme, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue, Trévise, Reggio, Modène, Lucques, Pise, Volterra, Sienne, Florence, auxquelles il faut ajouter quatre villes de l'État ecclésiastique, Bologne, Ferrare, Ravenne et Pérouse, qui ont long-temps lutté pour leur liberté. L'existence de ces républiques fut reconnue par la paix de Constance de 1183 [1]; néanmoins ce traité, en leur accordant un régime municipal de leur choix, et plusieurs droits régaliens inhérens à la souveraineté, ne leur donna pas une pleine souveraineté; celle-ci, quoique fort mutilée, et la suzeraineté restaient au chef de l'Empire. Il en résulta un état de choses très-incertain, et des rapports fort compliqués que chaque parti expliquait selon sa convenance. Les villes, pendant l'absence des empereurs, faisaient semblant d'ignorer qu'ils étaient leurs maîtres; mais l'incertitude devait disparaître toutes les fois que l'empereur venait en Italie; il leur fallait alors choisir entre une soumission momentanée et la guerre, au risque d'être traitées en rebelles. Les chefs de l'empire germanique n'ont jamais renoncé à leur suzeraineté sur l'Italie, et la plus fière des républiques, Florence, fut obligée, comme nous le verrons, de la reconnaître en 1355 et de se contenter du rang de ville impériale.

Quoique nous ayons peint plusieurs fois la liberté dont ces villes jouissaient, il ne sera pas hors de pro-

[1] Voy. vol. IV, p. 124.

pos d'y revenir encore une fois. Pour ne pas laisser de doute sur l'exactitude de notre tableau, plaçons ici la définition d'une république italienne que donne le judicieux historien et l'admirateur de ces états. « On nommait république, dit M. de Sismondi [1], le gouvernement où l'autorité de plusieurs était substituée à celle d'un seul; et l'on regardait comme la mieux constituée la république qui avait entouré son existence de plus de garanties, et qui avait réussi à repousser le plus long-temps le pouvoir monarchique. Mais on n'examinait jamais si dans telle ou telle république il y avait plus ou moins de liberté, si même les institutions qui garantissaient le mieux sa durée n'avaient pas absolument détruit la sûreté du citoyen, et l'on ne soumettait jamais le gouvernement à la seule épreuve qui puisse décider de sa bonté ou de ses défauts; l'on n'examinait pas s'il rendait heureux le plus grand nombre possible parmi les citoyens qui lui étaient soumis, et s'il les perfectionnait en même temps, en développant leurs facultés. »

Si, dans l'énumération des républiques italiennes, nous n'avons pas nommé Venise, c'est que celle-ci, séparée du continent et n'ayant pas de possessions sur la terre ferme, appartenait plutôt à l'empire d'Orient, dont elle se reconnut dépendante, tant qu'elle y trouva sa convenance.

Tous ces princes et toutes ces villes ne s'étaient pas tellement partagé le sol de l'Italie qu'il ne restât entre eux des districts où l'autorité impériale se maintint

[1] SISMONDI, chap. 95, tom. XII, p. 228 (éd. de 1818).

entièrement. Les empereurs continuèrent d'en disposer comme de fiefs, et nous avons vu de nos jours le congrès de Vienne décider du sort de quelques-uns de ces fiefs qui existaient encore dans la Garfagnane et la Toscane.

Peu d'entre les villes de la Lombardie surent conserver leur liberté jusqu'à la fin du treizième siècle. Quoique, pour l'assurer, elles eussent pris la précaution de ne nommer que des étrangers à la première place de la magistrature qui, selon l'usage du temps, réunissait l'administration de la justice avec le commandement de la milice pour pouvoir donner force à la chose jugée; quoiqu'elles eussent l'habitude de ne confier ce pouvoir monstrueux que pour des temps limités; telle était la fureur des factions, telle était la corruption morale d'un peuple qui néanmoins prétendait à la liberté, que toutes ces villes furent presque sans interruption asservies par des tyrans ou par des chefs de parti. Il se forma ainsi de nouvelles principautés différentes, par leur origine, de celles que nous avons nommées plus haut, mais dont les chefs, à peine installés, se faisaient conquérans. C'est ainsi que nous verrons régner les *Visconti*, les *della Scala*, les *Corrège*, les *Gonzague* et tant d'autres. La première de ces nouvelles familles qui disparut, fut celle de *Romano*, famille allemande que Conrad II avait établie dans la Marche trévisane. Nous allons rapporter cette catastrophe qui fait pendant à la destruction de la maison de Hohenstaufen.

Catastrophe de la maison Romano.

Après la mort de Frédéric II, le parti guelfe de la

Lombardie avait conclu une nouvelle ligue en 1252. Elle se composait des villes de Milan, d'Alexandrie, de Novare, Bologne, Ferrare, Modène, Bresse et du marquis d'Este, et était dirigée contre le parti Gibelin, à la tête duquel se trouvait *Eccelin III Romano* qui s'était successivement rendu maître de Padoue, Vicence, Vérone, Feltre, Trente, Bassano et Bellune [1], par conséquent en y comprenant Trévise où gouvernait *Alberic Romano* son frère, de toute la la partie de l'Italie située entre les Alpes, la Méditerranée, le Pô et l'Adige. Les cruautés que les historiens du temps racontent du tyran Eccelin passent toute croyance; et cependant, au milieu d'une nation corrompue, il ne croyait être qu'un juge sévère. Quelqu'un l'ayant comparé au vautour qui tombe inopinément sur sa proie: Non, dit-il, je ne suis pas un vautour poursuivant un pigeon; je suis un père de famille obligé de purger sa maison des serpens, des scorpions et de la vermine qui l'ont envahie. Eccelin avait pour alliés deux autres Gibelins, le marquis Oberto Pelavicino ou Pallavicin, et Buosa de Duoro, les maîtres de Crémone qu'ils gouvernaient conjointement ou alternativement.

Puissance de la maison Torre à Milan.

Milan était toujours la ville la plus puissante de la Lombardie et celle qui dirigeait le parti guelfe à l'époque de 1252. La famille *della Torre* était à la tête du gouvernement qui se trouvait alors entre les mains des Guelfes. Ce parti usait de son pouvoir pour exiler ou faire mourir tout Gibelin qui le gênait; pour enle-

[1] Voy. vol. IV, p. 241.

ver toute fille de ce parti qui inspirait des désirs à un Guelfe. Néanmoins il n'était pas tellement assuré de l'autorité qu'il ne dût craindre d'un moment à l'autre de la voir échapper de ses mains. Dans les années qui suivirent 1252 il y eut plusieurs fois de doubles élections de chefs, et alors Milan se partageait en deux cités, l'une noble, l'autre populaire. Enfin en 1258 on transigea : Martin della Torre, chef du parti démocratique, épousa la fille de Paul de Sorexina, le plus puissant des nobles, et les charges furent partagées également entre les deux factions. Mais à peine deux mois s'étaient-ils passés que les nobles furent de nouveau expulsés; les démocrates se divisèrent alors, et la place d'anziano, ou de seigneur du peuple, fut disputée par deux compétiteurs; dont, comme de raison, le plus fougueux l'emporta.

Croisade guelfe contre Eccelin III Romano.

La ligue conclue en 1252 contre Eccelin n'avait eu d'autre résultat que d'augmenter son pouvoir; mais en 1255 le pape Alexandre IV prêcha une croisade contre cet ennemi de l'humanité. Les Vénitiens surtout y entrèrent avec empressement.

Eccelin ambitionnait d'ajouter à ses états, Bresse, Mantoue et la Polésine de Rovigo; dans la première de ces villes les deux partis se combattaient encore. Mantoue obéissait aux comtes de San Bonifazio; la Polésine était le patrimoine du marquis d'Este. Eccelin commença l'exécution de son plan par le siège de Mantoue. L'archevêque de Ravenne, chef de la croisade, assiégea Padoue que défendait Ansedisio de' Guidoti, neveu d'Eccelin : il prit cette ville le 20 juin 1256, et

la troupe indisciplinée qu'il commandait, la livra pendant huit jours au pillage. Eccelin, levant alors le siège de Mantoue, vint attaquer à son tour Padoue le 30 août; et ayant éprouvé une résistance vigoureuse, il fit mourir tous les Padouans qui servaient dans son armée ou dont il put se saisir : les historiens du temps font monter leur nombre à plus de 10,000.

Ligue de Crémone de 1259 contre Eccelin.

Cependant l'archevêque fut battu le 1 septembre 1258 à Torrecella, et tomba lui-même entre les mains d'Eccelin. Bresse fut enlevée aux Guelfes et partagée entre Eccelin, Pallavicin et Buosa; mais bientôt ces alliés devinrent ennemis: Eccelin ayant trouvé moyen de se rendre seul maître de Bresse, Pallavicin et Buosa qui étaient brouillés depuis long-temps à cause du château de Crème, se réconcilièrent et s'allièrent avec le marquis d'Este, le comte de San Bonifazio, et les villes de Ferrare, Padoue et Mantoue. La ligue fut signée à Crémone le 11 juin 1259. Les Padouans ayant occupé le château de Friola dans le Vicentin, Eccelin le prit de force et condamna au supplice la garnison et les habitans de tout sexe et de tout âge. On leur arracha les yeux, on leur coupa le nez et les jambes, et dans cet état on les abandonna. Ce furent les dernières atrocités commises par ce monstre.

Eccelin est fait prisonnier, 1259.

Il voulait, à l'aide du parti des nobles de Milan, se rendre maître de cette ville, dont la possession lui aurait assuré celle de toute la Lombardie. Pour l'en empêcher, Pallavicin et Este gardèrent le passage de l'Oglio à Orci nuovo et Soncino. Martin della Torre devait défendre l'Adda. Eccelin trompa les alliés, en

passant l'Oglio à Palazzuolo, et l'Adda à un point qu'il trouva sans garde; mais son entreprise sur Milan manqua, et il fut obligé de rebrousser chemin. Les confédérés l'attendirent à Cassano, où il fut battu, le 16 septembre 1259. Frappé à la tête d'un coup de massue, Eccelin Romano tomba entre les mains de ses ennemis. La prison ne put calmer sa fureur. Des prêtres vinrent le voir et l'exhortèrent à se réconcilier avec Dieu. Je ne me repens, répondit-il, que de ne pas m'être suffisamment vengé de mes ennemis, d'avoir mal conduit mon armée et de m'être laissé tromper. Il refusa ensuite toute nourriture, et, la mort n'arrivant pas assez promptement, il arracha l'appareil de ses blessures, et expira le 27 septembre.

Barbarie des confédérés exercée sur la famille Romano.

Dès que les villes où Eccelin avait dominé apprirent sa mort, elles chassèrent les gouverneurs qu'il y avait établis. Ce fut alors que Vérone se donna pour podestà Martin della Scala, qui devait bientôt fonder, dans la Marche trévisane, une nouvelle principauté, plus durable que celle de Romano. Vicence accepta un podestà de Padoue, et fut ainsi soumise à cette ville. Albérie, frère d'Eccelin, chassé de Trévise, se réfugia avec sa famille dans la forteresse de San Zeno, entre Bassano et Asola. Les confédérés l'y assiégèrent, ses propres gens le trahirent, et, le 26 août 1260, il tomba entre les mains de ses ennemis, avec sa femme, six fils et deux filles. On le brida comme un cheval; on le força de marcher à quatre pattes et de porter un cavalier. Après l'avoir ainsi promené par tout le camp, on tua sous ses yeux tous ses fils, les coupa en pièces

et les jeta au visage du malheureux père. Son épouse et ses filles, après avoir été exposées presque nues aux yeux de la soldatesque, furent attachées à des poteaux et brûlées vives. Enfin, les furieux se tournèrent sur Albéric, lui arrachèrent les chairs avec des tenailles, et finirent par le faire traîner attaché à la queue d'un cheval [1].

Martin della Torre, seigneur de Milan et Lodi, Palavicin de Crémone, Plaisance, Bresse et Novare.

La chute d'Ecelin causa une révolution à Milan. Les services que *Martin della Torre* avait rendus à cette république furent récompensés par un surcroît de considération, et, à l'exemple des Milanais, les habitans de Lodi le reconnurent seigneur de leur ville; mais il sentait que son infanterie plébéienne ne résisterait pas à la noblesse, qu'on avait chassée de Milan, et qu'il lui fallait un autre corps exercé au métier des armes. Ainsi, au nom de sa république, il conclut avec le marquis *Palavicin*, un traité en vertu duquel celui-ci fut revêtu du titre de capitaine général, et engagé avec un corps de cavalerie à la solde du peuple. On lui assigna des appointemens annuels de mille livres d'argent, et on lui conféra pour cinq ans le commandement de Milan. Palavicin, depuis long-temps seigneur de Crémone, avait réussi, après la mort d'Ecelin de Romano, à se faire nommer capitaine de Bresse et de Novare, et, avec l'aide de Martin della Torre, il se rendit maître de Plaisance. Ainsi, il paraissait appelé à fonder une nouvelle puissance en Lombardie. Ne pouvant être présent partout, il nomma un de ses neveux son lieutenant à Milan, sous le

[1] M. Sismondi passe sous silence ces atrocités des Guelfes.

titre de podestà. Neuf cents individus des premières familles nobles de Milan, ne trouvant nulle part une terre hospitalière, se renfermèrent dans le château de Tabiago. Assiégés par les Milanais, la faim, et surtout la soif, les força de se rendre à discrétion. On les conduisit à Milan enchaînés sur des charrettes. Martin della Torre leur sauva la vie; mais il les enferma dans les prisons ou bien dans des cages de bois, où ils étaient exposés à la vue du peuple comme des bêtes féroces. Il les y laissa pendant de longues années traîner une misérable existence.

Otton Visconti, archevêque de Milan, 1263.

Le parti des nobles, presque abattu, fut cependant relevé par un évènement inattendu. En 1263, il y eut une double élection pour le siège métropolitain de Milan. Un des archevêques nommés était de la maison de la Torre. Le pape cassa les deux élections, et nomma archevêque *Otton Visconti*, issu d'une des plus nobles familles de Milan. Ce prélat se rangea du côté des nobles, pour lesquels son protecteur s'était prononcé. Malgré cette opposition formidable, les Torre se maintinrent encore pendant quelque temps. *Philippe* qui, en 1264, succéda à Martin son père dans la charge d'anziano, étendit l'autorité de la maison sur Come, Verceil et Bergame, et, se trouvant à la tête d'un corps considérable de gentilshommes, il congédia Palavicin. Celui-ci resta maître de San Donino et de plusieurs châteaux; mais les républicains de Parme le dépouillèrent successivement de toutes ces possessions, et rasèrent San Donino. En 1269, Palavicin mourut, laissant la réputation d'un homme sage et modéré, et

une fortune assez considérable pour mettre ses enfans en état de soutenir l'éclat de sa maison ; mais sans souveraineté. Bouosa de Duoro mourut pauvre.

Philippe della Torre eut en 1265 pour successeur *Napoléon*, son fils, qui jouit de la plénitude de l'autorité souveraine, sans permettre à l'archevêque Otton de s'établir à Milan. Mais il fut surpris par ce prélat au bourg de Désio, dans la nuit du 20 au 21 janvier 1277. Les Torre avaient cessé d'être les idoles du peuple de Milan, depuis qu'ils avaient régné avec modération ; cette masse incapable de sentiment et de réflexion proclama Otton seigneur de Milan à perpétuité, et le malheureux Napoléon resta enfermé dans une cage de fer jusqu'à sa mort qui arriva en 1278.

Otton s'occupa dès lors des moyens de transmettre la souveraineté de Milan à son neveu *Matteo Visconti*. En 1287 il le fit élire capitaine du peuple pour un an ; mais Matteo garda cette charge et y joignit en 1289 celle de podestà. Adolphe de Nassau le nomma en 1294 vicaire impérial en Lombardie, et lorsque son oncle mourut, en 1295, il lui succéda tranquillement.

Noms des familles régnantes dans les autres villes de la Lombardie.

Mais en 1302 Alberto Scotto, seigneur de *Plaisance*, forma une ligue contre lui avec Philippone Langusco, seigneur de *Pavie ;* Fisirago, prince de *Lodi ;* Rusca, seigneur de *Como ;* Benzone Cavalcabò, maître de *Crémone ;* Brusato de *Novare ;* Avvocato de *Verceil*. Matteo Visconti fut obligé de résigner le pouvoir le 14 juin 1302, et le peuple proclama le rétablissement de la liberté. Tous les Visconti furent exilés, tous les della Torre rappelés. *Guido*, fils de

Napoléon, fut nommé capitaine du peuple en 1308.

Origine des factions noire et blanche.

Il n'existait plus de Hohenstaufen, et les Guelfes étaient devenus étrangers à l'Italie; mais les noms de *Gibelins* et de *Guelfes* s'étaient perpétués pour désigner deux partis opposés qui tour à tour réclamaient la liberté et la constitution pour établir l'esclavage et le despotisme. Depuis que les Guelfes avaient assez généralement pris le dessus, ils s'étaient divisés en deux partis qui se détestaient réciproquement : on les appelait les *Noirs* et les *Blancs*. Les derniers, ayant perdu la supériorité, se rapprochèrent des Gibelins, et furent à la fin confondus avec eux.

En faisant le dénombrement des alliés d'Alberto Scotto, nous avons nommé quelques-unes des familles qui, au commencement du quatorzième siècle, ainsi immédiatement après notre époque, gouvernaient avec des verges de fer les républiques qui, dans le douzième, avaient trouvé le joug de l'empereur trop pesant. Pour compléter la liste, nous allons encore ajouter quelques familles. Albert Scotto lui-même fut chassé de Plaisance en 1304, par Guido della Torre, qu'il expulsa à son tour en 1308. Les Correggio étaient maîtres de *Parme;* les Bonacossi et les Gonzague se disputaient *Mantoue*, comme les Torre et les Visconti faisaient de Milan ; à *Padoue*, la lutte existait entre plusieurs factions dont aucune n'avait encore pu se maintenir long-temps. Les Camino étaient maîtres de *Trevise, Feltre et Bellune;* les Brusciati de *Bresse*. Déja les della Scala avaient fondé à *Vérone* un état qui, dans le quatorzième siècle, parvint à une grande

puissance. La maison de Montefeltre possédait *Urbin*; *Rimini* obéissait aux Malatesti, *Ravenne* aux Polentani, *Camerino* aux Varani. La grande et puissante ville de *Bologne* avait encore conservé quelques formes républicaines; mais les Noirs et les Blancs, ou les Gérémii et les Lambertazzi, la tyrannisaient à l'envi. En 1306, les Noirs de Florence firent une révolution à Bologne; les Lambertazzi et les exilés de Florence, auxquels ils avaient accordé un asile, furent chassés, et leurs maisons brûlées. Enfin, en 1286, les Monaldeschi, Guelfes zélés, avaient arraché aux Gibelins la seigneurie d'*Orviéto*.

Gênes, seule de toutes les villes de la Lombardie, jouissait, pendant le douzième et le treizième siècle, d'une indépendance que nous lui verrons perdre à plusieurs reprises dans les temps suivans. Elle existait comme république depuis l'année 1100 environ. Par le moyen d'un commerce très-actif, qui s'étendait à Constantinople, au Levant, en Syrie et en Egypte, ses habitans acquirent d'immenses richesses; mais, dans son intérieur, cette république, comme toutes les autres de la presqu'île, était déchirée par les deux factions des Gibelins et des Guelfes, et par l'ambition de quatre familles riches et puissantes. Deux de ces familles, les Doria et les Spinola, étaient les chefs des Gibelins, tandis que le titre de Guelfe devait servir aux Fieschi et aux Grimaldi d'échelon pour parvenir au gouvernement, dont les chefs étaient tour à tour des consuls, des podestà étrangers, des capitaines du peuple, des capitaines de la liberté, des abbés du peuple. République de Gênes.

Les Génois s'enrichirent beaucoup à l'occasion des croisades, soit en transportant, contre des naulages souvent énormes, les soldats du Christ, en Terre-sainte, soit en leur conduisant des vivres qui souvent étaient aussi payés à des prix excessifs, soit en formant en Orient des établissemens de commerce et en rapportant les marchandises de l'Asie. Ils tiraient celles de l'Inde d'un établissement qu'ils avaient à Caffa; ils étaient maîtres du port d'Asoff qu'on appelait alors Tana; les empereurs grecs leur cédèrent successivement Smyrne, des établissemens à Constantinople et les îles de Scio, Mételin et Ténédos. Pendant deux siècles ils avaient eu à combattre les Pisans, leurs rivaux; mais en 1297 cette lutte se termina à leur avantage. Pise céda aux Génois Sassari, dans l'île de Sardaigne, et ses possessions dans l'île de Corse.

Cette guerre durait encore quand on vit la première explosion de cette jalousie qui, pendant un siècle, divisa les républiques de Gênes et de Venise et leur mit plus d'une fois les armes à la main. Leur désunion fut une des causes de la chute de l'empire des Latins à Constantinople. Michel VIII Paléologue, que les Génois avaient assisté dans son entreprise, leur accorda de grands avantages pour leur commerce, et leur céda Péra, faubourg de Constantinople, ce qui augmenta la jalousie des Vénitiens. Un combat accidentel entre quelques vaisseaux des deux peuples, devint en 1293 l'origine de la guerre. En 1296 une flotte vénitienne, commandée par Roger Morosini, vint brûler Péra à la vue de l'empereur Andronic II. Après le départ de

cette flotte, les Génois réfugiés à Constantinople massacrèrent tous les Vénitiens qu'ils trouvèrent dans cette ville.

Ils eurent une revanche moins barbare en 1298, lorsque André Dandolo, dit Calo, qui commandait une flotte vénitienne de 95 vaisseaux, fut entièrement défait, près de l'île de Curzole ou Corcyre-la-Noire, par l'amiral génois Lambo Doria. Presque toute la flotte vénitienne fut détruite ; l'amiral et 7,000 hommes furent faits prisonniers. La paix fut signée en 1299, sous la médiation de Matteo Visconti, seigneur de Milan.

L'histoire des maisons de Savoie, de Montferrat, de Saluces, de Caretto, et d'Este, offre peu d'intérêt dans cette époque. Nous écartons pour le présent la maison de Caretto, qui fut impliquée dans les troubles de Gênes et obligée de céder, en 1342, son marquisat de Final à cette république. La maison de Savoie remonte à *Berold* ou *Berthold*, qui vers l'an 1000 fut nommé par l'empereur Otton III, comte de Savoie et de Maurienne [1]. Son fils *Humbert I.er aux blanches-* Savoie.

[1] Il existe entre les généalogistes de graves discussions sur l'origine de ce Bertold. HENNIGES, GUICHENON, SCHŒPFLIN et KOCH ont donné la préférence au système saxon qui le fait descendre de Wittekind, duc des Saxons, baptisé en 785 à Attigny. Parmi les autres systèmes, celui qui a le plus de probabilité a été mis en avant par DU BOUCHET qui, refusant la qualité de tige de la maison de Savoie à Berthold, la donne à Humbert aux blanches-mains qui, selon lui, a été fils d'Amé I.er, comte de Vienne et arrière petit-fils de l'empereur Louis, roi de Vienne, mort en 923. Un savant ami nous a assuré que CHARLES-RENÉ D'HOZIER avait adopté le sys-

mains, ayant rendu des services à Conrad II le Salique, fut gratifié en 1034 de Chablais et du Valais. Le comte Amédée II reçut en 1070 le Bugey de l'empereur Henri IV, son beau-frère[1]. *Humbert II*, son fils, surnommé *le Renforcé*[2], soumit en 1082 la province de Tarantaise où régnaient plusieurs petits tyrans. Tous ces pays étaient situés dans le royaume de Bourgogne; mais la famille devint italienne depuis qu'en 1091, l'empereur Henri IV eut investi ce même Humbert II des marches de Suse et de Turin, et plus encore lorsque Frédéric II eut nommé le comte *Thomas I.er*, vicaire général de l'Empire en Piémont et en Lombardie; ce qui arriva en 1226.

Thomas mourut en 1233, laissant six fils dont l'aîné, *Amédée IV*, que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* nomment Amédée III, eut le comté de Savoie avec les pays de Chablais et d'Aoste, qu'en 1238 Frédéric II érigea en duchés. Le second, *Tho-*

tème bourguignon de du Bouchet, d'après des chartes qu'en 1675 il vit entre les mains de celui-ci, et qui existaient dans les Cartulaires de S. Chaffre et S. Maurice à Vienne; que d'Ozier a écrit de sa main que Guichenon lui-même croyait cette origine véritable, mais qu'historien de la maison de Savoie il n'a pas osé l'établir, parce que cette maison voulait donner, par son origine saxonne, quelque fondement à la prétention qu'elle pourrait former un jour à la couronne impériale.

[1] Voy. vol. III, p. 226. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* retranchent cet Amédée II de la liste des comtes de Savoie; mais son existence est prouvée par des passages de LAMBERT D'ASCHAFFENBOURG (1077), et PAUL BERNRIC, *de Vita Greg. VII*, § 84.

[2] A cause de la grandeur et de l'épaisseur de sa taille.

mas, qui par son épouse était comte de Flandre, obtint les comtés de Maurienne et de Piémont dans les limites resserrées qu'avait alors ce comté, et le troisième, *Pierre*, le comté de Romont avec les baronnies de Vaud et de Fausigny. Le quatrième, *Philippe*, était archevêque de Lyon, et par conséquent prince d'Empire.

Amédée IV mourut en 1253, laissant ses états à *Boniface*, son fils, qui à cause de sa force corporelle fut surnommé Roland. Ce prince fut très-malheureux dans la lutte qui s'éleva entre Mainfroi et Charles d'Anjou [1], comme il s'était déclaré pour le premier, Charles, qui comme comte de Provence était son voisin, envahit le Piémont et s'empara de Turin. Boniface assiégea cette ville, mais fut fait prisonnier et enfermé à Turin, dont les habitans, partageant cette passion effrénée pour la liberté, qui à cette époque tourmentait tous les Italiens, resserrèrent étroitement leur comte qui en mourut de chagrin en 1263, à l'âge de dix-neuf ans. Le comté de Savoie aurait dû passer alors au comte de Maurienne, mais il était mort. Pierre III, baron de Vaud, dit le petit Charlemagne, et après lui, Philippe (1268—1285), s'en mirent en possession. Si les fils de Thomas furent exclus de la succession, c'est que le droit de représentation n'était pas usité à cette époque dans la maison de Savoie.

Avant de succéder à Boniface, Pierre avait joué un grand rôle en Angleterre comme ministre du roi Henri III. Ce fut lui qui négocia la paix de 1259 [2].

[1] Voy. vol. IV, p. 261. [2] Voy. vol. V, p. 145.

Parvenu au gouvernement, il n'eut rien de plus pressé que de forcer la ville rebelle de Turin à la soumission, mais il n'y exerça pas de vengeance. Philippe qui lui succéda en 1268, avait été archevêque de Lyon; il avait abdiqué en 1267 pour se marier, mais n'eut pas d'enfant.

Les deux plus jeunes fils d'Amédée IV étaient ecclésiastiques, savoir : Guillaume, évêque de Valence et de Modène, légat du pape en Livonie, et Boniface, archevêque de Cantorbéry, et en 1258 un des régens d'Angleterre [1].

Après la mort de Philippe, les fils de Thomas, son frère aîné, ou leur descendance, succédèrent dans tous les états de sa maison, qui toutefois ne furent pas réunis sur une même tête. La maison se divisa en trois branches, dont une seule, celle de Savoie, subsiste encore. Nous nous en occuperons dans la période suivante.

Montferrat. La maison de Montferrat remonte au comte *Aléran*, qui vécut en 967 et fut premier margrave. *Guillaume* dit *Longue-Épée*, qui gouverna le royaume de Jérusalem comme lieutenant de Baudouin IV, son beau-frère [2], était fils du margrave *Guillaume*, qui régna de 1140 à 1188, et, ayant fait à son tour le voyage de la Terre-sainte, en 1185, fut fait prisonnier à la bataille de Tibériade de 1187 [3]. Son second fils, *Conrad*,

[1] Voy. vol. V, p. 276, 279.

[2] Voy. vol. III, p. 360. Guillaume était marié à Sibylle, fille de Baudouin III.

[3] Voy *Ibid.*, p. 364. Dans ce passage et p. 366, le margrave de

le fondateur de la principauté de Tyr [1], lui procura la liberté par un échange, et lui succéda en 1188 dans le margraviat de Montferrat. Il fut en 1192 élu roi de Jérusalem, mais assassiné avant d'avoir pu prendre la couronne qu'on lui avait déférée [1]. *Boniface II*, son frère puiné, lui succéda dans le margraviat de Montferrat et la principauté de Tyr. Il fut un des chefs de la quatrième croisade dont il sera question dans le chapitre suivant, et obtint en 1203 le royaume de Thessalonique qu'il laissa en 1207 à Démétrius, son second fils. L'agriculture doit à Boniface la connaissance du maïs dont il envoya des graines dans son margraviat, pays fertile où cette céréale prospéra.

La maison de Montferrat fut continuée par *Guillaume IV*, fils aîné de Boniface II : le royaume de Thessalonique fut perdu dès 1222. Cette maison augmenta en puissance sous le règne de *Boniface III*, dit *le Géant* (1225-1254), et surtout sous celui de *Guillaume V*, dit *le Grand* et *Longue-Épée*. Pendant un règne de trente-huit ans (1254-1292), ce prince ambitieux, qui visait à la conquête du Piémont et du Milanais, joua un rôle très-actif, et, comme chef du parti gibelin, déploya le talent d'un grand capitaine et d'un rusé politique, faisant peu de cas de la bonne foi. A l'aide de troupes fournies par Alphonse X, roi de Castille, son beau-père, il réussit le 27 décembre

Montferrat, prisonnier entre les mains de Saladin, et père de Conrad, est par erreur nommé Boniface.

[1] Voy. vol. III, p. 366. [2] Voy. *Ibid.*, p. 385.

1282, à se rendre maître de Milan, dont il comptait faire le siège de sa domination; mais le 8 septembre 1290, les habitans d'Alexandrie, gagnés par 35,000 florins d'or que les Astésans leur payèrent, surprirent le margrave et le livrèrent à Mathieu Visconti, son plus cruel ennemi. Il fut enfermé dans une cage de fer où il termina ses jours au mois de février 1292. Avec *Jean I.er*, son fils, s'éteignit en 1305 l'ancienne maison de Montferrat, issue d'Aléran. Le margraviat échut alors à Théodore Paléologue, fils de l'empereur Andronic II et de Yolande, sœur du dernier margrave. Théodore devint la souche de la seconde maison de Montferrat.

Saluces. Les marquis de Saluces ne paraissent ici que pour marquer leur place; car ils ne jouèrent aucun rôle politique dans cette époque. Ils sont proprement une branche cadette de la maison de Montferrat; mais leur pays ne fut pas un démembrement du margraviat : il était le patrimoine maternel de *Mainfroi I.er* frère consanguin de Guillaume II, margrave de Montferrat.

Maison d'Este. La maison d'Este, propriétaire d'Adria et de la Polésine de Rovigo, régnait depuis 1208 à Ferrare, dont *Azzon VI* dépouilla les Saliuguerra ou Torelli, qui avaient possédé cette ville depuis 1080. En 1288, la maison d'Este obtint Modène, et en 1290 Reggio, par le choix libre des citoyens de ces deux villes, qui ne pouvaient plus supporter la liberté dont ils jouissaient, et parce que *Obizzo II* s'était mis à la tête du parti guelfe. Il mourut en 1293. Son fils, *Azzon VIII*,

acquit Comacchio; mais il perdit Modène et Reggio en 1306, par suite d'une révolte des mêmes citoyens qui, dix-huit ou seize ans auparavant, s'étaient donnés librement à son père. Il mourut le 31 janvier 1308. La maison d'Este, troublée par des dissensions domestiques, risqua de perdre à jamais toutes ses possessions : car en 1308 elle perdit aussi Ferrare. Azzon VIII, mort cette année, avait laissé Ferrare à *Foulques*, fils de Fresco, son fils naturel, et nommé celui-ci tuteur du jeune prince. Les frères d'Azzon, qui se nommaient Aldrovandin II et François I.er, protestèrent contre cette disposition et se mirent sous la protection de Clément V, offrant de tenir Ferrare à titre de fief de la cour de Rome. Pendant cette négociation, Foulques vendit cette ville aux Vénitiens, qui en prirent possession ; mais en 1309, le cardinal légat Pelagoue les en chassa. Le pape traita la ville comme sa conquête, et dépouilla le marquis de toute participation au gouvernement, de manière que ces seigneurs se virent réduits à leur ancien patrimoine.

Depuis la mort de Philippe de Souabe en 1208, il n'y eut plus de duc de Tuscie : Frédéric II gouvernait ce pays, qu'il avait hérité de son oncle, par des vicaires qui jouissaient de peu d'autorité. Les villes de cette partie de l'Italie affermirent leur indépendance pendant ces désordres. Il est vrai que la fermeté de Manfroi mit fin à l'anarchie ; mais ce prince ne vécut pas assez long-temps pour achever son ouvrage. Tuscie.

Pise devait, comme Gênes, sa puissance et sa richesse à un commerce étendu. Cette ville, qui aujour- République de Pise.

d'hui n'a que 20,000 habitans, en renfermait 150,000 au douzième siècle. La possession des îles de Sardaigne et de Corse devint le principal sujet de ses guerres avec Gênes. Le 6 août 1284, les Génois remportèrent près de l'île de la Melona une victoire sur les Pisans qui ruina la marine de ceux-ci. Onze mille Pisans faits prisonniers furent retenus pendant seize ans en captivité par des ennemis acharnés à la ruine de leurs rivaux. Florence, Lucques, Sienne, Pistoïa et d'autres villes guelfes se liguèrent, le 10 novembre de cette année, avec les Génois, pour mettre fin à la république gibeline de Pise. Dans leur détresse, les Pisans se donnèrent pour chef le comte *Ugolino della Ghérardesca*, grand capitaine, citoyen ambitieux, Gibelin de naissance, Guelfe par les alliances de famille qu'il avait contractées. Cet habile politique réussit à dissoudre la ligue des Guelfes; il est vrai que la paix qu'il procura à la république de Pise lui coûta une partie de son territoire.

Bataille de la Melona, 1284.

Ugolino della Ghérardesca.

Ugolino régnait en maître à Pise. Que me manque-t-il encore? dit-il un jour, en revenant d'un festin, à un de ceux qui l'accompagnaient. — Rien que la colère de Dieu, répondit son compagnon. — La colère de Dieu l'atteignit en effet et le frappa d'une manière terrible. Nino de Gallura-Visconti, chef du parti guelfe, et Roger des Ubaldini, archevêque de Pise, chef des Gibelins, et disposant comme tel des familles des Gualardi, des Sismondi et des Lanfranchi, se liguèrent contre l'orgueilleux Ghérardesca; on l'attaqua dans son palais qu'il défendit depuis midi

jusqu'au soir. Les assiégeans y mirent enfin le feu; ils y pénétrèrent en traversant les flammes, et firent prisonniers le comte Ugolino, Gaddo et Uguccione, les plus jeunes de ses fils; Nino Brigata, fils de son fils Guelfo qui était absent, et Anselme, fils d'un autre de ses fils, nommé Lotto, qui était mort. Le cruel archevêque fit enfermer ces cinq personnes dans la tour des Gualardi, sur la place des Anziani; et, au bout de quelques mois, il fit jeter dans l'Arno les clés de la prison. Cette tour a été depuis nommée la Tour de la Faim. Dante a rendu fameux le supplice d'Ugolino en l'introduisant dans son poème de l'Enfer. Cet évènement est de l'année 1288. En 1290, les Génois firent la conquête de l'île d'Elbe, et détruisirent le port de Pise. La chute de la marine, de la navigation et du commerce de Pise en fut la suite. Cette république déchue renonça, par la paix de 1297, à ses droits sur la Corse. Elle végéta depuis dans un état de médiocrité.

Florence.

Pendant que les nouvelles républiques de la Lombardie étaient déchirées par des factions, *la république de Florence*, tranquille et heureuse, jouissait, sous l'autorité des rois d'Italie, d'un gouvernement municipal, et prospérait par l'industrie de ses habitans. Mais de même que, selon l'observation de Machiavel, les hommes qui ont long-temps joui d'une santé robuste, une fois attaqués par une maladie souffrent d'autant plus de douleurs et sont exposés à d'autant plus de dangers; ainsi les Florentins, après avoir été long-temps préservés des factions, en furent tourmentés plus qu'aucun autre état d'Italie. On fixe une

Origine des factions des Guelfes et des Gibelins à Florence.

date précise à l'origine de la désunion : c'est l'année 1215. Une femme, une nouvelle Hélène en fut l'auteur. Un jeune homme de la famille des Buondelmonti était fiancé à une demoiselle de celle des Amadei : c'étaient les deux premières maisons de Florence. Une riche veuve de la famille Donati avait une fille unique d'une rare beauté, dont elle avait destiné en secret la main au Buondelmonte qui venait de s'engager. Le voyant un jour passer devant sa maison, elle l'appela pour lui dire qu'il était bien dommage que le plus beau cavalier de Florence n'épousât pas la plus belle demoiselle. En disant ces mots elle lui montra sa fille dont la beauté merveilleuse le frappa tellement que sur-le-champ il devint infidèle à ses premiers engagemens. Il rompit avec la famille des Amadei. Pour venger cet outrage, les Amadei, réunis aux Lamberti, aux Uberti, aux Fifanti, leurs parens et alliés, tuèrent publiquement Buondelmonte dans les rues de Florence. Ce meurtre divisa toute la ville, et comme il fallait des noms aux deux partis, les Buondelmonti, les Nerli, Rossi, Frescobaldi, Pulci, Sacchetti, Chiaramonti, Donati, Pazzi, etc., se déclarèrent Guelfes; les Uberti, Amadei, Lamberti, Bruneleschi, etc., furent Gibelins, etc. Les familles plébéiennes se divisèrent également, en s'attachant les unes aux nobles Guelfes, les autres aux Gibelins. Comme les Guelfes, se trouvant d'abord en minorité, se retirèrent dans leurs châteaux, d'où ils firent la guerre à leurs adversaires, la lutte dura trente-quatre ans pendant lesquels on se livra fréquemment des combats dans les environs de Florence et

dans les rues de la ville même. La victoire alterna, enfin les Gibelins restèrent les maîtres, et, dans la nuit du 1.er février 1249, chassèrent tous les Guelfes, démolirent trente-six palais appartenant à des individus de cette faction, et prirent à leur solde 800 cavaliers allemands commandés par le comte Giordano Lancia. Mais l'année suivante, l'empereur Frédéric II étant mort, le peuple prit les armes, força le 7 janvier 1251 les Gibelins à rappeler les Guelfes, et ces deux partis à se réconcilier. On établit alors le gouvernement suivant. La ville fut distribuée en six *sesti* (sixièmes) dont chacun nomma, pour former la seigneurie ou le gouvernement, deux anziani du peuple, dont les fonctions furent bornées à un an. D'après la maxime des républiques de ce temps, on institua, sous les titres de *capitaine* et de *podestà*, deux juges étrangers pour exercer la juridiction civile et criminelle. Le peuple fut armé et divisé, sous le rapport militaire, en trente-six districts, ayant chacun un capitaine; les jeunes gens formèrent quatre-vingt-seize compagnies, dont soixante-seize de la campagne. On donna à cette milice un *caroccio* portant un drapeau bicolor blanc et rouge. Il fut ordonné que pendant quatre semaines avant de se mettre en campagne, une certaine cloche, nommée *martinella*, serait sonnée, afin que l'ennemi averti par ce signal ne pût pas se dire surpris.

Révolutions de 1249 et 1251.

Ce gouvernement qui fut plutôt guelfe que gibelin, subsista pendant dix ans et fit prospérer la république; les villes de Pistoïa, d'Arezzo et de Sienne, furent forcées de devenir les *alliées* de Florence; en

1254 Volterra, une des plus fortes places des Gibelins, fut conquise; on démolit toutes ses fortifications et l'on transféra les habitans à Florence.

Révolution de 1260.

Les Gibelins qui regrettaient leur ancienne puissance, appelèrent à leur secours le roi Mainfroi qui, depuis la mort de Conrad, était maître des royaumes de Sicile [1]. Le comte Giordano Lancia, son oncle maternel, eut ordre de les soutenir; avec l'aide de Farinata Uberti, chef des Gibelins de Florence, il défit complètement, le 4 septembre 1260, près de Mont-Aperto, ou sur l'Arbia, l'armée de Florence ou des Guelfes. Les fuyards, croyant que Florence était déjà entre les mains des ennemis, se sauvèrent à Lucques, tous les Guelfes les y suivirent; Lancia entra à Florence avec les Gibelins, en prit possession au nom du roi Mainfroi, et y abolit le gouvernement républicain.

Mainfroi, maître de Florence.

Giordano Lancia ayant remis le gouvernement de Florence entre les mains de Guido Novello, le nouveau gouverneur convoqua à Empoli une diète des villes et des seigneurs de la Toscane, du parti gibelin, pour délibérer sur les mesures à prendre pour le maintien de la tranquillité. Les Pisans, les Siennois, les Arétins et la plupart des seigneurs déclarèrent que, pour donner la supériorité aux Gibelins et ruiner le parti du pape, il n'existait qu'un seul moyen : c'était de détruire de fond en comble Florence, cette pépinière de Guelfes. Un seul homme osa s'opposer à l'exécution d'un projet si atroce : c'était Farinata Uberti, chef des Gibelins florentins, grand capitaine, et jouis-

[1] Voy. vol. IV, p. 255.

sant d'une haute estime auprès du roi Mainfroi. Il se déclara d'avance l'ennemi de tous ceux qui demanderaient la ruine de sa patrie. On n'osa donner suite à une proposition dictée par la haine des partis.

Révolution de 1266.

La face des affaires changea en 1266 par la mort de Mainfroi; Guido qui voyait le pouvoir expirer entre ses mains, crut pouvoir en sauver une partie en y associant le peuple. Mais, dit le grand politique qui a écrit l'histoire de Florence, tel remède qui, employé avant d'être devenu nécessaire, peut produire un effet merveilleux, appliqué mal à propos, non-seulement ne profite pas, mais accélère la fin de celui qui y a recours. Guido nomma trente-six citoyens de la classe plébéienne, leur adjoignit deux nobles bolonais, et chargea ces trente-huit individus de reconstituer la république sur de nouvelles bases. Ils partagèrent toute la population, sans distinction de naissance, en douze sections politiques, à chacune desquelles appartenait un des corps de métiers. Les sept premiers qu'on appela les *Arts majeurs*, furent 1.° les juges et notaires; 2.° les marchands du quartier de Calimala [1], qui vendaient des draps fabriqués à l'étranger; 3.° les banquiers ou changeurs; 4.° les fabricans d'étoffes de laine; 5.° les médecins et droguistes; 6.° les marchands de soieries et les merciers; 7.° les pelletiers. On donna à chaque art majeur son consul, son capitaine et son porte-drapeau. Les cinq *Arts mineurs* auxquels on n'accorda pas de part au gouvernement, furent 1.° les marchands détailleurs; 2.° les bouchers;

Origine des douze arts.

[1] De *callis mala*, mauvaise route.

3.° les cordonniers; 4.° les maçons et charpentiers; 5.° les maréchaux et serruriers. Chaque noble était obligé de se faire inscrire dans une des sept corporations de première classe. Par la suite le nombre des arts mineurs fut porté à quatorze. Cette institution de 1266 est la base de tous les régimes d'après lesquels Florence a été gouvernée depuis. Elle ne put sauver son auteur; Guido Novello fut chassé le 11 novembre 1266.

Révolution de 1267.

Les Guelfes furent alors rappelés, sans qu'on expulsât les Gibelins; mais des deux partis l'un ne put oublier le tort qu'il avait souffert, et l'autre regrettait le pouvoir qu'il avait perdu. Les espérances des Gibelins renaquirent à l'arrivée de Conradin; les Guelfes demandèrent alors du secours à Charles d'Anjou; il leur envoya en 1267 le comte Gui de Montfort à la tête de 800 chevaliers français. Aussitôt les Gibelins furent chassés de Florence, et les Guelfes donnèrent à leur république une nouvelle forme, d'après laquelle le gouvernement passait de deux en deux mois à douze *Bons hommes* et à un conseil de Quatre-vingts, nommé le *Conseil della credenza*. Ce conseil avait la puissance législative; un autre conseil de cent citoyens, nobles ou plébéïens, fut chargé de l'exécution des lois et de la nomination des officiers et employés. Les biens des Gibelins furent confisqués, un tiers au profit du fisc, un second à celui des magistrats du parti guelfe, le troisième devait servir d'indemnité aux Guelfes pour les pertes qu'ils avaient essuyées.

La seigneurie de Florence fut déférée pour dix ans à Charles d'Anjou. Le pape ayant nommé ce prince

vicaire général de l'Empire en Toscane, il vint prendre possession de sa dignité.

Comme la haine entre le parti guelfe et les Gibelins avait pris un nouvel accroissement par les derniers évènemens, Grégoire X, passant en 1273 par Florence pour se rendre en France, travailla à opérer une réconciliation; mais Charles d'Anjou à qui la paix ne convenait pas, sut rendre inutiles les intentions bienveillantes du souverain pontife : dans sa juste indignation Grégoire mit la ville de Florence en interdit.

Le pape Nicolas III ayant, après l'élection de Rodolphe de Habsbourg, forcé Charles d'Anjou de déposer le vicariat [1], la ville de Florence fut troublée, non par les dissensions des Guelfes et des Gibelins (elle ne renfermait plus de Gibelins); mais par les brouilleries qui éclatèrent dans le sein des Guelfes mêmes, entre les Adimari d'un côté, et les Donati, les Tosinghi et les Pazzi de l'autre. Le cardinal Latino Fragapano, légat du pape, négocia si bien qu'en février 1279 tous les partis se réconcilièrent à Florence; que les Gibelins y furent rappelés et eurent part au gouvernement. Le pouvoir exécutif fut alors confié à quatorze prud'hommes dont huit Guelfes et six Gibelins.

Nouvelle forme de gouvernement de 1282.

Cette forme de gouvernement se maintint jusqu'au mois de juin 1282; on introduisit alors une constitution plus démocratique qui donna aux arts et métiers une prépondérance sur la commune ou l'ensem-

[1] Voy. vol. IV, p. 274.

ble de la population. Le gouvernement fut remis à un conseil de six magistrats, nommés *Prieurs des arts et de la liberté*, et présidé par le capitaine du peuple : les prieurs étaient choisis par les trois premiers arts, logeaient, pendant les deux mois pour lesquels ils étaient nommés, dans le même palais sans pouvoir en sortir, et mangeaient à une même table entretenue aux frais de l'état. Les historiens disent que ce gouvernement ne fut pas assez fort pour maintenir dans l'obéissance la noblesse florentine qui se permit tous les excès. En 1292, Giano della Bella, d'une des familles les plus nobles de la Toscane, mais qui avait renoncé aux privilèges de sa naissance, pour se faire démagogue, étant prieur de la liberté, fit passer une ordonnance connue sous le nom d'*Ordinamenti della giustizia*, par laquelle trente-sept familles nobles furent à jamais privées du droit de cité, sans espoir de le recouvrer, même en se faisant immatriculer dans quelque corps de métiers, ou en exerçant quelque profession. Cette ordonnance introduisit en même temps une espèce d'ostracisme en autorisant le gouvernement ou la seigneurie à inscrire sur cette liste d'exclusion ou de noblesse, telle famille non noble qui mériterait d'être traitée comme si elle l'était. Ainsi un mérite éminent, des manières distinguées devenaient un crime digne de punition. Pour comble d'injustice il fut statué que tout individu inscrit sur le livre d'exclusion, fournirait depuis l'âge de quinze jusqu'à celui de soixante-dix ans, pour servir de caution de sa bonne conduite, une somme de 2000 livres de Florence ; que s'il était

Ordinamenti della giustizia. 1292.

condamné à une amende pécuniaire, tous ses parens, même illégitimes, jusqu'au quatrième degré, en seraient solidaires; qu'en cas de tumulte aucun noble ne pourrait sortir de sa maison : il fut interdit à cette caste de posséder une maison à la proximité d'un pont ou d'une porte de la ville; elle fut privée du bénéfice de l'appel et du recours pour nullité dans les jugemens criminels; il fut ordonné qu'un noble ne pourrait paraître comme dénonciateur d'un plébéien, que pour un crime ou délit commis contre sa propre personne ou contre un membre de sa famille; qu'aucun noble ne pourrait, sans le consentement des prieurs des arts, être appelé à témoigner contre un bourgeois, ni en récuser le témoignage; que tout plébéien qui, offensé par un noble, n'en aurait pas fait la dénonciation, serait mis à l'amende. L'ordonnance de la justice ouvrit cependant à la noblesse la perspective de sortir de cet état de dégradation et d'être élevée au rang de plébéiens, en récompense de services signalés qu'elle rendrait à l'état.

Pour maintenir un gouvernement si tyrannique, on créa la charge de *Gonfalonier* ou porte-étendard; charge purement civile et de police. Placé à la tête des prieurs des arts et de la liberté, le gonfalonier formait la clef de la voûte constitutionnelle. Giano que Villani, l'historien de Florence, peint comme un franc républicain et comme un homme orgueilleux et vindicatif, qualités qui, aux yeux de cet écrivain, étaient apparemment compatibles, tomba lui-même victime des lois qu'il avait établies. Ses ennemis employèrent

Création de la charge de gonfalonier de justice.

toute sorte d'intrigues pour indisposer contre lui les juges et notaires, et les bouchers, deux métiers très-puissans à Florence. Giano s'étant, au printemps de 1294, opposé à la populace dans une émeute que ses ennemis avaient provoquée, fut accusé d'avoir été lui-même la cause de ce mouvement. Sa maison fut détruite et sa fortune confisquée ; il échappa à la mort en quittant la ville. Il mourut dans l'exil : exemple mémorable du peu de fond qu'on peut faire sur la faveur populaire.

Si la liberté de Florence était orageuse, celle de Pistoie, sa voisine, l'était beaucoup plus encore : elle finit par devenir insupportable aux citoyens eux-mêmes. En conséquence, les anziani ou chefs du gouvernement de Pistoie résolurent, en 1300, de confier pour trois ans la seigneurie de leur ville aux Florentins, pour y établir la paix, et ceux-ci, qui ne savaient jamais la maintenir long-temps dans leurs propres murs, se chargèrent de ce soin. L'état de Florence paraissait alors très-prospère : cette république renfermait[1] dans l'enceinte de la capitale 30,000 hommes en état de porter les armes, et, dans le reste de son territoire, 80,000 hommes enrégimentés. Aussi les Florentins, se flattant d'être assez forts pour imposer aux factions qui avaient troublé le repos de Pistoie, ordonnèrent aux chefs des Noirs et à ceux des Blancs[2] de cette ville de venir s'établir à Florence. Cependant

[1] D'après Machiavel.

[2] Les Blancs étaient ainsi nommés, parce que Cancellari, chef de cette faction, avait épousé une certaine Blanche.

la jalousie que le faste des Cerchi, famille du peuple qui avait amassé de grandes richesses par le commerce, inspira à Corso Donati, gentilhomme d'une ancienne famille qui jouissait de beaucoup d'influence dans les conseils de la république, fit naître à Florence même deux nouvelles factions. Pour augmenter le nombre de leurs partisans, les Cerchi, qui affectaient de paraître Gibelins, accueillirent les Blancs de Pistoie, Guelfes décidés, tandis que les Noirs, qui étaient Gibelins, recevaient l'hospitalité chez les Frescobaldi, amis des Donati, les uns et les autres appartenant à la faction des Guelfes. Les deux factions florentines adoptèrent alors les noms de parti de leurs protégés, et Florence eut des Noirs et des Blancs. Aux Blancs appartenaient, outre les Cerchi, les Adimari, les Rossi, Frescobaldi, Nerli, Manelli, les Cavalcanti, Malespini et d'autres familles, et tous les Gibelins; aussi étaient-ils accusés de pencher en secret pour les Gibelins. Trois hommes célèbres y appartenaient: les deux poètes Dante Alighieri et Guido Cavalcanti, et l'historien Dino Compagni. Les Noirs comptaient dans leurs rangs, outre les Donati, les Pazzi, Bisdomini, Buondelmonti, Brunelleschi, Manieri, Spini, etc.

Blancs et Noirs à Florence

Une tentative de Boniface VIII pour réconcilier les deux partis ne réussit pas. Le pape, voulant punir l'opiniâtreté des Florentins, appela en Italie ce Charles de Valois dont le nom s'est déja rencontré si souvent dans notre récit, lui fit épouser Catherine de Courtenai, héritière de l'empire latin de Constantinople [1],

[1] Voy. la note de la p. 54 de ce vol.

le nomma empereur, comte de Romagne, capitaine du patrimoine de S. Pierre, seigneur de la marche d'Ancône, et, avec un titre nouveau, *pacificateur de la Toscane.*

Avant que Charles de Valois pût arriver, les Blancs avaient réussi à chasser tous les Noirs de Florence et de Pistoie, et cette révolution eut lieu précisément dans le moment où, au contraire, tous les Blancs furent chassés de Lucques. Cependant, le Pacificateur entra en 1301 en Toscane, par les montagnes de Pistoie, avec les troupes qu'il avait à sa disposition. Les exilés Noirs de Pistoie et les chefs du même parti à Lucques se rangèrent autour de lui, et lui fournirent de l'argent pour payer ses soldats. Les Blancs de Florence l'admirent dans leur ville, après qu'il eut consenti à une espèce de capitulation et promis de n'introduire aucun exilé; mais à peine fut-il maître d'une porte, qu'il fit entrer *le baron* (c'est ainsi qu'on désignait Corso Donati); avec lui entrèrent tous les exilés Noirs. Les Blancs furent jetés en prison, leurs maisons furent d'abord pillées, ensuite brûlées; celle de Dante fut du nombre. Ces désordres durèrent du 5 au 10 novembre 1301, sans que Charles de Valois fît semblant d'en avoir connaissance. Alors, les Donati, les Pazzi, les Strozzi, les Peruzzi, les Frescobaldi, occupèrent les places; Cante des Gabrielli fut appelé de Gubbio pour administrer la justice. Pendant cinq mois que Valois passa à Florence, Cante condamna six cents personnes à l'exil. D'autres, et parmi eux Dante et le père du célèbre Pétrarque, furent obligés

Charles de Valois ramène les Noirs à Florence, 1301.

de payer de grosses amendes. Enfin, le 4 avril 1302, Charles de Valois partit de Florence pour aller en Sicile.

Après son départ, il y eut pendant plusieurs années des combats entre les deux partis et entre Florence et Pistoie. Cette ville succomba dans la lutte : le 10 avril 1306, après dix mois et demi de siège, elle fut forcée de se rendre. Bologne également avait été obligée, le 5 février de cette année, de changer de système, de chasser les Lambertazzi et les Blancs de Florence qui y avaient trouvé un asile. Toutes les pages de l'histoire prouvent qu'à peine une faction est parvenue à son but, elle se divise, et qu'il s'élève une nouvelle lutte. Donati avait établi sa domination à Florence et fait expulser les Blancs de toute la Toscane, à l'exception de Pise et d'Arezzo ; aussitôt il devint un objet de jalousie pour son propre parti, surtout lorsqu'il exigea que quelques-uns de ses amis rendissent compte des fonds dont la gestion leur avait été confiée. Pour combattre les Tosa, les Spini, les Pazzi, les Brunelleschi, qui alors s'élevèrent contre lui, il s'associa avec les Bardoni et avec une famille plébéienne qui paraît ici pour la première fois, les Médicis : il épousa la fille d'Uguccione della Faggiuola, chef de tous les Gibelins de la Romagne et de la Toscane, et le plus redouté capitaine des ennemis de la république. Cette alliance rendit suspect à la seigneurie l'homme qui avait été long-temps regardé comme le premier citoyen de Toscane ; elle fit un jour sonner le tocsin, et le peuple s'étant assemblé sur ses places d'armes, les

Conquête de Pistoie par les Florentins, 1306.

prieurs accusèrent Donati devant le tribunal du podestà d'avoir voulu s'élever à la tyrannie. Deux heures après cette accusation vague, Corso, sans avoir été entendu, était déja condamné à mort. Les prieurs s'étant mis à la tête de la milice marchèrent en ordre de bataille contre la maison des Donati dont ils firent le siège. Après quelques heures de résistance, Corso perclus de la goutte, voyant ses barricades forcées, se fit placer sur un cheval et s'enfuit; mais il fut arrêté et ramené vers la ville. Subitement il s'élança de son cheval et se brisa la tête contre une pierre. Cet évènement est de 1308.

Telle était la liberté dont jouissait Florence! tel est le tableau de l'Italie au moment où l'empereur Henri VII y entra; car quoique cet évènement soit de l'époque suivante, nous avons cru devoir pousser notre récit jusque là, afin que parvenu à l'expédition de ce monarque, on connût le théâtre où elle aura lieu. Nous aurions encore pu parler des républiques de Lucques, de Sienne et d'Arezzo, mais leur histoire n'offre rien dans le douzième et le treizième siècle qui mérite d'entrer dans notre cadre.

CHAPITRE XVIII.

De la république de Venise.

La république européenne la plus ancienne qui ait existé à la fin du dix-huitième siècle, celle de toutes les républiques italiennes qui parvint à la plus grande prospérité, celle qui se gouverna avec le plus de sagesse, enfin celle dont la chute non méritée causa le plus de regrets, fut la république de Venise.

Établissemens des Vénétiens dans les lagunes.

Lorsqu'Attila envahit l'Italie, vers le milieu du cinquième siècle après Jésus-Christ, les habitans de Padoue ou en général du district de la Terre ferme, qu'on appelait *Vénétie première*, cherchèrent un asile dans les îles et les lagunes qui formaient la *seconde Vénétie*. Le bourg de Rialto situé au centre des lagunes, en accueillit le plus grand nombre. Après la retraite du roi des Huns, les plus riches parmi ces fugitifs, au lieu de retourner dans leurs possessions territoriales, aimèrent mieux se livrer au commerce et jouir de la liberté que leur assuraient leurs nouvelles demeures, quelque chétives qu'elles fussent. Le gouvernement sous lequel ils vivaient était démocratique; il se composait des tribuns ou juges et administrateurs nommés par l'assemblée générale de la population de chacun de ces îlots. Tous les tribuns se réunissaient quelquefois pour délibérer sur les intérêts communs de toutes les îles.

La chute de l'empire romain en Occident rompit les foibles liens qui pouvaient encore unir à Rome la

Vénétie maritime. Cependant les Vénitiens vécurent en paix avec Théodoric, roi des Ostrogoths, et lui rendirent des services qu'on peut regarder comme un signe de dépendance. Pour prouver que dans les temps les plus reculés ils jouissaient d'une indépendance absolue, on se réfère à la guerre qu'ils soutinrent vers 520 contre les peuples slaves qui avaient occupé la Dalmatie.

L'invasion de l'Italie par les Lombards en 568 augmenta beaucoup la population des îles. Le clergé des Lombards étant arien, le patriarche orthodoxe d'Aquilée transporta sa cathédrale à Grado; d'autres évêques catholiques s'établirent à Héraclée, à Torcello, à Caorle, à Malamocco.

Création du premier doge de Venetie, 697.

Comme le système démocratique d'après lequel la république se gouvernait, dégénéra bientôt en un état d'anarchie, une assemblée générale, tenue en 697 à Héraclée, se laissa persuader par le patriarche de Grado de se donner un chef sous le titre de duc ou de doge. Paul-Luc [1] Anafeste d'Héraclée, fut le premier doge de la Vénétie. Le doge fut investi du pouvoir de convoquer l'assemblée générale, de nommer les tribuns et les juges qui prononceraient dans les affaires civiles, tant des clercs que des laïcs, de manière cependant qu'on pourrait appeler de leurs jugemens au doge. Ce chef seul pouvait convoquer les assemblées du clergé; il confirmait les élections des prélats et introduisait les élus.

[1] D'après Le Bret, Pauluccio, qui était son nom, n'est pas composé de Paul et de Luc, mais est le diminutif de Paul.

Anafeste obtint des Lombards vers 712 la reconnaissance de l'indépendance de l'état d'Héraclée; c'est le nom qu'on donnait alors à ce que par la suite on nomma république de Venise. Moins d'un siècle après, Pepin, fils de Charlemagne et roi d'Italie, détruisit Héraclée, s'empara de Chiozza et de Palestrine, et menaça Malamocco, qui, depuis le quatrième doge, était le siège du gouvernement. On le transporta alors à Rialto dont la situation est bien plus forte. Depuis ce temps là, savoir depuis 809, Rialto devint la capitale de l'état; on réunit par des ponts les soixante îlots dont elle est entourée, et le nom de Venise qui désignait toute la république, fut affecté à sa capitale. Le palais ducal fut élevé sur la place où il se trouve encore aujourd'hui, et qui devint la place de S. Marc depuis que le corps de cet évangéliste, secrètement enlevé d'Alexandrie, fut déposé dans l'église qui en fait la principale décoration. Par le traité de paix conclu en 810 entre Charlemagne et l'empire d'Orient, il fut stipulé que Venise continuerait de faire partie de celui-ci.

Origine de Venise, 809.

Sous le vingt-sixième doge, Pierre Urséolo II, Venise jeta les fondemens de sa puissance maritime. En 997, ce prince soumit la ville de Narenta dont les habitans infestaient depuis long-temps la mer Adriatique par leurs pirateries. Venise eut pour alliées dans cette expédition, Pola, Capo d'Istria (Justinopolis) et toutes les villes de l'Istrie, peut-être avec Trieste, ainsi que Zara, Salone, Sebenigo, Spalatro, Traù, Raguse et d'autres villes de la Dalmatie, avec les îles qui en

Venise soumet les villes maritimes de l'Istrie, et de la Dalmatie, 997.

font partie. Cette alliance fut, comme chez les anciens Romains, un véritable état de sujétion ; car les préposés de toutes les villes alliées prêtaient foi et hommage à la république. Cependant les Vénitiens ne gouvernèrent ces villes que comme lieutenans des empereurs d'Orient.

Pendant que le reste de l'Italie servait de théâtre aux guerres des Guelfes et des Gibelins, les Vénitiens séparés de la presqu'île par les lagunes, restèrent étrangers aux contestations entre l'Empire et le Sacerdoce, entre la monarchie et les républiques ; heureux s'ils avaient su se préserver dans leur intérieur de l'esprit factieux des nobles, dont les familles se disputaient la domination. La forme du gouvernement ducal établie à Venise était d'abord toute monarchique. Les premières limites mises à l'autorité du doge eurent lieu en 1032 après la nomination de Dominique Flabenigo, vingt-neuvième doge. Ce fut un coup de parti des ennemis de la maison Urséolo qui avait bien mérité de la république. Flabenigo commença par faire adopter aux États un décret par lequel cette maison fut bannie. Il fit passer ensuite un autre décret qui est la première loi fondamentale de l'état. Elle adjoint au doge deux conseillers sans l'assentiment desquels il ne peut prendre aucune détermination. Elle statue que dans les affaires importantes il convoquerait dix notables à son choix pour délibérer avec eux. Les personnes invitées ou *priées* par le doge furent appelées *pregadi*. C'est l'origine d'un des conseils de la république qui s'est maintenu jusqu'aux derniers temps.

Origine du conseil des Pregadi, 1032.

Si la politique ultramontaine ne troublait pas les Vénitiens dans leur tranquillité, il n'en fut pas de même de l'ambition des Normands. L'établissement de ce peuple industrieux et entreprenant dans la Grande-Grèce [1], excita dès l'origine leur jalousie; mais lorsqu'ils virent Robert Guiscard projeter la conquête de l'empire d'Orient [2], ils tremblèrent pour leurs possessions en Dalmatie. Ils résolurent d'envoyer leur flotte au secours des Grecs, et rendirent d'utiles services à Nicéphore Botoniate. Lorsqu'ensuite Alexis I.er Comnène monta sur le trône de Constantinople, ils conclurent avec lui une alliance intime. Ils s'engagèrent à soutenir ce prince de toute leur marine, et obtinrent en revanche la liberté du commerce à Constantinople et dans la mer Noire, ainsi que dans tous les pays de l'empire. Leur flotte alla à Duras où elle remporta en 1084 une victoire sur Boémond, fils de Robert Guiscard. Elle fut encore victorieuse deux autres fois en 1085, mais dans un troisième combat elle essuya, dans les parages de Corfou, une grande défaite; les Vénitiens y perdirent beaucoup de vaisseaux et 13,000 hommes.

Guerre avec les Normands d'Italie, 1084.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs [3] de la part que les Vénitiens prirent aux trois premières croisades, non par dévotion, mais dans l'intention d'établir un commerce lucratif avec les ports de mer de la Syrie qu'on enlèverait aux Infidèles.

Coloman, roi d'Hongrie, s'étant emparé en 1105

Perte de la Dalmatie excepte Zara, 1117.

[1] C'est-à-dire dans la Basse-Italie.

[2] Voy. vol. III, p. 96. [3] Au chap. VI de ce livre, vol. III et IV.

de Zara, visait à chasser les Vénitiens de toute la Dalmatie. Le doge Ordelafo Falier reprit Zara en 1115 et se rendit maître de toute la Dalmatie; mais en 1117 il perdit une grande bataille qui lui coûta la vie. Les Vénitiens conclurent avec Étienne II une trève de cinq ans et lui abandonnèrent toutes ses conquêtes, à la réserve de Zara, ville à la possession de laquelle ils ajoutaient un grand prix. Dominique Micheli, successeur de Falier et trente-cinquième doge, contribua efficacement à la prise de Tyr. On abandonna aux Vénitiens le tiers de cette ville; on leur promit une part semblable d'Ascalon qu'on allait assiéger; ils obtinrent de plus de grands avantages pour leur commerce [1].

Brouillerie avec Manuel Comnène, 1171

Les empereurs de Constantinople favorisèrent beaucoup les Vénitiens qui, en revanche, leur fournissaient des flottes dans toutes leurs guerres maritimes. Ces républicains qui savaient joindre l'ardeur militaire à l'esprit commerçant montrèrent dans plus d'une occasion le mépris qu'ils faisaient des Grecs, et vengeaient les armes à la main, les moindres torts qu'on se permettait à leur égard. En 1171 l'empereur Manuel, irrité sans doute de quelque nouvelle offense de leur part, fit saisir le même jour, 22 mars, tous les Vénitiens qui se trouvaient dans les ports de son empire, avec toutes leurs propriétés. Le doge Vital Micheli, pour venger cet attentat contre le droit des gens, dévasta les côtes de la Grèce, l'Eubée, Chio et plusieurs autres îles de l'Archipel. Ils s'ouvrit alors des négociations entre les deux états, mais comme

[1] Voy. vol. III, p. 331.

d'un côté les Vénitiens formaient, à ce qu'il paraît, des prétentions exagérées, et que de l'autre, la flotte du doge, après avoir souffert plusieurs échecs, avait rapporté en 1172 la peste à Venise, les négociations furent rompues comme d'un commun accord. A cette époque Henri Dandolo se trouvait en qualité de plénipotentiaire vénitien à Constantinople. Ce républicain ayant irrité la colère de l'empereur par une réponse hardie, Manuel le priva de l'usage de la vue en faisant passer un fer ardent devant ses yeux ; mais l'opération ne fut pas complète, et Dandolo conserva une faible lueur. Manuel ne prévoyait pas que cette action barbare serait vengée par le renversement de son trône.

Depuis ce moment la bonne harmonie ne put jamais être parfaitement rétablie entre les deux nations. Les négocians de Pise, la rivale de Venise, profitèrent de la défaveur dans laquelle les Vénitiens étaient tombés, pour attirer à eux le commerce de Constantinople. Cette rivalité donna lieu à de fréquentes brouilleries entre les deux républiques.

Etablissement du conseil des 480 et de la Quarantie.

Vital Micheli ayant été tué dans une sédition l'année de son retour, il y eut un interrègne de six ans, pendant lequel les Vénitiens firent un changement important à leur constitution, en y introduisant ce qu'on a nommé depuis le système représentatif. Tout en conservant les assemblées générales du peuple, on nomma un *Conseil de quatre cent quatre-vingts citoyens*, annuellement renouvelé pour représenter les six *sestiers* de la nation, pour exercer, conjointement avec le doge, l'autorité souveraine, et seul

tous les pouvoirs que les lois n'attribuaient pas à ce chef de la république. Quelques années plus tard, en 1179, on enleva au doge la juridiction criminelle, pour la confier à un tribunal, nommé la *Quarantie*, et composé de juges tirés du grand conseil.

Démêlés avec Frederic I Barberousse.

Ce fut sous le dogat de Sébastien Ziani, en 1177, que fut conclue la fameuse paix de Venise, entre Frédéric I.er Barberousse et le pape Alexandre III [1]. D'après les historiens de la république des temps postérieurs, les Vénitiens eurent beaucoup de part aux évènemens qui précédèrent cette réconciliation. Ils racontent qu'offensé par les propos hautains avec lesquels l'empereur avait accueilli des ambassadeurs que la république lui avait envoyés à Pavie, le doge équippa une flotte de trente galères avec laquelle, le jour de l'Ascension 1177, il battit près du cap Salbore, entre Girano et Parenzo en Istrie, celle de l'empereur, qui, forte de 75 galères, était commandée par Otton, son fils. Le doge, auquel le pape lui-même avait ceint une épée d'or, remporta la victoire et fit le jeune Otton prisonnier. On le renvoya à son père avec des propositions de paix. Le pape, rapportent les mêmes historiens, donna ensuite au doge un anneau, comme une marque de l'empire de la mer, et formant un symbole au moyen duquel lui et ses successeurs devaient annuellement en prendre possession, afin d'apprendre à tout le monde que, de même que l'épouse est soumise à son mari, la mer est soumise à la république. Ce

Venise s'arroge l'empire de l'Adriatique.

[1] Voy. vol. IV, p. 114.

serait là l'origine de la fameuse cérémonie par laquelle les doges de Venise épousaient annuellement la mer Adriatique.

Sous le doge Orio Malipiéro, les Vénitiens éprouvèrent une perte qui leur fut doublement sensible, tant à cause du tort qu'elle fit à leur commerce, que parce qu'elle diminuait aux yeux des peuples la considération dont ils jouissaient. La ville de Zara, qui supportait leur joug avec répugnance, se donna, en 1181, à Béla III, roi d'Hongrie, et la république fit de vains efforts pour la faire rentrer sous l'obéissance. Les Vénitiens rendirent de grands services aux Chrétiens au fameux siège de S. Jean d'Acre; ils s'en firent payer par une convention que les plénipotentiaires du doge signèrent, le 26 mai 1192, avec le roi de Jérusalem, laquelle leur assura de grands avantages. Outre ce prince, Philippe-Auguste, roi de France, les comtes de Flandre et de Clermont, le duc de Bourgogne, le duc d'Autriche et les grands-maîtres des ordres du Temple et de S. Jean signèrent ce document.

Les Vénitiens perdent Zara.

Immédiatement après, en 1192, le doge Malipiéro abdiqua pour se retirer dans un couvent, et Henri Dandolo fut nommé à sa place. Ce vieillard nonagénaire résolut de venger l'outrage que sa nation et lui-même avaient reçu de Manuel Comnène. Il commença par exiger d'Alexis III, non-seulement le rétablissement des Vénitiens dans tous les privilèges dont ils avaient anciennement joui dans l'empire d'Orient, mais aussi une indemnité pour toutes les pertes que la

Henri Dandolo doge de Venise, 1192.

violation de ces privilèges leur avait causées. Tandis qu'il était occupé de ces négociations qui devaient aboutir à une guerre, il se présenta une occasion inattendue de prendre la vengeance la plus complète : c'était la quatrième croisade.

Quatrième croisade.

Nous avons parlé des prédications de Foulques, curé de Neuilly, qui engagèrent en 1199 plusieurs seigneurs, la plupart français, à se croiser. Les Croisés, réunis en parlement, chargèrent les comtes de Champagne, de Flandre et de Blois de nommer six plénipotentiaires, qui se rendraient à Venise et traiteraient avec la république pour qu'elle leur fournît les embarcations nécessaires au trajet. Henri Dandolo, doge de Venise, « qui ere moult sages et moult prouz, » dit la Ville-Hardouin, l'un des députés, les reçut fort bien, et ils conclurent, le 1.er avril 1201, un traité portant que les Vénitiens fourniraient non-seulement les vaisseaux nécessaires pour le transport de 4,500 chevaliers avec leurs chevaux, de 9.000 écuyers et de 20,000 hommes d'infanterie, mais aussi la nourriture des hommes et des chevaux pendant neuf mois; que les Croisés leur paieraient au 1.er avril 1202, avant le départ, 85,000 mares d'argent[1]; que la république prendrait part à l'expédition avec cinquante galéons, et que toutes les conquêtes qu'on ferait dans l'espace d'une année seraient partagées par portions égales entre les Croisés et la république.

Les Croisés contractent avec les Vénitiens pour le transport.

Boniface, margrave de Montferrat, est nommé chef de la croisade.

Le comte de Champagne étant mort avant le temps fixé pour le départ, le commandement fut déféré à

[1] 4,535,000 francs, au prix actuel du marc.

Boniface, margrave de Montferrat, frère de Guillaume et de Conrad de Montferrat que nous avons connus dans l'histoire des trois premières croisades. Boniface ne s'était pas croisé; néanmoins il accepta le commandement qu'on lui offrit. Au printemps de 1202 les Croisés français prirent la route de Venise par la Bourgogne et le Mont-Cenis, les Allemands, parmi lesquels était le comte Berthoud de Katzenelnbogen [1], par Trente. Ils étaient conduits par Martin, abbé de Pairis, dans les Vôges, qui avait prêché la croix en Alsace et à Bâle. Lorsqu'ils arrivèrent à Venise, le doge leur fit assigner le port de S. Nicolas in lido où les Vénitiens, déja embarqués, leur servaient comme de garde. Cependant un grand nombre des Croisés s'étant dispersé et ayant pris la route de la Ponille, il ne s'en trouva plus au rendez-vous un nombre suffisant pour payer la somme promise, à laquelle chaque Croisé devait fournir son contingent. Les Vénitiens déclarèrent qu'ils ne lèveraient pas l'ancre avant que la convention ne fût exactement remplie. Les seigneurs présens se dépouillèrent de tout ce qu'ils avaient pour y satisfaire; mais il manquait toujours 34,000 marcs pour compléter la somme convenue.

Dandolo se croise.

Le doge qui avait alors quatre-vingt-quatorze ans, voyant que les Croisés ne pourraient jamais ramasser les fonds nécessaires pour remplir leur promesse, résolut de profiter de leur embarras pour assurer à sa république tout l'avantage de l'expédition, en se mettant lui-même à la tête des Croisés. Après leur avoir fait accor-

[1] Nommé par la Ville-Hardouin *Belton de Chassenele et de Boghe*.

der un délai pour la somme qu'ils devaient, à condition qu'avant d'aller en Égypte (car c'était par la conquête de ce pays qu'on voulait commencer les opérations) ils se prêteraient à accompagner les Vénitiens dans une expédition contre Zara; il en assembla les chefs dans l'église de S. Marc et leur déclara que, quoique vieux et faible, il reconnaissait qu'il n'y avait personne qui pût les mieux conduire à leur entreprise que lui-même. « Tout le peuple et les pélerins furent attendris de compassion et répandirent des pleurs, dit la Ville-Hardouin, quand ils virent que ce vieillard avait tant de vigueur et faisait paraître tant de courage. » Dandolo descendant du pupitre (li litteral) où il était monté pour parler, s'en alla devant l'autel où il se mit à genoux, tout pleurant, et là on lui attacha la croix. A son exemple, beaucoup de Vénitiens se croisèrent, et l'on se prépara au départ.

Les Croisés prennent Zara.

Dans ce moment arrivèrent des députés d'Alexis le jeune, fils d'Isaac Comnène, empereur de Constantinople, qui sollicitaient le secours des Occidentaux contre un usurpateur qui avait précipité son père du trône. Mais le pape Innocent III, qui n'approuvait pas que les forces des Croisés fussent détournées de leur but, qui était la conquête de la Terre-sainte, contraria les vues du jeune prince qui alla en Allemagne auprès du roi Philippe, son beau-frère. La flotte croisée sortit du port de Venise le 8 octobre 1202 et arriva le 10 novembre devant Zara, que la Ville-Hardouin appelle Jadres; en effet son ancien nom était Jadera. Le 24 novembre Zara fut prise et pillée; le

butin fut partagé entre les confédérés, mais la part qui tomba aux Français fut appliquée à éteindre une partie de leur dette. La saison étant trop avancée pour aller en Egypte, les Croisés prirent leurs quartiers d'hiver à Zara.

Ils se décident à aller à Constantinople.

Ce fut là que parurent des ambassadeurs du roi Philippe, et le prince Alexis en personne, pour renouveler les propositions que celui-ci avait déja faites auparavant aux chefs des Croisés. Il promettait, au nom de son père, de ramener l'empire de Constantinople à l'obéissance de Rome, de partager entre les Croisés 200,000 mares d'argent, de fournir 10,000 hommes pour l'expédition d'Égypte et d'entretenir 500 chevaliers à la garde de la Terre-sainte. Les Croisés acceptèrent ces offres, malgré la défense du pape de tourner leurs armes contre des Chrétiens, et malgré l'opposition d'une partie des Croisés même qui accusaient leurs chefs d'agir dans des vues intéressées. Il en résulta une scission qui causa une grande diminution dans le nombre des Croisés, parce que plusieurs d'entr'eux se dispersèrent, et l'on avait à craindre une plus grande désertion encore, si Innocent III exécutait la menace de punir par l'excommunication ceux des Croisés, qui, malgré sa défense antérieure, avaient pris part à la conquête de Zara; entreprise dont les Croisés n'avaient pu se charger qu'en violant leurs vœux.

Les barons voulant détourner l'orage, envoyèrent des députés à Rome, pour apaiser la colère du souverain pontife, par l'offre de se soumettre à la pénitence qu'il leur imposerait pour avoir, quoique forcé-

ment, désobéi à ses commandemens, et par la promesse d'y être désormais plus soumis. Innocent reçut gracieusement une si humble déclaration, et chargea un légat d'aller donner aux Croisés l'absolution de l'excommunication qu'ils avaient encourue de fait par leur désobéissance, en leur imposant toutefois la condition de restituer la part qu'ils avaient eue du butin de Zara. Quant aux Vénitiens, qui n'avaient montré aucune résipiscence, Innocent prononça contre eux l'excommunication. Le marquis de Montferrat retint cette bulle, de crainte que si elle parvenait à la connaissance de l'armée, celle-ci ne se débandât complètement. Il excusa à Rome ce que cette mesure avait d'irrégulier, en promettant d'obéir, quoi qu'il en pût arriver, si, après avoir entendu ses motifs, le pape persistait dans sa colère. Mais comme la déclaration du marquis n'était accompagnée d'aucun acte de soumission de la part des Vénitiens, Innocent III ordonna à Boniface de remettre à Dandolo la bulle d'excommunication; il permit cependant aux Croisés de continuer leur société avec les Vénitiens, mais seulement pour se faire transporter en Terre-sainte, après quoi ils rompraient toute communication avec ces impies. Il leur défendit expressément de s'immiscer dans les affaires de l'empire de Byzance. « Quelque répréhensible, dit-il, que soit la conduite de l'empereur et de ses sujets, vous n'êtes pas leurs juges, et vous n'avez pas pris le signe de la croix pour punir leurs torts; votre devoir est de venger l'opprobre du Christ au service duquel vos bras sont voués. »

Il est douteux que les chefs des Croisés eussent obéi aux ordres du saint père, s'ils les avaient reçus à temps. Ils étaient partis de Zara au commencement du mois d'avril 1203; néanmoins Simon de Montfort qui par la suite acquit une si triste célébrité [1], ne voulant pas se souiller du péché de ses confrères, et quelques autres Français, avaient quitté l'armée. Les Croisés, accompagnés du prince Alexis, s'emparèrent au nom de son père de Corfou et d'Andros, et, après avoir traversé la mer Egée, entrèrent le 23 juin dans la Propontide. Alors parut devant leurs yeux étonnés ce magnifique spectacle que présente Constantinople en sortant des eaux. Les plus insensibles en furent émus. « Or, dit le maréchal de Champagne, moult se mirent à contempler Constantinople, ceux qui jamais ne l'avaient vue; ils ne pouvaient croire que si riche ville pût être en tout le monde, particulièrement quand ils aperçurent ces hautes murailles et ces belles tours dont elle étoit entourée, et ces riches palais et ces églises élevées qui étoient en si grand nombre, qu'on ne pourroit croire si on ne le voyoit de ses yeux, par toute la longueur et la largeur de la ville qui de toutes les autres étoit souveraine. Il n'y eut si hardi dont le cœur ne frémît, et cela avec raison, vu que jamais si grande entreprise ne fut faite par un si petit nombre de gens. »

Isaac l'Ange et Alexis IV sont réintégrés.

La flotte jeta l'ancre en face de Constantinople sur la côte d'Asie près de Chalcédoine ou Scutari. Une négociation entamée au nom d'Alexis III, par un cer-

[1] Nous en avons parlé au chap. XII, sect. II, au vol. V.

tain Lombard du nom d'Antoine de Rossi, étant restée sans résultat, et les habitans n'ayant fait ni mouvement ni démonstration en faveur de l'empereur détrôné, les Croisés passèrent le 5 juillet le Bosphore, s'emparèrent le 6 du château de Galata, forcèrent l'armée grecque qui était de 70,000 hommes de rentrer dans la ville, brûlèrent ou prirent la flotte ennemie, et prirent possession du port, après avoir brisé la chaîne qui en fermait l'entrée. Le 17 juillet ils se rendirent maîtres d'une partie des murs, et mirent le feu à la ville dont tout un quartier fut consumé. L'usurpateur prit la fuite pendant la nuit suivante; les habitans tirèrent Isaac l'Ange, leur empereur, de sa prison et le remirent sur le trône avec Alexis IV le jeune, son fils. L'armée des Croisés fut logée à Péra.

Insurrection des Grecs.

Le but que le jeune prince s'était proposé en appelant les étrangers, était ainsi atteint; son père ratifia le traité conclu en son nom, et il ne s'agissait plus que de trouver la somme nécessaire pour acquitter les engagemens qu'il avait contractés. Il était tout aussi impossible de se procurer cet argent que de remplir le second engagement en décidant les sujets de l'empire à se soumettre au pape. A peine Alexis IV eut-il touché cette corde que toute la population de Constantinople fut en rumeur. Mais lorsque, pour être débarrassé de ses hôtes, il imposa des contributions et s'empara de l'argent des églises; lorsqu'on vit les Latins commettre des excès sans nombre; lorsque le feu mis par les Flamands à une mosquée [1] qu'on avait

[1] Ou plutôt à un *metaton* ou oratoire.

permis aux Musulmans de bâtir à Constantinople, se répandit au loin et détruisit en huit jours la plus belle partie de la ville, en suivant une ligne droite qui la traversa dans la largeur d'une lieue; quand on vit les plus beaux monumens d'architecture avec tout ce qu'ils renfermaient de précieux, devenir la proie des flammes, le peuple s'attroupa, le 25 janvier 1204, demandant avec des vociférations un autre empereur. Le sénat et le clergé ayant tardé d'obtempérer à ces cris, et personne n'ayant voulu de la pourpre dans un moment si critique, la populace nomma empereur un certain Nicolas Canabe, qui fut sacré au bout de trois jours. Quoique Alexis IV fût brouillé depuis quelque temps avec les Latins, cependant ne voyant plus d'autre salut que dans leur protection, il résolut de leur livrer le palais de Blacherne. Il chargea de cette commission Alexis Ducas, son parent, homme courageux et plein d'ambition, qu'on surnommait Murzuphle, d'après l'épaisseur de ses sourcils. Mais celui-ci ayant gagné la garde impériale fit arrêter Alexis et Canabe. Il essaya de faire empoisonner Alexis IV; le poison n'ayant pas fait d'effet à cause des antidotes que ce prince avait pris, il l'étrangla lui-même le 8 février 1204. Isaac l'Ange qui était à l'agonie, mourut de terreur.

Alexis Ducas dit Murzuphle se fait proclamer empereur.

Alexis V Ducas Murzuphle étant ainsi monté sur le trône se prépara à faire avec vigueur la guerre aux Croisés; mais ceux-ci se regardant comme quittes de tous les engagemens contractés avec le jeune Alexis, résolurent de mettre fin à la domination des Grecs

Convention des Croisés sur le partage de l'empire.

qui, à leurs yeux, étaient une nation perfide et schismatique. Le 12 mars 1204 les princes français et le vieux Dandolo qui était toujours l'ame de l'entreprise, s'accordèrent sur les points suivans. Les chefs se réuniront pour faire la conquête de Constantinople ; tout le butin qu'on fera sera déposé en des endroits déterminés ; on prélèvera sur toute la masse le montant des engagemens contractés par l'empereur Alexis ; le reste sera partagé par moitié entre les Vénitiens et les Francs. Douze délégués, dont six Vénitiens, deux Lombards et quatre Français, choisiront un empereur parmi les chefs de l'armée ; si les voix sont partagées, le sort décidera. L'empereur sur lequel le choix tombera aura la quatrième partie de l'empire et les palais de Blacherne et de Buccaléone ; les trois autres quarts de l'empire seront partagés entre les Vénitiens et les chefs des Latins. Le clergé de celle des deux parties qui n'aura pas fourni l'empereur, consacrera l'église de Ste Sophie et élira le patriarche. On dotera d'une manière convenable tant le clergé catholique que le grec, mais sans lui accorder des richesses inutiles ; l'excédant des biens des églises entrera dans le partage. Douze individus distribueront les grands emplois et les fiefs, et détermineront les services que les vassaux devront à l'empereur ; tous les fiefs passeront aux femmes. Aucun ennemi de l'une ou de l'autre partie ne sera reçu dans l'empire. L'empereur nommé jurera l'observation de ces conditions. Le doge seul ne prêtera pas l'hommage lige pour les provinces qui entreront dans le lot de la république. Tous les privi-

lèges dont les Vénitiens jouissaient anciennement, sont renouvelés et confirmés ; les Croisés resteront réunis jusqu'au mois de mars 1205 pour avoir le temps d'achever l'affermissement du nouvel ordre de choses. On demandera au pape de confirmer le traité et de prononcer l'excommunication contre les contrevenans. Ainsi les Croisés renoncèrent à l'expédition en Égypte ou en Terre-sainte.

Prise de Constantinople.

Le premier assaut livré à Constantinople, le 9 avril 1204, fut repoussé, et les Croisés y éprouvèrent une grande perte. La seconde attaque qui eut lieu le 12, leur coûta encore beaucoup de sang, mais ils pénétrèrent dans une partie de la ville. Cependant la conquête de cette immense capitale aurait demandé beaucoup de temps, si les Grecs avaient continué à la défendre rue par rue ; ils en furent empêchés par un violent incendie qui vers le soir se répandit dans la ville, et qui dura toute la nuit et la journée du lendemain ; il était l'effet du hasard, ou, selon un auteur du temps, l'ouvrage d'un comte Allemand. C'était le troisième embrasement avenu à Constantinople depuis l'arrivée des Francs ; il consuma, dit la Ville-Hardouin, plus de maisons qu'il n'y en avait alors dans les trois plus grandes villes de France. Murzuphle qui avait dirigé la défense avec beaucoup d'intrépidité, s'évada alors à travers les flammes qui éclairaient la ville. Les Croisés y entrèrent le 13 au matin, et trouvèrent au palais de Buccaléone les deux impératrices douairières, Agnès de France [1], qui, après avoir été

[1] Fille de Louis VII.

fiancée à Alexis II, avait été épousée par Andronic I.er le Vieux, et Marguerite d'Hongrie [1], veuve d'Isaac l'Ange. Les deux princesses, grace aux ordres donnés par le margrave de Montferrat, furent traitées avec le respect dû à leur sexe et à leur naissance; mais partout ailleurs les vainqueurs se livrèrent aux excès qu'on devait attendre d'aventuriers qu'animaient à la fois l'avidité et la vengeance. Il avait été défendu aux soldats de toucher aux choses sacrées, de mettre à mort les habitans et d'attenter à l'honneur des femmes; mais ces ordres furent mal observés. Les Croisés profanèrent les églises, brisèrent les saintes images, objet de leur culte; les reliques des martyrs, auxquelles la dévotion des fidèles attache un si grand prix, étaient un des objets qui tentaient le plus ces pillards, et comme Constantinople en possédait une quantité prodigieuse, elles se répandirent depuis dans les églises d'Occident, et l'on ne peut ajouter foi à l'historien Nicétas, quand il accuse les Latins de les avoir jetées dans des lieux immondes, à moins qu'on ne suppose que le Grec fanatique entendait par ces mots les églises des Latins. Les pillards s'emparèrent de tous les vases sacrés, brisèrent les autels pour se servir des métaux et des pierres précieuses qui y étaient incrustées. Ils enfoncèrent les portes des maisons, et, après avoir assouvi leurs désirs sur les femmes et les filles, ils s'emparèrent de tout l'or et l'argent, et firent souffrir des tourmens aux habitans pour leur arracher l'aveu de leurs trésors cachés. Cependant les prêtres

[1] Fille de Béla III.

et les moines qui se trouvaient en grand nombre parmi les Croisés, travaillèrent avec tant de zèle à empêcher l'effusion du sang, qu'il n'y eut que 2,000 hommes de tués; mais on ne mit aucune borne au pillage. Ceux, dit la Ville-Hardouin en parlant des pillards, qui s'étaient répandus par la ville, « gaaignièrent assez, et fu si granz la gaaiez fait, que nus ne vos en sauroit dire la fin d'or et d'argent, et de vasselement, et de pierres précieuses, et de samis [1] et de dras de soie, et de robes vaires et grises et hermines, et toz les chiers avoirs [2], qui oncques furent trové en terre. Et bien, témoigne Joffroi de Ville-Hardouin, li maréchaus de Champagne à son escient por verté, que puis qui li siècles fu estorez [3] ne fu tant gaaignié en une ville. »

Quoique les pillards eussent soustrait une quantité de choses précieuses, cependant le butin déposé pour être partagé selon ce qui avait été convenu, fut si grand que la part des Francs s'éleva à 400,000 marcs d'argent [4], outre 10,000 chevaux de selle ou autres bêtes de somme. Nicétas dit que les antiquités et les objets d'art n'avaient pas d'intérêt pour les barbares qui pillèrent Constantinople. Les Vénitiens seuls en conservèrent plusieurs; tels que les quatre chevaux de bronze qui sont placés sur le portail de l'église de Saint-Marc à Venise, et plusieurs vases, meubles et bas-

[1] Velours.

[2] Et tous les meubles précieux.

[3] Depuis que les siècles se suivent

[4] Plus de 20 millions de francs.

reliefs qui ornent l'intérieur de cette magnifique basilique. Mais c'est bien peu de chose en comparaison de tant d'objets brisés par l'avidité et l'ignorance, des statues de bronze fondues et transformées en monnaie, et des chefs-d'œuvre de l'antiquité que les trois incendies avaient détruits.

Les Francs joignirent l'insulte et la moquerie à la rapacité. « Ils ne songeaient, dit l'historien Nicétas, ancien grand-logothète des secrets qui, présent à ce spectacle de douleur, sauva avec peine la liberté et l'honneur de ses filles ou de celles de ses amis : ils ne songeaient qu'à se divertir, mais d'un divertissement incivil et injurieux, qui ne tendait qu'à tourner en ridicule nos façons d'agir. Ils se revêtaient, non par nécessité, mais par bouffonnerie, de robes brodées, et les portaient dans les rues. Ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons que nous laissons pendre le long du dos. Quelques-uns tenaient en leurs mains du papier, de l'encre et des écritoires pour nous railler, comme si nous n'eussions été que des scribes et des copistes. Ils passaient les jours entiers à table, où les uns se traitaient fort poliment, et les autres ne mangeaient, selon la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli et du lard salé, avec de l'ail, de la farine de fèves [1] et une sauce fort piquante (ce que l'historien relève comme faisant contraste avec la pénurie que ses compatriotes éprouvaient). En partageant le butin, ils ne mirent point de différence entre les choses

[1] De la purée.

sacrées et les profanes; mais ils les employèrent également à tous les usages, jusqu'à s'asseoir sur les images du Seigneur. » Nicétas se plaint surtout des Français qui, d'après lui, surpassaient en insolence tous les autres Croisés, comme ils leur étaient supérieurs en esprit et en forces physiques.

Ainsi une ville de 400,000 habitans devint la proie de 20,000 aventuriers. Que de précieux manuscrits doivent avoir été détruits par des ignorans qui auraient été honteux de savoir lire, et qui se moquaient de l'art d'écrire! On peut s'en faire une idée, en comptant seulement les ouvrages dont, trois siècles avant cette catastrophe, Photius donna des extraits dans sa Bibliothèque, avec ceux qui nous restent encore. Pour ne parler que des historiens et des orateurs, le patriarche possédait l'histoire de Macédoine, par Théopompe; celles des Parthes, de Bithynie et des successeurs d'Alexandre, toutes par Arrien; la description de l'Inde, par Ctésias; un Denys d'Halicarnasse complet, et, ce qu'on ne peut se rappeler sans la plus vive douleur, l'histoire entière de Polybe, le modèle des historiens pragmatiques. Il avait lu vingt discours de Démosthène, deux cent trois de Lysias, cinquante-quatre d'Isée, cinquante d'Hypéride, qui sont perdus pour nous.

Si l'on s'était accordé sur le partage du butin, on ne procéda pas moins unanimement lorsqu'il s'agit de l'élection de l'empereur. Les électeurs furent les évêques de Soissons, Troyes, Halberstadt, Bethléem et S. Jean d'Acre, et l'abbé de Lucédia, de la part des

Croisés ; Vital Dandolo, amiral ; Otton Quirini, Bertuccio Contarini, Nic. Navaïoso, Pantaléon Barbo, et Jean Basilios, de la part des Vénitiens. Le plus digne de la couronne était sans doute le vénérable Dandolo ; mais les électeurs vénitiens représentèrent que le nouvel empereur ne pourrait à la vérité se maintenir sans l'appui de la république, mais que l'intérêt de la seigneurie la porterait toujours à le lui accorder, tandis que, si ce monarque était Vénitien, il ne pourrait pas compter sur l'appui d'un autre allié si puissant. On convint en conséquence de nommer un Franc ; dès lors les suffrages ne pouvaient être partagés qu'entre deux candidats, Baudouin, comte de Flandre, et Boniface, margrave de Montferrat. On leur fit jurer que celui des deux qui serait nommé empereur, céderait les provinces d'Asie et l'île de Candie à titre de fief à l'autre, qui resterait son vassal fidèle.

Baudouin de Flandre, premier empereur latin de Constantinople, 1204.

Le 9 mai 1204, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, âgé de trente-deux ans, prince renommé pour sa bravoure, sa justice et sa bonté, et que même le malveillant Nicétas loue avec emphase, fut élu empereur de Constantinople. Dandolo fit tomber le choix plutôt sur lui que sur le marquis de Montferrat, parce qu'il espérait que ses liaisons en France et en Allemagne lui procureraient plus de secours que le marquis de Montferrat, brouillé avec le parti guelfe, n'en trouverait en Italie. Lorsque l'évêque de Soissons, au nom des électeurs, proclama Baudouin, le marquis de Montferrat fut le premier à lui témoigner sa soumis-

sion. Le nouvel empereur fut couronné, le 16 mai 1204, par les évêques croisés. Thomas Morosini, noble vénitien et ami d'Innocent III, fut élu patriarche de Constantinople.

On procéda ensuite au partage de l'empire. Au lieu des provinces d'Asie, Boniface eut, d'après son désir, la Thessalie comme royaume et fief de l'empire, avec l'île de Candie; mais comme il lui aurait fallu une flotte pour conquérir d'abord cette île et ensuite pour s'y maintenir, il la troqua en 1206 avec les Vénitiens, contre une partie de la Macédoine et contre une somme de 1,000 marcs d'argent. La république s'adjugea une partie ($\frac{5}{8}$) de Constantinople, la plus grande partie du Péloponnèse et des îles de l'Archipel, celles d'Égina ou Engia, Corcyra ou Corfou, la Chersonèse de Thrace, les côtes de la Propontide et les villes de la Phrygie qui n'étaient pas tombées sous le joug turc. Venise, qui à cette époque n'avait encore aucune possession sur la terre ferme de l'Italie, sentit qu'il n'était pas prudent de vouloir établir sa domination sur tous ces pays lointains; en conséquence, le sénat publia en 1207 un édit par lequel il permit à tout citoyen vénitien de soumettre pour son compte les îles de l'Archipel et les villes grecques de la côte, à la charge de les tenir à titre de fief de la république. C'est ainsi que les Dandoli et les Viari fondèrent le *duché de Gallipoli;* les Sanudi *celui de Naxos* ou des îles de l'Archipel, duché auquel appartenaient, outre Naxos, les îles de Paros, Mélos, Egnia, Santorini; une autre branche des Dandoli la *principauté d'An-*

Partage de l'empire.

dros ; les Ghisi *celle de Théonon* ou Tine, Micone et Sciros; les Guistiniani et les Michieli *celle de Céos ;* les Navagieri le *grand duché de Lemnos.*

Mort de Henri Dandolo.

Dandolo ne revit pas sa patrie. Après avoir ramené à Constantinople l'armée de Baudouin, battue par les Bulgares à la journée d'Andrinople du 15 avril 1205[1], il y mourut le 4 juin suivant.

Nous choisissons dans la suite de l'histoire de la république de Venise les évènemens qui ont eu quelque influence majeure sur ses rapports avec d'autres puissances ou qui ont changé son gouvernement.

Le conseil des Pregadi devient constitutionnel, 1229.

En 1229 pendant l'interrègne qui précéda l'élection du doge Jacques Tiépolo, la constitution de l'état éprouva un changement. Le conseil des Prégadi, institué en 1176 pour être consulté par le doge sur les affaires qui intéressaient le gouvernement, n'avait qu'une autorité précaire tant que sa convocation et le choix de ses membres dépendaient du prince. Il devint en 1229 une partie de la constitution. Le nombre de ses membres fut fixé à soixante, choisis annuellement, non par le doge, mais par le grand conseil des 480. Ses attributions furent déterminées.

Création de deux nouvelles magistratures pour limiter l'autorité du doge.

On limita en même temps l'autorité des doges, par la création de deux nouvelles magistratures : c'étaient les cinq *correcteurs du serment* ou de la *promesse* des doges, et les trois *inquisiteurs* du doge défunt. Les premiers furent chargés de revoir pendant chaque interrègne l'espèce de capitulation que, avant d'entrer en fonction, le doge était tenu de jurer, et de pro-

[1] Voy. p. 145 de ce vol.

poser au grand conseil les changemens qu'ils jugeraient nécessaires. Les autres étaient une imitation d'une institution des anciens Égyptiens, et chargés de faire le procès à chaque doge après son décès.

Enfin à la mort de Rénier Zeno en 1268, on établit la manière singulière d'élire les doges qui a été usitée jusqu'à la fin de la république, combinaison de l'élection avec le sort, ayant pour but d'exclure tous les candidats indignes et d'empêcher toutes les brigues [1]. Laurent Tiépolo fut le premier doge nommé de cette manière. Sous son règne fut établie la charge de grand-chancelier, la plus éminente de la république, et on la réserva à la *citadinance*, c'est-à-dire à la classe plébéienne.

Origine de la diplomatie vénitienne.

Ce fut alors aussi qu'une loi ordonna à tous les ambassadeurs de la république dans les pays étrangers, d'observer tout ce qui s'y passait, et d'en prendre note pour en faire des rapports à leur gouvernement. C'est l'origine de cette institution admirable qui fut cause que tant que la république de Venise a existé, aucun gouvernement européen n'était aussi bien instruit des évènemens que celui-là. Les dépêches que ces ambassadeurs envoyaient tous les huit jours à la seigneurie ne lui suffisaient pas; tous les deux ou trois ans les ambassadeurs étaient changés; à leur retour on leur demandait un compte général et circonstancié sur le caractère du prince auprès duquel ils avaient été accrédités, sur celui de ses ministres, sur l'état de

[1] Il serait trop long pour notre objet d'entrer en des détails sur ce mode bizarre de procéder.

ses finances, sa force armée, sa politique, l'esprit public qui régnait parmi ses sujets, etc. Tous ces rapports étaient déposés aux archives, non pour être conservés sous le verrou, mais pour servir d'instruction à ceux qui se vouaient à la diplomatie. Une foule de ministres distingués sont sortis de cette école.

La république se maintient dans l'empire de la mer Adriatique.

Sous le gouvernement du doge Tiépolo, on commença à faire valoir cette domination sur la mer Adriatique que le pape Alexandre III doit avoir conférée à la république, en établissant un impôt considérable sur tous les vaisseaux qui dépasseraient au nord une ligne tirée à travers la mer Adriatique depuis Ravenne jusqu'à l'entrée du golfe de Fiume. Les Vénitiens eurent plus d'une guerre à soutenir pour maintenir ce droit; ils l'introduisirent de force ou parvinrent par des négociations à le faire reconnaître. La république a également soutenu dans toutes les époques, qu'à elle seule appartenait le droit d'avoir des vaisseaux de guerre dans toute la mer Adriatique.

Loi sur le mariage du doge.

A la mort de Laurent Tiépolo en 1274, les correcteurs du serment firent passer une loi qui défendait aux doges et à leurs enfans d'épouser des étrangères. Des lois postérieures interdirent à tout Vénitien l'exercice de fonctions publiques chez l'étranger, ou l'acquisition de possessions sur la terre ferme.

Introduction de l'inquisition.

Le dogat de Jean Dandolo (1279—1289), est remarquable par l'introduction à Venise du *tribunal de l'inquisition*. A la demande souvent réitérée de la cour de Rome, la république l'admit, mais avec de sages restrictions qui assujétissaient le tribunal à l'ins-

pection des magistrats civils, ou plutôt confiaient à ceux-ci seuls la faculté de prononcer des jugemens ; ce qui améliora essentiellement cette institution, c'est qu'il fut ordonné que le produit des amendes entrerait dans la caisse de l'état, au lieu d'appartenir aux inquisiteurs. Il fut conclu à ce sujet le 28 août 1289 un concordat avec le pape Nicolas IV. L'inquisition fut entièrement subordonnée à la puissance souveraine. Sa juridiction ne s'étendait ni sur les Juifs, ni sur les Grecs, et elle ne pouvait prononcer la confiscation des biens des condamnés.

Tumulte de 1289.

Les limitations du pouvoir ducal ne tournèrent pas à l'avantage de la liberté publique : une démocratie où le pouvoir du peuple était modéré par un chef, avait successivement dégénéré en une aristocratie nobiliaire. Tout ce que le doge avait perdu de puissanse, avait accru celle des conseils, et les plébéiens étaient privés de leur concours aux élections. Le mécontentement du peuple éclata en 1289 à la mort du doge Jean Dandolo. Tandis qu'on procédait à l'élection d'un nouveau prince par la gradation et le savant mélange de raison et de hasard imaginé en 1268, le peuple se rassembla sur la place de S. Marc et proclama doge Jacques Tiépolo qui, n'ayant pu dissiper ce mouvement, partit en secret pour se soustraire à un honneur qu'il ne pouvait accepter sans violer les lois. Au bout de dix jours les électeurs légitimes proclamèrent Pierre Gradenigo, homme de mérite, prudent et courageux, qui se proposa de consolider le système aristocratique auquel il était très-attaché ;

Guerre de Gênes, 1293.

mais la guerre violente que la république eut à soutenir depuis 1293 jusqu'en 1299 contre les Génois qu'elle prétendait exclure du golfe Adriatique le força d'en ajourner l'exécution. Quoique les Vénitiens eussent essuyé, le 8 septembre 1298, sous le commandement d'André Dandolo, dit Calo, une grande défaite près de l'île de Curzole, ou Corcyre-la-Noire [1], néanmoins la paix conclue en 1299 sous la médiation de Matteo Visconti, les laissa maîtres du golfe.

Bataille de Curzole, 1298.

Paix de 1299.

L'aristocratie vénitienne, devient héréditaire, 1298.

Ce fut avant la conclusion de cette paix que Gradenigo fit rendre, le 10 septembre 1298, un décret qui mit fin aux troubles dont la république ne cessait depuis long-temps d'être agitée. L'aristocratie vénitienne fut rendue héréditaire dans un certain nombre de familles nobles. Ce décret connu sous le titre d'*il Serrar del Consejo*, la fermeture du conseil, ordonnait que les juges composant la Quarantie balloteraient l'un après l'autre les noms de chaque personne qui, pendant les quatre dernières années, avait été membre du grand conseil, et que quiconque réunirait douze suffrages sur les quarante, serait reconnu membre du grand conseil; que trois électeurs nommés par ce conseil formeraient une liste supplémentaire jusqu'au nombre que le doge fixerait dans son petit conseil; que les personnes inscrites sur cette liste seraient ballottées comme les premières, et, si elles réunissaient douze suffrages, déclarées éligibles.

Par ce décret, l'élection du grand conseil ou des représentans du souverain fut transférée du peuple au

[1] Voy. p. 76 de ce vol.

tribunal criminel; mais cette élection ne fut plus qu'une vaine formalité; car la Quarantie confirma, année par année, ceux qu'elle avait nommés la première fois, et les trois électeurs désignés chaque année par le grand conseil pour proposer les autres citoyens éligibles ne faisaient que remplir les vacances. Cependant, tant qu'il y avait apparence d'élection, l'aristocratie n'était pas héréditaire; elle ne l'était au moins pas pour tous les individus d'une famille éligible. Il fallut un pas de plus; il fut fait au quatorzième siècle.

Traités de commerce avec Tunis.

Avant de terminer l'histoire de Venise du treizième siècle, nous remarquons que pendant sa durée il fut conclu deux traités de commerce suivis de deux autres au commencement du quatorzième siècle, entre la république et les rois de Tunis de la dynastie des Hafides; traités dont l'existence même est restée inconnue à tous les historiens de Venise, sans excepter M. Daru. Quatre de ces traités, qui sont de l'année 1251, du mois de juin 1271 et du 27 décembre 1320, se trouvent dans les Libri dei patti, manuscrit en 7 vol. in-folio, et celui du 12 mai 1317 dans la chronique de Marino Sanuto, manuscrit en 70 vol. in-folio. Ces deux immenses recueils originaires des archives de Venise ont été transportés à celles de Vienne. Ce sont de riches mines ouvertes aux historiens[1].

[1] Voy. HAMMER, *Gesch. des Osman. Reichs*, Bd. IV, S. 691.

CHAPITRE XIX.

Le Bas-Empire et le royaume de Chypre.

Nous avons vu au livre précédent que l'empereur Michel VII Parapinace, le méprisable élève de Michel Psellus, ce prodige d'érudition du onzième siècle, placé entre la révolte des Bulgares et celle de deux généraux, Nicéphore Bryenne et Nicéphore Botoniate, et ne trouvant de ressource ni dans un caractère énergique ni dans l'affection des peuples, se retira dans un couvent [1]. Immédiatement après, *Nicéphore Botoniate* entra dans Constantinople, et y fut couronné le 3 avril 1078; mais Nicéphore Bryenne était maître de la plupart des provinces d'Europe. Botoniate, qui rendait justice aux belles qualités de Bryenne, et qui était d'un âge avancé, offrit de l'adopter et de le nommer César; mais les ministres par lesquels Botoniate se laissait gouverner, firent manquer l'accommodement, et Alexis Comnène, neveu de l'empereur Isaac, marcha contre Bryenne. Celui-ci fut battu à Calabrie, en Thrace, et fait prisonnier. Les ministres de Botoniate lui firent crever les yeux, ainsi qu'à son fils; le vieillard désapprouva ce traitement et combla Bryenne de biens. Un second fils de ce dernier, portant le même nom que son père, épousa par la suite la célèbre Anne, fille de l'empereur Alexis Comnène. Il occupe une place parmi les historiens byzantins.

Nicéphore Botoniate, 1078-1081.

[1] Voy. vol. III, p. 110.

Sous le règne de Nicéphore, en 1078 ou 1079, les Grecs perdirent la Syrmie qui, sous Basile II, avait été acquise par une trahison. S. Ladislas I.er, roi d'Hongrie, la leur enleva.

Alexis Comnène délivra encore Botoniate d'un autre compétiteur, le brave Basilac, qui avait aussi pris la pourpre. L'ingratitude du faible empereur pour les services que ce général lui avait rendus, engagea la famille des Comnène et leurs amis à former une conspiration contre lui. Isaac, frère aîné d'Alexis, ayant refusé la couronne, le dernier fut proclamé Auguste, marcha sur Constantinople, et y entra par trahison, le 1.er avril 1081. Nicéphore Botoniate fut enfermé dans un monastère.

Alexis I Comnène.

Alexis I.er Comnène, souche d'une famille qui régna pendant cent ans sur les débris de l'empire, possédait des qualités qui auraient pu le relever de ses ruines, si déja la nation n'avait été trop dégradée: car il est possible sans doute de civiliser une nation barbare; mais le monde n'a pas présenté d'exemple qu'un peuple, déchu d'une ancienne civilisation, ait été relevé de l'abaissement qui était devenu son partage.

Guerre avec Robert Guiscard.

Dès le commencement de son règne, Alexis I.er fut entraîné dans une guerre avec Robert Guiscard, le conquérant de la Basse-Italie, dont l'ambition s'étendant au-delà de la Pouille, visait à étendre la domination des Normands jusqu'en Grèce. La révolution qui avait fait descendre du trône Michel Parapinace, lui fournit un prétexte pour attaquer l'empereur de

Constantinople. Ayant découvert un imposteur assez adroit pour jouer le rôle de ce prince, échappé, disait-on de sa prison, il le traînait à sa suite pour s'en servir comme d'un instrument propre à favoriser l'exécution de ses desseins. Au mois de juillet 1081, Robert Guiscard et son fils passèrent la mer avec 30,000 hommes, prirent Corfou, et assiégèrent Dyrrachium (Durazzo, Duras). Alexis marcha au secours de cette place, dans la proximité de laquelle il livra, le 18 octobre 1081, aux Normands, une bataille où il fut entièrement défait. Cependant Dyrrachium tint ferme, et le duc ne put prendre cette ville qu'après s'être rendu maître par trahison, le 18 février 1082, d'une partie des fortifications, et avoir combattu encore pendant trois jours la garnison de la ville. Robert ayant été rappelé en Italie par le danger où se trouvait le pape Grégoire VII [1], Boémond, son fils, continua la guerre, et remporta en 1083 deux victoires sur Alexis. Le vainqueur pénétra en Macédoine, et mit en 1084 le siège devant Larisse, principale place de la Thessalie; mais Alexis, avec le secours des Turcs Seldjoucides, le repoussa et le força de repasser en Italie. La guerre continua ensuite par mer : les Vénitiens, sujets de l'empire, livrèrent aux Normands plusieurs batailles navales avec un succès varié. L'empire grec aurait difficilement échappé au danger dont il était menacé, si Robert n'était mort, le 17 juillet 1085, devant Céphalénie qu'il assiégeait.

Rapports avec les premiers Croisés.

Les années suivantes du règne d'Alexis furent trou-

[1] Voy. vol. III, p. 231.

blées par des guerres continuelles avec les Petchénègues et les Cumans en Europe, et les Turcs Seldjoucides en Asie. Les progrès des sultans d'Iconium [1], qui menaçaient Constantinople, engagèrent l'empereur à demander des secours en Europe. Il en reçut; mais ceux qui lui arrivèrent l'effrayèrent plus, par leur grand nombre et par leur manque de discipline, que n'avait fait le voisinage des Turcs. On voit que nous voulons parler de la première croisade. L'histoire de cette expédition a été rapportée, et nous avons fait connaître, quoiqu'en tenant compte de l'exagération des écrivains occidentaux, la mauvaise foi avec laquelle Alexis Comnène se conduisit envers ces pieux aventuriers. Nous passerions donc ici sous silence tout ce qui regarde cette expédition, s'il ne nous semblait intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs quelques extraits de l'histoire d'Alexis, écrite par sa fille, la princesse Anne. Ils serviront à faire connaître l'impression que la venue des Croisés fit sur les Grecs, et le jugement que les barbares de l'Orient, ayant conservé une faible teinture de littérature dont ils étaient vains, portèrent sur les barbares occidentaux, qui étaient de grossiers enfans de la nature.

« Avant que l'empereur eût eu le loisir de se délasser de si grands travaux, dit la princesse, il apprit l'arrivée d'une armée innombrable de Français. La connaissance qu'il avait de la valeur invincible de cette nation, de son inconstance et de son infidélité, le remplit de frayeur. Bien loin néanmoins de perdre cou-

[1] Voy. vol. III, p. 294.

rage, il fit tout ce qu'il put pour se mettre en état de leur résister. L'évènement fit voir que la renommée n'avait publié que la moindre partie de ce que cette irruption avait de plus formidable....»

« Les simples parmi les Croisés n'avaient point d'autre intention que d'adorer le tombeau du Seigneur et de visiter les lieux qu'il a autrefois sanctifiés par sa présence. Mais il y avait des fourbes qui, comme Boémond, sous ce prétexte de piété, cachaient le dessein de s'emparer de Constantinople. Son ambition donnait de l'inquiétude aux premières personnes de l'empire, lorsqu'elles rappelaient à leur esprit les anciens différens qu'il avait eus avec Alexis, et les menaces qu'il avait faites de se venger....»

« Il y avait après lui (il est question de Pierre l'Hermite) 10,000 Normands qui firent d'horribles violences aux environs de Nicée : ils hachèrent les enfans en pièces; ils en mirent d'autres à la broche et les rotirent, et exercèrent toutes sortes de cruautés contre des personnes plus âgées. »

« Tous les Latins sont extrêmement avides, et quand ils ont occasion de voler, ils s'y portent avec une impétuosité incroyable....»

« Hugues, frère du roi de France, étant extraordinairement enflé de la vanité que sa noblesse et sa puissance lui inspiraient, écrivit une lettre fort impertinente à Alexis, par laquelle il l'avertissait de venir au-devant de lui avec pompe et magnificence. Sachez, empereur, lui manda-t-il, que je suis le roi des rois et le plus grand qui soit sous le ciel; il est donc juste que

vous veniez me recevoir avec les honneurs qui sont dus à l'éminence de ma dignité. »

« Il arriva une multitude innombrable de Français, conduits par des rois, par des ducs, par des comtes et par des évêques. Que si quelqu'un désire de savoir leur nombre, qu'il compte les étoiles qui brillent dans le firmament, les grains de sable qui sont sur le rivage, les feuilles et les fleurs que l'on voit croître au printemps. Je n'ai pas le courage d'entreprendre de faire ici la liste des chefs, et j'appréhende de gâter mon histoire par tant de noms barbares, et de lasser le lecteur, qui n'a été que trop ennuyé de voir si long-temps leurs visages. »

« Boémond savait merveilleusement s'accommoder aux temps et aux occasions. Il était fier et courageux au-delà de tout ce que l'on peut dire : il surpassait autant les autres comtes en adresse et en valeur, qu'il en était surpassé en puissance et en richesse. Ses fourberies lui tenaient lieu d'un trésor inépuisable. Il fit paraître la légèreté ordinaire de sa nation en acceptant, en renvoyant, en reprenant les présens d'Alexis. Il avait néanmoins une conduite fort subtile et fort cachée. »

« Alexis retint encore un peu le comte de Saint-Gilles, dont il estimait la prudence, la sincérité et la probité, et qu'il tenait autant au-dessus de la vertu des autres Français que le soleil est au-dessus de la clarté des autres étoiles. Il le manda souvent pour se délasser dans sa conversation de la fatigue que cette multitude turbulente lui avait apportée. »

Guerre avec Boémond, prince d'Antioche.

La chose qui peut-être causa le plus d'embarras et de peine à Alexis, et qui l'occupa pendant six ans, c'est sa guerre avec ce même Boémond dont il vient d'être question, et qui avait fondé la principauté d'Antioche [1]. Comme, malgré le serment d'hommage-lige qu'il avait prêté à l'empereur, il ne voulut pas le reconnaître en qualité de suzerain, Alexis fit en 1103 marcher une armée pour le réduire à son devoir. Boémond fut assisté par les Pisans qui envoyèrent une flotte très-nombreuse à son secours; les Grecs la détruisirent par le moyen du feu grégeois. L'année suivante, 1104, Boémond, sachant que la flotte grecque avait ordre de l'empêcher de passer en Occident, répandit le bruit de sa mort et poussa la comédie jusqu'à se faire enfermer dans un cercueil. Par cette ruse il trompa la vigilance de la flotte, et se rendit en Italie, dans l'espoir de soulever l'Occident contre Alexis. Aussi bouillant missionnaire que valeureux capitaine, il prêcha la guerre contre les Grecs au concile de Poitiers, au mois de mai 1106. Une foule d'aventuriers français, espagnols et italiens s'assemblèrent sous ses drapeaux. La flotte qu'Alexis avait dans la mer Ionienne ne put empêcher Boémond de débarquer en Illyrie le 9 octobre 1107 avec 60,000 hommes d'infanterie et 12,000 de cavalerie. Aux premiers jours du printemps de 1108, il forma le siège de Duras. Comme il avait lui-même détruit sa flotte, Alexis résolut de l'affamer en le faisant bloquer dans ses retranchemens. Après plusieurs combats, Boémond se vit réduit à

[1] Voy. vol. III, p. 311, 327.

demander la paix. Dans une entrevue entre lui et Alexis, on convint des conditions de la réconciliation, et ce prince normand signa, en septembre 1108, un acte portant ce qui suit.

Le traité fait au premier passage des Croisés est annulé. Boémond se reconnaît homme-lige de l'empereur et promet de lui être fidèle; il forcera Tancrède de remettre à l'empereur Laodicée et toutes les places non expressément dénommées dans le traité, comme étant données à Boémond pour en jouir sa vie durant à titre de fiefs. Les villes réservées à Boémond étaient Antioche, S. Elie, Borzé, Shizar (Larissa sur l'Oronte), Artach, Toluch, Germanicia, les districts de Pagres, de Palaza et de Zumé et le Mont-Maurus. Boémond renonce de plus à toute la Cilicie à l'orient du Cydnus, ainsi qu'à Laodicée, Gabala, Balanée, Marathus, Antarado et Antarte. Pour dédommager Boémond de ces renonciations, l'empereur lui donnera plusieurs lieux en Syrie et en Mésopotamie, et lui paiera une pension annuelle de 200 livres d'or. Un article additionnel change ces conditions en deux points essentiels; car il dit que Boémond possédera la principauté d'Antioche en entier, et qu'il en transmettra la propriété à ses héritiers. Il paraît que cet article a été ajouté parce que Boémond n'avait pas voulu ratifier le traité dans sa forme primitive.

Quoique Boémond eût juré le traité ainsi modifié, il se préparait à porter de nouveau la guerre en Grèce, lorsqu'il mourut en Italie, en mars 1111, sans avoir revu sa principauté. Il laissa un fils du même nom que

lui, qui n'avait encore que quatre ans, sous la tutelle de sa mère Constance de France et de son cousin Tancrède [1].

Caractère d'Alexis.

Alexis I.er Comnène mourut le 15 août 1118, âgé de soixante-dix ans. On ne doit juger ce prince ni d'après les historiens de la première croisade, ni d'après l'ouvrage de sa fille. La ruse et la dissimulation constituaient le fonds de son caractère; il était enivré d'idées despotiques, ne respectant pas les droits de propriété et regardant toutes les classes de ses sujets, sans distinction de naissance, comme ses esclaves; il était actif et infatigable, intrépide, même après les défaites, maître de ses passions, doux et gracieux dans son intérieur autant que son épouse, Irène Ducas, était fière et impérieuse. L'état dut à Alexis des améliorations véritables; il réforma les lois et la police, rétablit la discipline militaire et recréa des armées; les arts et les sciences fleurirent sous son règne; l'empereur lui-même, sa fille et son gendre s'occupaient de la littérature. Tel qu'il fut, il eut peu de successeurs qui le valussent.

Jean Comnène, ou Calojean, 1118-1143.

Jean Comnène, l'aîné de ses fils, lui succéda malgré les intrigues de sa propre mère qui lui préférait son gendre, Nicéphore Bryenne [2], fils de l'empereur de ce nom. Jean Comnène fut surnommé Calojean, le beau, ou plutôt le vertueux Jean. C'était en effet un prince accompli, qu'un écrivain français a nommé le Marc-Aurèle de Constantinople. Son règne de vingt-quatre ans fut une suite de guerres heureuses

[1] Voy. vol. III, p. 329. [2] Voy. p. 124 de ce vol.

contre les Petchénègues, les Serviens et les Hongrais en Europe, et contre les Seldjoucides en Asie, auxquels il enleva plusieurs places en Pamphylie, en Cilicie et en Cœlésyrie. Maître de ces provinces, il força en 1137 Raimond, comte de Poitiers, qui régnait à Antioche, comme époux de Constance, fille de Boémond II, de lui prêter l'hommage-lige[1]; mais, à la secrète instigation de Raimond même, le clergé d'Antioche et les légats du pape déclarèrent cet arrangement nul, Raimond n'ayant pu disposer de l'héritage de sa femme.

Manuel Comnène, 1143 — 1180.

Calojean était bien résolu de faire reconnaître à Antioche l'autorité impériale; mais s'étant blessé à la chasse avec une flèche empoisonnée, il en mourut en Cilicie le 8 avril 1143, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Manuel Comnène, second fils de Calojean, avait été nommé successeur par le père, à l'exclusion d'Isaac, son fils aîné; les qualités qu'il développa pendant un règne de trente-sept ans, ne justifièrent pas entièrement le choix de Jean. Animé d'un esprit chevaleresque, et téméraire dans les combats, il manquait de cette prudence qui doit distinguer le général des soldats. Pendant la paix il s'abandonnait aux plaisirs, et dissipait les revenus de l'empire. Les Croisés ont flétri sa mémoire, quelquefois à tort; ils étaient injustes à son égard. Les flatteurs le pervertirent, car au commencement de son règne il montra des vertus. Ils le rendirent dur et despote.

Manuel continua la guerre contre le prince d'An-

[1] Voy. vol. III, p. 336 et suiv.

tioche jusqu'à ce que Raimond se rendit en 1144 à Constantinople pour faire sa soumission. Nous passons sous silence les démêlés de Manuel avec les Occidentaux qui entreprirent la seconde croisade, parce que nous en avons parlé ailleurs.

Guerre avec le roi de Sicile, 1147.

Pendant que les Croisés étaient en marche et que Manuel craignait de leur part un péril imaginaire, l'empire fut exposé à un danger véritable. Roger II, premier roi de Sicile, déclara, sous un prétexte frivole, la guerre à l'empereur en 1147, s'empara de Corfou, ravagea toutes les côtes de la mer d'Ionie, entra dans le golfe de Corinthe, débarqua au port de Crissa, prit Thèbes et Corinthe, emmena de partout les hommes les plus distingués, les plus belles femmes, et les plus habiles ouvriers en soie par lesquels la culture des vers-à-soie fut transplantée en Italie. Il en résulta une guerre longue et sanglante qui fournit à Manuel de nombreuses occasions de faire valoir son intrépidité. Un des événemens les plus mémorables de cette guerre fut le siège de Corfou par Manuel en 1149. Malgré les pertes que ses troupes et sa flotte essuyèrent, l'empereur ne voulut pas renoncer à cette entreprise. Sa persévérance fut couronnée de succès, et la ville forcée de se rendre par capitulation.

Il se décida alors à porter la guerre en Italie et à dépouiller les Normands de leurs conquêtes. Ses troupes s'emparèrent de Bari en 1154, et de Brindes en 1155. Alexis Comnène, neveu de l'empereur, revêtu de la qualité de grand-duc, fut défait en 1155 dans une grande bataille navale que lui livra le roi

Guillaume I.er qui venait de succéder à Roger II, son père. Cette bataille disposa les parties belligérantes à la paix : elle fut signée la même année.

Manuel eut une suite de guerres à soutenir contre les Serviens, les Hongrais, les Petchénègues, les Turcs Seldjoucides. Nous avons parlé de l'expédition que, conjointement avec Amauri I.er, roi de Jérusalem, il fit en 1170 en Égypte [1]. Après une vie extrêmement active ce prince mourut le 24 septembre 1180, et eut pour successeur le fils que lui avait donné Marie, fille de Raimond, prince d'Antioche, sa seconde épouse.

Alexis II Comnène, qui n'avait que douze ans, eut sa mère pour régente. Elle partagea toute l'autorité avec le protosébaste Alexis, neveu de Manuel, avec lequel on l'accusait d'avoir eu un commerce criminel du vivant même de son époux. L'abus que ce favori faisait de son pouvoir souleva tous les grands contre lui, et, au milieu de la cour corrompue de l'impératrice qui ne songeait qu'aux plaisirs, le jeune empereur reçut une très-mauvaise éducation. Le mécontentement devint général, il se forma contre la régente une conjuration dont l'ame était, quoiqu'absent, Andronic, fils d'Isaac Comnène, frère de Calojean. Cet Andronic, d'une belle figure, fort, courageux et entreprenant, mais imprudent, intrigant, hypocrite et perfide, avait eu, sous Manuel, plus d'une aventure politique et amoureuse, et avait finalement été confiné à Œnée sur la frontière du Pont, après avoir signé un engagement de ne rien entrepren-

Alexis II Comnène, 1180-1183.

[1] Voy. vol. III, p. 358.

dre contre la famille impériale, mais au contraire de veiller à sa sûreté. Le devoir que cet engagement lui imposait servit à cet intrigant de prétexte pour se mêler de ce qui se passait à Constantinople. Il adressa aux grands de l'empire et au patriarche des diatribes où respiraient les sentimens les plus religieux, mais renfermant des invectives violentes contre le protosébaste. Par cette conduite il en imposa tellement au chef du clergé que celui-ci le pressa de venir à Constantinople pour sauver l'état. L'hypocrite se mit en route; sa suite se grossit de jour en jour de tous les mécontens qu'il attira à lui. Dans l'intervalle, Marie, sœur consanguine du jeune empereur, mariée à Reinier, marquis de Montferrat, lequel à cause de cette alliance avait été nommé César, forma en 1182 une autre conspiration pour faire tuer le protosébaste. Son dessein fut trahi, et le favori donna l'ordre d'arrêter la princesse. Cela produisit un grand tumulte parmi le peuple de Constantinople, et Alexis fut forcé de se réconcilier avec Marie et son époux. L'arrivée d'Andronic à Chalcédoine, qui eut lieu dans ces circonstances, fut le signal d'une révolution. Le peuple arrêta Alexis, et proclama Andronic régent. Celui-ci, après avoir fait crever les yeux à cet indigne ministre, donna un libre cours à son caractère cruel. Il fit massacrer entre autres tous les Latins établis à Constantinople, sans épargner ni sexe, ni âge, ni condition. La princesse Marie et le César, son époux, furent empoisonnés. Un jugement formel condamna à mort l'impératrice-mère, comme ayant trahi l'état en faveur du roi d'Hongrie, son

Massacre des Latins à Constantinople.

beau-frère. On exigea que son fils signât la sentence d'après laquelle Andronic la fit étrangler. L'année 1183 au mois de septembre le régent se fit associer à l'empire, et au mois d'octobre suivant il fit étrangler Alexis avec la corde d'un arc. Après avoir foulé aux pieds le cadavre du jeune prince, Andronic le fit jeter dans la mer.

Andronic I Comnène le Vieux, 1183-1185.

Andronic I.er Comnène, dit *le Vieux*, fut ainsi seul empereur en 1183, et épousa Agnès de France, fille de Louis VII, qui était fiancée à son prédécesseur. En 1185, Guillaume II, roi de Sicile, entreprit la conquête de l'empire grec, et, après s'être emparé le 24 juin de Duras et le 25 août de Thessalonique, marcha sur Constantinople. A mesure que le danger approchait, la fureur d'Andronic s'accrut; il fit exécuter un grand nombre de personnes qu'il soupçonnait être d'intelligence avec les ennemis. Du nombre de ses victimes devait être Isaac l'Ange, un des hommes les plus considérés de Constantinople. Isaac se sauva dans l'église de S.te Sophie, et le peuple qui s'était attroupé, le proclama empereur, malgré lui. Pour échapper à l'indignation publique, Andronic s'embarqua, mais il fut pris, enchaîné et conduit devant Isaac, qui, après lui avoir fait crever un œil et couper une main, l'abandonna à la fureur du peuple. Il fut outragé et maltraité de toutes les manieres, pendant plusieurs jours; puis on le conduisit au théâtre où on le pendit par les pieds. Andronic expira le 12 septembre 1185, à l'âge de soixante-treize ans. Ce prince, cruel et vicieux ne manquait pas de belles qualités. Il sut mettre des bornes à la rapacité des officiers du fisc, fut juste

envers tout le monde, affable et généreux. Il ne manquait pas d'érudition. Il fut le dernier Comnène qui ait régné à Constantinople.

Isaac l'Ange, 1185-1195.

Isaac l'Ange, prince faible, indolent et voluptueux, abandonna le soin des affaires à des ministres indignes de sa confiance. Les Normands ou Siciliens, ignorant d'abord le sort d'Andronic, continuèrent la guerre; mais Branas, général d'Isaac, les battit le 7 novembre 1185 et détruisit leur flotte. Nous avons vu les démêlés qu'Isaac eut avec Frédéric I.er Barberousse [1]. Sa rapacité fut cause de la fondation du nouveau royaume de Bulgarie par les Valaques et les Cumans, dont nous ajournons l'histoire à notre cinquième livre. Il fut détrôné le 8 avril 1195 par Alexis l'Ange, son frère, qui le fit enfermer, après lui avoir fait crever les yeux. Voici le tableau qu'un voyageur du temps, Odo de Diogilo (Deuil) trace de Constantinople : « La ville est sale et puante; une grande partie en est condamnée à une nuit éternelle; car les riches couvrent les rues par (les avances de) leurs maisons, et laissent aux pauvres et aux étrangers des immondices et des ténèbres. Ces rues sont la scène perpétuelle de meurtres et de vols et de tous les autres forfaits que favorise l'obscurité. Dans cette ville on ne connaît pas la justice; elle renferme presqu'autant de maîtres que d'habitans riches, presqu'autant de voleurs que de pauvres; on n'y connaît ni la peur, ni la honte, puisque le crime n'est pas puni par les lois, et qu'il n'est jamais découvert [2]. »

[1] Voy. vol. III, p. 369.

[2] Voy. CHIFFLET, *Genus illustre S. Bernardi*, p. 37.

Alexis III l'Ange qui succéda à Isaac prit le nom de Comnène. Il n'avait ni plus de capacité ni moins de vices que son frère, et se laissa gouverner par son épouse Euphrosyne, de la famille de Ducas, princesse aussi fière qu'avide. L'empereur Henri VI, qui projetait le rétablissement de l'empire romain dans son ancienne étendue, avait envoyé à Isaac l'Ange une ambassade pour réclamer toutes les provinces situées entre Duras et Thessalonique, comme ayant été conquises par Guillaume II, roi de Sicile. Une seconde ambassade adressée à Alexis III demanda, à titre d'équivalent, le paiement d'une somme annuelle de cinquante quintaux d'or. Alexis se trouva dans la plus grande perplexité, parce qu'il voyait aussi peu la possibilité de ramasser cette somme d'argent que celle de résister à la puissance de l'empereur qui menaçait d'envahir ses états. Il envoya un ambassadeur en Sicile pour engager Henri VI à diminuer ses prétentions. Ce prince ayant offert de se contenter de seize quintaux d'or, Alexis, pour se procurer cette somme, imposa à ses sujets un tribut extraordinaire sous le nom de *tribut allemand;* mais il éprouva trop d'opposition pour pouvoir le lever. Alexis, afin d'y suppléer, s'empara des vases d'or et d'argent des églises, et finalement fit dépouiller les tombeaux des empereurs. Mais malgré toutes ces violences on ne parvint à réunir qu'environ soixante-dix quintaux d'argent et un peu d'or. Alexis allait l'envoyer en Sicile, lorsqu'on reçut à Constantinople la nouvelle de la mort de Henri VI.

Alexis III l'Ange, 1195 - 1204.

Attaqué en 1202 par les Polowziens ou Cumans, qui avancèrent jusqu'à sa capitale, Alexis ne vit d'autre moyen de salut que d'appeler à son secours Roman Mstislawitsch, prince de Halicz et de Wladimir, qui força ces barbares à renoncer à leur proie.

L'an 1203 Alexis le jeune, fils de l'empereur Isaac l'Ange, ayant trouvé moyen d'échapper à Alexis III, vint en Occident chercher, pour son père aveugle qui gémissait dans la prison, des secours qu'il obtint en détournant les pélerins de la quatrième croisade du but pour lequel ils avaient pris la croix. Nous avons vu que cette démarche d'Alexis aboutit à sa perte et à celle de son père, et qu'elle causa une révolution par laquelle l'empire des Grecs fut partagé, un empereur latin placé sur le trône de Constantinople, et un patriarche catholique intronisé à l'église de S.te Sophie. Nous avons dit quelles provinces de l'empire le nouvel empereur fut obligé d'abandonner à la république de Venise et au marquis de Montferrat. Il nous reste à indiquer la part qu'obtinrent quelques autres chefs.

Le comte Louis de Blois fut nommé duc de *Bithynie;* Guillaume de Champlitte d'une branche bâtarde de la maison de Champagne, fonda la principauté d'*Achaïe*, dont dépendait, comme fief, le duché d'*Athènes* et de *Thèbes*, conquis par Otton de la Roche, Bourguignon. Champlitte fut dépouillé par Geoffroi de Villehardouin, sénéchal de Romanie et neveu de l'historien [1]. La république de Venise reconnut le fils de cet usurpateur prince légitime

[1] Voy. le supplément, p. 401 de ce vol.

de toute la Morée, en se réservant seulement Corone et Modon : les principautés d'Athènes et de Thèbes passèrent de la maison de la Roche dans celle de Brienne. Jacques d'Avesnes, seigneur de Hainault, obtint l'*île de Négrepont*. Renier de Trith, fut nommé *duc de Philippopoli;* le comte de S. Pol, *prince de Demotica*; un Grec nommé Leo Sgurus, se rendit maître de *Corinthe et de Nauplie*.

Fondation de l'empire de Nicée.

Trois états grecs prirent naissance à la même époque. Dans cette nuit terrible où les Latins, maîtres d'une partie de Constantinople, avaient mis le feu à la ville, après que Murzuphle, désespérant du salut de l'empire, eut abandonné un trône qu'il avait occupé deux mois et demi, les grands, assemblés dans une église, élurent un nouvel empereur. Ce fut Théodore Lascaris, gendre d'Alexis III l'Ange. Ce prince, avec une nombreuse suite de Grecs, passa en Asie, s'empara de la Bythinie destinée au comte de Blois, de la Phrygie, de la Mysie, de l'Ionie et de la Lydie, et se fit reconnaître despote. Deux ans après, il se fit proclamer empereur à Nicée, et fonda ainsi *l'empire grec de Nicée*, qui, au bout de moins de soixante ans, devait mettre fin à l'empire des Latins à Constantinople.

Fondation de l'empire de Trebisonde.

A l'époque de la prise de Constantinople par les Croisés, Alexis Comnène, petit-fils d'Andronic I.er dit le Vieux, était gouverneur de la Colchide et du pays des Lazes. Refusant de reconnaître l'autorité de Baudouin, il continua de gouverner, sous le titre de duc, les pays dont l'adminisration lui était confiée. Son arrière-petit-fils prit le titre d'empereur, et

comme le siège de cet état se trouvait à Trébisonde, on l'appela l'*empire de Trébisonde*. Il a subsisté jusqu'au quinzième siècle.

Despotie d'Epire.

Enfin un autre prince de la famille de Comnène, Michel, oncle d'Alexis V Ducas, s'empara de la ville de Duras, et fonda, sous le simple titre de despote, un état indépendant qui embrassait l'*Epire*, l'*Étolie*, l'*Acarnanie* et une partie de la Thessalie.

Après tous ces démembremens, l'empire de Constantinople, tel qu'il échut à Baudouin I.er, se bornait à un tiers de la capitale, à la Thrace et à la Mœsie. Quant à Alexis V Ducas ou Murzuphle, il fut arrêté dans sa fuite, ramené à Constantinople, et, par jugement du conseil de l'empereur Baudouin, précipité du haut de la colonne de Théodose.

Belle conduite d'Innocent III.

Cependant rien n'était fait tant que le pape n'avait pas approuvé le nouvel ordre des choses, et une révolution opérée contre ses ordres. A la vérité, un légat venu de la Palestine à Constantinople avait relevé les Croisés de l'excommunication dont d'autres légats les avaient frappés à Zara, pour avoir employé contre des Chrétiens des forces destinées à agir contre les Infidèles; mais Innocent III, qui avait interdit aux Croisés de porter les armes contre des Chrétiens, ne s'était pas encore prononcé sur la légitimité d'une entreprise, qui, quoique faite contre ses ordres, avait réuni une grande partie de l'Europe à l'Église romaine. Ce grand pontife resta fidèle, en cette circonstance, aux maximes qu'il avait professées. « Le seigneur, écrivit-il aux Croisés qui avaient sollicité la confirmation pon-

tificale de ce qui avait été établi, le seigneur s'est servi de vous comme d'un instrument pour punir les péchés des Grecs; mais vos cœurs n'ont pas été exempts d'avidité; vos mains se sont souillées de crimes. Vous désiriez conquérir Constantinople plutôt que Jérusalem, parce que vous préfériez les richesses de la terre aux trésors du ciel. Vous n'avez épargné ni condition, ni âge, ni sexe; vous vous êtes rendus coupables aux yeux du monde, de fornication, d'adultère et de viol; vous avez livré à l'impureté des soldats les matrones et les vierges consacrées à Dieu. Peu satisfaits de vider les trésors des empereurs et de piller les riches et les pauvres, vous avez étendu la main sur l'argent de l'Église, et, ce qui pis est, sur ses possessions; vous avez enlevé des tables d'argent des autels, et, au mépris de tout ce qui est saint, emporté des croix, des images et des reliques; ainsi c'est vous qui êtes coupables, si l'Église grecque, foulée par de si horribles persécutions, refuse de rentrer sous l'obéissance du siège de Rome, puisque ne voyant de la part des Latins que des exemples de trahison et des œuvres de ténèbres, ils lui inspirent, avec raison, plus d'horreur que les chiens mêmes. »

En conséquence Innocent III annula la disposition de la convention des conquérans de Constantinople, qui ne laissait au clergé que le nécessaire [1], cassa l'absolution accordée par son légat, ainsi que l'élection du patriarche Morosini, par la raison que des laïcs ne pouvaient pas déterminer la forme de cette élection, ni des ecclésiastiques de Venise se porter, sans la

[1] Voy. p. 110 de ce vol.

permission du pape, pour fondateurs de l'église de S.te Sophie. Néanmoins en considération du mérite de Thomas Morosini, il le nomma patriarche de Constantinople, concédant pour l'avenir à l'église de Constantinople le droit d'élire son chef. Le prélat Morosini fut sacré à Rome l'année suivante par Innocent III. S'étant ensuite rendu à Venise à dessein de s'y rembarquer pour Constantinople, la seigneurie lui arracha la promesse qu'il ne donnerait les canonicats de S.te Sophie qu'à des Vénitiens, et qu'il ferait jurer les chanoines qu'ils n'éliraient jamais qu'un patriarche de leur nation. Le pape, instruit de ces engagemens, les déclara nuls, avec défense à Morosini de s'y conformer.

Innocent III adressa aux prélats de France une circulaire pour les exhorter à envoyer aux églises d'Orient non-seulement les livres dont elles manquaient, mais aussi de bons prêtres pour y célébrer le service divin. Il somma surtout les docteurs et disciples de l'université de Paris, d'aller en Grèce et de restaurer les sciences et les arts dans le pays qui en avait été le berceau : il leur représenta combien l'acquisition de connaissances qu'eux-mêmes se procuraient avec une grande facilité, avait coûté de peine et d'efforts à leurs pères ; il leur promit en guise de salaire pour l'instruction qu'ils donneraient aux Grecs, des récompenses célestes et une vie agréable et commode dans un pays riche et fertile. Il est probable que ce furent ces exhortations d'Innocent III qui engagèrent le roi Philippe Auguste à fonder à Paris un collège pour l'instruction des jeunes gens.

Cependant le comte de Flandre et de Hainault nommé premier empereur latin à Constantinople sous le nom de Baudouin I.er, avait à lutter à la fois contre tous les ennemis extérieurs qui depuis des siècles menaçaient l'empire d'Orient, et contre le chef du nouvel état grec de Nicée, qui regardait avec raison les Latins comme des usurpateurs. Ce sentiment était partagé par tous les Grecs européens, qui abhorraient leurs maîtres comme des tyrans et comme des hérétiques. Les sujets mal disposés envers leur souverain, s'allièrent secrètement avec Jean ou Joannice, roi de Bulgarie, qui attaqua l'empire. Baudouin I.er marcha contre lui à la tête de forces peu suffisantes; le 15 avril 1205 il fut battu et fait prisonnier à Andrinople. Le doge Dandolo et la Ville-Hardouin rallièrent l'armée et la ramenèrent à Constantinople. Un historien byzantin raconte que le roi des Bulgares fit mourir son prisonnier dans les tourmens; les autres historiens disent que Baudouin mourut de mort naturelle, après avoir passé une année en captivité. Il ne laissa pas de postérité.

Baudouin I, premier empereur latin de Constantinople, 1204 – 1205.

Bataille d'Andrinople, 1205.

Henri I.er, frère de Baudouin, fut d'abord nommé régent, et couronné empereur le 20 août 1206.

Henri I deuxième empereur, 1205 – 1216.

Comme Innocent III avait cassé la disposition des biens ecclésiastiques que les Croisés avaient faite il s'éleva des difficultés sur la dotation des églises orientales; elles furent terminées par une transaction signée le 17 mars 1206, entre Henri, qui n'était encore que régent, les barons, les chevaliers et le peuple d'un côté, et le cardinal légat Benoît de S.te Susanne et

le patriarche Morosini de l'autre. Il fut convenu entre autres, que l'Église aurait 1.° la quinzième partie de toutes les terres, salines, pêcheries en mer ou en eau douce, droits de douane et de péage, excepté toutefois les hôtels des monnaies et les terres et revenus appartenant à la ville de Constantinople; 2.° la même part aux tributs qui seraient imposés par arrangement à certaines îles, villes ou terres que les empereurs ne pourraient pas soumettre entièrement, ainsi que des fiefs qu'ils conféreraient. Il fut de plus stipulé, 3° que pour l'exécution de ces principes, chaque terre serait divisée en quinze lots, dont un écherrait à l'Église par la voie du sort; 4.° les couvens appartiendraient à l'Église, et n'entreraient pas dans le partage; 5.° en attendant qu'on puisse disposer les Grecs à payer la dîme à l'Église, les Latins la paieront des blés (blada), légumes, et autres fruits de la terre et des vignobles, de la laine et du produit des abeilles; 6.° les églises et les couvens des Latins et des Grecs, ainsi que leurs possessions, jouiront d'une entière exemption de la juridiction civile; 7.° l'Église aura la quinzième partie de toute conquête future. Cette convention obtint la confirmation pontificale, le 15 août 1206.

Henri I.er était un prince sage qui s'efforça de réconcilier les Grecs à la domination des Latins, et de faire jouir son petit empire de la paix. Les progrès que faisait Théodore Comnène, despote de l'Épire, l'engagèrent à marcher contre ce conquérant; mais arrivé à Thessalonique, il y mourut le 11 juin 1216.

Pierre de Courtenay, troisième empereur, 1216.

Les barons élurent son beau-frère, *Pierre de*

Courtenay, comte d'Auxerre et de Tonnerre, prince de la maison royale de France, et petit-fils de Louis VI le Gros. Aussitôt qu'il reçut en France la nouvelle de son élection, Pierre vendit la plupart de ses possessions, pour en employer le prix à lever des troupes; prit, avec son épouse Yolande, comtesse de Namur, la route de Rome où Honorius III le couronna; s'embarqua à Brindes sur des vaisseaux que la république de Venise lui fournit à condition qu'il lui procurerait la cession de la ville de Duras dont elle s'était emparée du vivant de Michel Comnène, despote de l'Épire, et que Théodore, son successeur, lui avait enlevée de nouveau. Pierre échoua dans le siège de cette place, et, après avoir conclu la paix avec Théodore, selon le récit des historiens occidentaux, il allait continuer sa route par terre à Constantinople; mais le despote se saisit de sa personne par trahison, et Pierre mourut en captivité, probablement en 1219.

Robert de Courtenay, quatrième empereur, 1221-1228.

Yolande qui était arrivée par mer à Constantinople, prit les rênes du gouvernement, mais elle mourut en 1219, et les barons nommèrent d'autres régens. Philippe, comte de Namur, fils aîné de Pierre de Courtenay et d'Yolande de Flandre, ayant refusé la couronne, on la déféra au second fils de Pierre, *Robert de Courtenay*, qui fut couronné dans l'église de S.te Sophie le 20 mars 1221. L'empire de Constantinople fut très-malheureux sous ce prince faible, ignorant et peu courageux. A la suite de la bataille de Piémanène, l'empereur de Nicée lui enleva, en 1224, tout ce que les Latins possédaient encore en Asie, passa même en

Europe et resserra l'étendue de l'empire des Latins dans le territoire de Constantinople. D'un autre côté Théodore Comnène s'empara en 1222 du royaume de Thessalonique, et prit le titre d'empereur; en 1224 il se mit en possession d'Andrinople.

Robert ne sut pas se faire respecter par ses propres sujets. Il épousa une demoiselle de Naiville, du comté d'Artois, qui avait été promise à un chevalier bourguignon. Celui-ci, à la tête de quelques camarades, força nuitamment le palais de l'empereur, s'empara de la jeune impératrice et de sa mère, et vengea l'outrage qu'il avait reçu, en noyant la mère, et coupant le nez et les lèvres à la fille. L'empereur en mourut de chagrin en 1226.

Baudouin II, empereur, 1228-1261.

Baudouin II, frère de Robert, lui succéda; mais comme il n'avait pas plus de onze ans, les barons appelèrent Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem [1], beau-père de l'empereur Frédéric II [2], pour gouverner pendant la minorité de Baudouin. Par un traité qui fut conclu à Pérouse, sous la médiation du pape, entre Jean de Brienne et les barons, il fut stipulé que Jean serait couronné empereur; que Baudouin II parvenu à l'âge de vingt ans aurait comme apanage l'empire de Nicée, qu'on espérait conquérir, et qu'il succéderait à Jean de Brienne à Constantinople. *Jean de Brienne* attaqua effectivement en 1235 Jean Vatace, empereur de Nicée; mais celui-ci et le roi de Bulgarie, son allié, vinrent assiéger Constantinople, qui fut sauvée par la bravoure de Jean de

Jean de Brienne, tuteur.

[1] Voy. vol. IV, p. 1. [2] Voy. vol. IV, p. 181.

Brienne; ce héros mourut en 1237, âgé de quatre-vingt-neuf ans. L'empire des Latins aurait probablement expiré alors, si l'empereur de Nicée et les Bulgares ne s'étaient brouillés. Baudouin II parvenu à la majorité, parcourut pendant deux ans l'Occident pour solliciter des secours, et Constantinople fut gouvernée par le sénéchal Anseau de Cahieu (de S. Valery). Les sollicitations de Baudouin éprouvèrent un accueil très-froid, et ses finances étaient tellement délabrées, que pendant son voyage il manquait souvent du nécessaire.

Fin de l'empire des Latins à Constantinople.

En 1261 la domination des Latins à Constantinople cessa subitement et d'une manière inopinée. Pendant une trève qui subsistait entre Baudouin et l'empereur de Nicée, celui-ci envoya le César Alexis Stratégopule contre le despote d'Épire. En passant dans les environs de Constantinople, Alexis s'aperçut que rien n'était plus facile que de se rendre maître de cette ville où l'on vivait dans la plus grande sécurité; il y entra avec son armée dans la nuit du 25 juillet, et l'occupa. Éveillé par le bruit, Baudouin se jeta précipitamment dans une barque, et arriva heureusement en Italie où il mourut en 1273. Ainsi finit l'empire latin de Constantinople, après avoir végété pendant cinquante-sept ans.

Théodore Lascaris I, fondateur de l'empire de Nicée, 1206—1222.

L'empire de Nicée par lequel il fut détruit, avait été fondé par *Théodore Lascaris I.er*, gendre d'Alexis IV l'Ange, qui, après la prise de Constantinople par les Croisés en 1204, passa en Asie mineure, s'y fit reconnaître comme despote, et en 1206 proclamer em-

pereur à Nicée [1]. Il affermit son empire par la victoire qu'il remporta en 1210 sur Gaïateddin Kaïkhosrou, sultan d'Iconium, qui perdit la vie dans cette bataille. Le ci-devant empereur Alexis III l'Ange [2], qui avait excité le sultan contre Théodore, tomba entre les mains de celui-ci, qui le retint prisonnier jusqu'à sa mort.

Jean Vatace Ducas.

En 1222 il eut pour successeur son gendre, l'actif *Jean Vatace Ducas*, qui assiégea trois fois Constantinople, eut de grands succès contre les Latins et se fit chérir de ses sujets. Il soumit en 1246 Thessalonique. Son fils, *Théodore Lascaris II*, ne régna que du 30 octobre 1255 jusqu'au mois d'avril 1259, laissant un fils de six ans.

Théodore Lascaris II.

Jean IV Lascaris.

Michel VII Paléologue.

Cet enfant lui succéda sous le nom de *Jean IV Lascaris*. On lui donna pour tuteur *Michel VIII Paléologue*, qui fut couronné empereur en 1260. La ville de Constantinople étant tombée au pouvoir du César Alexis, il y fit son entrée le 14 août 1261.

Il exclut dès-lors son pupille Jean IV Lascaris de toute part au gouvernement et le fit aveugler. Cette action qui joignait la cruauté à l'usurpation, excita une révolte. Le patriarche Arsénius ayant excommunié l'empereur, Michel le fit destituer et nommer à sa place Germain, archevêque d'Andrinople; ce prélat donna sa démission, et le choix tomba sur le complaisant Joseph, qui en 1268 accorda l'absolution à l'empereur. La faction d'Arsénius causa un schisme qui troubla l'église d'Orient pendant quarante-huit ans.

Le faubourg de Péra abandonné aux Génois.

Michel s'était allié le 13 mars 1261 aux Génois,

[1] Voy. p. 108 de ce vol. [2] Voy. pag. 141 de ce vol.

jaloux des Vénitiens qui jouissaient toujours de grandes préférences à Constantinople. Maître de l'empire, il fut reconnaissant envers ses alliés en leur accordant des privilèges pour leur commerce, et leur abandonnant le faubourg de Péra. Mais comme il désirait que les nombreux Pisans et Vénitiens que la ville renfermait ne la quittassent pas, il leur confirma leurs anciennes franchises, et leur donna le droit d'avoir leur propre juge. Depuis ce temps les Vénitiens eurent à Constantinople leur baile, et les Pisans leur consul, de la même manière que les Génois avaient leur podestà. Ces magistrats eurent rang parmi les grands officiers de la couronne de Constantinople.

Première apparition des Turcs en Europe.

Ce fut en 1263 que les Turcs passèrent pour la première fois en Europe, et quoique ce passage n'eut pas de suite, il n'en est pas moins remarquable. Ces Turcs n'étaient pas des Osmanli, dont l'empire ne fut fondé qu'une trentaine d'années plus tard : c'étaient des Seldjoucides de Konia ou de Roum. Afeddin Keïkawous, privé de sa part du gouvernement par son frère, le sultan Roukneddin Kilidjarslan, s'expatria avec une colonie de 10 à 12,000 Turcs, et se fixa, avec la permission de l'empereur, dans le canton qui, situé entre Silistrie et les bouches du Danube, est encore appelé Tatarie Dobroudje. Mais peu content de l'asile qu'il avait trouvé parmi les Chrétiens, Afeddin forma le plan de renverser l'empire Grec et de faire de Constantinople le siège de la domination des Seldjoucides. Sa conspiration fut trahie par un des officiers d'Afeddin, Grec de naissance. Michel VIII le fit arrêter

au château d'Aïnos, ainsi que son fils et sa mère, et exécuter ses complices. Berkekhan, le petit-fils de Djenghiskhan et troisième khan du Kaptchak et de la Crimée, favorisé par la rigueur de l'hiver, passa le Danube sur la glace, s'approcha de Constantinople, recueillit Afeddin qui avait trouvé moyen de s'échapper de sa prison, et l'emmena en Crimée avec toute la colonie qu'il avait fondée. Mille hommes seulement qui formaient la garde d'Afeddin, restèrent à Constantinople avec son fils; ils se firent baptiser et furent incorporés aux Turcopoles, c'est-à-dire au corps composé de Turcs convertis. Le fils d'Afeddin prit le nom de Constantin.

Démarches de Michel Paléologue pour opérer l'union entre les Eglises d'Orient et d'Occident.

La politique de Michel VIII ne vit pas de moyen plus sûr de se maintenir dans sa conquête que de réconcilier les Églises d'Orient et d'Occident, et d'empêcher ainsi la cour de Rome de prêcher une croisade contre lui. Il en fit la première ouverture au pape Urbain IV en 1263. La proposition n'eut pas de suite alors, à cause de l'occupation que la succession de Hohenstaufen donnait à la cour de Rome. Ce fut peut-être pour stimuler le zèle de Michel que Clément IV négocia l'alliance de 1267 entre Charles I.er d'Anjou et Baudouin II, l'empereur dépouillé [1]. En effet, Michel pria le pape d'arrêter les préparatifs de Charles, et lui annonça qu'il travaillait avec zèle à l'union des deux Églises. Il disait vrai; mais il éprouva une grande opposition de la part de son clergé. Ayant assemblé en 1273 les évêques dans son palais, pour leur pro-

[1] Voy. p. 44 de ce vol.

poser la réunion avec l'Église latine, le chartophylax Jean Veccus, un des prélats les plus savans, se prononça avec force contre ce projet. Néanmoins Michel envoya en 1274 cinq députés au concile de Lyon; parmi eux se trouvaient l'ancien patriarche Germain et le grand-logothète George Acropolite. Le 29 juin ces députés consommèrent l'union des deux Églises [1]. Le patriarche Joseph ayant promis à l'empereur qu'il renoncerait à sa dignité, au cas que l'union fût acceptée, le siège de Constantinople fut déclaré vacant le 11 janvier 1275. Jean Veccus, qui dans l'intervalle avait eu le temps, dans la prison où l'empereur le fit mettre, d'étudier les pères de l'Église, et qui, d'après cette lecture, avait entièrement changé d'opinion, fut nommé patriarche à la place de Joseph, le 26 mai 1275.

Schisme dans l'Église d'Orient même.

L'Église d'Orient se partagea dès ce moment en deux partis : celui de l'union auquel appartenaient l'empereur et un petit nombre de prêtres reconnaissant Veccus pour patriarche, et les schismatiques qui comprenaient tout le reste de la nation. En supposant que Michel fût de bonne foi, il lui était impossible de vaincre la répugnance des Grecs pour cette union. Il sentait que son entreprise n'avait servi qu'à le rendre odieux à ses sujets et méprisable aux Latins, et cette conviction l'avait fait tomber dans une sombre mélancolie. A la cour de Rome, on l'accusait de perfidie; et, comme Charles I.er d'Anjou méditait une expédition en Grèce, il fallut que le pape Martin V excommuniât Michel VIII en 1281.

[1] Voy. vol. IV, p. 271.

Ce prince mourut, le 11 décembre 1282, à Allage, près de l'ancienne Lysimachie, occupé d'une expédition contre un rebelle.

Andronic Paléologue le Vieux, 1282.

Andronic II Paléologue, son fils aîné, nommé par la suite le *Vieux* pour le distinguer de son petit-fils, prince âgé de vingt-deux ans, lui succéda. De tout temps, il avait été contraire à l'union ; aussi n'attendit-il pas l'expiration de l'année pour chasser Jean Veccus de son siège. Joseph fut de nouveau installé, le 30 décembre 1282. Il fallut le porter à la métropole couché sur un brancard : car il n'avait plus qu'un souffle de vie; et il expira au mois de mars 1283. George de Chypre, homme savant et d'un caractère flexible, fut nommé patriarche par Andronic. Comme il était laïc, on se dépêcha de lui conférer les ordres, et il fut installé, le 11 avril 1283, sous le nom de Grégoire II. Élevé en Chypre parmi les Latins, George avait été favorable à l'union ; mais il avait changé d'opinion, et, le 19 avril 1283, il tint un concile que les Latins qualifient de brigandage de Blacherne, où l'union fut formellement cassée. Les évêques qui y avaient adhéré furent destitués.

Brigandage de Blacherne 1283.

Cette mesure fit naître de nouveaux troubles, pendant lesquels les deux factions d'Arsénius et de Joseph continuèrent à se combattre. Pour porter la confusion au dernier point, l'orthodoxie du nouveau patriarche devint suspecte. L'objet principal de la dispute entre les Orientaux et les Occidentaux était de savoir si l'ancienne Église avait enseigné que le S. Esprit procède *du* fils ou *par le* fils. Tout roulait ainsi

sur le sens qu'il fallait donner à un passage de S. Jean Damascène, l'oracle des Grecs en matière de religion, et le véritable créateur de leur théologie. La lecture de ce passage avait converti le patriarche Veccus, en lui donnant la conviction que la doctrine du saint avait été conforme à celle des Latins. Elle avait produit un effet opposé sur George de Chypre qui, étant patriarche, écrivit un livre pour réfuter les Latins; mais, comme il était facile de s'égarer dans les distinctions subtiles sur lesquelles cette dispute se fondait, l'interprétation donnée par Grégoire II au texte de S. Jean Damascène déplut au clergé grec orthodoxe, c'est-à-dire à celui que nous nommons schismatique, et on trouva que le patriarche était tombé dans une hérésie condamnable. Cette affaire fit tant de bruit que Grégoire fut obligé d'abdiquer en 1289.

Ce fut probablement en 1290 qu'Andronic, tourmenté de l'idée qu'il ne devait qu'à une usurpation le trône où il était assis, se rendit au château de Dacibyze, où vivait depuis près de trente ans le malheureux Jean Lascaris. Il engagea ce prince à lui faire un abandon formel de ses droits, et lui assigna un revenu conforme à sa naissance.

Commencement des conquêtes des Turcs.

Si cette démarche nous réconcilie avec Andronic, il sera difficile de lui pardonner la conduite qu'il tint envers Constantin, son frère cadet. Il le haïssait parce que Constantin avait été le favori du père, qui lui avait laissé un riche apanage en Macédoine, dont il employait les revenus à se faire des partisans. D'après une idée à laquelle les peuples orientaux sont attachés, on

pouvait le regarder comme ayant plus de droit à l'empire que son frère aîné, sur lequel il avait l'avantage d'être né dans la pourpre. Il irrita par sa conduite Andronic qui, en 1291, le fit arrêter, l'accusa de haute trahison et le fit enfermer pour le reste de ses jours.

Commencement des guerres avec les Ottomans.

Ce fut sous Andronic le Vieux que les Ottomans commencèrent à faire des conquêtes sur l'empire grec en Asie. Andronic prit à sa solde des Alains, avec lesquels son fils Michel, que depuis 1296 il s'était associé, et qui, quoiqu'il ne parvînt pas à régner seul, compte parmi les empereurs, sous le nom de *Michel IX*, passa en Asie. Ces troupes mercenaires l'y abandonnèrent. Dans les années subséquentes, l'empereur eut recours à une autre classe d'aventuriers qui se sont fait une réputation brillante de bravoure et de brigandage. Nous voulons parler des Almogavarès, dont l'histoire, espèce de roman de chevalerie, appartient au quatorzième siècle.

Principauté d'Epire.

L'état ou *la despotie d'Épire*, est un des états qui prirent naissance par suite de la prise de Constantinople par les Latins; il expira peu de temps après l'époque à laquelle ce livre est consacré. Réunissons ici les principaux évènemens de cette petite monarchie.

Ce fut, comme nous l'avons dit, Michel Ange Comnène, arrière-petit-fils de l'empereur Alexis, le premier des Comnène, qui le fonda en s'emparant d'abord de Duras d'où il chassa le gouverneur grec, son beau-père, et ensuite des provinces d'Épire, d'Acarnanie, d'Étolie et d'une partie de la Thessalie, nommément de la contrée montueuse habitée par une

peuplade de bergers et nommée à cause de cela la *Grande-Walachie* [1]. Ce prince, aussi adroit politique que brave capitaine, reconnaissait pour une partie de sa possession la suzeraineté de Venise. Il rendit même hommage en 1216 à l'empereur latin de Constantinople. Son intention n'était pas de se contenter des provinces de l'ancien empire grec, dont il s'était emparé; aussi bien que Théodore Lascaris, il projetait de rétablir cet empire. N'ayant pas d'enfans, il nomma héritier de ses états et de ses places son frère Théodore qui servait sous les bannières de l'empereur de Nicée, d'où il l'appela auprès de lui. Bientôt après, en 1216, il fut assassiné par un de ses domestiques, dans le lit où il reposait avec son épouse, qui partagea sa fin.

Théodore, prince guerrier, non-seulement enleva Duras aux Vénitiens qui s'en étaient emparés, et défit Pierre de Courtenay, qui avait promis de le leur faire restituer; mais il étendit ses conquêtes en Macédoine, enleva en 1222 le royaume de Thessalonique à Démétrius de Montferrat, et se fit couronner empereur par l'archevêque d'Achrida, parce que celui de Thessalonique avait refusé de prêter pour cela son ministère. Allié de Jean Vatace, il tailla en pièces Thierry de Valincout et Nicolas de Mainvaut, maréchal de Romanie, qui assiégeaient Serres sur le Strymon, pendant que l'empereur de Nicée défit près de Piémanène l'armée de l'empereur Robert que commandaient Alexis et Isaac Lascaris, oncles de l'épouse

[1] De *Wlach*, berger.

de Vatace. Andrinople s'était donnée après cette bataille à Jean Vatace, mais Théodore Comnène s'en empara par ruse.

Cette perfidie le brouilla avec l'empereur de Nicée qui lui attira une guerre avec Jean Asan II, roi de Bulgarie. Théodore fut battu en 1230, fait prisonnier, et privé des yeux ; son frère Manuel Comnène s'empara de ses états du consentement de Jean Asan II dont il avait épousé une fille naturelle. Le malheureux Théodore passa six ou sept ans à la cour de son vainqueur, entouré de sa famille et traité avec douceur. A la fin, Jean Asan II devint amoureux d'Irène, fille de Théodore, l'épousa en 1237 et donna la liberté à son captif. Déguisé en mendiant, Théodore rentra à Thessalonique, se fit reconnaître, envoya Manuel à Attalie à la garde des Turcs ; mais se contentant du titre de despote, il nomma empereur Jean, son fils aîné. Manuel recouvra la liberté et s'empara de la Grande-Walachie où étaient Pharsale, Larisse, Platamon. Théodore, son frère, n'empêcha pas qu'il n'y formât une principauté, dans laquelle lui succéda en 1241, son neveu Michel Ange Comnène, fils naturel de Michel, fondateur de l'état d'Épire.

En 1242, Jean Vatace obtint en partie par force, en partie par des moyens de persuasion, que Théodore et son fils Jean reconnussent sa souveraineté et que Jean quittât le titre impérial. Ce prince mourut en 1246, et eut pour successeur son frère Démétrius. Il se forma contre ce jeune débauché une conspiration qui livra en 1246 Thessalonique et Démétrius entre

les mains de Vatace. Ainsi Thessalonique fut réunie à l'empire.

Il ne restait plus de la maison de Comnène que Michel Ange Comnène II, despote de la Grande-Walachie ou de Larisse. L'empereur Michel VIII Paléologue le força à se soumettre à sa souveraineté. Michel mourut en 1267, et eut pour successeur en Épire et en Acarnanie Nicéphore, son fils légitime, qui avait épousé une nièce de l'empereur, et après la mort de celui-ci, en 1288, et depuis ce temps Jean Ange Ducas Comnène, son fils bâtard qui est connu des écrivains latins sous le nom de duc de Patras. Michel Ange Ducas Comnène, fils de Jean Ange, succéda en 1290 à son père. Appelé sous un prétexte à Constantinople, il fut livré par sa propre épouse à l'empereur Andronic le Vieux qui l'enferma. Ayant voulu se sauver de prison, il fut tué par les gardes Varangues de l'empereur. Avec lui finit la principauté d'Épire.

Royaume de Chypre.

Nous avons vu dans l'histoire de la troisième croisade comment prit naissance le *royaume de Chypre*, que le chevaleresque Richard Cœur de Lion enleva à Isaac Comnène qui gouvernait cette île, à titre de duc dépendant de l'empereur de Constantinople, mais avec une autorité souveraine. Richard la donna, en 1192, à *Gui de Lusignan* [1], en dédommagement du royaume de Jérusalem. Gui s'empressa d'établir dans l'île des évêques et des prêtres latins, et de distribuer toutes les terres aux chevaliers français qui l'y avaient suivi, de manière qu'un ancien écrivain dit : « Quand

Gui de Lusignan, 1192—1194.

[1] Voy. vol. III, p. 386.

il ot tout donné, il ne lui demora mie dont il put tenir vingt chevaliers de maisnie. » Aussi son frère, *Amauri de Lusignan*, qui lui succéda en 1194, fut-il obligé de se faire restituer une partie des largesses faites par son frère. Pour n'être pas sans appui, il prêta hommage-lige à l'empereur Henri VI, entre les mains de l'évêque de Hildesheim, envoyé pour le couronner. Parvenu au trône de Jérusalem en 1197, par son mariage avec Isabelle, fille d'Amauri I.er, qui était veuve de trois maris [1], il confia le gouvernement de Chypre aux chevaliers de S. Jean. Il mourut en 1205, à S. Jean d'Acre, sa résidence comme roi de Jérusalem. De son mariage avec Isabelle, il laissa une fille, nommée Mélissende, qui fut mariée à Boémond IV, prince d'Antioche, et devint mère de cette Marie d'Antioche, dont les rois de Naples acquirent le titre de rois de Jérusalem [2].

Amauri de Lusignan, 1194-1205.

Hugues I.er, fils d'Amauri d'un premier mariage, lui succéda dans les royaumes de Chypre et de Jérusalem, sous la régence de Gautier de Montbéliard, son beau-frère. Parvenu à la majorité en 1211, il mit beaucoup de soin à rétablir la police dans son royaume; mais il mourut dès le commencement de 1219.

Hugues I, 1205-1219.

Après lui, il y eut encore une régence; car *Henri I.er*, dit *le Gros*, son fils, qui lui succéda dans le royaume de Chypre seulement [3], n'avait que neuf mois. La minorité fut turbulente, à cause des contes-

[1] Voy. vol. III, p. 380, 386. [2] Voy. vol. IV, p. 31.

[3] L'empereur Frédéric II avait renouvelé le royaume de Jérusalem. Voy. vol. IV, p. 3. 7.

tations qui s'élevèrent sur la régence. L'empereur Frédéric II y mit fin en 1228. Se rendant en Palestine, il débarqua à Linisso, confia le gouvernement de l'île à cinq barons du pays, et à Richard Felinger, son maréchal, qu'il y laissa à la tête de troupes allemandes, et emmena avec lui en Palestine le jeune roi, ainsi que Jean d'Ibelin, qui jusqu'alors avait été son tuteur. En 1232, Ibelin partit de S. Jean d'Acre avec Henri I.er, et le ramena dans son royaume dont il chassa les Allemands.

Ce fut le roi Henri I.er qui, en 1250, accompagna S. Louis en Égypte [1] et partagea sa captivité. C'était un prince actif, résolu et entreprenant. Après sa mort, il y eut encore une minorité, parce qu'il laissa la couronne à un enfant de quelques mois, *Hugues II*, qui mourut en 1267, avant d'être parvenu à la majorité. Hugues II, 1253-1267.

Son tuteur, *Hugues III le Grand*, petit-fils par sa mère de Hugues I.er, lui succéda, et fut couronné, le 25 décembre 1267, comme roi de Chypre. En 1269, il prit le titre de roi de Jérusalem, et fut couronné tel à Tyr, le 24 septembre. Il transmit les deux royaumes, dont le second, en vertu d'un traité conclu en 1272 avec le sultan d'Égypte [2], se bornait à la ville de S. Jean d'Acre, à *Jean I.er*, son fils aîné, en 1284, et en 1285 à *Henri II*, le second, prince faible et maladif, dont tout le règne fut une suite de troubles. En 1291, S. Jean d'Acre, seule place du royaume de Jérusalem qui restât encore aux Chrétiens, fut perdue, et le royaume Hugues III, le Grand, 1267-1281. Jean I. 1284. Henri II. 1285-1324.

[1] Voy vol. IV, p. 14. [2] Voy. vol. IV, p. 31.

fut réduit à un vain titre, que Henri transmit à son successeur.

Le principal chef du parti opposé à Henri II était son propre frère Amauri, qui en 1304 s'empara du gouvernement, et en 1309 le fit arrêter et le tint plusieurs années prisonnier à Lambron en Arménie, Oïssim, roi de ce pays, s'étant prêté à être son geôlier. Nous en verrons revenir ce prince.

CHAPITRE XX.

Fin du khalifat de Bagdad et de l'empire des Seldjoucides ; ordre des Assassins ; fondation de l'empire des Mongols.

Quoique l'Asie et l'Afrique soient étrangères à notre histoire, ce n'est pas néanmoins la première fois que nous avons été obligés de faire des excursions vers ces deux parties du monde, pour voir l'origine de peuples dont les uns ont menacé l'existence des états européens, et dont les autres ont eu avec eux des rapports intimes. Les contrées de la Haute-Asie situées au sud de la Sibérie, au nord et à l'ouest de la Chine, d'où anciennement les Huns étaient sortis, furent dans le treizième siècle, le siège d'un nouvel empire qui menaça de détruire la civilisation naissante de l'Europe; mais depuis la fin du onzième siècle on vit dans l'Asie antérieure, c'est-à-dire dans les provinces de l'ancien empire des Arabes, un phénomène politique qui est resté unique dans les annales du monde, quoique vers la fin du dix-huitième il ait été le modèle d'une association fameuse : ce phénomène est l'institution d'un ordre dont le but a été le renversement de tous les trônes, et qui s'est maintenu pendant cent quatre-vingts ans.

État de l'Asie mineure et de la Syrie.

Nous avons vu que dans le onzième siècle, les Turcs Seldjoucides, ayant Togroul Bek à leur tête, fondèrent un puissant empire, qui, de Nisabour, s'éten-

dait jusqu'à la mer Méditerranée, et embrassait entre autres l'Asie mineure et une partie de la Syrie [1]. Nous avons vu ensuite cet empire se dissoudre en une foule d'états ou de sultanies, ou, comme on disait, d'atabékiats Seldjoucides, dont le royaume d'Iconium ou de Roum fut le principal; à côté de cette tribu de Turcs nous en avons vu une autre, les Ortocides, fonder un empire en Arménie et en Syrie; plus tard, dans le douzième siècle, nous avons vu en Syrie et en Égypte l'établissement des diverses dynasties Ayoubites sorties de la puissante monarchie de Saladin. Avec le secours des Croisés les empereurs de Constantinople avaient reconquis, aux dépens des sultans d'Iconium, diverses provinces maritimes de l'Asie mineure, telles que les côtes de l'Archipel depuis l'Hellespont jusqu'au Méandre, les villes d'Éphèse, Smyrne, Sardes, la côte de Pamphylie, les îles de Chios et de Rhodes. Il existait même, dans un coin resserré entre les montagnes de la Cilicie et le mont Taurus, une petite province faisant partie de la Cappadoce, que ni anciennement les Arabes, ni après eux les Turcs Seldjoucides n'avaient pu subjuguer. Comme elle touchait à l'Arménie, les Byzantins l'avaient nommée le thême (la province) arménique.

Royaume latin d'Arménie.

Les gouverneurs ou princes de ce pays s'étaient rendus entièrement indépendans. Les Croisés les trouvèrent établis et eurent avec eux de fréquens rapports. Vers 1189, Livon I.er, prince d'Arménie, prit le titre de roi [2] du consentement de l'empereur Frédéric I.er

[1] Voy. vol. III, p. 119. [2] Voy. vol. III, p. 366.

et du pape Célestin III, qui, d'après sa profession de foi, le reconnut orthodoxe. Le couronnement eut lieu en 1197 : ce fut Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, qui fit la cérémonie. Ce petit royaume catholique se maintint, même quand il fut privé de l'assistance des Croisés. En 1344 il échut à la maison de Lusignan, qui, vers 1378 en fut dépouillée par les Turcs Ottomans. Livon V, dernier roi, mourut à Paris en 1393.

Origine des Assassins. Hassan I, Sabbah, 1090 – 1124.

Vers le milieu du onzième siècle, naquit dans le district de Reï en Iran, *Hassan Sabbah*, dont le nom soit à jamais voué à l'exécration de tous les hommes. Après avoir joué le rôle d'un ambitieux et d'un ingrat à la cour du célèbre Malek Chah, sultan Seldjoucide [1], et avoir échoué dans une tentative de perdre son bienfaiteur, le visir Nisam al Moulk, Hassan se fit initier par un émissaire (daï) du huitième khalife Fatimide Mostansir et de la grande loge philosophique du Caire [1], dans tous les secrets de l'ordre des Ismaïlites, et en devint bientôt lui-même un des plus illustres apôtres. S'étant rendu en Égypte, il y fut comblé d'honneurs; mais son esprit turbulent lui attira des désagrémens; il fut jeté dans un vaisseau et exilé. Après diverses courses il se fixa en 1090 au château d'Alamut, dans la province de Ghilan, où il passa trente-cinq ans, sans quitter sa chambre plus de deux fois pour prendre l'air sur la terrasse. Livré pendant ce temps à de profondes méditations, il conçut et exécuta le plan de renverser les états asiatiques, sans armée, par le poignard de ses dévoués sectateurs.

[1] Voy. vol. III, p. 119. [2] Voy. vol. III, p. 115.

Il avait trop d'expérience pour ignorer que l'impiété et l'immoralité détruisent bien les empires, mais ne fondent pas les dynasties; et que l'obéissance des peuples n'existe pas sans morale et sans religion. Aussi résolut-il de réserver la *vraie lumière* à un très-petit nombre d'élus, et d'établir un empire sur le fanatisme religieux. A moins de s'annoncer lui-même comme un des imams incarnés, il fallait reconnaître comme grand-pontife soit le khalife de Bagdad, soit celui du Caire : Hassan opta pour le dernier, et résolut d'ériger, dans les provinces soumises au premier, un ordre qui, travaillant en apparence, d'abord pour le grand-pontife Fatimide, ensuite pour l'imam invisible, assurât la domination du chef de l'ordre.

L'association, ou comme on a quelquefois dit, la dynastie fondée par Hassan Sabbah est connue sous le nom d'*Imaïlites orientaux*, pour les distinguer des occidentaux ou Fatimides [1] : elle est plus connue encore sous le nom d'*Assassins*, mot formé de celui d'hachichin ou mangeur de pastilles d'opium, parce que c'était en leur faisant avaler cette drogue qu'on exaltait l'imagination des jeunes récipiendaires. La loge du Caire avait neuf grades, mais elle ne connaissait que deux classes de membres, les daïs ou missionnaires, et les refiks ou compagnons. Il fallut à Hassan une troisième catégorie, celle des *fédavié* ou Dévoués, composée d'instrumens aveugles de ses projets. Vêtus de blancs, portant un bonnet, une ceinture et des brodequins rouges, ils attendaient sans

[1] Voy. vol. III, p. 111.

cesse les ordres du chef pour exécuter les décrets de sa vengeance. Le chef ou maître (sidna), était nommé *cheikh al djébal*, le seigneur des montagnes ; en effet l'ordre visait surtout à se rendre maître de tous les châteaux situés sur les élévations, et le fondateur résidait au château d'Alamut.

Immédiatement sous le cheikh ou grand maître, se trouvaient les *daïlbekirs* ou chefs des trois provinces de Djébal, Kuhistan, et Syrie, qu'on peut comparer aux grands prieurs des ordres religieux et militaires chrétiens. Venaient ensuite les *daï* ou maîtres, les *refiks* ou compagnons, les *fédavié* ou instrumens dévoués, les *lassiks* ou frères servans, et enfin les profanes ou sujets de l'ordre dont on n'exigeait qu'une stricte observation de l'islamisme.

Hassan dressa pour les daïs une instruction en sept parties qui s'est conservée : la première renferme une collection d'apophthègmes ou de symboles par lesquels, comme les anciens Pythagoriciens, les Ismaïlites se faisaient connaître aux initiés. La seconde enseigne l'art de gagner la confiance des candidats en flattant leurs penchans et leurs passions. La troisième montre l'artifice infernal d'embarrasser l'esprit du récipiendaire en faisant naître en son ame des doutes sur les vérités religieuses. La quatrième renferme le serment par lequel l'initié se dévoue à l'observation du secret et à une obéissance passive envers ses chefs. Dans la cinquième, la doctrine de l'ordre est confirmée par l'autorité : on y établit qu'elle a de tout temps été professée par tout ce qu'il y avait de plus

distingué parmi les hommes. Après avoir récapitulé dans la sixième tout ce qui se trouve dans les cinq premières, le fondateur montre dans la septième que tous les articles de foi et tous les principes de morale du koran doivent être entendus allégoriquement, et que par conséquent la croyance aux uns, et l'observation des autres sont des choses indifférentes.

Le sultan Malek Chah donna des ordres pour exterminer Hassan qu'il avait chassé de sa cour, et avec lui tous ses adhérens. Ce fut alors que le grand Nisam al Moulk, l'appui du trône des Seldjoucides, tomba, première victime des Assassins, sous les poignards des Dévoués, et ce meurtre fut suivi d'une foule d'autres commis sur des émirs, des gouverneurs de provinces, des généraux. L'ordre s'empara successivement d'un grand nombre de châteaux, même de Chahdourr ou la Perle royale, que Malek Chah venait de faire construire sur un rocher escarpé près d'Ispahan.

Hassan assouvit sa rage homicide sur tous ses amis, et même sur deux de ses fils qui s'étaient rendus coupables de légères désobéissances ; car pareil à ses émules modernes, le monstre de la Montagne prétendait que le maintien d'un principe allait au-dessus de la vie d'un homme, et que le zèle pour l'exécution des desseins de l'ordre devait faire taire la voix de la nature. Après avoir survécu à sa famille, aux amis de son enfance, à ses premiers compagnons ; resté seul au monde au milieu de souvenirs sanglans, le prince des Assassins expira enfin, non frappé par la main de la vengeance, mais épuisé par la vieillesse, en 1121.

Kia Bousourgomid fut son successeur. Ce fut sous le règne de ce second seigneur de la Montagne que l'ordre des Assassins entra, par la médiation des chevaliers du Temple, en liaison avec Baudouin II, roi de Jérusalem, auquel les Ismaïlis promirent de livrer Damas par trahison. Le complot fut découvert et coûta la vie à 6,000 Ismaïlis qui se trouvaient dans la ville. D'illustres victimes furent immolées par les fédavié de Kia Bousourgomid; Aksonkor Bourshi, prince de Mosoul, un des ennemis les plus redoutables des Ismaïlis et des Croisés; Moineddin, visir du grand Sandjar, fils de Malek Chah et sultan d'Iran; Emr Biakam Illah, dixième khalife Fatimide et Tazl II Moustarchid Billah, le vingt-neuvième Abasside. Kia Bousourgomid, 1124 – 1136.

Peu fidèle aux maximes de l'ordre qui ne connaissait pas de succession héréditaire, Kia Bousourgomid, avant de mourir en 1136, nomma pour successeur son fils *Mohammed*, et la grande maîtrise de l'ordre fut dès-lors regardée comme le patrimoine de la famille, transmissible de père en fils. La première action de Mohammed fut l'assassinat de Mensour II Kachid, successeur de Tazl II. La mort de ce khalife fut célébrée à Alamut par des réjouissances publiques qui durèrent sept jours. Mohammed I, 1136 – 1161.

En 1161 *Hassan II*, son fils, lui succéda. Jusqu'alors les chefs de l'ordre avaient caché sous le masque d'une grande dévotion les principes immoraux qu'ils professaient en secret; Hassan II donna au monde un exemple d'impudence, tel qu'on n'en avait jamais vu. En 1163 il convoqua les habitans de Hassan II, 1161 – 1164.

la province de Roudbar, monta en chaire sur une place située au pied de son château, annonça que le jour de la révélation était arrivé, et que pour tous ses fidèles adhérens il n'existait plus de préceptes de la loi. Ensuite il ordonna au peuple de rompre les jeûnes du mois de ramadan où l'on se trouvait et de s'abandonner aux plaisirs. Hassan fut tué en 1164 par son beau-frère, et eut pour successeur *Mohammed II* son fils, qui régna jusqu'en 1210.

Mohammed II, 1164-1210.

Rachideddin Aboulhacher Sinan, daïlbekir de Syrie, ayant sa résidence au château de Massiat, offrit à Amauri, roi de Jérusalem, de se faire baptiser avec tous les siens, si les Templiers renonçaient au tribut de 2000 pièces d'or qu'ils lui avaient imposé. Cette négociation n'eut pas de suite, parce que Gaultier de Dumesnil et d'autres chevaliers du Temple, dressèrent une embûche aux députés du daïlbekir et les tuèrent; attentat auquel ils avaient été autorisés par l'ordre. Nous en avons fait mention, parce que les Croisés croyaient avoir eu affaire au chef de l'ordre lui-même qu'ils nommaient le Vieux de la Montagne.

Djelaleddin Hassan III, 1210-1222.

Djelaleddin Hassan III, qui succéda à son père Mohammed, commença par se déclarer l'adversaire du système irréligieux introduit par son aïeul et suivi par son père. Il rétablit le culte, bâtit des mosquées et des couvens, nomma des imams, et annonça par des circulaires aux autres princes musulmans son retour à la religion de ses pères. Il brûla publiquement des livres qu'il prétendit être les statuts de l'ordre et les instructions de Hassan I.er, et obtint par cette conduite que,

le premier de tous les grands maîtres, il fût reconnu et traité par les autres souverains comme un des leurs. On lui donna le surnom de Nouveau Musulman.

Mohammed III, 1222-1255.

Djelaleddin Hassan III fut empoisonné après un règne de douze ans, en 1222. Son fils *Alaéddin Mohammed III*, lui succéda, sans tuteur ni régent, quoiqu'il ne fût âgé que de neuf ans, parce que, d'après les principes des Ismaïlites, l'imam est toujours majeur. L'enfant Mohammed III vengea la mort de son père, en faisant répandre le sang de tous les membres de sa famille qu'on lui rendit suspects. Il abandonna le gouvernement aux femmes, et ne s'occupa que de ses troupeaux qu'il aimait jusqu'à la folie, de manière qu'il passa la plus grande partie de son temps au milieu des brebis. A l'âge de quatorze ans une saignée qu'il s'était ordonnée lui-même lui causa une hémorrhagie, après laquelle il tomba dans une profonde mélancolie et une faiblesse d'esprit dont on ne put le guérir, mais qui ne firent qu'aigrir son caractère et le rendirent plus sanguinaire encore qu'il ne l'était peut-être naturellement. Tout ce que son père Djelaleddin avait fait pour le rétablissement de la religion et de la morale fut renversé; l'impiété osa de nouveau se montrer à découvert, et les assassinats qui avaient cessé pendant douze ans, remplirent encore une fois l'Asie de terreur. Le monstre plongé dans les voluptés et l'ivrognerie fut tué par ordre de son fils, en 1255, lorsqu'endormi au milieu de ses troupeaux il cuvait son vin.

Rokneddin Kharchah, 1255-1256.

Rokneddin Kharchah, le fils de l'imbécile Alaéd-

din, n'occupa qu'une année le trône sur lequel un crime l'avait fait monter avant le temps. Déja approchait le vengeur du parricide et de tant d'assassinats.

Empire des Mongols.

Il s'éleva, avons-nous dit, dans la Haute-Asie un nouvel empire qui menaça de détruire le germe de la civilisation naissante en Europe. Cet empire, qui devint au treizième siècle l'effroi des Chrétiens, comme les Huns, les Arabes et les Hongrais l'avaient été successivement depuis le cinquième, comme les Osmanli le devinrent par la suite, est celui des *Mongols*, que mal à propos on a nommés quelquefois Tatars. Les Mongols et les Tatars diffèrent essentiellement dans leur physique, dans leur religion et dans toutes leurs institutions sociales. Les restes des Mongols qui se sont conservés jusqu'à nos jours, se divisent en Mongols proprement dits, qui, demeurant à l'est de l'Altaï, sont soumis aux empereurs de la Chine, et en Eluts ou Calmuks, à l'ouest de cette chaîne de montagnes. Dans le douzième siècle, tous les Mongols étaient Samanéens (ainsi nommés d'après leurs prêtres ou devins, les chamans) ou de la religion de Fo, à la place de laquelle leur troisième grand khan adopta le culte de Lama, qu'il paraît avoir connu en Chine. Les Mongols étaient nomades, et l'agriculture leur était absolument étrangère.

Dgenghis Khan 1206 – 1229.

Le fondateur de leur empire fut *Témoudgin*, né en 1164. Son père, Yessughaï Baatour Khan, était chef d'une horde de Mongols de 30 à 40,000 familles, qui faisaient paître leurs troupeaux sur les bords de l'Onon et du Kerlou. Il était tributaire des Tatars

Nioutché ou de l'empire de Kin, dont la domination s'étendait sur la partie septentrionale de la Chine et sur la Tatarie orientale. Yessughaï étant mort lorsque son fils était encore en bas âge, les Mongols ne voulurent pas obéir à un enfant, et Témoudgin fut obligé de quitter la horde paternelle; mais bientôt il revint avec les secours de Tolikhan ou Oungkhan des Khéraïtes, autre tribu qui errait entre le Toula et l'Orcon; ce khan est très-probablement l'individu sur lequel on a débité tant de fables, sous le nom du prêtre Jean. S'étant brouillé ensuite avec ce chef, Témoudgin lui livra bataille en 1203, soumit les Khéraïtes, puis les Naïmans, qui erraient entre l'Oby et l'Irtisch. Dans une assemblée de toutes les tribus mongoles, tenue en 1206 dans la ville de Karakoroum, dont la situation est inconnue, un inspiré ou *Khodche* se présenta pour raconter à tout le peuple qu'il avait été averti par une vision que l'empire de la terre était destiné à Témoudgin, et qu'on devait lui déférer le titre de *Dgenghiskhan* ou le chef des chefs. Témoudgin accepta l'augure, et disposa les hordes qui lui étaient soumises, à entreprendre la conquête du monde. Ainsi ce barbare, qui ne savait ni lire ni écrire, devint le fondateur d'un empire qui, au bout de vingt ans, embrassa une grande partie de l'Asie et l'Europe orientale. Les Igours, dont la capitale était Tourfan, s'étant soumis volontairement, en 1209, il bouleversa la dynastie des Kin ou Nioutché, dont sa horde avait dépendu jusqu'alors. Après avoir pris en 1215 Yenkin, capitale des Nioutché, il chargea un de ses généraux de poursuivre les con-

quêtes qu'il avait faites en Chine, et tourna lui-même vers l'occident.

Dgenghiskhan conquit en 1218 l'empire de Kara-Kitaï, dont Kaschgar était la capitale. Le khalife de Bagdad réclama son secours contre le sultan des Khowaresmiens, dont l'empire s'étendait sur Balk, Bakhara, Samarcand, le Turkestan, le Khorasan, le Kharisme, le Maouarennahar et une grande partie de la Perse jusqu'à l'Indus [1]. Le sultan Mohammed, en faisant mourir quelques négocians mongols qu'il avait pris pour des espions, ayant fourni à Dgenghiskhan un prétexte pour l'attaquer, il en résulta une guerre qui appartient aux plus sanglantes et aux plus cruelles dont l'histoire fasse mention. Les villes les plus florissantes furent livrées aux flammes, les habitans furent égorgés ou plongés dans l'esclavage. A la prise de Bokhara, qui était le siège de l'érudition musulmane, les barbares détruisirent tous les livres. Touli, fils de Dgenghiskhan, s'excusant auprès de son père de ce qu'un sentiment de pitié l'avait empêché de faire mourir tous les habitans d'Hérat : Je vous défends, dit Dgenghiskhan, d'avoir pitié ; c'est la marque de la faiblesse. L'empire de Khowaresme fut entièrement bouleversé dans l'espace de six ans. Mohammed se sauva à Abesgoun, île de la mer Caspienne à quelques lieues d'Estarabad, et y mourut en 1220. Son fils Djelaleddin fit en 1229 une tentative pour reprendre les états de son père ; mais il fut forcé de se retirer, avec une horde de son peuple, en Mésopotamie, où

[1] Voy. vol. IV, p. 10.

il fut tué en 1230. Ce fut alors que les Khowaresmiens envahirent la Syrie et Jérusalem. Leurs conquêtes attirèrent S. Louis en Orient [1].

Pendant que Dgenghiskan était occupé de la guerre contre les Khowaresmiens, *Tchoutchi* ou *Touchi*, un de ses fils, pénétra dans les pays situés au nord de la mer Caspienne, et attaqua les Polowziens qui habitaient le pays des bords du Tanaïs jusqu'au Danube. Les grands-ducs de Russie étant venus au secours de ce peuple, Touchi les défit en 1224 dans une grande bataille qui eut lieu sur le Kalka. Bataille de la Kalka.

Dgenghiskan, après avoir déclaré capitale de son empire Karakoum, nommée Holin par les Chinois, ville située entre les rivières de Toula et d'Ongon, détruisit en 1227 la dynastie Hia ou de Tangout, par la prise de Ming-hou, leur capitale, mais il mourut la même année. Il avait lui-même partagé ses états entre ses descendans, sans diviser la monarchie; car les chefs de tous ces états devaient obéir, comme à un maître, à celui de sa race qui serait élu grand khan. Pour son successeur immédiat il désigna son troisième fils, *Oktaï*, qui fut généralement reconnu grand khan dans une assemblée tenue à Karakoum après la mort de Dgenghis. Oktaï eut sous ses ordres immédiats la Mongolie, Tangout et la Chine; il força en 1242 le sultan Seldjoucide d'Iconium, de se reconnaître son vassal et de lui payer tribut; il poussa ses conquêtes jusqu'en Égypte. Oktaï, grand khan, 1229 – 1242.

Nous plaçons ici une observation sur la chronologie

[1] Voy. vol. IV, p. 11.

des Mongols. Ce peuple, comme d'autres Asiatiques, a un cycle de douze ans, dont chacun porte le nom d'un animal, dans cette suite : la Souris, le Bœuf, le Lynx ou Léopard, le Lièvre, le Crocodile, le Serpent, le Cheval, la Brebis, le Singe, la Poule, le Chien, le Porc.

Touchi, fils aîné de Dgenghis, était mort avant le père, mais son fils *Batou* hérita de la part qui lui avait été destinée ; il eut le Kaptchak, ou les pays situés au nord de la mer Caspienne, et nommés ensuite Casan et Astracan, ainsi que le Caucase et le pays situé entre le Don et le Danube, anciennement occupé par les Polowziens, et de plus la domination sur la Russie qu'il avait soumise au nom du grand khan Oktaï. Les khans de la Crimée de la famille de Guéraï et ceux de Sibérie, descendaient de frères puînés de Batou. Batou établit sa résidence sur le bord oriental du Wolga. Cette résidence était une tente nommée dans la langue mongole *ordo;* de là est venu la dénomination de *horde d'or*.

Djagatai, second fils de Dgenghiskan, eut dans le partage les pays situés à l'orient de la mer Caspienne, c'est-à-dire le Maouarennahar avec tous les pays qui sont situés depuis le Gihon et les sources de l'Indus jusqu'à l'Ily.

Enfin *Touli*, quatrième fils du grand conquérant, eut le Khorasan, la Perse et l'Indoustan.

Le grand khan Oktaï envoya son fils Gaïouk en Europe avec une innombrable armée de Mongols. Ce conquérant, après avoir traversé la Pologne, passa l'O-

der, brûla Breslau et vainquit Henri, duc de Breslau, dans la plaine de Wahlstadt, près de Liegnitz. Cette bataille qui eut lieu le 9 avril 1241, coûta la vie à Henri et à une infinité d'Européens, et remplit de terreur l'Allemagne qui s'attendait à être envahie. Mais ces barbares se tournèrent vers la Hongrie et la dévastèrent; ils la quittèrent promptement à une nouvelle qui arriva de Karakoum. Oktaï était mort, et *Gaïouk* avait été nommé grand khan à sa place.

Gaïouk, grand khan, 1242 – 1248.

Le pape Innocent IV résolut de tenter de convertir les Mongols au christianisme pour détourner le danger dont l'Europe était menacée. Il chargea de cette mission, qui demandait autant de courage et de résignation que de zèle, trois religieux d'ordres mendians, les Jacobins Ascelino, Alberico et Alessandro, Italiens, et Simon de S. Quentin, Français, et les frères mineurs, Laurent, Portugais; Jean de Pluno Carpini, Italien, et le Polonais Benoît. Les Jacobins s'embarquèrent en 1245, et passèrent par l'Arménie et la Perse; les frères mineurs allèrent en 1246 par la Pologne et la Russie. Ces derniers arrivèrent à Karakoum pour être témoins de l'installation de Gaïouk. La relation de leur voyage, rédigée par Carpini, est un document très-curieux qu'il faut lire pour se faire une idée des mœurs des Mongols. Qu'il nous soit permis de placer en note le formulaire de l'espèce d'engagement que le grand khan et ses sujets contractaient réciproquement [1]. Les Jacobins n'étaient adressés qu'à

[1] « Ce fut donc l'an 1246 que le couronnement de Cuyné, dit Gogcham, c'est-à-dire roi ou empereur, se fit ainsi. Tous les seigneurs

un général mongol et ne virent pas le grand khan.

Gaïouk répondit au pape par une lettre que ses

et barons assemblez en ce lieu-là, mirent un siège doré au milieu d'eux, sur lequel ils le firent seoir, disant : « Nous voulons, vous « prions et rommandons que vous aiez puissance et domination sur « nous tous. Et lui leur répondit : Si vous voulez que je sois votre « roi, n'êtes-vous pas résolus et disposés un chacun de vous à faire « tout ce que je vous commanderai, de venir quand je vous appelle- « rai et manderai, d'aller où je vous voudrai envoier, et de mettre « à mort tous ceux que je vous dirai? Ils répondirent tous qu'oui. « Donc, leur dit-il, dorénavant ma simple parole me servira de « glaive? A quoi ils consentirent tous. »

« Cela fait, ils posèrent un feutre en terre, sur lequel ils le firent seoir, lui disant : « Regarde en haut, et reconnais Dieu, et consi- « dère en bas le siège de feutre où tu es assis ; si tu gouvernes bien « ton état, si tu es libéral et bienfaisant, si tu fais régner la justice, « si tu honores tes princes et barons, chacun selon sa dignité et son « rang, tu domineras en toute magnificence et splendeur, toute la « terre sera soumise à ta puissance, et Dieu te donnera tout ce que « ton cœur désirera ; mais si tu fais le contraire de tout cela, tu se- « ras méprisable, vil et contemptible, et si pauvre que tu n'auras « pas même en ta puissance le feutre sur lequel tu es assis » Après cela, ces barons firent asseoir la femme de Gog sur le même feutre auprès de lui, puis les élevèrent tous deux en l'air, et les proclamèrent hautement, et à grands cris, empereur et impératrire de tous les Tartares. Ensuite de cela, il firent apporter devant l'empereur nouveau un nombre infini d'or et d'argent, de pierreries et autres richesses que Chagadaran avait laissées après sa mort, et lui donnèrent plein pouvoir et seigneurerie sur tout cela. Mais lui aussitôt en fit, comme il lui plut, divers présens à tous les princes et seigneurs qui étaient là, et le reste il le fit garder pour soi. Puis ils se mirent à boire, selon leur coutume, et continuèrent ainsi jusqu'au soir. Après on apporta force viande cuite sans sel en des chariots, et tout

secrétaires dictèrent aux missionnaires, et que ceux-ci traduisirent sur-le-champ en latin. On pense bien que la religion ne tira pas beaucoup d'avantage de cette négociation.

Pendant que S. Louis s'arrêta dans l'île de Chypre, avant de s'embarquer pour Damiète, c'est-à-dire en 1248, il y vint deux hommes se disant envoyés par Erchaltay (plutôt Ilkhiktaï), général du grand khan, qui fit aussi des offres de service pour la conquête de la Terre-sainte. Les ambassadeurs entretinrent S. Louis du désir du khan d'embrasser la religion chrétienne. Quand il s'agissait des intérêts de la religion, le bon roi ne balançait jamais; il ne se douta seulement pas que ce pussent être des imposteurs. Il envoya en 1249 au grand khan André de Longjumeau, frère prêcheur, et quatre autres ambassadeurs chargés de riches présens; mais ces envoyés ne trouvèrent pas le prétendu Erchaltay, et revinrent sans avoir rien fait.

Gaïouk étant mort en 1249, *Mangou*, fils aîné de Touli, fut nommé à sa place.

Mangou, grand khan, 1249-1259.

Il paraît que Mangou était chrétien. Haïtho, historien arménien du temps, de la véracité duquel nous n'avons aucun motif de douter, raconte [1], et Joinville

cela fut distribué par les officiers à un chacun son morceau : au-dessous de la tente du chan on fit donner de la chair et du potage, avec du sel, et cela dura tout le temps de la fête. » BERGERON, Voyages en Asie, vol. 1; Voyage de Carpin, p. 13.

[1] *Hist. orient. de Tartar.* c. 23, p. 375. Ed. Colon. Brandenb. 1674. 4.

l'appuie, quoiqu'en confondant les temps, qu'Aïton, roi d'Arménie, c'est à-dire de cette nouvelle Arménie en Cilicie et Cappadoce, dont il a été question [1], se rendit en 1253 auprès de Mangou, et conclut avec lui une alliance contre le sultan d'Iconium; qu'il le disposa à se faire baptiser lui et sa nation, sans cependant contraindre les Mongols à changer de religion, à accorder de grands privilèges aux églises et au clergé de ses états, et à promettre la conquête de la Terre-sainte. Ce qui rendit Mangou et d'autres khans mongols si favorables au christianisme, c'est qu'il y avait beaucoup de Chrétiennes parmi les femmes de leurs sérails : la mère de Mangou même était une chrétienne Nestorienne. S. Louis se laissa engager par les récits des prêtres qu'il avait envoyés au grand khan, à faire partir en 1253 pour la Haute-Asie une seconde ambassade à la tête de laquelle était le Jacobin Guillaume Rubruquis (Ruisbroek), dont nous avons le récit [2]. Ce moine dit que Mangou n'était pas chrétien, mais que les cérémonies qu'on pratiquait à sa cour, étaient un mélange de christianisme, d'islamisme et de diverses superstitions. Il chargea Rubruquis d'une lettre pour S. Louis, dans laquelle le Mongol le requiert de reconnaître sa souveraineté [3].

[1] Voy. vol. III, p. 317.

[2] Bergeron, l. c. vol. I.

[3] En passant par la Crimée, Rubruquis trouva des restes de Goths dont, en sa qualité de Flamand, il comprit le langage.

Voici ce que Rubruquis dit du contenu de ces lettres : « Enfin leurs lettres pour Votre Majesté étant prêtes, et nous les aiant envoiées, on

La conquête du Thibet, la destruction de l'ordre homicide des Assassins, la soumission du khalifat de

nous fit interpréter et entendre tout ce qu'elles contenaient, à savoir, que les commandemens du Dieu éternel sont tels : qu'il n'y a qu'un Dieu éternel au ciel, et en terre qu'un souverain seigneur Cingis-Cham, fils de Dieu, et de Temmgu-Tingey ou Cingey, c'est-à-dire le son du fer (car ils appellent ainsi Cingis, à cause qu'il était fils d'un maréchal ou serrurier, et comme leur orgueil s'est accru, ils l'appellent maintenant fils de Dieu). Voici les paroles que l'on vous fait savoir. Nous tous qui sommes en ce païs, soit Moalles, soit Naymans, soit Mekril, soit Musselemans, partout où oreilles peuvent entendre, et où chevaux peuvent aller, vous leur fassiez savoir que quand ils auront entendu et compris mes commandemens, et ne les voudront pas croire ni observer, mais plutôt entreprendront de mettre armées en campagne contre nous, vous verrez et entendrez qu'ils auront des yeux, et qu'ils ne verront pas ; et quand ils voudront manier quelque chose, ils n'auront pas de mains, et quand ils désireront marcher, ils ne pourront n'aiant point de pieds. Et voici les commandemens du Dieu éternel, et tout cela sera accompli par la puissance de ce Dieu éternel, et du Dieu d'ici-bas, seigneur des Moalles. Ce commandement est fait par Mangu-Cham à Louis, roi de France, et à tous les autres seigneurs et prêtres, et à tout le grand peuple du roiaume de France, afin qu'ils puissent entendre mes paroles, et les commandemens du Dieu éternel faits à Cingis-Cham ; et depuis lui ce commandement n'est encore parvenu jusqu'à vous. Un certain nommé David vous a été trouver comme ambassadeur des Moalles, mais c'était un menteur et un imposteur, et vous avez envoié avec lui vos embassadeurs à Ken-Cham, après la mort duquel ils sont arrivez à la cour, et sa veuve Chaunis vous envoia par eux une pièce de drap de soie de Nasie, avec des lettres. Mais pour ce qui est des affaires de la guerre ou de la paix, et du bien de cet état, comment est-ce que cette méchante femme, plus vile et abjecte qu'une chienne, en eut peu savoir quelque chose ? (et le Cham me

Bagdad, et celle de la Syrie et de la Palestine, furent les principaux objets que se proposait Mangou. Il en chargea un de ses frères, *Houlakou*, qui, ayant obtenu la Perse, l'Irak-Arabi, le Kourdistan, l'Algezire, le Diarbekr et une partie de l'Asie mineure, devint la souche de la *dynastie des Mongols de l'Iran*, qui

dit lui-même que cette malheureuse femme avait par ses sortilèges détruit tout son liguage.) Ces deux moines sont venus de votre part vers Sartach, qui les a envoiez à Baatu, et Baatu ici, à cause que Mangu-Cham est le plus grand roi et empereur des Moalles. Mais maintenant, afin que tout le monde, tant prêtres que moines et tous autres puissent vivre en paix et se réjouir que les commandemens de Dieu s'entendent parmi eux, nous eussions bien voulu envoier nos ambassadeurs vers vous avec vos prêtres; mais ils nous ont fait entendre qu'entre ci et là il y a plusieurs païs de guerre, des nations fort belliqueuses, et des chemins difficiles et dangereux: si bien qu'ils craignaient que nosdits ambassadeurs ne peussent aller seulement josque-là, mais qu'ils s'offraient de porter nos lettres, contenant nos commandemens au roi Louis. Ainsi donc nous vous avons envoié les commandemens du Dieu éternel par vos prêtres, et quand vous les entendrez et croirez, si vous vous disposez à nous obéïr, vous nous envoierez vos ambassadeurs pour nous assurer si vous voulez avoir paix ou guerre avec nous. Et quand par la puissance du Dieu éternel, tout le monde sera uni en paix et en joie, alors on verra ce que nous ferons. Et si vous méprisez les commandemens de Dieu, et ne les voulez pas ouïr, ni les croire, en disant que votre païs est bien éloigné, vos montagnes bien hautes et bien fortes, et vos mers bien grandes et profondes, et qu'en cette confiance vous veniez faire la guerre contre nous, pour éprouver ce que nous savons faire; celui qui peut rendre les choses difficiles bien aisées, et qui peut approcher ce qui est éloigné sait bien ce que nous pourrons faire. Voilà à peu près la substance de leurs lettres. » BERGERON, vol. I, Voyages de Rubruquis, p. 129.

a subsisté jusqu'en 1355. Le khanat d'Iran fut alors partagé entre plusieurs émirs. L'un d'eux qui était maître de Bagdad, fonda une nouvelle dynastie qui, sous le nom des *Ilkhaniens*, régna dans l'Irak Arabique et dans l'Aderbeidjan.

Le Thibet fut soumis en 1253 : cette conquête nous intéresse beaucoup moins que la destruction de l'ordre des Ismaïlites et le bouleversement du khalifat, dont nous allons parler. La conquête de la Syrie pour laquelle Houlakou s'était mis en route, n'eut pas lieu, parce que la nouvelle de la mort de Mangou, arrivée en 1259, rappela Houlakou.

Fin de l'ordre des Assassins.

Ce fut Abd'ullah VII ou Mustassim, communément appelé Motassem, cinquante-sixième khalife, trente-septième Abasside de Bagdad, qui pria Mangou de le délivrer du voisinage des Assassins, dont les cent châteaux forts bordaient son empire, et s'étendaient de là jusqu'à la Méditerranée. Tous les chefs des dynasties qui régnaient encore en Asie, l'émir du Khorasan, Rokneddin, sultan d'Iconium, l'émir Seldjoucide de Fars, les atabeks d'Irak, d'Aderbeidjan, de Chirwan, etc., se joignirent à Houlakou, lorsqu'il s'approcha des montagnes qui servaient de repaires aux Assassins. Rokneddin Kharchah [1], jeune, sans expérience comme sans énergie, était livré aux conseils d'un ministre perfide, l'astronome Nassireddin, originaire de Bagdad, qui, offensé dans sa vanité d'auteur par le khalife et son visir, s'était retiré auprès de Rokneddin. Il trahissait ce prince, parce qu'il l'avait

[1] Voy. p. 171 de ce vol.

trouvé peu disposé à satisfaire sa vengeance par le meurtre du khalife. Rokneddin qui, à l'approche d'Houlakou, s'était retiré dans le château de Maïmundis, ne sut ni se défendre, ni profiter des dispositions favorables d'Houlakou qui avait pitié de sa jeunesse. Il négocia, mais ses négociations étaient fallacieuses. Trahi par son ministre, il remit en 1256 ses châteaux à Houlakou, et se rendit dans le camp du vainqueur pour faire ses soumissions. Il demanda la permission de voir la face de Mangou; mais le grand khan qui venait de découvrir, à ce qu'on disait, une nouvelle trahison de ce prince faible, ne l'admit pas en sa présence, et le fit mettre à mort; après cela il envoya ordre à Houlakou d'exterminer la race des Assassins : cet ordre fut exécuté dans toute sa rigueur.

Ainsi la domination des Ismaïlites cessa dans les pays de Roudbar et de Kouhistan; mais Nedjemeddin, dailbekir de Syrie, refusa d'obéir aux ordres du grand-maître qui lui enjoignaient de remettre ses châteaux aux officiers de Houlakou. Ce ne fut qu'en 1269 qu'il se soumit à Bibars, sultan d'Égypte. Bibars prit possession de Massiat et des autres châteaux, et termina ainsi l'existence politique des Ismaïlites; mais ni la puissance des Mameluks ni celle des Mongols n'était suffisante pour extirper les ramifications secrètes de cette société impie, qui s'étendaient sur toute la surface de l'Asie antérieure. Pendant près d'un siècle, elle donna de temps en temps des signes de son existence par des assassinats et des menées révolutionnaires. Les Ismaïlites existent encore aujourd'hui, mais uniquement

comme secte religieuse, en Perse et en Syrie. Ceux de Perse, qu'on nomme aussi *Hossëim*, reconnaissent pour chef un imam qui réside au village de Khekh, dans le district de Koum, et dont ces fanatiques font remonter l'origine à Ismaïl, fils de Djafar Sadik, septième imam visible [1]. Les Ismaïlites de Syrie occupent Massiat et dix-huit villages des environs, et sont gouvernés par un cheikh, nommé par le pacha de Hamah.

Fin du khalifat de Bagdad.

La perfidie et la vengeance d'un individu avaient amené la chute de Rokneddin Kharchah; la trahison et la vengeance de deux ennemis mortels se réunirent pour la ruine du *khalifat de Bagdad*. L'astronome Nassireddin, devenu le conseiller d'Houlakou, le pressait de marcher contre Bagdad. L'ennemi de ce perfide, le poète Alkami, visir du khalife, l'y invita de son côté, et paralysa par ses conseils les mesures que le malheureux Motassem prenait pour sa sûreté. On ne manquait pas d'un prétexte pour attaquer ce prince: il n'avait pas fourni à Houlakou contre les Assassins les secours promis, et c'était encore le conseil d'Alkami qui l'avait engagé à ce manque de foi, comme aussi ce traître l'empêcha d'accepter les propositions que le Mongol lui faisait. Sur le Dodjaïl, ou bras occidental du Tigre, il fut livré une bataille sanglante, mais indécise; l'armée du khalife, pour montrer qu'elle était victorieuse, coucha sur le champ de bataille; pendant la nuit, elle fut noyée par une inondation que les Mongols produisirent en perçant quel-

[1] Voy. vol. II, p. 280.

ques digues. Bagdad fut alors assiégée pendant cinquante jours. Enfin le khalife se transporta au camp de Houlakou, et se rendit à discrétion. Les habitans de Bagdad eurent ordre de sortir sans armes; aussitôt qu'ils eurent obéi, les Mongols prirent possession des portes, et le signal d'un massacre général fut donné : 200,000 individus périrent dans cette journée. La ville fut pillée, et ensuite réduite en cendres. Le malheureux Motassem, après avoir été forcé d'indiquer ses trésors cachés, qui étaient immenses, fut condamné à mourir. Comme on ne voulait pas verser son sang, il fut enveloppé dans des tapis et tué à coups de massue. Ainsi finit en 1258, dans son dernier rejeton, l'empire des Arabes, jadis le plus puissant que connaisse l'histoire moderne.

Koublaï, grand khan, 1260 - 1294.

Koublaï, frère de Mangou et de Houlakou, fut élu grand khan en 1260, et régna jusqu'en 1294. Il bâtit Combalou ou Peking, dans la Chine, détruisit l'empire des Song et subjugua toute la Chine, où sa dynastie, que les Chinois appellent Juan, régna jusqu'en 1368, qu'elle fut remplacée par la dynastie indigène des Ming. Koublaï est regardé comme ayant fait au monde un présent, utile sans doute quand les gouvernemens en usent avec modération et bonne foi, mais dangereux quand ils cèdent à la tentation si facile d'en abuser. Il inventa, dit-on, le papier-monnaie. Manquant d'argent, il mit toute la monnaie existante hors de cours, et donna valeur de métal à du papier-monnaie. Il mourut en 1294. En 1307 les Mongols mirent entièrement fin à la dynastie Seldjoucide d'Iconium, dont le der-

Fin de la dynastie Seldjoucide d'Iconium.

nier sultan, Alaéddin II, fut tué par le khan Ghafan. Sur les débris de l'empire d'Iconium s'élevèrent dix principautés seldjoucides indépendantes; et à côté d'elles, l'empire des Turcs Ottomans. Neuf de ces princes ou émirs ont donné leurs noms aux pays qu'ils ont gouvernés; une des principautés a été nommée, d'après sa capitale: c'est *Kermian* (*Forum Ceramorum*) près de Koutafia (*Cotyæum*), dans la Phrygie septentrionale. Les neuf autres sont *Karasi* en Mysie; *Ssarou* dans une partie de la Lydie; *Aidin* dans l'autre; *Menteche* ou la Carie; *Tekke* ou la Lycie et la Pamphylie; *Hamed* ou la Pisidie et l'Isaurie; *Karaman* en Lycaonie ayant pour capitale Larenda et ensuite Iconium ou Konia; *Kastemouni* ou la Paphlagonie; enfin *Ghasi Tchelebi* ou Sinope. Au milieu de ces dix dynasties se fixèrent à la même époque en Galatie et Bithynie les *Turcs Ottomans* qui finirent par subjuguer toutes les autres dynasties.

Timour Khan, grand khan, 1294 - 1307.

Ce fut auprès de Koublaï khan que le Vénitien Marco Polo passa dix-sept ans depuis 1272 jusqu'en 1289. L'ouvrage de ce voyageur renferme des détails curieux sur le peuple du Mongol. *Timourkhan*, fils et successeur de Koublaï, régna jusqu'en 1307. Le grand empire des Mongols tomba alors en décadence.

Fondation du khalifat Abasside du Caire.

Nous venons de dire que Houlakou mit fin au khalifat de Bagdad et que le cinquante-sixième khalife périt en 1258. Il fut le dernier qui porta les deux titres de commandeur des Croyans et de grand pontife de l'Islam dont la réunion constituait le vrai khalifat; mais la dignité de grand pontife n'expira pas avec lui.

Ahmed, oncle de Motassem, se sauva en Égypte, où le sultan Bibars, après avoir fait vérifier sa généalogie, le reconnut en 1261 comme imam al Moslimim, ou khalife. Ahmed ayant péri la même année, le sultan reconnut un autre Abasside qui portait également le nom d'Ahmed. Lui et quatorze de ses successeurs ont régné en Égypte comme imams, dépendans des sultans et n'ayant aucune souveraineté séculière. Le dernier céda en 1517 sa dignité à Selim I.er, sultan ottoman que reconnaissent comme imam tous les Musulmans Sunnites.

CHAPITRE XXI.

Grands-ducs de Russie.

La Russie offre dans cette époque l'aspect le plus triste. Tous les vices de l'ignorance et de la barbarie pesaient sur elle, et son gouvernement essentiellement défectueux ne permettait pas qu'elle se relevât de sa chute. Conformément au malheureux système introduit par Wladimir le Grand, elle était divisée en une foule de principautés indépendantes, quoique, d'après l'idée de ce prince, elles dussent toutes être soumises à la suprématie du grand-duc de Kiovie. Il y eut alors des princes particuliers à Tchernigoff, à Wladimir-sur-la-Kliaisma, à Mourom, à Nowgorod, à Rostoff, à Jaroslaff, à Sousdal, à Mologa, à Wladimir-en-Volhynie, à Halicz (Halitsch), dans la Russie-rouge et ailleurs. D'un tel état de choses il ne pouvait résulter que des jalousies, des séditions, la guerre civile, avec tous les désastres et tous les forfaits qui l'accompagnent, jusqu'à ce qu'enfin la nation devint la proie d'un conquérant asiatique et perdit jusqu'à son indépendance.

Il serait inutile de charger la mémoire de tant de noms de princes barbares. Il suffira de choisir dans l'histoire de Russie, depuis la mort d'Isiaslaff I.er Iaroslawitsch jusqu'à la fin du treizième siècle, quelques faits d'un intérêt plus général et quelques princes dont le nom mérite d'être conservé.

En 1080, sous le règne de *Wséwolod I.er Iaroslawitsch*, le patriarche de Constantinople éleva sur le siège métropolitain de Kieff, Jean I.er, surnommé le Prophète du Christ, dont il existe un ouvrage important pour le droit ecclésiastique russe. Il est intitulé : *Réponse canonique* adressée à un moine nommé Jacob le métropolitain, et interdit l'usage de la chair des oiseaux et animaux impurs, c'est-à-dire de ceux qui ont été étouffés ou déchirés ; défend à tout fidèle, hors le cas d'une nécessité absolue, de communiquer et de manger avec des catholiques, et aux princes de leur donner leurs filles en mariage, parce qu'ils n'ont pas reçu complètement (c'est-à-dire par immersion) le sacrement du baptême. Lorsqu'un homme marié s'est fait moine et que sa femme se remarie, il peut être reçu prêtre ; les mariages au quatrième degré sont prohibés ; la bénédiction nuptiale est déclarée nécessaire ; le prêtre qui bénit un troisième mariage est excommunié. Il est défendu à tout ecclésiastique d'assister à la danse ou de donner des repas où des femmes paraissent. Il n'est pas permis de vendre un chrétien aux peuples non baptisés.

Swiaitopolk II, 1093 – 1112.

Swiaitopolk II Michaïl Isiaslawitsch qui régna depuis 1093 jusqu'à 1112, voulant remédier aux troubles continuels dont l'existence simultanée de tant de souverains était une conséquence nécessaire, établit une espèce de congrès périodique (*seïmy*), où tous ces princes devaient régulièrement assister, délibérer sur les intérêts communs et terminer à l'amiable leurs différens. La première assemblée de ce genre fut tenue

Diètes des princes.

en 1097 à Lioubisch: les princes se garantirent, en baisant la croix, qu'ils vivraient en concorde. Mais cette alliance à peine conclue, fut rompue par les intrigues du prince Wladimir, puis renouvelée le 30 juin 1110. Néanmoins cette institution sage et remarquable n'eut pas de suite.

C'est depuis le règne de Swiaitopolk II que la principauté de Tmoutarakan[1] disparaît de l'histoire, probablement parce que les Polowziens se rendirent maîtres de ce pays. L'annaliste Nestor, qui est la principale source pour l'histoire ancienne de Russie, mourut vers 1107.

Wladimir II Wséwolodowitsch, surnommé *Monomaque* d'après son aïeul maternel, l'empereur Constantin IX Monomaque[2], régna de 1113 à 1125. Les historiens russes vantent la bonté et la sagesse de ce prince, dont la considération, à ce qu'ils assurent, s'étendit même dans l'étranger. Il fit marcher une armée jusqu'à Andrinople, mais Alexis I.er Comnène acheta la paix en envoyant à Wladimir de riches présens, un crucifix renfermant un morceau de la vraie croix, la coupe de l'empereur Auguste, taillée d'une carniole, et, ce qui fut d'un plus grand prix aux yeux des Russes, le diadème, la chaîne et le manteau que Constantin IX avait portés à son couronnement. On conserve à l'arsenal de Moscou la couronne, la chaîne, le sceptre et le manteau que Wladimir II portait à son couronnement, et dont les empereurs se servent encore de nos jours. Mais nous ignorons si

Wladimir II

[1] Voy. vol. III, p. 148. [2] Voy. vol. III, p. 105.

ces objets viennent de Constantin. Wladimir Monomaque a laissé un autre monument qui doit rendre sa mémoire chère à tous les Russes; ce sont les instructions qu'avant de mourir il rédigea pour ses enfans. Elles sont pleines de raison et renferment des choses qu'on ne devait pas attendre d'un Moscovite du douzième siècle: on y trouve aussi des traits caractéristiques de la vie de ce prince. Il se donne pour exemple à ses fils sous le rapport de l'activité; car l'oisiveté et l'indolence sont à ses yeux les plus grands vices d'un prince, parce qu'elles sont la source de tous les autres.

Isiaslaff II, 1146 – 1154.

Sous le règne *d'Isiaslaff II Mstislawitsch* qui dura de 1146 à 1154 et ne fut qu'une suite de guerres civiles, il se fit une espèce de schisme religieux en Russie. Comme il y eut au siège patriarcal de Constantinople une vacance un peu prolongée, Isiaslaff convoqua en 1147 six évêques russes, savoir ceux de Tchernigoff, Bielgorod, Péréïaslawl, Iourieff, Wladimir et Smolensk, et les chargea de choisir et consacrer Clément Smolaïtitsch comme métropolitain de Kieff. Quelques-uns de ces prélats ayant observé qu'il fallait au métropolitain la bénédiction du patriarche, l'un d'eux prit le chef de S. Clément que Wladimir le Grand avait rapporté de Kherson, et le tenant en main, bénit le métropolitain. Néanmoins celui-ci ne fut pas généralement reconnu, et en 1156, le patriarche de Constantinople lui substitua un autre métropolitain et cassa les actes de Clément. Sous Isiaslaff II il est question pour la première fois de Moscou, à l'occasion d'une fête que *Iourié Wladimirowitsch*, prince de Sous-

Origine de Moscou.

Iourié I, 1155-1157.

dat, et oncle du grand-duc, et plus tard son successeur à Kieff, y donna en 1147. Les historiens du temps ne parlent pas de l'origine d'une petite ville dont ils ne pouvaient pas prévoir l'illustration : ceux des temps suivans rapportent qu'Iourié se trouvant dans les terres arrosées par la Moskwa, du boiar Etienne Koutschko Iwanowitsch que pour quelque délit il avait fait mettre à mort, fut tellement frappé de la beauté des lieux, qu'il résolut d'y bâtir une ville, et, pour expier le sang répandu, maria Ulita, fille de Koutschko, à son fils André. « Moscou, disent les annalistes russes, est la troisième Rome et il n'y en aura jamais une quatrième. Le Capitole a été érigé à l'endroit où l'on trouva une tête ensanglantée. Moscou, fondé sur le sang, est devenu un célèbre empire. » Cette ville porta long-temps le nom de Koutschkowa. Au reste elle n'est pas la seule ville qui doive son origine à Iourié : ce prince en a bâti plusieurs dans la partie orientale de la Russie, et s'est efforcé d'y répandre le christianisme.

Sous Iourié arriva en Russie la célèbre image miraculeuse de la Vierge, qu'on nomme *Notre-Dame d'Ephèse ou de Wladimir*, et qui, peinte, à ce qu'on dit, par l'évangéliste S. Luc, se trouve aujourd'hui à l'église de l'Assomption de Moscou.

Concile national de Kieff, 1157.

En 1157 il fut tenu à Kieff un concile national qui condamna un hérésiarque russe. C'était un Arménien, nommé Martin, qui enseignait qu'on doit jeûner les samedis, à l'exception de la veille de Pâques; qu'il faut faire la croix avec l'index et le troisième doigt, en

allant de gauche à droite; que dans les processions il faut toujours se diriger d'après le cours (apparent) du soleil, c'est-à-dire de gauche à droite; qu'après les psaumes l'alléluia doit être chanté deux fois et non trois; qu'au sacrement de l'Eucharistie on doit employer sept pains; qu'à l'église il faut se tourner vers le couchant. La doctrine de Martin, regardée comme très-répréhensible, après s'être répandue pendant dix ans, fut condamnée au concile de Kieff, et lui-même envoyé à Constantinople. Quoiqu'il reconnût toutes les erreurs que nous venons d'exposer, il n'échappa pourtant pas au bûcher, parce qu'il persista dans deux hérésies, en soutenant le monophysitisme, et enseignant que Jésus-Christ était devenu homme par Dieu le père, mais non par sa mère Marie. Quoique les actes du concile de Kieff existent, leur authenticité n'est pourtant pas élevée au-dessus de tout soupçon. Les Raskólniks admettent la doctrine de Martin.

Schisme politique.

L'année 1157, qui est celle de la mort d'Iourié Wladimirowitsch, est l'époque de ce qu'on appelle le *schisme politique de Russie*. Les habitans de Kieff qui détestaient la mémoire d'Iourié, appelèrent, pour les gouverner, Isiaslaff Davidowitsch, prince de Tschernigoff; mais il ne put se faire reconnaître qu'à Kieff et dans les environs; les princes de Tschernigoff, de Nijenci-Nowgorod et de Haliez se rendirent indépendans. La Grande-Nowgorod dans le nord de la Russie et Pleskoff ou Pskoff formèrent des espèces de républiques, ayant des princes de

la maison de Rourik à leur tête; et dans la partie orientale de la Russie *André I.er Iouriéwitsch*, surnommé *Bogoloubskoi*, fonda un second *grand-duché à Wolodimir-sur-la-Kliaisma*. Son aïeul, Wladimir II Monomaque avait bâti cette ville; André l'agrandit, l'embellit, y transféra sa résidence et fonda le grand-duché de Sousdal ou de Wolodimir, qui fut plus puissant que celui de Kieff, et devint le centre de l'empire. André prit Kieff le 8 mars 1169, et ses troupes y exercèrent d'horribles pillages; cette ville continua à avoir des princes particuliers, mais dépendans du grand-duché de Wolodimir.

André I, grand-duc de Wolodimir, 1157-1174

André I.er accorda en 1159 au couvent Petcherskoi de Kieff[1], un diplôme d'exemption qui le soustrayait à la juridiction civile; ce diplôme est important dans l'histoire ecclésiastique de Russie, parce qu'il a servi de modèle à de semblables privilèges qui ont été donnés à d'autres monastères.

André I.er, prince valeureux et magnanime, que les annalistes appellent le second Salomon, fut assassiné, le 29 juin 1174, par des conspirateurs à la tête desquels se trouvaient ses beaux-frères, les fils du boïar Koutschko. Ce forfait rejeta la Russie dans les horreurs de la guerre civile que le gouvernement vigoureux d'André avait commencé à réprimer.

En 1166 le métropolitain Jean III fonda, en faveur de S. Élie, l'archevêché de Nowgorod, le premier qui ait existé en Russie.

Fondation de l'archevêché de Nowgorod.

[1] Voy. vol. III, p. 168.

République de Khlynoff.

A l'époque de la mort de ce prince, des habitans de Nowgorod, poussés par ce désir d'émigrer qui est propre aux peuples du Nord, arrivèrent sur la Wiaitka dans le Kasan, prirent Kotelnitsch, ville des Tchérémisses, bâtirent Khlynoff (le Wiaitka d'aujourd'hui), et y fondèrent une république qui s'est maintenue jusqu'en 1489.

Wséwolod II, 1196 - 1212.

Pendant le long règne de *Wséwolod II Iouriéwitsch* (1176-1212), et dans les troubles qui l'agitèrent, Roman Mstislawitsch, prince de Wladimir-en-Volhynie, se fit une réputation guerrière et fonda un état qui sous son fils fut élevé à la dignité royale, et dont nous consignons ici l'origine, parce que nous devrons y revenir dans l'histoire d'Hongrie et dans celle de Pologne. Une branche des descendans du grand-duc Iaroslaw I.er Wladimirowitsch, régnait à Halicz : elle s'éteignit en 1198. Le prince de Wladimir prétendit à la succession, comme descendant de la même souche. Il avait été élevé à la cour de Casimir II le Juste, duc de Pologne; il était l'allié de sa veuve qui était régente. Les Polonais, qui regardaient Halicz comme un fief de leurs ducs, accordèrent à Roman des secours pour prendre possession de la successiou du prince de Halicz : il réunit ainsi les provinces qui furent nommées, par la suite, Galicie et Lodomérie, outre lesquelles il possédait encore Kieff. Il exerça de grandes cruautés à Halicz; il y fit preuve d'une avidité excessive, et, dit Kadlubek, historien de Pologne, il avait toujours à la bouche le proverbe qui dit que, pour manger tranquillement le miel, il faut tuer

Origine de la principauté de Galicie.

les abeilles. Son nom est célèbre dans les annales de Constantinople, parce qu'il délivra cette ville en 1202 des Polowziens auxquels l'empereur Alexis III l'Ange n'avait aucun moyen de résister [1]. Les Polowziens se vengèrent de leur défaite d'une manière qui fut très-sensible à Roman. Alliés à quelques princes de Russie avec lesquels il était en guerre, ils prirent le 1 janvier 1204 Kieff et le détruisirent. Roman périt en 1205 dans une bataille contre Leszek, duc de Sendomir et de Lublin, et fils de Casimir II. Daniel Romanowitsch lui succéda à Halicz et à Wladimir; il s'y maintint par le secours d'André II, roi d'Hongrie. Peu d'années après, il y eut des troubles à Halicz et à Wladimir; la famille de Roman fut dépouillée par les princes de Sévérie; mais nous retrouverons plus tard Daniel Romanowitsch sur le trône de son père.

Le moment approchait où les Russes devaient éprouver le plus grand malheur qui puisse arriver à une nation, celui de subir le joug d'un conquérant étranger.

Première invasion de la Russie par les Mongols, 1224.

Attaqués sur le Don par une armée des Mongols, les Polowziens cherchèrent du secours en Russie. Réunis en conseil à Kieff, les princes russes, convaincus qu'après le bouleversement de l'état des Polowziens un sort pareil leur était réservé, résolurent de marcher à leur secours. Le général des Mongols leur envoya des ambassadeurs qu'au mépris des lois du droit des gens, ils massacrèrent. Une bataille sanglante fut livrée le 30 mai 1224 sur la Kalka ou Kaleza [2]. La fougue de

[1] Voy. p. 140 de ce vol.

[2] Près de Mariupol dans le gouvernement d'Ekaterinoslaff.

Mstislas Mstislawitsch qui avait dépouillé Daniel Romanowitsch de la principauté de Halicz, et la lâcheté des Polowziens firent éprouver aux Russes une défaite complète. La dixième partie seulement de leur armée se sauva ; 10,000 hommes de la seule principauté de Kiovie périrent dans cette journée. Les vainqueurs poursuivirent les débris des Russes jusqu'au Dniéper; arrivés sur les bords de ce fleuve, ils retournèrent soudain vers l'est, ayant été rappelés par Dgenghiskhan qui méditait alors son expédition contre la dynastie de Tangout. On fut tout aussi étonné en Russie de la disparution subite de ces barbares qu'on avait été effrayé de leur première apparition.

Seconde invasion de la Russie par les Mongols, 1237.

Il se passa treize ans sans qu'on entendît parler d'eux. Dans cet intervalle, au lieu d'employer ce répit à se préparer à les repousser quand ils reviendraient, les princes russes, égarés par leurs passions, se faisaient réciproquement la guerre, lorsque Batou [1] parut inopinément sur le Wolga et dans la partie méridionale de la principauté de Riaisan, du côté de Woronesch. Il accorda la paix aux habitans à condition qu'ils abandonneraient aux Mongols la dixième partie de tout ce qu'ils possédaient. Le 21 décembre 1237 Riaisan fut pris de force ; les habitans, le prince qui y régnait et toute sa famille furent massacrés. Wséwolod, fils du grand-duc *Iourié II Wséwolodowitsch* qui depuis 1218 était grand-duc de Wladimir, marcha contre Batou et fut défait à Kolomna. Immédiatement après, Moscou fut pris et

Iourié II, 1238-1238 grand duc de Wolodimir.

[1] Voy. p. 176 de ce vol.

brûlé. Wladimir, la capitale du grand-duché, tomba, le 7 février 1238, au pouvoir du conquérant. Tous les habitans furent massacrés à l'exception des religieux, des religieuses et des personnes ecclésiastiques, que les vainqueurs emmenèrent en captivité ; toute la famille du grand-duc qui, retirée dans la cathédrale, s'était dévouée à la mort, périt dans les flammes. Le grand-duc, à la tête de son armée, attendait l'ennemi sur la Sita, rivière qui tombe dans la Mologa. Il y fut défait et tué le 4 mars. Batou marcha alors sur Torjok et prit cette ville après un siège de quinze jours : sa fureur immola tous les habitans ; Batou fit mine de vouloir attaquer Nowgorod, mais subitement il retourna sur Koselck [1], prit cette ville après un siège de près de deux mois, et quitta la Russie, pour aller dans le pays des Polowziens.

Iaroslaff II, 1238-1248.

Iaroslaff II Wséwolodowitsch, prince de Nowgorod, eut le courage d'accepter la succession de son frère Iourié; il rassembla les habitans dispersés de Wladimir et les excita à rebâtir leurs maisons. Batou ne le laissa pas jouir long-temps de la tranquillité. Il entra dans la Russie méridionale, détruisit Pereïaslawl et Tchernigoff : en 1240 il assiégea Kieff, prit de force cette ancienne capitale de l'empire et la détruisit de fond en comble. Averti que les princes s'étaient retirés dans la Russie-rouge, il les y suivit et se rendit maître de Wolodimir et de Halicz. Il quitta ensuite le pays pour entrer en Hongrie, et alla enfin se fixer dans le Kaptchak, sa part de l'héritage paternel [2],

La Russie devient tributaire des Mongols.

[1] Dans le gouvernement de Kalouga.

[2] Voy. p. 176 de ce vol.

d'où il envoya l'ordre au grand-duc de Wladimir de venir prendre l'investiture de ses états. Iaroslaff obéit; Batou lui donna Kieff, et le nomma grand-duc de toute la Russie. La principauté de Kieff ou le grand-duché de Kiovie était devenu vacant par la mort de Michaïl Wséwolodowitsch qui appelé, ainsi que le grand-duc de Wladimir, à la horde d'or (c'est ainsi qu'on nommait la tente du khan [1]), y avait été tué le 20 septembre 1246, pour n'avoir pas voulu se soumettre à quelques cérémonies qu'il jugeait païennes, mais qui probablement tenaient à l'étiquette de la cour, car les Mongols étaient d'ailleurs fort tolérans en fait de religion. Ce fut ainsi que finit ce qu'on a appelé le schisme politique de Russie : ce pays se trouva réuni sous un seul chef, mais ce chef était le vassal des Mongols et obligé de leur payer tribut.

Fin du grand duché de Kiovie.

Toutefois les principautés de Halicz et Wladimir-en-Volhynie ne faisaient pas partie du grand-duché. Après la mort de Mstislaff Mstislawitsch et la retraite des Mongols, Daniel Romanowitsch avait réuni de nouveau les habitans dispersés de la Russie-rouge, réduit à l'obéissance les boïars qui, profitant des troubles, s'étaient rendus indépendans, et rétabli la principauté fondée par son père. Appelé auprès de Batou, il gagna l'estime de ce prince, et fut investi de la Galicie et de la Lodomérie, pour nous servir de noms modernes. Depuis son retour il travailla à secouer le joug étranger. Il s'adressa au pape Innocent IV et lui exprima le vœu de rentrer, avec ses sujets, dans le

Origine du royaume de Galicie.

[1] Voy. p. 176 de ce vol.

giron de l'Église de Rome. Le pape ordonna à l'archevêque de Prusse de se transporter en Galicie et d'y organiser le culte catholique. Daniel aurait mieux aimé recevoir des troupes; il s'en plaignit, et, après une correspondance de quelques années, le légat du pape fort mécontent, quitta le pays en 1249. Néanmoins il y eut ensuite une réconciliation, et en 1253 Innocent IV envoya à Daniel la couronne royale, qu'un légat apostolique lui mit sur la tête à Drohitchin[1]. Telle est l'origine du royaume de Galicie qui a été renouvelé en 1772. Daniel voyant que sa conversion ne lui avait procuré qu'un honneur stérile, renonça en 1257 à l'union avec l'Église latine.

Iaroslaw II Wséwolodowitsch fut obligé une seconde fois de se rendre à la horde d'or pour une accusation qui avait été portée contre lui. Gaïouk devant lequel il se justifia, le renvoya dans son pays, mais ce prince mourut en route, le 30 septembre 1248.

S. Alexandre Newski, 1253 - 1263.

Après un intervalle de quelques années, le trône grand-ducal fut occupé en 1253 par *Alexandre Iaroslawitsch*, prince de Nowgorod, à la place de son père; dès 1238, il avait acquis une réputation brillante par la victoire qu'il avait remportée sur les Suédois le 15 juillet 1240 sur les bords de la Néwa, près de l'embouchure de l'Ijora, et à laquelle il dut le surnom de *Newski*. Deux ans après, le 5 avril 1242, il gagna sur les glaces du lac Peïpus une bataille non moins décisive sur les chevaliers porte-glaive. Sa réputation ayant pénétré dans la Mongolie, Batou et le

Bataille de la Néwa, 1240.

[1] Drohiczin.

grand khan Mangou voulurent le voir. La noblesse de sa tournure, la sagesse de ses discours, augmentèrent la considération qu'on avait pour lui, et en 1253 il fut nommé grand-duc. Les dix années de son règne furent marquées par les difficultés sans nombre que ce prince eut à vaincre, et il se vit encore trois fois dans le cas de faire le voyage long et pénible de la horde d'or. Berkékhan, qui en 1256 succéda à Batou, son frère, dans le khanat du Kaptchak, fit faire le dénombrement des habitans de la Russie, et nomma des receveurs pour lever une capitation sur toute la nation, à l'exception du clergé, auquel le khan accorda prudemment une parfaite immunité. Plus tard les revenus furent affermés à des négocians tatars. Les exactions de ces fermiers provoquèrent des révoltes qui causèrent le plus grand embarras à Alexandre : sa situation devint encore plus pénible par le refus obstiné des habitans de Nowgorod de se soumettre au tribut. Par politique le grand-duc fut obligé de faire cause commune avec les tyrans de sa patrie contre ses sujets; mais il se conduisit avec une telle prudence que, sans perdre l'amour des Russes, il contenta les Mongols, et obtint la retraite des armées qui étaient revenues dans le pays pour le dévaster.

Alexandre Newski, dit l'historien de la Russie [1], ne pouvait être surnommé le Grand, parce que les temps où il vécut étaient malheureux, et que ce titre n'est donné ordinairement qu'aux heureux; mais la nation russe exprima les regrets que causa sa mort en 1263,

[1] Karamsin.

en le proclamant saint. Sa mémoire est vénérée dans l'Église russe, et Pierre I.er fit transférer ses restes à Saint-Pétersbourg.

Tous les successeurs de ce prince furent obligés d'aller chercher auprès du khan de Kaptchak la confirmation de leur dignité, et d'assister leur maître dans ses guerres. Mangou-Timour, qui en 1266 succéda à son frère Berké, quitta le culte de Lama pour embrasser l'islamisme. Ce changement de religion fut une nouvelle calamité pour la Russie, parce que les khans du Kaptchak furent, depuis cette époque, aussi intolérans que les Mongols avaient été jusqu'alors indifférens pour le culte. Berké avait même permis en 1261 l'érection d'une évêché grec à Saraï, sa capitale; cet évêché subsista jusqu'en 1783.

Iaroslaw III, 1263 - 1272.

Deux diplômes qui se sont conservés du temps du grand-duc *Iaroslaw III Iaroslawitsch* (1263-1272), nous font connaître la nature du lien qui attachait la république de Nowgorod au grand-duché de Russie; l'un est une espèce de capitulation que cette ville fit jurer à Iaroslaw avant de le reconnaître comme prince, l'autre un traité de paix qui fut conclu quelques années après entre le grand-duc et la république à la suite d'une guerre civile. Nous voyons par ces écrits que le prince ne percevait d'autres revenus que des dons gratuits; qu'il ne pouvait conférer aucune charge qu'à un citoyen de Nowgorod, et que les officiers nommés par lui, ne pouvaient entrer en fonction avant d'avoir été confirmés par le *possadnik*, ou chef de la république; qu'il était défendu aux citoyens de

Capitulation de Nowgorod.

Nowgorod, par la république, de s'établir dans le reste de la Russie; que les négocians de la république qui allaient porter du houblon et du lin en Russie, payaient au grand-duc, à titre de péage, deux chevreuils par barque ou par chariot. Depuis cette époque jusqu'au règne d'Iwan I.er Danilowitsch dans le quatorzième siècle, les habitans de Nowgorod n'ont reconnu pour princes que ceux qu'ils avaient choisis eux-mêmes.

Wasilei I, 1272 – 1276.

Le règne de *Wasiléi I.er Iaroslawitsch* (1272–1276), n'offre de remarquable pour nous que le synode national tenu en 1274 à Wladimir par le métropolitain Cyrille, et la constitution ecclésiastique qui y fut publiée. Elle avait pour objet de dissiper les nuages que « le philosophisme hellénique avait répandus sur les lois de l'Église, pour les obscurcir [1]. » Les articles de cette constitution renferment des règlemens fort sages destinés à corriger les mœurs du clergé, et à le mettre ainsi en état de travailler avec succès à l'amélioration de celles de la nation.

Guerre civile entre les fils d'Alexandre Newski.

Quoique soumise à l'étranger, la Russie commençait à se remettre des calamités qu'elle avait éprouvées, lorsque la jalousie qui, après la mort de Wasiléi I.er s'éleva entre Dmitri I.er et André II qui, comme fils de S. Alexandre Newski, prétendaient tous les deux à la dignité grand-ducale, replongea le pays dans tous les maux dont il sortait à peine. Les deux frères, dans leur ambition insensée, y appelèrent tour à tour Touda Mangou, Toula Bouga et Toghtagou qui depuis 1281

[1] Karamsin.

régnaient successivement au Kaptchak, et Nogaï, qui gouvernait le pays qu'on a nommé ensuite Tatarie européenne. Les armées de ces princes dévastèrent tour à tour la Russie et la couvrirent de cendres. Les habitans de Mourom, Sousdal, Wladimir, Iouriëff, Péreslawl, Ouglitsch, Kolomna, Moscou, Dimitroff, Mojaïsk et autres furent réduits en esclavage et conduits dans des contrées éloignées. Enfin par la mort de son aîné, *André II Alexandrowitsch* resta seul maître de la Russie en 1294.

André II Alexandrewitsch, 1294.

CHAPITRE XXII.

La Hongrie jusqu'à l'extinction de la maison d'Arpad.

Geisa I, 1077.

Au commencement de l'époque qui est l'objet de ce livre, deux princes, tous les deux issus de la race d'Arpad, se disputaient le trône de S. Etienne, *Salomon* et *Geisa I.er* [1]. Celui-ci était maître de la plus grande partie du royaume, mais son adversaire possédait encore Posony (Presbourg) et Moson (Wieselbourg), aujourd'hui bourg insignifiant, mais alors ville grande et forte. Geisa mourut le 25 avril 1077, et les États choisirent à sa place, son frère, connu sous le nom de *S. Ladislas I.er* qui n'accepta la couronne que malgré lui. Salomon abdiqua en sa faveur; mais se repentant bientôt après de cette démarche, il excita les Cumans contre la Hongrie, jusqu'à ce qu'en 1085 il fut tué par ses propres gens dans une forêt où il s'était caché.

S. Ladislas I, 1077-1095.

Ladislas ne se borna pas seulement à apaiser les troubles qui depuis vingt ans désolaient la Hongrie; il agrandit aussi son royaume par des conquêtes. En 1078 ou 1079 il enleva aux Grecs le duché de Sirmie qu'ils avaient acquis en 1019 par une perfidie [2], et dix ans après il conquit une partie de la Croatie et de la Dalmatie.

Conquête de la Sirmie.

La Croatie ou l'ancienne Liburnie et la Dalmatie faisaient partie de l'empire des Avares que Pepin, roi

Origine de la Croatie, de l'Esclavonie et de la Dalmatie.

[1] Voy. vol. III, p. 139. [2] Voy. vol. III, p. 100.

d'Italie, fils de Charlemagne, détruisit en 795 [1]. Deux tribus réunies de Slaves, des Khrowates (ce mot veut dire montagnards) sortis de la Bohême, et des Sorabes, venus de la Lusace et de la Misnie, occupèrent alors, les premiers une partie de la Pannonie qui fut depuis ce moment nommée Esclavonie, et la Liburnie qui fut appelée Croatie; et les autres, c'est-à-dire les Sorabes, la Dalmatie qui conserva son nom. La Croatie et la Dalmatie furent divisées en districts à la tête de chacun desquels il y avait un *zupan* ou juge; plusieurs zupans étaient subordonnés à un duc ou ban, et tous les bans à un seul chef ou grand-duc; dans la première moitié du neuvième siècle, ces grands-ducs se soumirent à la suzeraineté des empereurs des Francs. Il en résulta un différent avec les empereurs d'Orient qui fut terminé en 812 par un arrangement. Zara, Traù, Spalatro et Raguse, ou la Dalmatie maritime, furent abandonnées aux Grecs, le reste du pays continua d'appartenir à l'empire des Francs, et ensuite tantôt au royaume de Germanie, tantôt à celui d'Italie, jusqu'à ce que les grands-ducs, profitant des circonstances, se rendirent indépendans. L'état de Croatie devint très-puissant sous le grand-duc *Crescimir* qui vivait dans la seconde moitié du dixième siècle, et entretenait, à ce qu'on prétend, une armée de 60,000 cavaliers et 100,000 hommes de pied. Son fils *Dircislaw* prit vers 994 le titre de roi de Croatie. Les querelles que la jalousie du commerce fit naître entre les Vénitiens et les pirates de la Dalmatie, enga-

[1] Voy. vol. I, p. 362.

gèrent la république à s'emparer en 997 des villes maritimes de la Croatie et de la Dalmatie, et quoiqu'elle se donnât l'apparence d'avoir pris possession de ces villes au nom de l'empereur grec, cependant le doge joignit dès ce moment à son titre celui de duc de Dalmatie.

Crescimir-Pierre, qui parvint au gouvernement dans la première moitié du onzième siècle, étendit sa domination jusqu'à la Drave, ainsi sur l'Esclavonie qui jusqu'alors avait été indépendante, et sur les villes de la Dalmatie qui étaient entre les mains des Vénitiens; il prit vers 1052 le titre de roi de Dalmatie et de Croatie. *Démétrius-Suinimir*, qui, en 1075, parvint au gouvernement d'une manière illégitime, voulant faire sanctionner son usurpation, se reconnut vassal et tributaire du pape Grégoire VII et de ses successeurs, et, après avoir fait ratifier cet acte par les États du pays, il fut sacré et couronné le 9 octobre 1076 à Salona par un légat du pape. Il prêta l'hommage-lige, promit de payer à la Chambre Apostolique un cens annuel de 200 byzantins, de faire jouir le clergé de la dîme et des prémices, et de maintenir le célibat des prêtres.

La race des rois de Croatie s'étant éteinte en 1088 avec le roi *Étienne*, le royaume fut plongé dans l'anarchie S. Ladislas I.er dont la sœur était la veuve de Démétrius-Suinimir, y entra à la tête d'une armée et força à la soumission les petits tyrans qui s'étaient élevés. Mais une irruption des Cumans en Transilvanie, le força à ajourner la conquête des

villes maritimes. Il conféra en 1091 la Croatie à son neveu Almus, avec le titre de duc de Croatie et d'Esclavonie.

Établissement des Iazygues en Hongrie.

Les Cumans, originaires de la Cuma, branche des Uzes que les Russes nommaient Polowziens, occupaient à cette époque les pays situés entre les embouchures du Danube et celle du Dnepr, ou la Moldavie et la Valachie qu'ils avaient enlevées aux Petchénègues. Ceux-ci s'établirent alors dans l'ancienne Dace, nommée en Hongrais Erdely, et depuis le douzième siècle Transylvanie. Pendant que S. Ladislas était occupé en Croatie, les Cumans entrèrent en Transylvanie et de là en Hongrie, et dévastèrent ce pays. Ladislas tourna ses armes contre eux en 1091, les atteignit sur le Témès, les mit en déroute et fit un grand nombre de prisonniers, auxquels on laissa le choix entre l'esclavage et le baptême. Ceux qui embrassèrent le christianisme obtinrent des terres entre le Danube et la Theiss, où leurs descendans existent encore sous le nom d'*Iazygues* [1].

A cette occasion Ladislas força le khan petchénègue de Transylvanie d'accepter le baptême et de reconnaître la suzeraineté de la Hongrie. La légende a recueilli une foule d'évènemens miraculeux arrivés pendant la guerre des Cumans, et sur lesquels se fonda la canonisation de Ladislas dont le souvenir est révéré par les Hongrais comme celui de S. Louis l'est par les Français.

Décret de S. Ladislas.

En 1092 S. Ladislas présida lui-même un synode qui fut tenu à Szabolcs et qui publia quarante-deux

[1] Voy. vol. III, p. 126.

articles de lois qui sont cités sous le titre de *Decretum S. Ladislai.* Un de ces articles permet expressément le mariage des prêtres. Les dispositions pénales contre les cérémonies du paganisme que ce code renferme, prouvent que le christianisme n'avait pas encore pris de fortes racines dans le pays.

Coloman.

Coloman, ou proprement *Kolmany*, qui en 1095 succéda à S. Ladislas, était fils de ce prince, ou, selon d'autres, de Geisa I.er qui avait régné avant lui. Ce fut sous Coloman que les premiers Croisés et Godefroi de Bouillon traversèrent la Hongrie [1]. Ce prince conquit Spalatro, Traù, Jadera (Zara) et les autres villes situées sur la côte de la Dalmatie, et prit le titre de roi d'Hongrie, de Croatie et de Dalmatie.

Il eut de graves contestations avec Almus, son frère, ou son cousin, lequel avait eu sous S. Ladislas l'administration de la Croatie et de l'Esclavonie conquises par ce monarque, et qui prétendait partager la monarchie avec Coloman. Tout le règne de ce dernier fut troublé par ces dissentions qui lui attirèrent aussi une attaque de la part de l'empereur Henri IV. Enfin en 1113 le roi d'Hongrie, pour se débarrasser d'un ennemi auquel il avait pardonné plusieurs fois, lui fit crever les yeux, ainsi qu'à Béla, son fils.

Querelle des investitures.

La querelle des investitures s'étendit à cette époque sur tous les pays de l'Europe; Coloman céda prudemment à la cour de Rome sur un point de forme; par un acte de l'année 1106 il renonça à l'investiture; mais il conserva le droit de nommer les évêques. Il

[1] Voy. vol. III, p. 301 et suiv.

donna à la nation un nouveau code de lois, qu'il fit rédiger par un certain prêtre nommé Albérie. Ce code déclara irrévocables les donations faites par S. Étienne I.er en faveur des églises ; il statua que les fiefs que ce monarque avait conférés à des laïcs passeraient aux héritiers des deux sexes, mais que ceux qui provenaient de ses successeurs retourneraient à la couronne à défaut d'hoirs mâles. Le droit de la pêche et les moulins sont alloués au fisc, avec deux tiers des revenus des comtés; le troisième tiers était abandonné aux comtes. Chaque fois que le roi viendrait dans un comté, deux juges de la province devaient lui rapporter toutes les causes pendantes aux tribunaux, afin que prompte justice se fît. Ce code renferme une loi qu'on ne s'attend guère à trouver au onzième siècle : c'est celle qui défend de poursuivre les sorcières, parce que leur existence est une chimère. Une autre disposition réprime l'abus des ordalies, en défendant l'emploi de ces preuves judiciaires partout ailleurs que dans les églises épiscopales et dans celles des grands prieurés. Nouveau code de lois.

D'après quelques auteurs, Coloman acquit au royaume le comté de Zips, par les fiançailles qu'il fit contracter à son second fils avec Judith, fille de Boleslaw III, duc de Pologne. Quoique le mariage n'eût pas lieu, à cause de la mort du jeune prince, néanmoins la dot de Judith resta réunie à la Hongrie. D'autres écrivains prétendent que le comté de Zips appartenait depuis long-temps à la Hongrie, et que Zips qui fut la dot de Judith était un château situé en Acquisition du comté de Zips.

Pocutie, et non le *Zipser Haus* (*Scepusiensis arx*), d'après lequel le comté est nommé.

Étienne II, 1114 – 1131.

Étienne II, fils de Coloman, lui succéda le 13 février 1114, sous la tutelle de quelques magnats. En 1121 il prit à sa solde une partie des Cumans du Danube, et leur assigna des terres en Hongrie. Le district que leurs descendans occupent, est encore nommé la *Grande Cumanie*. Étienne II, prince débauché, est accusé d'avoir vécu dans de grands désordres avec des femmes cumanes qu'il préférait aux Hongraises. Il eut une guerre à soutenir avec les Vénitiens pour ses possessions en Dalmatie; sous lui commencèrent aussi les guerres contre l'empire grec, lesquelles avec quelques momens d'interruption durèrent un demi-siècle. Il mourut en 1131, âgé de trente ans, après avoir désigné pour son successeur ce même Béla, fils d'Almus, auquel son père avait fait crever les yeux. Ainsi furent exclus du trône non-seulement Boris, dont la deuxième épouse de Coloman, princesse de Russie, renvoyée à son père [1] pour cause d'adultère, était accouchée, mais aussi Saül, neveu d'Étienne, et fils de sa sœur Sophie et d'un seigneur hongrais.

Béla II l'Aveugle, 1131 – 1141.

Béla II dit l'*Aveugle*, régna de 1131 jusqu'au 23 février 1141. Son règne n'offre rien d'intéressant, si ce n'est qu'il joignit à ses autres titres celui de *roi de Rama*, probablement parce que son épouse, fille d'un comte de la Servie, lui apporta une partie de la Bosnie ou de Rama. Elle s'appelait Hélène; son courage

[1] Swiaitopolk Isiaslawitsch.

et ses talens la rendirent très-utile à un roi aveugle. Béla, aussi bien que son fils *Geisa II* (1141-1161), eurent à lutter contre Boris, qui s'adressa tour-à-tour à tous les états voisins, par le secours desquels il pouvait espérer d'être placé sur ce qu'il appelait le trône de son père, telles que la Russie, la Pologne et l'Autriche.

Geisa II, 1141-1161.

Pour cultiver la Transylvanie presque entièrement dépeuplée, Geisa II y appela des colons allemands, frisons et saxons, auxquels il accorda de grands privilèges. Ces hommes industrieux bâtirent dans la seconde moitié du douzième siècle sept ou huit villes, parmi lesquelles Szeben (*Cibinium*) appelé Hermannstadt, d'après un citoyen de Nuremberg, devint la capitale du pays. Il ne restait plus qu'un petit nombre de Petchénègues ou Bisséniens, comme on disait, plus propres au métier des armes qu'à l'agriculture. Geisa leur assigna des terres situées vers les sources du Maros et de l'Aluta, et leur donna une constitution militaire. Leurs descendans existent encore sous le nom de *Szekelyek* (en latin *Siculi*) qui, d'après les uns, signifie des gardiens, tandis que, d'après d'autres écrivains, ils ont été ainsi nommés parce que leur pays était divisé en huit cantons ou sièges (*szeck*).

Origine des Saxons et des Sicules en Transylvanie.

Ce fut aussi vers cette époque que les Allemands donnèrent à l'ancienne Dace le nom de *Siebenbürgen*, d'après sept villes situées sur des collines. Le nom de *Transylvanie* indique que le pays est situé au-delà des comtés de Szolnok et de Kraszna, qu'on

nommait alors *Sylvanie*, parce qu'ils étaient couverts d'arbres.

Ce fut sous Geisa II que l'empereur Conrad et Louis VII, roi de France, traversèrent la Hongrie à la tête des Croisés [1].

Après la mort de Geisa la Hongrie fut troublée par les prétentions de divers concurrens qui faisaient valoir leurs droits à la couronne. Les troubles furent fomentés par l'empereur Manuel Comnène qui espérait en profiter pour réduire la Hongrie à son obéissance. Les magnats avaient couronné en 1161 *Étienne III*, fils mineur de Béla II ; mais Manuel força les États de reconnaître plutôt *Ladislas II*, oncle du jeune roi, et, celui-ci étant mort au bout de quelques mois, *Étienne IV*, autre frère de Geisa II ; ce prince ayant été tué en 1162, les Hongrais revinrent à Étienne III. Il en résulta des guerres sanglantes avec les Grecs, qui durèrent jusqu'en 1172 qu'Étienne III mourut empoisonné.

Étienne III. Ladislas II. Étienne IV. 1161 – 1172.

Étienne III avait un frère auquel, d'après le testament du père, il avait abandonné l'Esclavonie et la Croatie. Manuel Comnène qui n'avait pas de fils, se proposait de donner sa fille unique au prince d'Esclavonie et de Croatie, espérant que par ce mariage il préparerait la réunion de la Hongrie à l'empire grec. Ce prince qui s'appelait Béla, fut dès-lors élevé à la cour de Constantinople comme héritier présomptif de l'empire. Mais tout changea, lorsqu'en 1167 la seconde épouse de Manuel, Marie d'Antioche, lui

[1] Voy. vol. III, p. 343 et suiv.

donna un fils (Alexis II Comnène). Manuel maria alors le jeune Béla à Agnès, sœur de sa propre épouse, mais le retint à Constantinople. Ce fut lui qu'après la mort de son aîné les Hongrais proclamèrent roi sous le nom de *Béla III*. Manuel ne lui permit d'aller occuper le trône auquel il était appelé, qu'après lui avoir fait promettre par serment qu'il s'efforcerait toute sa vie à faire ce qui pourrait être avantageux à l'empereur et à l'empire. Manuel retint aussi l'Esclavonie et la Croatie, patrimoine de Béla.

Béla III, 1172-1196.

Béla III avait des obligations au pape Alexandre III qui, par ses exhortations, avait engagé les magnats d'Hongrie à lui donner la préférence sur ses frères: il se montra reconnaissant. En 1179 il signa un acte par lequel, en se réservant le droit de patronage sur les églises, il s'engageait à ne nommer, transférer ni déposer aucun évêque, hormis le cas d'un crime canonique, et renonçait à la dépouille des évêchés et des abbayes, consentant à ce que les sièges vacans fussent administrés par des personnes ecclésiastiques, et le produit employé au soulagement des pauvres et à l'entretien des églises.

Acquisition de Zara et d'autres places de la Dalmatie.

Fidèle à la parole donnée à l'empereur Manuel, il vit tranquillement les Vénitiens enlever aux Grecs Spalatro, Raguse et Sebenico, sans profiter de l'occasion pour revendiquer ces places à la Hongrie, à laquelle Étienne III les avait jadis réunies. Mais Manuel étant mort, il accepta la soumission de plusieurs places de la Dalmatie, ainsi que la ville de Zara qui en 1181 chassa la garnison vénitienne. Il s'ensuivit une guerre

de huit ans avec la république, sans résultat important.

Origine des prétentions des Hongrois sur le royaume de Halicz.

Sous prétexte de secourir Wladimir Iaroslawitsch, prince de Halicz, qui chassé par une faction s'était réfugié auprès de lui, Béla s'empara de cette principauté en 1183 et y fit proclamer roi son propre fils André. Wladimir, ayant trouvé moyen d'échapper à la captivité où Béla le tenait, alla auprès de l'empereur Frédéric I.er qui chargea Casimir le Juste, duc de Pologne, de ramener Wladimir à Halicz. Casimir exécuta cette commission en 1190, et il ne resta à Béla que le titre de roi de Halicz et des prétentions sur ce pays.

Pour indemniser André de la perte de son royaume, Béla le nomma duc de Dalmatie et de Croatie. Sous le règne de Béla III, Frédéric I.er Barberousse, en se rendant en Asie, traversa la Hongrie où il reçut l'accueil le plus amical [1].

Émeric, 1196, 1204.

En 1196 Béla III eut pour successeur *Émeric* (Henri), son fils aîné. Le règne de ce monarque qui dura jusqu'en 1204, fut troublé par une guerre civile avec son frère André. Celui-ci avait pris la croix, conjointement avec son père qui lui laissa les trésors qu'il avait amassés pour l'expédition de Terre-sainte; mais André qui aimait la dissipation dépensa bientôt cet argent, et au lieu d'aller en Palestine, s'allia avec Léopold, duc d'Autriche, pour envahir la Hongrie qu'il espérait arracher à son frère. Les deux armées se trouvèrent en face en 1202; les généraux d'Émeric lui

[1] Voy. vol. III, p. 367.

conseillaient de se retirer devant les forces supérieures des ennemis; l'avis était prudent, mais le roi risqua un coup hardi qui lui épargna la honte d'une fuite.

Après s'être débarrassé de sa cuirasse, il alla, sans autre arme qu'une badine à la main, au camp ennemi, le traversa tranquillement, entra dans la tente d'André, ordonna aux gardes de celui-ci de l'arrêter, et conduisit son prisonnier dans son propre camp sans que personne osât s'y opposer. Tant est grand l'ascendant du courage sur la multitude! André fut enfermé dans un château. Ces évènemens empêchèrent le duc de Croatie de prendre part à la quatrième croisade.

Il obtint sa liberté en 1203 à la demande du pape. Émeric sentant sa fin approcher, chargea ce frère de la tutelle de Ladislas, son fils, qu'il avait fait couronner, et mourut le 1.er décembre 1204.

Le jeune *Ladislas III* fut reconnu sans difficulté; mais Constance d'Aragon, sa mère, voyant le régent agir arbitrairement et craignant pour la vie de l'enfant roi, se sauva avec lui auprès de Léopold, duc d'Autriche. Ce prince entra en Hongrie à la tête d'une armée; mais, à l'instant où il allait livrer bataille au régent, il reçut la nouvelle que Ladislas était mort à Vienne le 2 mai 1205. Ladislas III, 1204—1205.

Le duc de Croatie, son oncle, lui succéda sous le nom d'*André II*. Ce prince avait épousé Gertrude, fille de Bertold III, duc de Méranie, qui lui avait donné quatre enfans, dont deux filles. L'une de celles-ci est cette S.te Elisabeth, landgrave de Thuringe, André II, 1205—1235.

qui a été tant célébrée, comme protectrice de la poésie, par les poètes érotiques allemands du treizième siècle[1]. Gertrude était une princesse habile, à laquelle André confia l'administration de son royaume pendant une expédition qu'il fit dans la Russie-rouge, en faveur de Daniel Romanowitsch[2]. La préférence que la reine donnait, dit-on, aux Allemands, ses compatriotes, sur les Hongrais dont les mœurs lui paraissaient barbares, déplut aux magnats; ils conspirèrent contre sa vie. Banco, ban d'Esclavonie, était l'ame de la conjuration; mais ce fut un autre grand qui tua la reine, le 28 septembre 1213. On ne trouve pas qu'André ait vengé ce forfait; il se remaria en 1215 avec Yolande, fille de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.

Coloman, roi de Halicz.

Les troubles qui ne cessaient d'agiter les principautés de Halicz et Wladimir, brouillèrent les rois de Pologne et d'Hongrie. Pour mettre fin aux débats, on s'accorda en 1214 à donner Halicz à Coloman, fils cadet d'André, à condition qu'il épouserait une fille du duc de Pologne, et Wladimir à Daniel Romanowitsch : Coloman fut couronné roi de Galicie au nom du pape, par l'archevêque de Strigonie; mais Mstislaff Mstislawitsch, prince de Nowgorod, réuni à Daniel Romanowitsch, son gendre, défit en 1216 l'armée de Coloman dans une grande bataille, s'empara du château de Halicz et de la personne de Coloman : celui-ci fut rendu à son père au bout de quelques années, par un arrangement d'après lequel

[1] Voy. vol. IV, p. 229, 335. [2] Voy. p. 200 de ce vol.

André, troisième fils du roi d'Hongrie, devait épouser la fille de Mstislaff, et recevoir la Galicie en guise de dot. Le pape annula cet arrangement, parce qu'André II, pendant son voyage en Terre-sainte, avait fiancé son fils à une princesse d'Arménie, fille du roi Livon.

Lorsqu'en 1216 il fut question de donner un successeur à Henri, empereur de Constantinople [1], on balança entre Pierre de Courtenay, son beau-frère, et André II, roi d'Hongrie, gendre de celui-ci [2]; mais le pape défendit à André d'accepter un trône que personne cependant n'avait plus de moyens de relever qu'un roi d'Hongrie; Honorius III l'engagea à satisfaire plutôt au vœu qu'il avait contracté en se croisant. En conséquence, André II entreprit en 1217 la cinquième croisade dont nous avons parlé [3]; expédition inutile, d'où le roi d'Hongrie revint en 1218.

Il trouva son royaume en proie aux plus grands désordres, causés surtout par les vexations que les magnats exerçaient sur leurs sujets, et par l'ambition de Béla, son fils aîné, que par une espèce de pique contre sa belle-mère, l'impératrice de Constantinople, il avait marié à une fille de Théodore Lascaris, empereur de Nicée, l'ennemi naturel des empereurs de Constantinople. Ce jeune prince ayant goûté, pendant l'absence de son père, les douceurs du pouvoir, ne voulut plus s'en dessaisir, et contraria André dans

[1] Voy. p. 145 de ce vol. [2] Voy. p. 216 de ce vol.
[3] Voy. vol. IV, p. 1.

tout ce qu'il faisait. Pour sortir de ces difficultés, André II se jeta dans un embarras bien plus grand, et devint l'auteur de tous les maux dont la Hongrie fut affligée pendant des siècles. Il y introduisit la constitution la plus vicieuse; constitution qui organisa formellement l'anarchie, rendait la noblesse indépendante, et plongeait le paysan dans la servitude, sans lui laisser le moindre appui contre l'oppression, puisque l'autorité royale, seul boulevard des faibles contre les grands, était avilie.

Bulle d'or de 1222.

L'an 1222 André II accorda aux magnats la fameuse *Bulle d'or*, qui depuis a été regardée comme la première loi fondamentale du royaume. Ce décret sanctionna tous les droits que la noblesse s'était arrogés, rendit tous les fiefs héréditaires, priva le roi de la faculté de demander le service militaire ou d'imposer des contributions, sans le consentement des nobles, et statua que si le roi ou les rois qui viendraient après lui violaient ces privilèges, il serait permis de leur résister et de s'opposer à force ouverte à leurs ordres, sans que cette résistance pût être taxée de rébellion. On conçoit aisément que, comme il n'existait pas de juge pour décider si un acte du roi était ou n'était pas une infraction des privilèges de la noblesse, celle-ci, prononçant dans sa propre cause, fut toujours disposée à regarder comme un attentat à ses droits, tout acte tendant à la faire rentrer dans l'ordre, et à la ramener à la soumission due aux lois.

Cession de la Burcie aux chevaliers Teutoniques.

Les incursions des Cumans engagèrent André II à conférer en 1211 aux chevaliers Teutoniques, qui s'é-

taient fait une grande réputation de bravoure par la défense de la Palestine, la Burcie (en hongrais Barcsaszag, en allemand *Burzenland*) district de la Transylvanie, situé entre la Valachie et la rivière d'Alt; l'évêque de Transylvanie leur accorda, sous quelques restrictions, la dîme dans son territoire. Ils bâtirent d'abord le château de Kreuzbourg, ensuite Heldenbourg dont on voit encore les ruines, Marienbourg et Törzbourg. Comme, pendant la croisade d'André II, le domaine de la couronne avait été dilapidé, on prit, après son retour, une mesure générale d'après laquelle toutes les terres dont les particuliers s'étaient injustement emparés, devaient être restituées, et l'on affecta de l'étendre sur les acquisitions faites par l'ordre Teutonique. Le grand maître Hermann de Salza s'adressa au pape Honorius III pour se plaindre de cet acte arbitraire. Ce fut sans doute par égard pour l'intercession du souverain pontife qu'André II répara le tort qu'il avait fait à l'ordre, par une donation nouvelle qu'il expédia en sa faveur en 1222. Il y ajouta de grands privilèges et une extension de territoire. Le pape confirma la donation par une bulle de l'année 1223. Comme l'ordre, en vertu des privilèges qu'il avait obtenus de la cour de Rome, jouissait de l'immunité à l'égard de la juridiction épiscopale, les chevaliers établis en Burcie prièrent le pape de leur envoyer un archi-prêtre, et comme il s'éleva des contestations entre eux et l'évêque de Transylvanie, ils firent en 1224 une démarche qui dut nécessairement les brouiller avec le roi d'Hongrie : ils se soumirent à

la souveraineté immédiate du pape et s'engagèrent à lui payer un cens annuel d'un marc d'or. La même année André II envahit la Burcie avec une force armée, et en chassa l'ordre qui ne put pas rentrer dans cette possession, malgré les tentatives réitérées du pape.

Pour contenter l'ambition de son fils, André II lui avait cédé le tiers de la Hongrie avec le titre de roi; mais cette condescendance ne put engager Béla à se conduire en fils soumis, et en 1224 la guerre civile éclata. Après une nouvelle réconciliation qui eut lieu entre le père et le fils, il resta peu de pouvoir au premier, et Béla agit comme s'il était seul maître. En 1234 André II, veuf pour la seconde fois, se remaria à une très-jeune princesse, Béatrix d'Este, fille d'Aldobrandin, marquis de Ferrare. En mourant en novembre de l'année suivante, 1235, il laissa la reine enceinte; Béatrix qui éprouva bientôt l'effet de la malveillance du successeur d'André, s'évada, et alla en Allemagne où elle accoucha au mois de mai 1236 d'un fils qu'on nomma Étienne le Posthume. Nous verrons, cinquante ans plus tard, un fils de cet Etienne appelé au trône de S. Étienne, terminer en 1301 la descendance masculine d'Arpad.

Béla IV, 1235-2270.

Par la mort d'André II, *Béla IV* resta seul maître du royaume. Son règne qui dura trente-cinq ans, est une époque désastreuse pour la Hongrie, non que Béla, quoique ambitieux, dur et avide, manquât de toutes les qualités nécessaires pour gouverner dans des temps moins difficiles, mais parce que c'est sous son règne que tombe l'irruption des Mongols, auxquels,

faute de forces suffisantes, il ne pouvait résister. Son épouse, Marie, fille de Théodore Lascaris empereur de Nicée, princesse altière et passionnée, eut beaucoup de part aux fautes qu'on reproche à ce prince.

Mesures sévères de ce prince.

Le commencement de son règne fut une suite d'actions sévères. Il laissa tomber le poids de sa colère sur tous ceux qui dans les troubles du dernier règne avaient pris contre lui le parti de son père. En excluant les Juifs et les Musulmans de toutes les fonctions publiques et les réduisant à l'état de servitude, il ne fit probablement rien qui déplût à la nation ; mais il choqua extrêmement l'orgueil de la noblesse lorsqu'il priva les grands, à l'exception des évêques et des quatre principaux dignitaires, du droit de s'asseoir en sa présence, et il la mécontenta au dernier point en retirant les domaines de la couronne des mains de ceux qui les avaient usurpés, et en forçant les palatins de lui livrer deux tiers de la totalité des revenus de leurs comtés. Les réglemens qu'il fit pour le maintien de la tranquillité publique, étaient aussi marqués au coin de la sévérité.

Les magnats, fort mécontens de ces innovations, offrirent la couronne à Frédéric le Belliqueux, dernier duc d'Autriche de la maison de Bamberg, prince turbulent dont nous avons eu occasion de parler en racontant les évènemens du règne de l'empereur Frédéric II [1]. Le duc d'Autriche paya, par la perte de son armée et par une contribution en argent, l'imprudence de s'être laissé tenter à l'appât d'une couronne.

[1] Voy. vol. IV, p. 204, 231.

Changement dans la législation.

Débarrassé de cet ennemi, Béla s'occupa en 1237 de la réformation de la justice ou plutôt de l'introduction d'une nouvelle forme de procédure, modelée sur celle de la cour de Rome, par laquelle l'autorité des magnats fut diminuée tandis qu'elle augmentait celle du roi. Il institua un chancelier pour juger à sa place en dernier ressort, ne se réservant que les affaires les plus graves. Par suite de cet arrangement le droit des Hongrais de se présenter à tout instant devant le roi, tomba en désuétude avec le besoin qui l'avait fait naître.

Origine de la petite Cumanie, 1239.

Lorsque Touchi, fils du fondateur de l'empire des Mongols, envahit le pays des Polowziens [1], Kuthan, chef des Cumans qui appartenaient aux Polowziens, battu par les Mongols, supplia Béla IV d'accorder à sa nation des districts incultes de la Hongrie pour s'y établir, promettant de le reconnaître pour son seigneur et de lui être fidèle. Béla lui accorda cette demande à condition qu'à l'instar de leurs compatriotes qu'Étienne II avait reçus [2] ils se feraient baptiser. Il leur assigna en 1239 les districts qui encore aujourd'hui sont nommés la *Petite Cumanie* : Kuthan y conduisit 50,000 familles avec leurs troupeaux. Béla leur accorda de grands privilèges et même celui d'un accès libre auprès de sa personne dont il avait privé les Hongrais. Les Cumans restèrent fidèles à leurs anciennes mœurs, ils continuèrent leur vie nomade, sans autre abri que des tentes de feutre. Non-seulement ils se conduisirent avec beaucoup de docilité, mais aussi ils aidèrent les Hongrais, en leur louant leur service, à cultiver

[1] Voy. p. 176 de ce vol. [2] Voy. pag. 212 de ce vol.

leurs champs et leurs vignobles et contribuèrent ainsi à la prospérité du pays.

Invasion de la Hongrie par les Mongols.

Cependant Béla prévoyait que Gaïouk, fils du grand khan Oktaï qui avait bouleversé la Pologne [1]; pendant que Batou, khan du Kaptschak, soumettait la Russie, ne ménagerait pas la Hongrie. En vain demanda-t-il des secours à la chrétienté; le pape aima mieux faire prêcher la croix contre l'empereur Frédéric II que contre les Mongols. Il ne fut pas plus heureux à réveiller de leur indolence les Hongrais mêmes, qu'un écrivain du temps peint comme absorbés par le luxe et la débauche; la nation à laquelle on avait inspiré de la méfiance pour son roi, se persuada que Béla ne voulait lever une armée que pour détruire ses libertés, et resta sourde à sa voix. Enfin les prédictions du roi se vérifièrent; les Mongols, après la bataille de Liegnitz, en 1241 [2], ne trouvant plus de subsistances en Pologne, se jetèrent au nombre de 500,000 hommes sur la Hongrie. Frédéric le Belliqueux, duc d'Autriche, amena des secours à ce royaume, ou plutôt il y vint pour augmenter la confusion et en tirer parti. Comme il trouva la nation remplie de jalousie contre les Cumans que le roi favorisait, il ne lui fut pas difficile de faire accréditer un bruit qui accusait ce peuple d'avoir appelé les Mongols. La populace furieuse tua Kuthan, leur roi, dans son palais de Bude. Les Cumans qui sur l'ordre de Béla avaient pris les armes, les tournèrent dès-lors contre les Hongrais, et en massacrèrent un grand

[1] Voy. p. 176 de ce vol. [2] Voy. p. 177 de ce vol.

nombre. Ils firent cause commune avec les Mongols, leurs anciens ennemis, et leur servirent de guides. Le roi, ayant réuni toutes les forces dont il pouvait disposer, marcha contre les barbares jusqu'à Muhi sur la droite de la rivière Zagywa ou Sajo, où il dressa son camp, à un endroit où le Sajo était regardé comme n'offrant aucun lieu de passage. Les Mongols le traversèrent pourtant, et ayant surpris les Hongrais au milieu de leur sommeil, ils en tuèrent 100,000. Le roi, la reine et leurs enfans, ainsi que Coloman, duc de Dalmatie, frère de Béla, se sauvèrent, mais Coloman mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille. Les Mongols prirent d'assaut Pesth et Grand-Waradin. Ils pénétrèrent aussi en Dalmatie, et forcèrent le roi à chercher un asile dans les îles de l'Adriatique.

Ce que les historiens racontent des cruautés commises par les Mongols pendant leur séjour en Hongrie, passe toute croyance. Quelquefois ils cernaient les villages, et y mettaient le feu pour que les hommes périssent avec les maisons. Arrivaient-ils dans une ville, où il y avait du butin à espérer, ils y procédaient avec méthode. Les habitans étaient réunis dans les églises et sur les places publiques, soigneusement dépouillés de leurs habits, et égorgés de sang-froid. Ils procuraient à leurs enfans l'amusement de casser la tête aux enfans hongrais à coups de marteau. Les plus robustes parmi le peuple étaient obligés de les servir comme esclaves, mais seulement après avoir eu le nez ou les oreilles coupés. Les femmes mongoles

exercèrent leur fureur sur celles des Hongrais; elles tuaient celles qui leur paraissaient belles, et leurs maris en mangeaient la chair; les autres étaient réduites en esclavage. Après avoir commis les plus grandes horreurs pendant deux ans, les Mongols partirent subitement, ayant reçu la nouvelle de la mort d'Oktaï, auquel Gaïouk succéda comme troisième grand khan des Mongols [1]. Avant leur départ, ils égorgèrent le plus grand nombre de leurs prisonniers.

La constitution des Cumans est changée.

Béla revint aussitôt avec un petit corps de Dalmates, de chevaliers de S. Jean et de Hongrais fugitifs; il trouva son royaume dans un état affreux. Les habitans qui s'étaient cachés dans les forêts reparurent successivement, mais exténués de misère; ils trouvèrent peu de soulagement, car depuis deux ans la terre n'avait pas été cultivée, et il ne restait pas de bétail. Le roi s'empressa de faire venir des grains et des troupeaux des pays voisins; établit des colons appelés de la Croatie, de la Bohême, de la Moravie et de la Saxe; fit rétablir les églises et les couvens, et entourer les villes de murailles. Les Cumans étaient restés; leur nombre n'ayant pas souffert de diminution sous l'empire des Mongols, ils se trouvaient alors plus nombreux que les Hongrais mêmes. Le roi leur donna une nouvelle constitution, mais ne leur permit pas de remplacer Kuthan, leur ancien chef. Depuis cette époque on trouve qu'il se donna lui-même le titre de roi des Cumans; quelques auteurs pensent que dans ce titre la Cumanie signifie la Moldavie et la

[1] Voy. p. 177 de ce vol.

Walachie, anciennes demeures de ce peuple, que Kuthan avait quittées pour se fixer en Hongrie, et que Béla regarda dès-lors comme appartenant à ses états. Ce prince avait d'abord conféré la Walachie à l'ordre de S. Jean, mais cette disposition fut changée, et l'on trouve ensuite des vayvodes de Moldavie et de Walachie, qui, comme vassaux de la Hongrie, régnaient sur la partie des Cumans, qui n'avait pas quitté ce pays avec Kuthan.

Béla IV, prétend à la succession d'Autriche, 1246.

Béla IV se servit des chevaliers Teutoniques, ainsi que des Cumans, pour faire la guerre à Frédéric le Belliqueux, duc d'Autriche, qui avait profité des malheurs de la Hongrie pour en arracher plusieurs districts et villes. Béla perdit contre lui, le 15 juillet 1246, la sanglante bataille de Neustadt, mais le vainqueur fut tué en le poursuivant [1]. Avec lui s'éteignit l'ancienne maison d'Autriche, et Béla rentra sans difficulté dans les districts enlevés par ce prince. Il prit même place parmi les prétendans à la succession d'Autriche, sans y avoir d'autre droit qu'une disposition du pape qui voulait empêcher l'empereur de réunir à sa couronne ces fiefs vacans. Il obtint en 1254 le duché de Stirie pour son fils Étienne [2], auquel il conféra alors le titre de roi; mais il fut dépouillé de ce duché par suite de la sanglante bataille de Kressenbrunn que le 13 juillet 1260 il perdit contre le roi de Bohême. Étienne ayant demandé une indemnité, son père le nomma le 12 décembre 1262 son corégent, duc de Transylvanie, seigneur de Cumanie et

[1] Voy. vol. IV, p. 231. [2] Voy. vol. IV, p. 31.

ban de Sévérie, c'est-à-dire de la Walachie occidentale. Ce partage impolitique fit naître une suite de démêlés entre le père et le fils, qui durèrent jusqu'à la mort du premier, arrivée le 5 mai 1270. Béla IV, prince doux, constant, résigné dans le malheur, pénétré de sentimens de reconnaissance envers ceux qui l'avaient bien servi (vertu rare parmi les souverains), magnanime et religieux, appartient aux plus grands rois que les Hongrais aient possédés. Après la retraite des Mongols, sa sagesse et son activité relevèrent le royaume de ses ruines.

Étienne V, 1270 – 1272.

Étienne V ne régna que pour recommencer la guerre contre le roi de Bohême, essuyer une grande perte par une incursion dévastatrice qu'Ottocar fit en Hongrie et conclure une paix désavantageuse. Il mourut le 1 août 1272.

Ladislas IV, 1272 – 1290.

Ladislas IV, son fils, âgé de dix ans, lui succéda sous la régence de sa mère qui était de la nation des Cumans, et de quelques magnats. Il reçut une très-mauvaise éducation, se livra entièrement aux plaisirs, dans la jouissance desquels l'affaire la plus importante ne pouvait jamais le troubler; abandonna le gouvernement à ses favoris et à ses maîtresses, et quoiqu'il ne manquât ni d'esprit ni de courage, il ne sut jamais prendre un parti vigoureux, ni exécuter avec fermeté une résolution prise. Ce qui lui aliéna surtout les cœurs des Hongrais, ce fut la prédilection que sa mère lui avait inspirée pour les Cumans, ses compatriotes. Il vivait au milieu de ces barbares, prenait leurs mœurs et leurs vêtemens, et choisit

parmi eux les objets de ses amours déréglées, auxquels il sacrifia son épouse Elisabeth, fille de Charles I.er d'Anjou, roi de Naples. Les Cumans se voyant soutenus par un des leurs, car Ladislas porte le surnom de *Cuman*, retournèrent au paganisme, détruisirent les églises et les couvens, traitèrent les Hongrais avec insolence, et adoptèrent de nouveau leur ancienne organisation d'après laquelle ils formaient sept tribus, ayant chacune un chef ou prince.

Ladislas fut enveloppé dans la guerre de Rodolphe de Habsbourg avec le roi de Bohême, qui devint l'origine d'une nouvelle maison d'Autriche. Ladislas et Rodolphe conclurent le 13 juillet 1277 un traité par lequel Rodolphe adopta Ladislas et promit de lui faire rendre toutes les places, et même le trésor dont Ottocar s'était emparé. Les Hongrais combattirent vaillamment à la bataille du Marchfeld ou de la Laa où Ottocar périt.

Nicolas III se mêle d'une manière arbitraire des affaires d'Hongrie.

La mauvaise conduite de Ladislas parut au pape Nicolas III une occasion favorable pour exécuter l'ancien plan de la cour de Rome, de faire de la Hongrie un fief de l'Église[1]. Il refusa de confirmer l'archevêque de Strigonie nommé par le roi, et envoya un légat chargé de donner une nouvelle organisation à la Hongrie. Ce délégué commença ses opérations par une conversion violente des Cumans; força le roi de se déclarer contre eux; leur assigna, sans le concours de Ladislas, des demeures, leur accorda divers privilèges, et finalement même, après bien des sollicitations, la

[1] Voy. vol. III, p. 129.

permission de conserver leur costume national, de se raser la tête et de porter une courte barbe, coutumes auxquelles ce peuple tenait plus qu'à sa religion et qu'on regardait à Rome comme un signe de dispositions peu chrétiennes. Il convoqua le 14 septembre 1279 un concile à Bude, et y publia plusieurs constitutions sans aucune participation du roi. Les prélats y furent déchargés de tout service féodal et militaire; on enleva aux laïes le droit de patronage; l'investiture par les séculiers fut abrogée; on décida que les laïes, c'est-à-dire le roi, n'avaient pas l'autorité de lever des contributions sur les biens ecclésiastiques, même dans les moments où la patrie était en danger; les appels en cour de Rome des tribunaux séculiers furent sanctionnés. Le roi, que ces attentats contre la prérogative royale firent sortir un instant de son indolence, prit, de concert avec les habitans de Bude, des moyens pour couper les vivres au concile et affamer les prélats réunis auprès du légat. Aussitôt celui-ci partit pour la Pologne et les prélats se retirèrent chez eux, de manière qu'on n'eut pas le temps de clore la session, et que les actes du concile restèrent incomplets. La seule chose qui en ait conservé le souvenir, ce fut l'érection de la métropole de Strigonie en église primatiale pour la Hongrie.

Concile de Bude, 1279.

Cependant en 1281 les magnats s'emparèrent du roi par surprise et l'enfermèrent dans un château fort. Comme son caractère manquait d'énergie, la peur le fit consentir à tout ce qu'on voulut; même à une guerre contre les Cumans dont une grande partie fut

exterminée : les autres appelèrent à leur secours les Mongols. Toula Bouga, khan du Kaptchak, et Nogaï vinrent en Hongrie en 1285, mais trouvant les vivres renfermés dans les villes fortifiées, et toutes les collines garnies de châteaux, qui les empêchaient de se répandre dans les plaines, ils périrent de faim et de misère sans qu'il fut nécessaire de les combattre en rase campagne.

Ladislas IV est tué, 1290.

Une nouvelle conspiration des magnats contre la personne du roi éclata en 1288 ; Ladislas menacé de l'excommunication s'il ne remettait en liberté son épouse qu'il avait fait arrêter, se jeta entièrement entre les bras de ses anciens amis, les Cumans, et se livra à sa passion pour les femmes; mais trois chefs de cette nation dont il avait corrompu les épouses, l'assassinèrent dans son lit le 17 juillet 1290.

Il ne restait plus qu'un seul rejeton de la race d'Arpad : c'était un fils qu'Étienne le Posthume, fils d'André II, (qui, étant encore au berceau, avait été obligé de s'enfuir[1]) avait eu de son mariage avec Thomassine Morosini, Vénitienne. Les magnats opposés à Ladislas l'avaient appelé dès 1286, et il attendait en Autriche l'instant où il pourrait faire valoir ses droits. Ils étaient incontestables depuis la mort de Ladislas. Aussi fut-il généralement reconnu et couronné le 3 août 1290 par l'archevêque de Strigonie. Il s'appelait *André III* et fut surnommé *le Vénitien*. Cependant il s'éleva contre lui deux compétiteurs redoutables. L'un était Albert d'Autriche, l'autre le fils

André III le Vénitien, 1290-1301.

[1] Voy. p. 222 de ce vol.

du roi de Naples. Rodolphe de Habsbourg, se fondant sur le domaine direct de la Hongrie qui appartenait à l'Empire et sur le traité de 1277 par lequel il était devenu le père adoptif de Ladislas IV, prétendit à ce double titre pouvoir disposer du royaume d'Hongrie, et le donner à Albert, son fils. Le pape Nicolas IV au contraire, traitant la Hongrie en fief de l'Église romaine, décida que ce royaume appartenait par droit de succession au neveu du dernier roi, fils de sa sœur Marie. Cette princesse avait épousé Charles II dit le Boîteux, roi de Naples. Ce fut à son fils aîné, Charles-Martel, que Nicolas IV adjugea le royaume d'Hongrie : il le fit couronner à Naples.

André III eut le bonheur de se débarrasser promptement de ces deux concurrens. Il attaqua Albert les armes à la main, entra en Autriche, au moment où les États de ce pays se révoltaient contre leur duc. Albert fit la paix, renonça à la Hongrie, vécut dès-lors en amitié avec André et lui donna en 1296 la main d'Agnès, sa fille.

Quant à Charles-Martel, il débarqua en 1293, avec une armée en Dalmatie ; mais André III vint à sa rencontre à Agram, le défit et le força de se rembarquer. Il se préparait à une seconde expédition, lorsqu'il mourut en 1295. Boniface VIII déclara alors que le trône appartenait à Charles-Robert, fils de Charles-Martel ; comme ce prince était encore très-jeune, on ne fit pas, dans les premières années, de démarches pour faire valoir la décision du pape en sa faveur. André III était veuf de Fennéna, fille de Ziémowit,

duc de Masovie, lorsqu'il donna sa main à Agnès d'Autriche ; et fiança Élisabeth sa fille, à Wenceslaw, fils de Wenceslaw IV, roi de Bohême. Il espérait par cette double alliance se maintenir sur son trône chancelant ; car déja les magnats toujours mécontens, avaient appelé Charles-Robert. Ce jeune prince arriva à Spalatro et fut bien reçu par le ban de Dalmatie. André III marcha contre lui ; lorsqu'arrivé à Agram il apprit que toutes les provinces maritimes avaient renoncé à la fidélité, il en conçut un si vif chagrin qu'il mourut le 14 janvier 1301. Avec lui la race d'Arpad s'éteignit dans les mâles.

Extinction de la race d'Arpad.

Constitution de la Hongrie sous les Arpadides.

Nous allons jeter un coup d'œil sur la constitution de la Hongrie sous les rois de cette race, en observant cependant que, comme toutes les constitutions qui doivent durer, elle fut le produit du temps et des évènemens, et que les changemens qu'elle éprouva furent successifs, et n'ont pas toujours été consignés dans les annales ; car dans tous les pays et dans tous les temps, les historiens ont passé sous silence une quantité de faits dont ils ne sentaient pas l'importance, ou qu'il leur paraissait inutile de rapporter comme généralement connus à leurs contemporains. Il en résultera que l'esquisse que nous allons tracer, renfermera des parties qui n'ont peut-être pas existé simultanément [1].

La monarchie des Hongrais fut de tout temps héréditaire. Lorsque, sous la conduite d'Arpad, fils d'Almus, les Madgyares quittèrent pour la première fois leurs demeures originaires, ils conclurent avec

[1] Nous suivons le comte MAILATH.

leur prince un pacte dont la première condition portait qu'aussi long-temps qu'eux ou leurs descendans vivraient, ils n'auraient jamais d'autre chef qu'un descendant d'Almus. Ainsi la succession fut attachée à une race, sans l'être à une personne. Les Hongrais choisissaient, parmi les descendans d'Arpad, le prince qui leur convenait.

Tous les rois d'Hongrie devaient être couronnés, et aucune nation peut-être n'a attaché à la cérémonie du couronnement une idée de sainteté, d'inviolabilité et de légitimité comme les Hongrais. Nous avons parlé de la couronne angélique dont on se servait [1].

Les rois d'Hongrie avaient, comme les autres rois de cette époque, de grands dignitaires, parmi lesquels le *Palatin* (*Nandor-Ispan*) était le premier; mais il existait en Hongrie une institution qui ne se retrouve pas ailleurs. Les services de cour d'un genre moins relevé, ainsi que les fournitures, se faisaient par des corporations, auxquelles ces charges avaient été imposées comme prix de certains privilèges, de certaines concessions qui leur étaient accordées.

Le pouvoir des rois était limité par *l'assemblée des États*, dont l'existence remonte jusqu'au pacte d'Arpad. La forme primitive de cette assemblée et sa composition sont inconnues; elles ont varié. Sous Béla IV il fut statué que chaque comté enverrait deux ou trois députés. L'assemblée se tenait annuellement à Albe Royale. Le roi avait un conseil nommé le *sénat royal*.

[1] Voy. vol. III, p. 132.

Il n'existait pas de résidence déterminée : les rois allaient d'une ville à l'autre pour y célébrer les fêtes et rendre la justice : eux et leurs cours étaient défrayés par les grands ou les villes dans le ressort desquels ils se trouvaient.

La division du royaume en *comtés* ou *palatinats* remonte à S. Étienne ; nous en avons parlé. Les palatins (*ispan*) réunissaient l'administration de la justice, le gouvernement politique et le pouvoir militaire, et avaient sous leurs ordres des comtes d'un rang inférieur.

La dernière classe de la nation se composait des *esclaves*, qui étaient ou esclaves personnels ou serfs attachés à la glèbe. Immédiatement au-dessus d'eux étaient placés les *paysans libres*, propriétaires soumis à certaines prestations, ou fermiers, divisés par centaines et par dixaines de pères de famille, avec des chefs ou préposés particuliers. Venaient les *communes privilégiées*, exemptes des prestations auxquelles étaient assujétis les paysans, mais astreintes à certains services déterminés par leur charte. Les *colons allemands* que les rois firent venir pour cultiver les terres et pour exploiter les mines, formèrent une espèce de communes entièrement franches. Aucune ville, sous la race d'Arpad, ne jouit de la prérogative d'être appelée aux États.

Après les villes venaient les vassaux du roi, nommés *jobbagyes*, partagés en grands et en petits. L'obligation du service militaire ou de quelque autre service était attachée à leurs fiefs. Voilà donc un exemple

du système féodal apporté, non des forêts de la Germanie, mais des montagnes du Caucase.

Les *nobles* formaient la première classe de la nation. Ils descendaient des cent-huit familles qui avaient envahi la Hongrie à la suite d'Arpad, et avaient partagé entr'elles le pays. Le lot de chaque famille était appelé un *descensus*. Elle le possédait, non à titre de fief, mais par droit de conquête, franc de toute contribution. A ces cent-huit familles de race madgyare, il faut joindre des familles étrangères qui vinrent se fixer dans le pays et reçurent des établissemens à la même condition.

En temps de guerre, le huitième ou le dixième paysan et citadin formait la bannière (*banderium*) du palatinat. Chaque famille noble avait sa bannière particulière; de même chaque évêque. Dans les palatinats situés sur les frontières, il y avait des marches ou margraviats gardés par des troupes sous les ordres d'un comte.

La *justice* était administrée, dans chaque palatinat, par le palatin assisté de juges nommés *bilots* et d'exécuteurs ou *priastalos*. L'appel allait au palatin du royaume, ou, à son défaut, au grand juge de la cour, dont le tribunal assemblé trois fois par an, en trois endroits différens du royaume, était présidé par le roi. On jugeait d'abord les causes civiles, ensuite les criminelles. Les coupables convaincus ou contumaces étaient condamnés à la confiscation de leurs biens, lesquels étaient dévolus au palatin; la famille avait le droit de les racheter. Depuis Béla IV, la procé-

dure orale fut supprimée. Les ordalies étaient usitées.

Les *revenus* du roi consistaient en argent, en productions de la terre, en droits.

Il percevait en argent deux espèces de contributions dont on ne connaît pas bien la nature; l'une appelée *collecta denariorum* se payait en trois termes; l'autre, dite *lucrum cameræ*, était annuelle et se payait pour la fabrication des monnaies.

Les revenus en nature étaient de différentes espèces; produit des domaines, dont le tiers était pour chaque palatin, et les deux tiers pour le roi; le *zulusma*, dont on ignore la nature; le vingtième des dîmes ecclésiastiques ou inféodées; la dîme du vin et celle du sang; les peaux de marte, etc.

Les droits se payaient aux marchés, aux péages, sur le sel, sur les vivres.

Observations generales.

Empruntons encore au comte Mailath quelques remarques générales sur la période des Arpadides.

On a fait plusieurs fois l'observation, et nous serons nous-mêmes dans le cas de la faire, que parmi les familles souveraines il y en a eu plusieurs dont les chefs, parvenus à un âge avancé, se sont trouvés entourés d'une famille nombreuse, tandis que dans d'autres on a vu des règnes extraordinairement courts et une grande rareté de princes. La descendance d'Arpad appartient à cette dernière catégorie. Dans l'espace de trois siècles vingt-trois Arpadides ont régné, ce qui ne fait que treize ans par règne. Un seul de ces princes est parvenu à un âge de plus de soixante ans; c'est Béla IV. Dans une période de trois siècles et demi, en commen-

çant à Taksony, petit-fils d'Arpàd, il n'y a pas eu au-delà de trente-huit descendans mâles de ce dernier.

Cette dynastie a fourni plusieurs excellens rois. S. Étienne était le plus grand monarque de son temps; il appartient aux meilleurs princes de tous les siècles. S. Ladislas, Coloman, Geisa II, Béla III, Béla IV, André III possédaient de grandes qualités. Cette dynastie n'a fourni que trois mauvais rois, Salomon, André I.er et Ladislas le Cuman, encore furent-ils plutôt faibles que vicieux.

Malgré les qualités personnelles des princes, le principe monarchique ne put prendre de la consistance ni se développer, à cause de la courte durée des règnes et des fréquens partages du royaume. La Bulle d'or, présent pernicieux qu'André II fit à sa nation, devint la base de la constitution qui dès-lors régit la Hongrie, disons plutôt de l'anarchie qui l'affligea.

Les rois d'Hongrie de cette période ambitionnaient singulièrement la conquête de la Stirie, province habitée par une nation entièrement étrangère aux Madgyares, et dont la possession, au lieu d'arrondir la Hongrie, n'aurait pu être maintenue que par de nouvelles conquêtes, et aurait ainsi entraîné la nation dans des guerres interminables avec l'Allemagne, la Bohême et la république de Venise. On doit regarder ce projet des Arpadides comme un écart de leur politique.

Leurs efforts pour joindre le royaume de Haliez à celui de S. Étienne, ne furent pas moins infructueux; ils n'eurent d'autres résultats que de faire naître des

prétentions futiles par elles-mêmes, mais auxquelles, au bout de cinq siècles, le changement de circonstances et une nouvelle politique purent donner l'apparence d'un droit.

Dans les guerres des Madgyares avec le Bas-Empire, il s'agissait de leur indépendance; non-seulement ils la maintinrent, mais ils soumirent la Dalmatie, la Bosnie, l'Esclavonie, la Croatie et la Servie. Ces conquêtes étaient plus naturelles que celles qu'ils avaient voulu faire au-delà des monts Krapak et du Sœmmering. L'incorporation de la Dalmatie fit naître une suite de guerres avec les Vénitiens qui se prolongèrent pendant deux siècles, et au-delà de l'époque qui nous occupe dans ce moment. Cette lutte ne dura si long-temps, que parce que les deux partis manquaient des moyens de frapper un coup décisif. Les Vénitiens qui avaient une marine exercée, pouvaient facilement s'emparer des villes maritimes; mais non s'y maintenir long-temps contre la supériorité des Hongrais en forces de terre.

CHAPITRE XXIII.

La Pologne et la Lithuanie.

Boleslas II le Hardi régnait comme duc de Pologne depuis 1058 [1]. Après son retour de Kieff où il avait rétabli le grand-duc Isiaslaff I.er Iaroslawitsch, il s'abandonna à tous les excès auxquels pouvaient le porter un tempérament voluptueux et un violent caractère. Profitant des embarras dans lesquels se trouvait Henri IV, roi d'Allemagne, il se fit couronner en 1077 roi de Pologne, sans l'aveu de son suzerain. Cependant les désordres auxquels Boleslas se livrait malgré les exhortations réitérées de Stanislas Szczepanowski, évêque de Cracovie, le firent excommunier par ce prélat qui lui interdit l'entrée de l'église. Le roi envoya, le 7 mai 1079, des soldats pour se saisir de l'évêque au moment où il disait la messe; ces hommes n'ayant osé exécuter un ordre qui leur paraissait sacrilège, Boleslas entra lui-même dans la cathédrale, arracha le prélat de l'autel, et lui porta le premier coup mortel. Il fit ensuite couper le corps du prélat en petits morceaux, probablement pour que les fidèles n'en recueillissent pas les reliques. Il ne put cependant empêcher que Stanislas ne fût regardé comme un martyr et n'ait été ensuite canonisé. C'est le patron de la Pologne.

Boleslas II le Hardi, 1058-1081.

Grégoire VII vivait encore. Ce juge sévère des rois

[1] Voy. vol. III, p. 145.

vicieux, lança l'excommunication contre le meurtrier et mit son royaume en interdit. Les Polonais se soulevèrent; Boleslas se sauva en Hongrie où S. Ladislas lui accorda l'hospitalité; mais il fut tourmenté par de si violens remords que, d'après les annalistes contemporains, il se tua de désespoir en 1081; il paraît que ces écrivains se sont laissé tromper par la disparution subite de Boleslas qui, au lieu de se détruire, alla au couvent d'Ossiach en Carinthie expier ses péchés par des mortifications.

Wladyslas I Hermann, 1081-1102.

Les Polonais offrirent le gouvernement à *Wladyslas Ier Hermann* son frère, qui l'accepta vers 1081 sans prendre le titre de roi; il régna comme duc jusqu'en 1102. Il eut des guerres à soutenir contre Wratyslaw II, duc de Bohême, gendre de Casimir Ier, que l'empereur Henri IV avait nommé roi de Bohême; contre les Prussiens, contre les Poméraniens qui furent défaits dans une grande bataille livrée le 15 août 1091 près de Raciasz dont la situation est inconnue, et contre Zbigniew, son fils naturel, qui s'était mis à la tête d'un parti jaloux de la faveur dont jouissait auprès de Wladyslas son excellent général Sieciech ou Sczech. Zbigniew fut battu sur le lac de Goplo près Kruschwitz et fait prisonnier; le père lui pardonna, mais Boleslas, fils légitime de Wladyslas, ayant également demandé le renvoi du favori, le duc céda à son vœu.

Boleslas III, 1102-1130.

Boleslas III Krzywousti, c'est-à-dire Bouche de travers, succéda à son père en 1102 : il abandonna à Zbigniew l'apanage que leur père lui avait destiné, sa-

voir la Poméranie, la Cujavie et la Masovie; mais la turbulence de ce frère naturel attira à la Pologne une guerre avec Henri V, et fomenta dans l'intérieur des troubles continuels, jusqu'à ce que Boleslas le fit mourir en 1116. Dans l'année 1109 Boleslas livra à l'empereur une bataille sanglante, mais indécise, près de Breslau dans une plaine, qui jusqu'en 1743 fut nommée Champ des chiens (*Hundefeld*) parce que les cadavres des Allemands, qui n'avaient pas été ensevelis, furent dévorés par les chiens; en 1743 on l'appela *Friedrichsfelde* à cause d'une revue qu'y fit le grand Frédéric. Bientôt après la bataille de Breslau, Boleslas III alla à Bamberg faire sa soumission à l'empereur auquel il promit un tribut annuel de 500 marcs d'argent.

Soumission de la Poméranie.

Boleslas III acheva, après plusieurs campagnes, une entreprise qui depuis long-temps occupait les ducs de Pologne; la soumission des Poméraniens. Ce peuple slave était, comme les Polonais, de la tribu des Lekhs; ce ne fut que depuis le douzième siècle qu'on lui donna son nouveau nom qui signifie voisins de la mer. Les Poméraniens habitaient depuis le Warnow jusqu'à la Vistule, et faisaient partie du grand royaume de Slavanie[1], après la chute duquel Suantibor, un des descendans de Mistewoï, régna sur eux. Lorsqu'il mourut en 1107, la principauté fut divisée entre ses fils, et il y eut dès-lors une Poméranie citérieure ou antérieure, et une Poméranie ultérieure ou postérieure. La première s'étendait depuis le Warnow ou Rostock, jus-

[1] Voy. vol. II, p. 369.

qu'à la Persante ou Colberg, et comprenait au midi la Marche Ukraine et la Nouvelle Marche. La Poméranie ultérieure ne renfermait pas seulement le pays qui porte encore aujourd'hui ce nom (toutefois depuis la Persante seulement), mais aussi la partie de la Prusse d'aujourd'hui qui est située entre la Vistule, la Brahe et la Netze, et qu'on nommait alors la Pomérellie.

Boleslas III prit en 1103 la forteresse de Belgrade sur la Persante, et en 1121 Stettin, et força les princes de Poméranie à se soumettre à la Pologne. Il paraît que cette sujétion se bornait à un simple tribut, ou qu'elle ne dura guère, car dans le même siècle les princes de Poméranie étaient vassaux des ducs de Saxe, jusqu'en 1180 que Frédéric I.er les nomma ducs et princes d'Empire[1].

S. Otton, apôtre des Poméraniens.

Boleslas III jugea que, pour accoutumer les Poméraniens à l'obéissance, il était nécessaire de les convertir au christianisme. Ce fut S. Otton, évêque de Bamberg, qui se chargea des fonctions pénibles et dangereuses de le leur annoncer, auxquelles il était propre plus que beaucoup d'autres, parce que ayant étudié à Cracovie, il connaissait les dialectes slavons. Le duc Wratislaw qui avait épousé une chrétienne, nommée Heïla, favorisa la pieuse entreprise. Otton commença en 1124 sa mission à Pyritz où il baptisa 7,000 païens; non content de cette cérémonie, le saint évêque mit beaucoup de soin à instruire les néophytes dans les vérités de la religion. A Camin, Wratislaw et son épouse déclarèrent que depuis long-

[1] Voy. vol. IV, p. 121.

temps ils étaient chrétiens, et le prince congédia son sérail composé de vingt-quatre concubines. Un des premiers soins de l'apôtre fut d'abroger l'usage des femmes poméraniennes, de faire mourir leurs enfans nouveau-nés, dont la constitution paraissait faible. Les habitans de Julin, pirates très-rudes et guerriers, se soulevèrent contre l'apôtre qui prêchait une morale incompatible avec leur commerce ; finalement ils promirent cependant de se conformer à l'exemple que Stettin leur donnerait. Les habitans de cette ville se déclarèrent d'abord contre la nouvelle religion ; et le motif qu'ils alléguèrent est remarquable. Ils savaient, disaient-ils, que le vol, le meurtre et des passions haineuses, qu'on ne connaissait point parmi les Poméraniens, étaient très-fréquens parmi les chrétiens. Le biographe contemporain du saint confirme la vérité de ce qu'ils disaient, au moins quant au vol : ces païens ne concevaient pas qu'Otton serrât ses effets sous clef. Enfin Wratislaw convainquit les habitans de sa capitale de l'excellence de la nouvelle religion, en promettant de ne lever dans toute la Poméranie qu'une contribution annuelle de 300 marcs d'argent, et de ne prendre pour le service militaire que le dixième homme. Pour prouver aux yeux du peuple la nullité de ses dieux, Otton détruisit lui-même les temples, parmi lesquels il y en avait un qui était plein d'or et de pierres précieuses, parce qu'on y déposait la dîme du butin. C'était là qu'était placée l'image de Triglaf, dieu souverain du ciel, de la terre et de l'enfer ; Otton la brisa, mais il conserva les trois têtes de l'idole

qu'il envoya au pape comme trophées de sa victoire.

La ville de Julin tint parole ; 22,000 personnes s'y firent baptiser. Otton y bâtit deux églises sous l'invocation de S. Adelbert et de S. Stanislas, et y fixa le siège de l'évêché qui par la suite fut transféré à Camin. Le missionnaire introduisit en Poméranie la culture de la vigne, afin d'avoir du vin pour l'eucharistie.

En 1125 l'évêque de Bamberg retourna dans son diocèse ; mais quatre ans plus tard il eut envie de revoir le pays dont il était devenu le bienfaiteur. Comme il avait remarqué que les Poméraniens estimaient les hommes d'après le faste qui les entourait, et que tout ce qui indiquait l'indigence était méprisable à leurs yeux, il résolut de se montrer parmi eux dans tout l'éclat d'un pontife et d'un prince-évêque de Bamberg. A Halle où il s'embarqua pour faire une partie du chemin par eau, il acheta une si grande quantité de draps précieux, de toiles et d'autres objets de luxe, qu'il lui fallut ensuite cinquante voitures pour les transporter. Sa figure respectable, la magnificence de ses habits pontificaux, son or, son argent et ses miracles achevèrent la conversion de la nation, et il retourna la même année à Bamberg où il mourut en 1139.

En 1134 Boleslas III alla prêter hommage à l'empereur Lothaire II à Mersebourg : il ne fut admis en présence du chef de l'Empire, qu'après avoir payé 6,000 marcs d'argent, tribut arriéré de douze ans.

Partage de la Pologne.

Avant de mourir en 1138, Boleslas fit un arrangement qui devint une source de malheurs pour la Po-

logne. Ce royaume avait alors une surface d'environ 4,370 milles carrés géographiques, équivalente à celle de la Confédération germanique, déduction faite des parts de l'Autriche, de la Prusse, du Danemarc et des Pays-Bas. Boleslas III avait cinq fils. Il laissa à Wladyslas, l'aîné, le duché de Cracovie, comme la province à laquelle la monarchie devait être attachée, et qui devait former un séniorat de famille dont hériterait toujours le doyen de la maison : il laissa de plus à ce fils la Silésie avec une partie de la Nouvelle Marche, la Siéradie et Lencziz. Le second, Boleslas, eut la Masovie et la Cujavie avec Culm et Dobrzyn; le troisième, Mieczyslas, Gnesne et Kalisch, Posnanie et la Pomérellie avec une petite partie de la Nouvelle Marche. Le quatrième, Henri, eut Sendomir et Lublin. Le cinquième, Casimir, n'eut rien parce qu'il était au berceau.

Wladyslas II fut très-mécontent de cette disposition paternelle qui affaiblissait l'autorité du monarque; il prit des mesures pour dépouiller ses frères de leurs apanages. Tous leurs efforts ne réussirent point à calmer son ressentiment, et ils ne purent éviter la guerre civile. Elle tourna contre Wladyslas, qui se sauva en 1146 en Allemagne, auprès de l'empereur Conrad III, dont il avait épousé la sœur utérine [1]. Wladyslas II, 1138-1146.

Boleslas dit *le Crépu* (Kedzierzawski) second fils de Boleslas III, fut alors mis à la tête du gouverne- Boleslas IV, 1146-1172.

[1] Agnès, fille de Léopold IV, margrave d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV. Conrad III était fils de cette dernière et de Frédéric de Hohenstaufen, duc de Souabe.

ment. L'empereur Conrad III fit une tentative pour rétablir Wladyslas II, les armes à la main, mais Boleslas IV, sans livrer bataille aux Allemands, les força à la retraite en leur coupant les vivres et harcelant leur marche. En 1157 Frédéric Barberousse envahit de nouveau la Pologne et pénétra jusqu'à Posnanie. Boleslas prit alors le parti de la soumission [1], se reconnut vassal de l'empereur, promit de payer à l'avenir le tribut dû par la Pologne, entre les mains du duc de Bohême auquel l'empereur en avait cédé la jouissance, et de soumettre son différend avec son frère au jugement du seigneur suzerain; mais Wladyslas II mourut en 1159, avant que ce jugement eût eu lieu, et Boleslas s'arrangea avec ses fils auxquels il abandonna la Silésie. Ils la partagèrent entre eux et devinrent les souches des divers ducs de la Silésie, tels que ceux de Breslau, Liegnitz, Brieg, Wohlau, Jauer, Munsterberg, Glogau, Sagan, Oppeln, Oels, Teschen, Ratibor, etc. Tous ces princes reconnaissaient la suzeraineté de la Pologne; nous verrons par la suite comment ce lien vassalitique fut rompu.

Après plusieurs tentatives infructueuses, pour réduire à l'obéissance les Prussiens qui tour à tour reconnaissaient, puis abjuraient la domination polonaise, Boleslas IV entreprit contre eux, en 1161 [2], une guerre à mort; car il avait résolu d'exterminer cette nation indomptable. Les Prussiens se servirent de quelques traîtres pour attirer le duc dans des marais, et

[1] Voy. vol. IV, p. 95.

[2] Les auteurs varient dans la fixation de la date.

détruisirent son armée, dont un très-petit nombre, avec Boleslas lui-même, put se sauver. Comme son frère Henri périt dans cette affaire, son apanage, Sendomir et Lublin, passa à Casimir, le plus jeune des frères, qui n'avait pas eu de part au premier partage.

Boleslas IV étant mort en 1172, Leszko, son fils, lui succéda dans la Masovie et la Cujavie, qui avaient formé son lot; mais la dignité de duc de Pologne, avec Cracovie, passa au frère de Boleslas, le duc de Gnesne et de Kalisch, qui est connu sous le nom de *Mieczyslas III le Vieux* (Stary). Il ne fallut que peu d'années à ce prince pour mécontenter la nation par son avidité et sa dureté. La menace grossière que l'historien Kadlubek met dans sa bouche, pouvait suffire seule pour cela. Mon petit doigt, dit-il, est plus gros que le dos de mon père; il vous a battus de verges, je vous battrai de scorpions. Il se forma contre lui un parti, ayant à la tête l'évêque de Cracovie, qui en 1177 offrit la monarchie à Casimir, le plus jeune des fils de Boleslas III. Ce prince s'en défendit longtemps, et n'accepta finalement que lorsqu'il vit que Mieczyslas avait irrévocablement perdu l'amour de la nation.

Mieczyslas III, 1172-1177.

Casimir II mérita l'épithète de *Juste* (Sprawiedliwi). Il ne s'opposa pas à ce que son frère conservât la Grande-Pologne qu'il avait possédée avant son avènement à la monarchie. Il abrogea les impositions établies par ce frère, donna une nouvelle organisation à la justice, et améliora le sort des paysans.

Casimir II le Juste, 1177-1197.

Il termina tous les différends qui subsistaient encore avec les fils de Wladyslas II, en leur cédant le duché d'Auschwitz et la seigneurie de Beuthen.

Pendant une absence qu'il fit, il se forma contre lui un parti qui rappela Mieczyslas III; mais après son retour il se ressaisit facilement du pouvoir, et rétablit la tranquillité. Il força les Prussiens de payer le tribut arriéré, et de rentrer sous l'obéissance. Son dernier exploit fut une expédition victorieuse contre le peuple des Polésiens, branche des anciens Iazwingues, qui demeuraient en Polésie ou Podlachie, et dans la partie de la Masovie, située entre le Walbosch, le Narew et le Bug.

Un coup d'apoplexie qu'il eut pendant un banquet, termina sa vie active en 1194. Ce fut par son ordre qu'un évêque de Cracovie, Vincent Kadlubek, écrivit en latin la première histoire de Pologne, qui va jusqu'en 1204. Vers le même temps Martin Strzegenski rédigea une chronique polonaise.

Leszek le Blanc, 1194-1200.

Après la mort de Casimir II, les États déférèrent la monarchie à *Leszek le Blanc*, son fils, âgé de six ans, sous la tutelle de sa mère Hélène, princesse russe, du vayvode Nicolas et de Foulque, évêque de Cracovie (ces deux tuteurs étaient frères). Mieczyslas III réclama le gouvernement, et vint, à la tête d'une armée polonaise et silésienne, faire valoir ses droits; mais il fut défait en 1195 dans une bataille sanglante sur la rivière Mozgava. Il y fut blessé, et perdit son fils Boleslas.

Ce fut sous la régence d'Hélène que la principauté

d'Haliez étant devenue vacante, fut conférée en 1198 à titre de fief polonais à Roman Mstislawitsch, prince de Wladimir en Volhynie, ainsi que nous l'avons dit [1].

Mieczyslas III, pour la seconde fois, 1200 1202.

Cependant Mieczyslas III tâcha d'obtenir par la ruse ce qu'il n'avait pu gagner par la force. Il engagea par des promesses fallacieuses la régente à lui céder en 1200 Cracovie et le duché de Pologne, à condition qu'il adopterait Leszek et le déclarerait son successeur; mais une fois maître de Cracovie, il refusa de remplir ses engagemens. Il s'occupa alors du plan de réunir toute la Pologne; la mort qui le frappa en 1202 à l'âge de soixante-treize ans, mit fin à ses projets.

Les États invitèrent Leszek à venir reprendre le gouvernement; mais comme ils voulaient lui prescrire des conditions, il rejeta leur offre, déclarant qu'il se contentait de ce qu'il possédait.

Wladyslas III, 1202-1206.

Sur son refus, les États élurent *Wladyslas III*, surnommé *Laskonogi* ou aux jambes grêles, fils de Miecizyslas III, qui n'accepta la couronne qu'après que Leszek eut formellement réitéré son refus. Wladyslas III ne régna que jusqu'en 1206. Roman Mstislawitsch, prince de Halicz et de Wladimir, oubliant le bienfait de la reine Hélène et méprisant la jeunesse de Leszek, envahit son pays; mais Leszek le défit en 1205, près de Zawichost, où Roman périt. Cette victoire ayant fait une grande réputation au jeune prince, Wladyslas fut renvoyé en Grande Pologne, et tous les vœux se réunirent pour rappeler Leszek.

Leszek le Blanc, pour la seconde fois, 1206 – 1227.

Ainsi ce prince gouverna la Pologne pour la seconde

[1] Voy. p. 196 de ce vol.

Origine de la principauté de Masovie.

fois depuis 1206. Comme il avait un frère cadet nommé Conrad, il lui abandonna une part de la succession paternelle, savoir la Masovie, la Cujavie et les districts de Dobrzyn et de Culm. Ce fut ainsi qu'en 1206 la Masovie devint une principauté séparée et resta indépendante pendant près d'un siècle et demi.

Deux affaires occupèrent beaucoup Lesvek pendant un règne de vingt-un ans, celle de Halicz et celle de la Pomérellie. Il avait eu trop à se plaindre de l'ingratitude de Roman, pour favoriser son fils, en lui conférant le fief de Halicz; il ne reconnaissait pas Mstislaff Mstislawitsch qui l'en avait dépouillé; il disposa donc de la principauté en faveur de Coloman, fils d'André II, roi d'Hongrie, auquel il fiança sa fille Salomé [1]. Cette démarche l'enveloppa dans une guerre avec les Russes. Mstislaff Mstislawitsch et Daniel Romanowitsch se réunirent pour attaquer les Polonais et les Hongrais, firent Coloman prisonnier et dévastèrent la Pologne.

Suantopolk II, duc de la Poméranie ultérieure, refusa de payer le tribut annuel de 1,000 marcs d'argent qui lui avait été imposé pour la Pomérellie ou le duché de Dantzig. Pour terminer ce différend, Leszek convoqua une diète à Gnesne; Suantopolk n'y parut pas, mais il approcha en secret avec une armée, surprit l'assemblée et la dispersa. Leszek qui s'était d'abord défendu fut enfin obligé de céder à des forces supérieures et de prendre la fuite. Il fut atteint à Marczinkowa et tué le 15 novembre 1227.

[1] Voy. p. 218 de ce vol.

Sa mort fut suivie de grands troubles. Son fils âgé de six ans, *Boleslas V*, qui fut ensuite surnommé *le Chaste* (Wstydliwi) fut proclamé roi, mais son oncle Conrad, auquel Leszek avait abandonné la Cujavie et la Masovie, s'empara de la tutelle et du duché de Cracovie; la mère du jeune roi offrit l'un et l'autre à Henri le Barbu, duc de Silésie. Il en résulta une guerre civile de dix ans, pendant lesquels tantôt Conrad, tantôt Henri se maintinrent à Cracovie. A la mort de Henri le Barbu en 1238, Boleslas le Chaste prit lui-même les rênes du gouvernement. Il n'avait pas encore régné deux ans, que les Mongols, après avoir dévasté la Russie, entrèrent en Pologne et la mirent à feu et à sang. L'armée polonaise ayant été défaite à Chmielniki dans le palatinat de Sendomir, les Mongols prirent et brûlèrent Cracovie. De là ils entrèrent, par la Sieradie, Lenczyc et la Cujavie, en Silésie, où ils remportèrent le 9 avril 1241 la fameuse victoire de Liegnitz, qui coûta la vie à Henri le Pieux, duc de Breslau, et envahirent la Hongrie [1].

Boleslas V. 1227 – 1279.

Irruption des Mongols, 1240.

Boleslaw V s'était sauvé avec sa famille en Moravie, et y resta deux ans. Comme on ne savait pas ce qu'il était devenu, la noblesse de Cracovie et de Sendomir appela au gouvernement le fils aîné de Henri le Pieux, Boleslas le Chauve, duc de Liegnitz, qui s'efforça de mettre fin à l'anarchie. Il en fut empêché par Conrad, duc de Cujavie, et par une nouvelle incursion des Mongols. Enfin Boleslas V revint en 1243; mais il eut beaucoup de peine à se maintenir contre Conrad. La

[1] Voy. p. 177 de ce vol.

mort le délivra en 1247 de cet ennemi dont les états furent partagés entre ses fils, de manière que l'aîné, Casimir, eut la Cujavie, et Ziémovit, le cadet, la Masovie. Casimir devint la souche de quelques ducs et rois de Pologne; Ziémovit, celle d'une maison régnante à Varsovie qui ne s'éteignit qu'en 1526.

Boleslas le Chaste régna jusqu'en 1279. Il eut des guerres continuelles avec les Russes, avec les Lithuaniens et d'autres voisins. Une seconde fois il fut obligé en 1258 de quitter la Pologne, lorsque les Mongols vinrent dévaster encore une fois ce pays. Ce fut sous son règne, en 1252, qu'on découvrit les salines de Bochnia qui devinrent une source de richesses pour la nation et de revenus pour la couronne. En 1264 Boleslas vainquit et soumit la nation des Iazwingues, qui, jusqu'alors, avaient vécu indépendans entre les Polonais et les Lithuaniens. Leur pays, où sont situés Bielcz et Bialystok, fut nommé *Podlachie*, parce qu'ils demeuraient à côté des Lekhs.

Découverte des salines de Bochnia.

Leszek le Noir, 1289 - 1239.

Boleslas V le Chaste étant sans enfans, avait adopté *Leszek* ou *Leszko le Noir*, fils aîné de Casimir, duc de Cujavie. Les États le reconnurent duc de Pologne en 1279; mais Léon (Lwoff) Danilowitsch, prince de Halicz, fondateur de Lwow ou Léopol, capitale de la Galicie, qui ambitionnait la possession de la Pologne, alla chercher les Mongols. Toula Bouga, khan du Kaptchak, et Nogaï lui opposèrent une armée formidable; mais le 13 février 1280 Leszek les vainquit à Gosslicza, et en tua 8,000: il poursuivit les fuyards jusqu'à Léopol, et fit un grand nombre de

prisonniers. Les Mongols prirent leur retraite par la Hongrie où ils périrent presque tous par la faim et les maladies. Léon Danilowitsch régna en Galicie jusqu'en 1301. Nous verrons au livre suivant le sort de son fils, Wladimir Lwowitsch.

Le règne de Leszko qui dura dix ans fut une suite de troubles. Il eut en 1287 la douleur de voir revenir Toula Bouga avec ses Mongols et avec les Russes, ses sujets. Il serait inutile de dire que la Pologne souffrit encore une fois toutes les horreurs de la dévastation; un seul trait suffira pour en donner une idée. Lorsque les barbares partagèrent entr'eux le butin, il s'y trouva 21,000 jeunes filles. Leszek en mourut de douleur.

Anarchie de 1289.

Cinq compétiteurs se disputèrent la Pologne: Wladyslas le Nain (Lokietek, c'est-à-dire haut d'une aune), frère de Leszek et son héritier dans les duchés de Siéradie et de Sendomir; Boleslas, duc de Masovie, cousin germain de Leszek; Henri le Bon, duc de Breslau, chef de la ligne aînée de tous les Piasts; Przemyslas le Posthume (Pogrobek), arrière-petit-fils de Mieczyslas III et par conséquent d'une ligne qui précédait toutes les autres, à l'exception de celle de Silésie; et enfin Wenceslaw, roi de Bohême. Celui-ci fondait ses droits sur une double donation. Leszek le Noir avait légué les duchés de Cracovie et de Sendomir à Gryphine, princesse russe, son épouse, et celle-ci en avait fait cession à Wenceslaw, son neveu: il est presque superflu d'observer que la disposition testamentaire de Leszek était nulle et illégale.

Przemyslas, roi de Pologne, 1295 – 1296.

Przemyslas Pogrobek était duc de Posnanie et de Kalisch; en 1295 il hérita du duché de Pomérellie avec Dantzig par la mort de Mestvin II, dernier duc de la Poméranie ultérieure, qui avait fait reconnaître de son vivant le droit de succession de Przemyslaw, comme descendant, par les femmes, de Mestvin I.er, duc de Poméranie. Przemyslas qui se trouvait ainsi un des plus puissans princes de Pologne, après s'être assuré du consentement du pape Boniface VIII, se fit couronner roi de Pologne, à Gnesne, le 28 juin 1295. Il ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité. Les margraves de Brandebourg, fils d'Otton III le Pieux, craignant la puissance de ce voisin, et deux familles polonaises, les Zaremba et les Nalencz, conçurent le plan de le faire enlever à Rogosno où il s'arrêtait pour une partie de chasse. Ce complot fut exécuté le 6 février 1296 au point du jour, mais Przemyslas se défendit si vaillamment que les satellites des conspirateurs se crurent obligés de le tuer.

Wladyslas le Nain, 1296.

Élisabeth Richsa, son héritière, n'ayant que neuf ans, les États déférèrent le gouvernement à *Wladyslas le Nain* qui prit le titre d'héritier du royaume de Pologne; mais quatre ans après, les mêmes États, réunis à Posnanie, le destituèrent et offrirent la couronne avec la main d'Élisabeth, à *Wenceslaw*, roi de Bohême.

Constitution.

D'après le plan général que nous avons adopté, nous sommes obligés d'interrompre ici l'histoire de la Pologne, quoique la fin du treizième siècle n'offre pas de point de repos naturel pour cette histoire. Sa pre-

mière période finit en 1370 à la mort de Casimir III ou le Grand, parce qu'il fut le dernier roi de l'ancienne maison des Piasts, que parce que sous son règne la constitution politique de la Pologne éprouva des altérations qui successivement changèrent entièrement son essence. Néanmoins comme le règne de ce prince commença dès 1333, et que ces altérations ne se firent que lentement, nous pouvons nous supposer ici parvenus à la fin de la première période de l'histoire de la Pologne, et demander : Quelle fut la nature du gouvernement d'après lequel la Pologne a été régie jusqu'au commencement du quatorzième siècle?

Il règne sur la constitution de la Pologne sous ses anciens ducs, la même incertitude que sur son histoire à cette époque; mais il est certain que depuis le duc Mieczyslas I.er, qui se fit chrétien vers 966, et que nous avons regardé comme le premier personnage historique dans la liste des souverains de la Pologne, le gouvernement fut constamment monarchique et même absolu. Ces ducs ou rois, dit Naruszéwicz, l'historien de la Pologne, avaient, sans partage ni contrôle, le droit de guerre et de paix; ils appelaient à leur gré le ban et l'arrière ban; publiaient des lois de leur autorité souveraine; jouissaient pleinement des revenus publics; nommaient des officiers pour en faire la recette; d'autres pour administrer leurs domaines, pour rendre la justice civile et criminelle; nommaient les généraux et commandans d'armée. De plus, ces rois disposaient du royaume comme de leur patrimoine, en le laissant, à leur gré, à un seul

de leurs fils, ou le divisant entre plusieurs, ainsi que le prouve entre autres l'exemple mémorable de Boleslas III Krzywousti. Si les rois, à l'occasion d'une disposition pareille, appelaient leurs nobles, ce n'était pas pour demander leur agrément; c'était uniquement pour leur faire connaître leur volonté royale.

L'autorité des nobles était très-restreinte à cette époque. Ils devaient au roi la dixième partie de leur revenu annuel; ils étaient obligés de fournir les ouvriers nécessaires pour l'entretien et la réparation des maisons royales; ils fournissaient les vivres et les fourrages au roi et à sa suite, quand il passait par leurs terres; ils n'avaient pas la juridiction sur leurs sujets; ils ne pouvaient, sans un privilège royal, faire bâtir des châteaux forts; la chasse, l'extirpation des forêts, l'exploitation des mines, appartenaient comme droits régaliens au roi. Les nobles pouvaient être condamnés à des peines afflictives et même à la peine de mort. Les rois parcouraient le royaume pour rendre la justice, vider les appels et examiner la conduite des juges ordinaires. Ils avaient un conseil composé d'hommes instruits et choisis dans les premières familles; mais ce conseil ne gênait aucunement l'exercice de l'autorité royale.

Cet état de choses commença à changer vers la fin du douzième siècle, lorsque la Pologne étant divisée entre plusieurs princes indépendans qui étaient continuellement en état de guerre entre eux, et en même temps avec celui d'entre eux qu'ils devaient regarder comme leur chef, chacun de ces princes se vit dans le

cas de courtiser ses vassaux pour s'assurer de leur assistance. La noblesse, et surtout le clergé, profitèrent de ces occasions pour s'arroger successivement des prérogatives dont auparavant il n'avait pas existé d'exemple, et ainsi se prépara cette diminution de l'autorité royale que nous verrons s'opérer depuis le règne de Casimir III.

Jusqu'au milieu du treizième siècle, les habitans des villes ne jouissaient d'aucun privilège; comme les derniers des sujets, ils étaient soumis aux corvées et à toutes les prestations qu'on exigeait des paysans. Boleslas le Chaste s'occupa des moyens de les relever de leur état de dégradation; il accorda en 1257 à la ville de Cracovie, et ensuite à plusieurs autres, le *droit allemand*, en leur donnant un régime municipal et presque républicain, et ordonnant que l'appel des jugemens prononcés par le woyt ou juge de ville et ses assesseurs (lawniki), irait à Magdebourg et de là aux tribunaux de l'Empire.

Entre la Pologne et la Russie, ou plutôt entre la Russie et le peuple des Iazwingues ou Polésiens, tant qu'il était indépendant [1], les Lithuanieus formèrent depuis le onzième siècle un état intermédiaire. Cette nation qui est de la même race que les anciens Prussiens et les Lettons, et composée d'un mélange de Slaves et de Germains, n'occupait originairement que la Courlande, la Samogitie et une petite partie du Lithuanie.

[1] Voy. p. 250 et 254 de ce vol.

gouvernement de Wilna, située à l'est de la Samogitie. Vers le milieu du onzième siècle les Lithuaniens passèrent la Wilna et bâtirent Kiernow. Bientôt après, en 1065, ils enlevèrent aux Russes Braclaw, et s'étendirent jusqu'à la Duna. L'irruption des Mongols leur fournit l'occasion d'agrandir leur territoire. *Erdivil*, leur premier chef connu, s'opposa avec succès aux progrès des Mongols; il possédait Grodno, Brzesc ou la Polésie (nommée aussi Podlésie), province conquise sur les Iazwingues, et Nowogrodek ou la Russie-noire. Ses fils et ses petits-fils conquirent Polotsk et la Sevérie. Vers 1230 *Ringold* réunit toutes ces petites principautés et devint premier grand-duc de Lithuanie. *Mendog* ou *Mindowe*, son fils (1238-1263), fut obligé de rendre aux Russes une partie de ce qui leur avait été enlevé : les chevaliers Teutoniques le dépouillèrent de la Scalovic (Schalauen). L'Ordre lui ayant refusé la paix, parce qu'il était païen, il se déclara prêt à embrasser le christianisme. L'évêque de Culm le baptisa en 1252 dans la plaine de Nowogrodek, et par autorisation d'Innocent IV, le maître provincial de la Livonie le couronna roi de Lithuanie; mais bientôt il retourna au paganisme et devint l'ennemi le plus acharné des chrétiens en Pologne, en Prusse, en Courlande et en Livonie. Son neveu *Troynat*, prince de Samogitie, l'assassina et lui succéda en 1264; mais il fut tué à son tour en 1265 par le moine *Wolstink*, fils de Mendog. Après le meurtre de celui-ci, en 1268, la race d'*Uten* fournit, dans l'espace de douze années seulement, cinq grands-ducs à la Li-

Ringold premier grand-duc, 1230.

thuanie. Nous nous contentons de les nommer : *Suintorog* (1268-1270), *Giermond* (1270-1275), *Giligin* (1275-1278), *Romund* (1278-1279), *Trab*, 1280. Il est probable que leurs deux premiers successeurs, *Narimund* et *Troyden* étaient de la même race. Ils régnèrent jusqu'en 1282.

CHAPITRE XXIV.

Etablissement de l'Ordre teutonique en Prusse jusqu'en 1283.

Découverte de la Livonie.

Nous avons vu dans le douzième et le treizième siècle la chevalerie chrétienne combattre les Infidèles en Orient et en Espagne; une lutte semblable entre la religion chrétienne et le paganisme s'engagea sur les côtes de la mer Baltique.

Les peuples scandinaves avaient anciennement poussé leurs expéditions de *Vickings* [1] jusque dans le golfe de Finlande, et sur les côtes de la Livonie et de l'Esthonie. Plus tard les Danois avaient essayé d'y porter la lumière du christianisme; mais quel que soit le degré de confiance que la vanité nationale puisse accorder aux récits des anciens auteurs scandinaves, toujours est-il certain que les princes du Nord n'ont pas fondé d'établissement stable en Livonie, et que la conquête de ce pays, et pour ainsi dire sa découverte [2], sont dues aux Allemands. Cependant les Russes la connaissaient avant les peuples occidentaux. La pre-

[1] Voy. vol. II, p. 296.

[2] M. Lehnberg (*Untersuchungen zur Erläuterung der ältesten Gesch. Russlands*, Petersb. 1816, in-4.) dit que c'est une espèce de blasphème historique que d'appeler découverte l'arrivée des Allemands en Livonie; nous ne partageons pas cette opinion. Les marchands de Brême ont vraiment découvert la Livonie pour une grande partie des Européens.

mière trace vraiment historique des Lives se trouve à l'année 1096, dans la chronique de Nestor. Au commencement du douzième siècle, les Russes fondèrent, sur la rive droite de la Duna, deux petites principautés, l'une à Kockenois (aujourd'hui Kockenhausen), l'autre à Goricke, dont la situation est inconnue. Ces deux petits états dépendaient des grands-ducs de Polotsk. Vers 1158, des marchands de Brême allant à Wisby, dans l'île de Gotlande, furent jetés par une tempête sur la côte où la Duna verse ses eaux dans la mer Baltique. Ils y trouvèrent des peuples sauvages, idolâtres, et parlant une langue inconnue, qui reçurent d'abord fort mal les Allemands, parce qu'ils les prenaient pour des Danois contre lesquels ils nourrissaient un vif ressentiment. Il fallut user de force pour prendre terre; mais quand les naturels virent qu'au lieu d'en vouloir à leur liberté et à leur religion, les marchands de Brême ne désiraient que d'échanger leurs marchandises contre les produits du pays, la confiance s'établit. A force de perquisitions, on apprit que ces peuples s'appelaient Lives, Lettons, Wendes, Curons, Sémigalles et Esthoniens, et qu'ils payaient tribut à Wladimir, grand-duc ou prince de Polotsk. Les *Lives* demeuraient entre la rivière de Salis et la Duna; ils étaient aussi maîtres de la partie inférieure de l'Aa; les *Lettons* étaient fixés sur la partie supérieure de la même rivière, dans les environs de Wolmar. Les *Wendes*, originaires de la rivière de Wendau, venaient d'être chassés de leurs habitations par les Curons, et s'étaient réfugiés chez les Lettons qui leur avaient

accordé un district entre l'Aa et l'Ammat, où est située la ville de Wenden. Les *Curons* étaient établis en Courlande, et possédaient le fort de Klaïpode (Mémel), ainsi que Liebau et Windau. Les *Sémigalles* demeuraient entre la Windau et la Duna; enfin les *Esthoniens* étaient établis au nord des Lives et des Lettons jusqu'au golfe de Finlande [1]. Ils formaient la plus nombreuse de toutes ces peuplades, et le pays qu'ils habitaient porte encore leur nom. Si celui des Lives, des Lettons et des Wendes a été nommé Livonie plutôt que Lettonie, quoique les Lettons fussent beaucoup plus nombreux que les Lives, cela vient du hasard qui mit les Lives, avant tous les autres peuples de ces contrées, en rapport avec les Allemands; ce qui leur donna une grande célébrité. Les Lives sont aujourd'hui presque entièrement éteints; cependant il existe encore, dans les environs de Salis, une faible peuplade qui en est comme le dernier débris. Ces Lives ont conservé la langue de leurs pères, et la parlent entre eux et dans l'intérieur de leurs familles, quoiqu'ils se soient amalgamés avec les Lettons, et en sachent tous la langue. Les Lettons se sont beaucoup étendus et occupent aujourd'hui non-seulement toute la Livonie, mais aussi la Courlande, où l'on ne trouve plus de trace des Curons ni des Sémigalles. La langue des Wendes a aussi disparu. Les idiômes des Lives et

[1] Il ne faut pas se laisser tromper par une ressemblance fortuite de deux noms, pour confondre deux peuples entièrement différens, les Esthoniens ou Esthiens et les Aestyens en Sambie, qui sont les Prussiens.

des Esthoniens prouvent que ces deux peuples sont de la race des Tchoudes, dénomination sous laquelle Nestor et les Russes modernes comprennent les Finois, les Lapons, les Lives et les Esthoniens. Les langues tchoudes n'ont aucune ressemblance, ni avec les langues slaves et teutoniques, ni avec les langues lettonnes, qui sont le ci-devant prussien (langue morte), le lithuanien, et le letton proprement dit. Les Tchoudes étaient une race pure, comme les Germains et les Slaves; les Lithuaniens, les Prussiens et les Lettons sont un mélange de Slaves et de Germains.

Nous voyons par une chronique du seizième siècle [1] que la Livonie était alors divisée en trois provinces : 1.° l'*Esthonie* ou les districts de Sarrigen (Réval), de Wyrlande (Wésenberg), d'Allentaken (Narva); de Waydel; d'Odenpe (Dorpat); d'Ierven (Wittenstein, Laïs, Fellin, Oberpahlen), de Wyck (Léal, Hasal, Pernau); les îles d'Oesel: de Dagedon, Mone, Wrangoe, etc. 2.° La *Lettonie* renfermant les villes de Riga, Wenden, Wolmar, Dunabourg. 3.° La *Courlande* et la *Sémigalle*.

Le récit des négocians de Brême, revenus dans leur patrie, excita un vif intérêt dans toutes les villes hanséatiques. Un nouveau débouché s'ouvrait pour leurs marchandises, et elles s'empressèrent d'en profiter. Il s'établit un commerce animé entre le pays nouvellement découvert et les ports de Wisby, de Brême et de Lubeck. Les Allemands allaient chercher en Livonie

[1] BALTHASAR RUSSOW (prédicateur à Réval) *Liefländ. Chronik*, Rostock, 1578, réimprimé à Barth en 1584, in-4°.

des fourrures venant de l'intérieur de la Russie, et y portaient du sel et toutes sortes d'étoffes grossières et d'objets manufacturés qui pouvaient convenir à un peuple placé au plus bas degré de la civilisation, et manquant des premiers élémens de l'industrie.

Mainard, premier évêque de Livonie.

Ce commerce et la bonne intelligence entre les Allemands et les naturels avaient subsisté pendant plus de vingt ans, lorsque le zèle religieux les troubla. Un moine Augustin du couvent de Seegeberg en Holstein, nommé *Mainard*, résolut de devenir l'apôtre des Lives. Il obtint en 1186 du prince de Polotsk, qu'il regardait comme le souverain du pays, la permission de bâtir une église à Ykeskola, aujourd'hui Yxküll, près d'une espèce de fort en bois que les Allemands avaient construit pour abriter leurs marchandises et leurs personnes. Aussitôt que Mainard parla de christianisme, les indigènes, se rappelant que, sous prétexte de les convertir, les Danois avaient cherché à les subjuguer, perdirent toute confiance dans les étrangers. Il fallut songer à se mettre en sûreté contre une surprise. Mainard résolut en conséquence de faire élever plusieurs forts en pierre. On fit venir de Wisby tous les matériaux, les pierres, la chaux et les ouvriers nécessaires, car les indigènes n'avaient pas même une idée de la maçonnerie. Le missionnaire alla ensuite, soit à Brême, soit à Rome, pour rendre compte au pape de ses succès; il avait persuadé à un assez bon nombre de Lives d'accepter le baptême; mais aussitôt qu'il fut parti, les néophytes se lavèrent dans la Duna pour se purifier de l'eau *dont ils avaient été souillés*, et re-

tournèrent à leurs pratiques superstitieuses. Le pape fonda l'évêché d'Yxküll, relevant de la métropole de Brême, et le conféra à Mainard, qui alla prendre possession de son siège et y mourut en 1196 dans un âge fort avancé, laissant la réputation d'un homme vertueux, pénétré d'une vraie piété.

Bertold, deuxième évêque de Livonie.

Cependant la conversion des Lives avança lentement, et ils prirent plusieurs fois les armes pour chasser tous les prêtres de la nouvelle religion. *Bertold*, moine de Loccum, qui succéda à Mainard, éprouva ce sort; mais le pape Célestin III ayant publié une croisade contre les Infidèles de la Baltique, l'évêque revint à la tête d'une armée. Les Lives furent défaits dans une grande bataille; Bertold, aussi actif sur le champ de bataille que dans son église, se laissa emporter par son feu à poursuivre trop loin les fuyards; il fut entouré et massacré.

Albert d'Apeldern, évêque de Livonie.

On sentit la nécessité de le remplacer par un homme qui au zèle du missionnaire joignît de l'expérience et la prudence que donne la connaissance des hommes. Le choix de l'archevêque de Brême tomba sur *Albert d'Apeldern* [1], chanoine de Brême, appartenant à une grande famille. Ses parens, ainsi que l'empereur Philippe, Canut IV, roi de Danemarck, et d'autres grands personnages, fournirent au nouvel évêque les moyens d'aller prendre possession de son siège à la tête d'une petite armée de Croisés; car l'exaspération des indigènes contre les ennemis d'Ioumala, créateur de l'univers; de Perkoun, maître du tonnerre, et de Sé-

[1] Quelques auteurs le nomment *Buxhœwden*.

minik, dispensateur des fruits de la terre, était parvenue à un point qui ne permettait plus d'espérer qu'on pût faire triompher la religion chrétienne autrement que par la force des armes. Ce fut en 1199 qu'Albert arriva dans la Duna avec vingt-trois bâtimens. Il existe un diplôme contre l'authenticité duquel on a pourtant élevé quelques doutes, et d'après lequel l'empereur Henri aurait nommé dès 1196 l'évêque d'Yxhüll prince d'Empire, en lui accordant la permission de bâtir une ville près de la Duna sur une élévation nommée Righe. Albert résolut d'exécuter le projet auquel son prédécesseur n'avait pu mettre la main, et fonda en 1201 la ville de Riga sur la droite de la Duna, en face d'une hauteur située sur la rive gauche et appelée Righe. L'évêché fut transféré dans la nouvelle ville.

Fondation de la ville de Riga.

Pendant vingt-huit ans Albert travailla à faire connaître le christianisme aux peuples idolâtres de ce pays, et construisit des châteaux et des forteresses dans les endroits les mieux situés. Pour consolider à la fois le christianisme et la domination des Allemands dans cette contrée, il prit deux autres mesures qui, l'une et l'autre, tendaient à remplacer l'assistance précaire et temporaire des Croisés, par une milice permanente et intéressée à la défense du pays. Il y introduisit le système féodal, en distribuant à titre de fief une partie du territoire déja conquis, à des seigneurs allemands. Daniel de Bannerow et Courad de Meyendorf, deux chevaliers de la Basse-Allemagne, sont nommés parmi les premiers feudataires de l'église de Riga; l'un obtint le château de Lenewar-

Partage de la Livonie en fiefs.

den, l'autre Yxküll. La seconde mesure était la fondation d'un ordre, modelé sur celui du Temple, dont les membres se voueraient à la conquête des pays habités par les païens. Muni de l'autorisation du pape Innocent III, il institua en 1204 l'*ordre des Frères de la milice du Christ*, placés sous l'obéissance de l'évêque et portant le manteau blanc décoré d'une croix rouge, et un glaive. Comme le glaive les distinguait de tous les autres ordres existans alors, ils en furent nommés *Ensiferi, Schwerdtbrüder, chevaliers Porte-Glaives*. L'évêque concéda à l'ordre le tiers du pays alors converti au christianisme et par conséquent soumis. *Winno de Rohrbach* fut le premier grand-maître de l'ordre ; il bâtit Wenden qui devint son chef-lieu, Segewold et Ascheraden.

Institution de l'ordre des chevaliers Porte-Glaives.

Albert d'Apeldern fit de fréquens voyages en Saxe, en Westphalie et en Frise, pour recruter sa colonie et intéresser de plus en plus la cour de Rome et l'Empire à sa prospérité. Philippe de Souabe lui donna l'investiture de la Livonie, comme fief et principauté d'Empire ; car, d'après les idées du temps, le premier prince de la chrétienté avait à sa disposition toutes les terres des païens. Albert bâtit Kockenhausen, place forte, et obtint en 1213 que son église fût déclarée indépendante de la métropole de Brême, et qu'il pût agir en tout comme archevêque (*vice archiepiscopi*). Ce ne fut que quarante-deux ans plus tard que le siège de Riga fut formellement élevé au rang d'archevêché, métropole de la Prusse, de la Livonie et de l'Esthonie.

La Livonie est érigée en principauté d'Empire.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis la fondation

Origine de la discorde entre l'évêque et l'Ordre.

de l'ordre des Porte-glaives, lorsque les premiers indices de cette discorde que, dans la période suivante, nous verrons agiter la Livonie, se montrèrent entre l'évêque, souverain de ce pays, et l'Ordre qui lui devait son existence. Les chevaliers ayant demandé à être mis en possession de ce tiers des terres conquises qui leur était promis par le diplôme de leur institution, Albert le leur abandonna avec tous les droits qu'il tenait lui-même par concession impériale. Cette facilité engagea l'Ordre à hausser ses prétentions; il exigea que l'évêque lui abandonnât d'avance le tiers de toutes les conquêtes qui seraient faites avec l'aide des chevaliers. L'évêque refusa, et le pape, à qui la contestation fut soumise, décida qu'on ne pouvait pas partager ce qu'on ne tenait pas, et que l'Ordre, en signe de sa soumission aux commandemens de l'évêque, lui paierait le quart de la dîme qu'il percevait dans le territoire que l'évêque lui avait abandonné. Dans le partage, l'Ordre obtint le district nommé la Saccalanie au-delà de la rivière de Goïva.

Volquin, deuxième grand-maître de l'Ordre.

Winno de Rohrbach fut assassiné en 1208 par un chevalier de l'Ordre qui croyait avoir une injure personnelle à venger. Le chapitre lui donna pour successeur *Volquin* (nommé par quelques auteurs Volquin de Wintersteden), renommé pour sa probité et sa bravoure. La contestation sur la possession du tiers de la Livonie, s'étant renouvelée, Innocent III donna le 20 octobre 1210 une décision portant que l'évêque abandonnerait aux chevaliers le tiers de toute la Livonie et de la Lettonie, et les dispenserait de l'obli-

gation de lui payer la dîme, les prémices des oblations et la pension cathédratique (*cathedraticum, Stuhlgeld*) qu'ils lui devaient en reconnaissance de sa souveraineté; que cependant l'Ordre resterait soumis à l'évêque et obligé à lui rendre tous les services qu'exigerait la défense du pays et de la religion; que l'exemption de la dîme accordée aux chevaliers ne s'étendrait que sur leurs propres domaines, l'évêque devant continuer de percevoir le quart de celle que payaient les sujets de l'Ordre dans ses possessions, sauf la confirmation épiscopale; enfin que l'Ordre pourrait s'approprier tout ce qu'il conquerrait, hors de la Livonie et de la Lettonie, à la charge de s'entendre avec les évêques qui seraient institués dans ces nouvelles conquêtes.

Conquête de l'Esthonie.

Ce fut sans doute la faveur que le pape accorda à l'Ordre par son jugement, qui engagea Albert à entreprendre, avec l'assistance des chevaliers, la conquête de l'Esthonie, en faisant venir de nouveaux Croisés. Albert, comte d'Orlamunde, guerrier célèbre, dont il sera question dans l'histoire du Danemarck, les commandait. Épuisés par une bataille sanglante qu'ils perdirent en 1217 près de Fellin, dans le district de Saccala, les Esthoniens se soumirent et promirent de se faire baptiser. Usant de la prérogative que le pape lui avait accordée, Albert fonda alors deux nouveaux évêchés, l'un pour l'Unganie ou l'Esthonie, et l'autre pour la Sémigalle. Le pays conquis fut partagé également entre l'Ordre et les évêques; mais après le départ du comte d'Orlamunde les

Esthoniens se révoltèrent et furent soutenus par Mstislaff, prince de Nowogorod; l'inutilité de ses efforts engagea enfin Albert et les deux autres évêques à appeler en 1219 le héros du nord, Waldemar II, roi de Danemark, qui, selon les annalistes danois, se rendit maître de la Livonie, de l'Esthonie, de la Courlande, de la Prusse et de toutes les côtes de la mer Baltique. Il y a beaucoup d'exagération dans ce récit; Waldemar ne possédait rien en Livonie, en Courlande, ni en Prusse, et en Esthonie il n'avait que quelques places fortifiées, savoir Réval, qu'il fit entourer de murs en 1223, et Narwa qu'il fit construire. Dès 1220 il renonça en faveur des chevaliers aux districts d'Ungannie (Dorpat) et de Saccalanie (Fellin); mais Dorpat était au pouvoir des Russes, auxquels il fallait l'enlever, ce qui se fit en 1223. Depuis ce temps, ces deux districts, quoique habités par des Esthoniens, ont fait partie de la Livonie.

L'expédition de Waldemar donna naissance à la domination des Danois en Esthonie, et aux dissensions entre l'Ordre et les rois de Danemark. Il est vrai qu'après le malheur qui en 1220 fit tomber Waldemar en captivité, les Danois furent expulsés de l'Esthonie qui fut partagée entre l'Ordre et les évêques d'Ungannie et de Riga, de manière que le premier eut le Saccala, le second l'Ungannie, et le troisième le Wyck; mais nous verrons que ce partage fut bientôt renversé.

L'Ordre de son côté acquit une certaine considération politique par des diplômes que les empereurs

Otton IV et Frédéric II lui accordèrent. Le premier, qui est du 27 janvier 1211, lui assura pour toutes ses possessions actuelles et futures la haute protection de l'Empire; le second, de 1226, lui conféra tous les droits de supériorité territoriale; un troisième, de 1228, lui fit donation de l'Icruie, de la Harrie, du Wirlad et de Réval, d'où il avait chassé les Danois.

Réunion de l'Ordre de Livonie à l'Ordre teutonique.

La jalousie entre l'Ordre et l'évêque de Riga continua cependant, et les incursions des Danois, des Russes et des Lithuaniens qui disputaient à l'un et à l'autre la possession de la Livonie et de l'Esthonie, ainsi que la contestation qui, à la mort de l'évêque Albert, en 1229, s'éleva entre l'archevêque de Brême et le chapitre de Riga, sur le droit de nommer son successeur, augmentèrent la confusion et firent naître dans l'ame de Volquin l'idée de fondre son ordre dans l'ordre Teutonique qui, depuis quelque temps, s'était établi en Prusse. Il fit connaître ce vœu à Hermann de Salza, l'illustre grand maître des chevaliers Teutoniques; mais ce prince y trouva des difficultés qui retardèrent la chose. Pendant l'intervalle, Volquin fut tué dans une grande bataille qu'il livra le 22 septembre 1236 à Ringold, prince des Lithuaniens. Ce désastre vainquit tous les scrupules de Salza; l'union fut effectuée au mois d'avril 1237. La bulle du pape Grégoire IX qui la confirme est du 14 mai 1237. L'ordre des chevaliers Porte-glaives devint une langue ou province de l'Ordre Teutonique, ayant son maître provincial ou précepteur particulier. Hermann Balk qui était alors

maître provincial ou landmeister de l'ordre Teutonique en Prusse, fut nommé par Hermann de Salza, premier maître provincial en Livonie, réunissant ainsi les deux charges.

L'incorporation des chevaliers Porte-glaives dans l'ordre Teutonique, nous conduit naturellement à parler de la Prusse.

Antiquités de la Prusse.

L'histoire de ce pays, comme celle de la Pologne, comme celle des trois royaumes du Nord, ne commence qu'avec l'introduction du christianisme; avant cette époque tout est fabuleux; les évènemens et les personnages historiques sont tellement confondus avec la mythologie qu'il est impossible de les distinguer. Le christianisme a produit en Prusse un effet différent de celui qui, dans tous les autres pays, a été la suite de son introduction. Au lieu que partout ailleurs le christianisme a modifié seulement et perfectionné les institutions, les lois, les mœurs de la nation, en laissant subsister tout ce qui était compatible avec la nouvelle religion, et les traits caractéristiques du peuple; en Prusse, au contraire, tout ce qui existait antérieurement au christianisme, constitution, coutumes, mœurs et habitudes, jusqu'à la langue, tout a disparu; au point qu'il existe bien une histoire de la Prusse, mais il n'existe pas d'histoire de la nation prussienne; car ce pays est habité par des Allemands, ou par un peuple qui s'est tellement identifié avec les Allemands qu'on ne trouve plus de trace de son origine.

Commerce de l'ambre jaune.

Les Grecs et les Romains avaient des idées vagues de la côte de la mer Baltique, que depuis huit cents

ans seulement on nomme Prusse. Ils en devinaient plutôt qu'ils n'en connaissaient l'existence. Cette côte possède une production qui avait un haut prix à leurs yeux. Si plusieurs indices portent à croire que les Phéniciens et les Marseillais allaient chercher l'ambre jaune (*electrum*) dans le pays même sur lequel il est jeté par les vagues de la mer, il y a d'autres circonstances qui ne permettent pas de croire qu'ils aient poussé leurs voyages jusque dans la mer Baltique; et il faut convenir qu'après toutes les recherches que des savans ont faites pour constater la réalité de ces voyages lointains, ils sont restés problématiques. Il est vrai cependant qu'environ 326 ans avant Jésus-Christ un navigateur de Marseille, Pythéas, poussa sa course jusqu'à la côte prussienne qu'il dit être habitée par les Guttones; car malgré les peines que le géographe Strabon, qui nous a conservé quelques fragmens de l'Itinéraire du navigateur de Marseille, s'est données pour le représenter comme un imposteur, la critique moderne a rendu justice à la véracité de Pythéas. Ce n'est pas la seule fois que le scepticisme a repoussé des vérités nouvelles, parce qu'elles ne s'adaptaient pas à un système adopté. Pythéas ne vit toutefois pas la Sambie, ou la partie de la côte de Prusse où l'on trouve l'ambre en abondance; mais il en parle par ouï-dire comme d'une île, qu'il nomme *Abatus*. Diodore de Sicile [1] nomme cette île Basileia; d'autres en parlent sous la dénomination de Raunonia ou sous celle d'Osiéricta. Le dernier historien de la Prusse que, dans

[1] Vingt ans avant Jésus-Christ : il était contemporain de Strabon.

un autre sens, on peut appeler le premier[1], a fait voir que tous ces noms proviennent d'un mal-entendu, et qu'ils désignent tous le *Romove*, sanctuaire ou *Rikaïto* des habitans (osiérieta, le saint rikaito), résidence de leur chef (βασιλεια) dont il n'était pas permis de s'approcher (ἄβατος). Pythéas ne nous apprend pas par quelle route l'ambre jaune arrivait dans les ports de la Méditerranée; tout ce qu'il en dit, paraît indiquer une route de terre. Du temps des Romains, cette route allait par Ascancalis (Ossielski près de Bromberg), Setidava (Cydowo près de Gnesne), Calisia (Kalisch), Arsenium (Marsenin près Siéradz); ensuite le long de la Wartha par Carrhodunum (soit Czarnowitz, soit Cracovie), et en traversant la Vistule dans les environs de Cracovie, à Asanca (Altsandek), d'où la route tournait à l'ouest vers Setuia (Czycha) et longeant le Waäg, allait à Singone (Schintan), Celemantia (Szomolyun) à Carnutum sur le Danube où la marchandise était achetée par les Romains.

Population originaire.

Quoiqu'Iornandès, historien des Goths, soit souvent un guide peu sûr, c'est à lui cependant qu'il faut recourir pour avoir des notions sur la population de la Prusse vers le quatrième siècle avant Jésus-Christ. Nous avons rapporté ailleurs[2], d'après le témoignage de cet historien appuyé sur une foule de traditions, que le peuple des Goths, originaire des bords de la Vistule, à une époque antérieure à notre ère, s'était transporté en Scandinavie ou, comme on disait alors,

[1] M. Voigt.

[2] Voy. vol. I, p. 66.

en Scandie où ce peuple s'établit à côté des Suiones ou Suédois. Quelques siècles après, une tribu de ces Goths, ayant pour chef le roi Bérig, retourna dans ses anciennes demeures, à l'ouest de la Vistule, où ces nouveaux venus trouvèrent les Ulmirugiens[1], branche des Rugiens (Goths et Germains comme eux); ils les subjuguèrent ou s'amalgamèrent avec eux de manière que le nom de cette peuplade disparut pour quelque temps. Une seconde branche des Goths Scandiens, les Gépides, arrivés un peu plus tard[2], se fixa dans les contrées marécageuses de la Vistule, près de son embouchure : la partie plus méridionale, la contrée située à l'est de la Vistule derrière le Frischhaff appartenait au Vénèdes qu'Iornandès appelle Vandales; ils étaient d'origine sarmate ou slave. Au sud des Vénèdes étaient les Galindiens, peuple goth, qui avaient pour voisins à l'est les Sudènes, peuple slave, les Stavanes qui venaient probablement de la même origine, ensuite les Igyllions entre Osterrode et Lautenbourg, enfin les Aestyens qui étaient Germains. Ainsi deux races d'une origine entièrement différente occupaient le sol de la Prusse, et s'entrecoupaient même; c'étaient des Slaves et des Germains.

Du temps d'Iornandès les Gépides avaient déja quitté ce pays. A leur place, entre les trois bras que la Vistule forme avant de se jeter dans la mer, demeuraient, dit cet historien, les Vidioariens (ou

[1] C'est ainsi qu'Iornandès écrit le mot dont on a fait ensuite Ulmigériens.

[2] Voy. vol. I, p. 98.

d'après une autre leçon, les Vidivariens), mélange de différentes peuplades. Le mot de *Vites* est souvent employé dans les historiens du moyen âge comme un des noms que portent les Goths; et les Vidivariens paraissent avoir été une élite de Goths placée dans les presqu'îles de la Vistule, pour défendre les frontières [1], et peut-être pour former les garnisons des châteaux que les Goths avaient bâtis dans le but de maintenir les Slaves. Gothiscanzia, Peilpeille (Heiligenbeil), Honeda (à la place où fut ensuite construit Balga), étaient de ces forts. Les Goths ont toujours répugné à s'enfermer derrière des murs; comme ils dérogèrent à leur habitude en construisant les châteaux dont nous venons de parler, il devient probable que les Vidovariens d'Iornandès étaient une espèce de milice engagée pour la défense de ces châteaux.

Iornandès nous apprend encore que Hermanric, le fondateur du grand empire des Visigoths, vainquit les Vénèdes et les Aestyens, et que toute la Prusse d'aujourd'hui fut soumise à sa domination. On sait que son empire fut bouleversé par Attila [2], mais il n'est pas certain que la côte de la mer Baltique ait fait partie des conquêtes du roi des Huns. Lorsque, vers le milieu du sixième siècle, les Lekhs, ou Polaniens, les Masoviens, les Pomésaniens et les Luticiens, partis

[1] C'est ainsi qu'on trouve des Bructères et des Bructuariens, des Chattes et des Chattuariens, des Boii et des Boïvariens. Les Angrivariens et les Ampsivariens avaient une origine semblable.

[2] Voy. vol. I, p. 70.

du Danube, vinrent occuper les contrées qui ont été nommées d'après eux, les habitans de la Prusse, parmi lesquels les Aestyens s'étaient beaucoup étendus vers la Vistule, ne furent pas troublés dans leurs possessions; ils restèrent tranquilles au milieu de cette révolution. La Vistule devint la frontière des Aestyens du côté des Pomésaniens, la Drewenz celle des Galindiens contre les Masoviens.

Fable de Brouteno et Widewoud.

La fable place après l'arrivée de ce dernier peuple l'élection d'un chef commun des Prussiens, et celle d'un grand prêtre ou *grive*. Elle fait honneur à deux frères nommés Brouteno et Widewoud, de l'organisation d'un gouvernement et de la fondation d'un culte national. Par leurs soins, les images des trois dieux Potrimpos, Perkoun et Pakoullos, furent placées dans des niches pratiquées dans un grand chêne; ce sanctuaire fut nommé *Romove* ou *Rikaïto*. Il fut défendu sous peine de la vie à tout mortel d'en approcher; la seule caste des prêtres ou *waïdelottes* jouissait de cette prérogative. Après avoir gouverné le peuple dans la plus grande concorde jusqu'à un âge fort avancé, les deux frères partagèrent le pays entre les douze fils de Widewoud, dont chacun donna son nom à la partie qui lui échut. Bientôt après, Brouteno et Widewoud firent dresser un bûcher élevé, et après y être montés à la vue du peuple, ils y firent mettre le feu. Les douze fils de Widewoud n'ayant pu s'accorder au sujet de l'élection d'un grive, la guerre civile éclata, chacun de ces chefs se rendit indépendant, et le pays fut partagé entre douze principautés.

Cette fable paraît avoir été imaginée par quelqu'un qui tenta d'expliquer historiquement l'état du pays tel qu'il existait depuis des temps immémoriaux; il réunit en un seul fait plusieurs évènemens arrivés successivement. A l'époque où le christianisme fut porté en Prusse, ce pays était véritablement divisé en onze ou douze états, portant les mêmes noms que la fable leur donne, et gouvernés par des *reïks* ou princes indépendans. Chacun de ces petits royaumes comprenait plusieurs territoires ou cantons, appartenant à des familles nobles, et qui reconnaissaient le reïk pour leur chef.

Division de l'ancienne Prusse.

Il est nécessaire de connaître les noms de ces états, qui se rencontrent à chaque instant dans l'histoire, et se sont conservés jusqu'à ce jour; car c'est en vain que, pour détruire d'anciens souvenirs, les gouvernemens ont quelquefois changé les divisions politiques; les peuples tiennent à leurs antiquités, et la tradition les conserve. Nous commencerons à l'ouest la nomenclature des royaumes de la Prusse, et nous nous dirigerons vers l'est.

1.° Le *pays de Culm* ne faisait pas proprement partie de la Prusse; il appartenait à la Pologne. Situé entre la Vistule, la Drewenz et l'Ossa, il s'étendait à l'est jusqu'à Hohenstein et Neidenbourg, et comprenait la *Sassovie* ou le district de Sassen, avec Lœbau (aujourd'hui on y trouve Culm, Thorn, Briesen, Rhéden, Graudenz, Strasbourg, Lautenbourg, Osterrode).

2.° La *Pomésanie*, au nord du district de Culm

dont elle était séparée par l'Ossa et par une forêt impénétrable. A l'est elle allait jusqu'à la rivière d'Elbing et au lac de Drausen (Marienwerder, Marienbourg, Christbourg, Riesenbourg).

3.° La *Pogésanie*, entre l'Elbing et le lac de Drausen, la Weske, la Passarge et le Frischhaff. La partie méridionale était nommée le *Hœckerland*, c'est-à-dire pays couvert de monticules. En Pogésanie se trouvait l'ancienne ville ou le village de Truso, un des entrepôts du commerce de la Baltique. Il était probablement situé à la place où Elbing fut bâtie ensuite, sur le lac de Drausen qui s'étendait plus loin qu'aujourd'hui. On y trouvait aussi le district de *Lanzanie*.

4.° La *Warmie*, plus tard l'*Ermeland*, entre la Passarge, le Frischhaff et l'Alle : ses limites méridionales ne sont pas bien connues; elles allaient peut-être jusqu'à Mohrungen.

5.° La *Natangie* entre la Warmie depuis Balga, le Frischhaff, la Prégel et l'Alle.

6.° La *Bartonie* au sud-est de la Natangie dont elle était séparée par l'Alle. La ville de Barthen et le château de Bartenstein en ont conservé le souvenir. Il y a des raisons de croire que le reïk et le grive de la Bartonie ont résidé près de Schippenbeil dans deux châteaux nommés Weïstoté-Pil et Wallewona.

7.° La *Galindie* depuis Neidenbourg et Hohenstein à l'ouest, et au sud de Rœssel et Rastenbourg jusqu'à Radzilowo en Masovie.

8.° La *Sûdavie* depuis Rhein et le lac de Spir-

ding jusqu'à la Lithuanie ; au nord jusqu'à la Pyssa.

9.° La *Nadrovie* au nord de la Pyssa jusqu'au Mémel. La Deime était sa frontière occidentale.

10.° La *Sambie*, la plus célèbre des provinces prussiennes, patrie de l'ambre jaune, le siège du Romove commun, entre la mer, le Prégel et la Deime. Aucune province ne renfermait un plus grand nombre de familles nobles, possesseurs de châteaux et de districts, les descendans, sans doute, des chefs goths qui étaient venus de la Scandie : il paraît que la Sambie n'avait pas de reïk, et que ses nobles ne reconnaissaient d'autre autorité que celle du grive.

11.° La *Scalovie* (Schalaunen) au nord du Mémel jusqu'à la Samogitie.

S. Adelbert, premier apôtre des Prussiens.

L'Évangile fut annoncé pour la première fois à ces peuples en 997 par *S. Adelbert*, archevêque de Prague qui, fils d'un comte de Lubik en Bohême, portait, avant sa profession, le nom de Woycekh. Cet homme pieux poussait l'humilité chrétienne au point qu'étant déjà archevêque, il se retira à plusieurs reprises dans un couvent, pour y vaquer aux services les plus abjects. Ayant résolu d'entreprendre, avec quelques compagnons, la conversion des Prussiens, il s'embarqua à Dantzig et arriva en Sambie. Ses prédications furent mal accueillies par un peuple chez lequel une caste de prêtres avait intérêt d'entretenir l'attachement pour un culte et une mythologie nationale. Cependant ce fut moins comme un missionnaire qu'Adelbert trouva la mort que pour être entré, probablement sans le savoir, dans le Romove ou le territoire consacré aux dieux, où

aucun profane ne mettait le pied impunément. Après lui *Bruno*, moine Bénédictin natif de Querfurt, paya en 1008 de sa vie, la tentative d'achever ce qu'Adelbert avait à peine commencé. Le nom de la ville de Braunsberg rappelle le souvenir de ce missionnaire.

Origine du nom de Prussiens.

Ce fut vers cette époque que commencèrent les guerres de dévastation entre la Pologne et les Prussiens, qui eurent des résultats calamiteux pour l'un et l'autre peuple. Ce fut aussi à cette époque que le nom des *Prussiens, Pruzzi*, se trouve pour la première fois dans les historiens [1]. On n'en connaît pas l'origine ; mais il paraît certain que ce ne sont pas les indigènes qui s'appelaient ainsi, et que ce nom a été donné par les étrangers au peuple qui le porte encore. Parmi les étymologies au moyen desquelles on a tâché de l'expliquer, celle qui le dérive de po, *près*, et Russiens ou Russes, est le plus généralement admise; cependant elle n'est pas géographiquement exacte, et les premiers historiens dans lesquels on trouve ce mot, écrivirent Prussi, et non Porussi, et encore moins Borussi.

Origine du duché de Masovie.

En 1206 la Masovie et la Cujavie, avec les pays de Culm, de Michelau et de Dobrzin furent détachés de la Pologne et eurent un prince particulier dans la personne de Conrad, frère de Leszek le Blanc [2]. Cet évènement, indifférent en apparence, eut de graves conséquences pour le sort de la Prusse. Le duché de Ma-

[1] Dans DITMAR *de Mersebourg* (1018), L. IV, p. 353, et avant lui dans la Vie de S. Adelbert par un inconnu. V. CANISII *lectt. antiq. Ed. Basnage*, T. III, p. 56.

[2] Voy. p. 252 de ce vol.

sovie n'était pas en état de résister aux Prussiens qui continuaient leurs incursions avec une fureur redoublée; et Conrad ne pouvait espérer du secours ni de son frère, le roi de Pologne, impliqué en d'autres embarras, ni des ducs de Pomérellie occupés alors à se délivrer du lien vassalitique qui les attachait à la Pologne.

Christian, premier évêque de Prusse.

Les ducs de Pomérellie, convertis depuis longtemps au christianisme, avaient fondé et richement doté l'abbaye d'Oliva, près de leur capitale. C'est de ce couvent que sortit la lumière qui éclaira les Prussiens. Un des moines qui y demeuraient, *Christian*, natif de Freyenwalde en Poméranie, exécuta, sous le règne de Conrad, ce que S. Adelbert et Bruno avaient tenté vainement; ses travaux obtinrent un tel succès, que, lorsqu'en 1214 il alla à Rome pour en rendre compte au pape, Innocent III, pour récompenser son zèle, le nomma évêque de Prusse. Les seigneurs ou princes de Lanzana (en Pogésanie) et de Lœbau, qui avaient été baptisés, promirent de céder leurs terres pour servir de dotation au nouveau siège. Après son retour en Prusse, Christian trouva l'état des choses bien changé; par des raisons qui sont inconnues, les Prussiens ne voyaient plus dans l'évêque qu'un ennemi de leur nation; ils entrèrent à main armée dans le pays de Culm, qui depuis longtemps était chrétien, le ravagèrent et y détruisirent plus de deux cent cinquante églises avec le château de Culm. A l'exemple d'Albert, évêque de Riga, Christian s'était fait autoriser à réunir une armée de Croi-

sés pour opérer par la force la conversion des Prussiens. Les Croisés arrivèrent en 1219 et restèrent plusieurs années dans le pays ; on rebâtit Culm, et toute la province qui porte ce nom fut jointe à l'évêché par des actes de donation de Conrad et de l'évêque de Plock (Plotsk) qui y avait des possessions considérables.

Origine de l'Ordre de Dobrzin.

Mais à peine les Croisés eurent-ils quitté la Prusse en 1223, que les Prussiens revinrent à la charge, commirent des horreurs dans le pays de Culm, et détruisirent tout ce qu'on avait relevé de ses ruines. En 1224 Honorius III envoya dans le nord Guillaume de Savoie, évêque de Modène. Pendant que ce légat s'arrêta auprès de Christian, celui-ci exécuta un plan dont les évènemens de la Livonie lui avaient inspiré la première idée. Le duc Conrad y donna les mains avec empressement. C'était l'érection d'un ordre particulier consacré à former une milice stable et permanente pour remplacer les armées des Croisés, sur lesquelles on ne pouvait pas compter long-temps. Conrad promit de bâtir un château à Dobrzin pour être le siège de l'Ordre, et de partager avec les chevaliers, à portion égale, tout le pays dont ils feraient la conquête sur les païens. On les nomma *frères de la milice du Christ en Prusse ;* ils portaient un manteau blanc sur lequel on voyait un glaive rouge et une croix. A peine cet ordre était-il organisé que les Prussiens s'assemblèrent en foule pour l'exterminer. A l'endroit où Strasbourg (Brodnica) fut bâti par la suite, Conrad et les chevaliers leur livrèrent

une bataille acharnée qui dura deux jours. Elle fut perdue par la faute de Conrad, qui, désespérant trop tôt du succès, abandonna le champ de bataille; tous les chevaliers y périrent à l'exception de cinq. Ce petit nombre se soutint encore quelques années à Dobrzin, mais ne put relever l'Ordre.

Les chevaliers Teutoniques sont appelés en Prusse.

Ce fut alors que l'évêque Christian qui avait connu en Allemagne Hermann de Salza, l'illustre grand maître de l'Ordre Teutonique, conseilla au duc de Masovie de s'adresser à cet Ordre et de l'engager, par la concession d'un territoire, à se charger de la défense de l'évêché de Culm. L'Ordre s'était couvert de gloire dans les guerres de Palestine et d'Égypte; le grand maître, le fidèle conseiller et l'ami de Frédéric II, avait assisté lui-même à deux croisades et avait rendu d'éminens services à la cause des Chrétiens. Au siège de Damiette, en 1219, le grand maître et ses chevaliers avaient sauvé l'armée par leur courage. Jean de Brienne, roi de Jérusalem, témoin de leurs hauts faits, permit au grand maître d'ajouter la croix d'or du royaume de Jérusalem à la croix noire de l'ordre, distinction qui s'est conservée. On a supposé que, prévoyant le sort qui menaçait la Palestine, les chevaliers Teutoniques avaient formé le projet de la quitter entièrement pour s'établir en Europe, et l'on a cru voir une preuve de cette intention dans un arrangement qu'ils avaient conclu avec le roi d'Hongrie au sujet de la Burcie et de la défense de la Transylvanie contre les Cumans[1]. On peut supposer que l'a-

[1] Voy. p. 221 de ce vol.

venir qui menaçait la Terre-sainte n'échappa pas à la sagacité d'un politique tel que Hermann de Salza; mais le traité conclu avec André II ne prouve pas plus l'intention de renoncer aux établissemens asiatiques que celle d'abandonner les autres grandes acquisitions que l'Ordre avait faites en Allemagne, et de déposer la qualité de prince d'Empire que l'empereur Frédéric II lui avait conférée. Déja depuis l'année 1219 environ, les possessions de l'Ordre en Allemagne avaient exigé qu'on les réunît en une province particulière dont le gouvernement fut confié à un maître provincial, appelé Maître Teutonique. Deux frères de la maison des comtes de Hohenlohe et leur neveu donnèrent cette année à l'Ordre toutes leurs terres avec la ville de Mergentheim qui devint le siège du Maître Teutonique.

Il est probable cependant que l'établissement de l'Ordre en Transylvanie donna l'idée à l'évêque Christian de le transplanter pour un objet semblable en Pologne. Il faut supposer que lorsque Christian donna suite à cette idée, il ne connaissait qu'imparfaitement la constitution et les privilèges de l'Ordre Teutonique auquel les papes avaient accordé une exemption parfaite de toute juridiction épiscopale.

Le projet ayant été approuvé par les prélats, palatins et castellans de la Masovie, Conrad envoya une députation en Italie pour offrir au grand maître, que les affaires de Frédéric II retenaient dans cette presqu'île, la cession du pays de Culm et d'un autre district situé entre le duché de Masovie et les frontières

des Prussiens païens. Elle trouva Hermann au commencement de l'année 1226; le grand maître se rendit sur-le-champ à Rimini pour soumettre à l'empereur la proposition du duc. Frédéric II l'approuva et fit expédier au mois de mars 1226, un diplôme par lequel il conféra à l'Ordre, avec pleine propriété et supériorité territoriale, non-seulement le pays que le duc Conrad lui donnerait, mais aussi tous ceux qu'il enlèverait aux Prussiens païens. La bulle par laquelle le pape Honorius III, au récit des historiens, confirma la transplantation de l'Ordre dans ces climats septentrionaux, ne s'est pas conservée.

Deux chevaliers, Conrad de Landsberg et Otton de Saleiden, que le grand maître envoya en Masovie pour entrer en négociation avec le duc, assistèrent, avec dix-huit hommes armés qui les accompagnaient, à un combat sanglant qui eut lieu entre les Masoviens et les Prussiens. Par un arrangement préalable dont Conrad et ses fils convinrent, le 29 mai 1226, avec les députés du grand maître, le duc abandonna à l'Ordre Teutonique en toute propriété les districts de Culm et de Lœbau, et tout le pays qu'il enlèverait aux Infidèles. Landsberg et Saleiden envoyèrent ce diplôme au grand maître; eux-mêmes restèrent dans le pays, et Conrad leur fit bâtir sur la rive gauche de la Vistule, vis-à-vis de la place où est aujourd'hui Thorn, un petit fort de bois qu'ils appelèrent Vogelsang.

Hermann Balk (ou plutôt Balco), fut nommé premier maître provincial en Prusse, ou *précepteur*

en Slavonie et Prusse ; Thierry de Bernheim, maréchal, chargé de la guerre contre les Infidèles. Ces dignitaires n'arrivèrent en Masovie avec un corps de chevaliers et de soldats, qu'au commencement de 1228. Le 23 avril Conrad signa l'acte formel par lequel il faisait donation à l'Ordre du pays de Culm, et comme en 1222 il avait donné une partie de ce pays à l'évêque Christian, celui-ci y renonça en faveur de l'Ordre, par un acte du 3 mai 1228. Le 4 juillet le duc remit aux frères de la milice du Christ, la propriété de Dobrzyn où ils demeuraient déja, et du district sur la rive gauche de la Drewenz, qui leur avait été destiné dans l'origine, avec quelques autres terres que le chapitre de Plock y ajouta. Mais le fort de Vogelsang ne suffisant pas pour recevoir tous les chevaliers arrivés avec Balk, celui-ci construisit un second fort également sur la rive gauche de la Vistule, et le nomma Nessau ; comme ces deux établissemens étaient situés hors du territoire assigné à l'Ordre, le duc Conrad les lui donna en 1230, par un acte particulier. Il renouvela aussi, par deux autres actes, la donation du pays de Culm, en déterminant plus précisément la nature et les limites de sa première concession ; elle comprenait le pays renfermé entre la Drewenz, la Vistule et l'Ossa, et la totalité de tout ce que les chevaliers pourraient enlever aux naturels. Il s'éleva des difficultés sur la nature de la concession que l'évêque Christian avait faite ; il prétendait que les chevaliers fussent ses vassaux, et voulait se réserver la juridiction civile et ecclésiastique : cette affaire qui manqua de

brouiller l'Ordre et l'évêque, fut arrangée à l'amiable, et l'évêque signa un nouvel acte par lequel il abandonnait à l'Ordre purement et simplement tout le pays qu'il devait à la libéralité du duc et de l'évêque de Plock. Cet évêque céda de son côté tout ce qu'il possédait encore dans le pays de Culm qui devint ainsi sans partage la propriété de l'Ordre.

Commencement de la guerre entre les Prussiens et l'Ordre.

Ce fut alors que commença la guerre entre l'Ordre Teutonique et les Prussiens; guerre difficile à cause des lacs, des marais et des forêts épaisses qui servaient de refuge aux habitans. Il était de la plus grande importance pour les chevaliers de s'assurer de la possession de la Vistule et d'un nombre suffisant de bateaux toujours prêts à les reporter sur la rive gauche du fleuve, quand sur la droite ils rencontraient des forces supérieures. Les Prussiens avaient construit sur la rive orientale plusieurs forts, et entre autres celui de Rogow, en face de Vogelsang. Hermann Balk dirigea ses premières attaques contre ces points. Il s'en empara, et fortifia une position située sur la même rive du fleuve où l'évêque Christian avait déja auparavant bâti une tour; c'est l'origine de l'ancienne Thorn, distante de deux lieues de la nouvelle ville. Celle-ci doit son existence à des colons allemands qui, en 1232, accompagnèrent en Prusse 5,000 Croisés que Bourcard, bourgrave de Magdebourg, y conduisit. La même année d'autres colons bâtirent la ville de Culm, près du château de ce nom. La forme du régime de ces deux villes, les plus anciennes de Prusse, fut déterminée par un diplôme qui est connu sous le titre de

charte de Culm (*Culmsche Handfeste*). Il est du 28 décembre 1232, et établit ce qu'on appelle le *droit de Magdebourg* [1].

Le corps des Croisés qui, à la voix de Grégoire IX, vinrent au secours des chevaliers sous la conduite de Henri le Pieux, duc de Breslau, de Suantopolk, duc de Pomérellie, et d'autres princes, se montait à plus de 20,000 combattans. La ville de Marienwerder ayant été bâtie, en 1233, dans l'île de Quidzin, on put entreprendre la conquête de la Pomésanie. Sur la rivière de Sirgune (Sorge) dans les environs de Christbourg, les Prussiens furent défaits dans une bataille sanglante et long-temps disputée. Pour se venger de Suantopolk à qui les Chrétiens durent cette victoire, les Prussiens passèrent la Vistule et détruisirent, le 2 janvier 1234, de fond en comble le couvent d'Oliva. La même année 1234 le maître provincial fonda la troisième ville prussienne qu'il nomma Rhéden.

Réunion de l'Ordre Teutonique avec celui de Dobrzin.

Pour terminer de nouvelles disputes qui s'étaient élevées entre l'Ordre et l'évêque, et entre l'Ordre et le duc de Masovie, Grégoire IX renvoya comme légat Guillaume de Savoie, évêque de Modène. Ce prélat adjugea à l'évêque un tiers de tout le pays que l'Ordre avait conquis ou conquerrait encore, et la juridiction épiscopale dans les deux autres tiers. L'Ordre de Dobrzin s'étant réuni au Teutonique, le pape confirma cette fusion par une bulle du 19 avril 1235; mais par suite de la médiation du légat, le château de Dobrzin

[1] Le privilège de 1232 ayant été brûlé, il fut renouvelé en 1252. Ce dernier document existe.

fut rendu au duc de Masovie qui indemnisa l'Ordre par la cession d'un autre district. Par une bulle du 3 août 1234, le pape déclara toutes les possessions de l'Ordre, propriétés de S. Pierre conférées à l'Ordre à titre de bénéfices.

Conquête de la Pomésanie et de la Pogésanie.

La conquête de la Pomésanie fut achevée en 1236 à l'aide d'une nouvelle armée de Croisés que Henri l'Illustre, margrave de Misnie, avait conduite en Prusse. L'année suivante le maître provincial, pour faciliter la soumission de la Pogésanie, construisit Elbing à l'endroit où le lac de Drausen communique avec la rivière d'Ilfing ou Elbing. Des Allemands, principalement des Lubeckois, attirés par la situation avantageuse du nouveau château, à l'endroit où la tradition plaçait l'ancien Truso[1], s'y établirent et fondèrent la ville d'Elbing qui en 1237 reçut le droit lubeckois.

Conditions de la réunion de l'Ordre Teutonique et de celui de Livonie.

Ce fut à l'époque où l'Ordre Teutonique avait étendu son sceptre sur les trois districts de Culm, de Pomésanie et de Pogésanie qu'eut lieu sa réunion avec l'Ordre de Livonie. Il existait entre les deux institutions une différence essentielle : l'Ordre Teutonique, en vertu des privilèges qu'il avait obtenus, était entièrement indépendant de toute juridiction épiscopale ; tandis que celui des Porte-glaives fondé par un évêque, se trouvait, à l'égard de ce prélat, dans l'état de dépendance et de vasselage. La bulle du pape prononçant la réunion des deux institutions, ordonna que les chevaliers Teutoniques resteraient, en Livonie,

[1] Voy. vol. II, p. 287.

dans les mêmes rapports de sujétion envers les évêques et prélats, dans lesquels avaient été les Porte-glaives. La même bulle avait ordonné qu'on restituerait au roi de Danemark ce qui lui appartenait en Esthonie. Cette disposition devint l'objet d'une négociation pour laquelle Hermann Balk et l'évêque de Modène se rendirent en Danemark. Le 9 mai 1238 il fut conclu à Stenbye un traité qui adjugea au roi Réval, la Harrie et le Wirland, et à l'Ordre l'Iervie à condition qu'il n'y construirait pas de nouvelles forteresses sans le consentement du roi. Les conquêtes futures devaient être partagées dans la proportion de deux tiers pour la couronne de Danemark, et un tiers pour l'Ordre. Immédiatement après, Balk, à la tête des chevaliers et avec l'aide d'un corps danois, marcha contre les Russes qui menaçaient la Livonie d'une invasion, et s'empara de Pskoff.

En 1239 l'Ordre Teutonique perdit le plus célèbre de ses grands maîtres ; Hermann de Salza mourut à Salerne où il s'était rendu pour consulter les médecins sur sa santé. Il fut enterré à Barletta en Pouille. Le chapitre de l'Ordre s'assembla à Marbourg pour nommer son successeur. Les chevaliers avaient dans cette ville une de leurs plus belles possessions. S.te Élisabeth d'Hongrie, veuve de S. Louis VI, landgrave de Thuringe, leur avait légué, en mourant en 1231, l'hôpital et l'église qu'elle avait fondés, et les frères de Louis VI y avaient ajouté des biens considérables. Le chapitre élut à la place du grand maître défunt, le *landgrave Conrad*, un de ces frères de Louis VI.

Conquête de la Warmie, de la Natangie et de la Bartonie.

Avant l'arrivée de Conrad en Prusse, Thierry de Bernheim, maréchal de l'Ordre, assiégea le fort de Balga, situé dans le district de Honéda en Warmie sur le Frischhaff. On employa à ce siège des bâtimens qui avaient été construits sur le lac de Drausen, de manière que Balga fut assailli à la fois par terre et par mer. Les Prussiens se défendirent avec un courage qui alla jusqu'à la fureur; il fallut prendre le château de force. Balga dominant la mer et fermant l'entrée de la Warmie et de la Natangie, devint une des places fortes de l'Ordre. Les naturels réunirent une armée considérable pour la reprendre. Déja la garnison était réduite à l'extrémité, lorsqu'une petite armée de Croisés, commandée par Otton l'Enfant, premier duc de Brunswick, vint débloquer Balga. Les assiégeans, inopinément attaqués par une sortie de la garnison, et par une armée qui se trouva sur leurs derrières, essuyèrent une défaite complète. La soumission de la Warmie, de la Natangie et de la Bartonie fut la suite de cette victoire. Les châteaux de Kreutzbourg en Natangie, de Bartenstein, Schippenbeck et Rœssel en Bartonie; Heilsberg sur l'Alle, et Braunsberg sur la Passarge en Warmie servirent au maintien de ces provinces; à leurs pieds il s'éleva des villes. La Galindie se soumit bientôt après.

Insurrection des Prussiens et guerre de la Pomérellie.

Lorsqu'en 1240 les Mongols entrèrent en Pologne, les chevaliers Teutoniques retirèrent leurs forces des provinces éloignées pour les concentrer sur la Vistule. Les Prussiens profitèrent de cette circonstance pour secouer un joug odieux. Ils s'allièrent pour cela avec

Suantopolk, le vainqueur de la Sirguna, qui voyait avec jalousie que l'Ordre fût maître de la rive droite de la Vistule. Le duc de Pomérellie leva le masque après la bataille de Liegnitz, en 1241, où la force des alliés de l'Ordre avait été rompue [1], car il paraît que c'est par erreur que quelques historiens ont supposé que l'Ordre lui-même prit part à cette sanglante bataille. D'accord avec Suantopolk, les naturels massacrèrent tous les Allemands dont ils purent se saisir, et rasèrent toutes les forteresses de l'Ordre, à l'exception de Thorn, d'Elbing, de Balga, de Rhéden et de Culm, pendant que le duc, maître de la rive gauche de la Vistule, empêchait les chevaliers de recevoir des secours d'Allemagne et de Pologne.

Au milieu de ces évènemens, le grand maître mourut à Rome le 24 juillet 1244; son corps fut enseveli dans l'église de S.te Élisabeth à Marbourg. *Gérard de Malbergh* fut son successeur. Son règne fut malheureux par les discussions qui s'élevèrent dans l'Ordre. Le grand maître brouillé avec les dignitaires, quitta l'Europe en 1244 et s'enferma au château de Montfort en Palestine. Il y résigna sa dignité, mais bientôt après, s'étant fait faire un nouveau sceau, il agit comme s'il était encore grand maître, et expédia plusieurs actes comme chef de l'Ordre. Innocent IV termina le scandale en accordant à Gérard, par une bulle datée de Lyon, le 17 janvier 1245, la permission qu'il avait sollicitée, de sortir de l'Ordre pour entrer dans celui des Templiers. Le chapitre lui donna

[1] Voy. p. 177 et 253 de ce vol.

pour successeur *Henri comte de Hohenlohe*, un de ceux qui en 1219 avaient cédé à l'Ordre Mergentheim avec un district considérable.

Paix de 1248 avec le duc de Pomérellie.

Dans leur guerre avec Suantopolk, les chevaliers Teutoniques avaient pour alliés les propres frères de ce prince, Sambo et Ratibor, auxquels il retenait leur part de la succession paternelle. Cette guerre, dans laquelle il s'agissait pour les Prussiens de la conservation de leur culte et de leurs propriétés, et pour le duc, de la sûreté de ses états, fut conduite avec le plus grand acharnement. La Pomérellie et la Prusse furent alternativement ravagées, tantôt par les Poméraniens et les Prussiens, tantôt par les chevaliers et les armées des Croisés allemands, qui, à plusieurs reprises, vinrent au secours de l'Ordre. Deux fois interrompue par des traités de paix, la guerre ne fut définitivement terminée qu'au mois de novembre 1248. Le duc renonça à toute alliance avec les Prussiens, et rendit justice à ses frères.

Paix de Christbourg avec les naturels, 1249.

Jacques Pantaléon de Court-Palais, archidiacre de Liège, légat du pape en Prusse (le même qui en 1262 fut élu pape et prit le nom d'Urbain IV), avait négocié cette paix. Il réussit aussi à réconcilier l'Ordre avec les Prussiens. La paix fut signée à Christbourg, le 7 février 1249. Comme elle détermine les droits civils du peuple conquis, elle est importante pour la constitution du pays. En voici les principales conditions. Les néophytes auront, avec la liberté personnelle, la faculté de posséder et d'acquérir par achat ou autrement des propriétés qui seront transmissibles par

droit d'héritage aux descendans mâles du défunt, et, à leur défaut, aux femelles non mariées. Dans la ligne collatérale la succession ne passera pas les cousins-germains. A défaut d'héritiers, les biens seront dévolus à l'Ordre. Les néophytes pourront vendre leurs biens immeubles à des naturels ou à des Allemands, après avoir fourni caution qu'ils ne se rendront pas chez les ennemis de l'Ordre. Ils pourront disposer par testament de leurs biens meubles et immeubles, mais les églises seront obligées de vendre, dans l'espace d'une année, les biens immeubles qui leur auront été légués. Les néophytes jouiront de la liberté personnelle tant qu'ils resteront fidèles à la foi; ils pourront contracter des mariages légitimes, ester en jugement, entrer dans les ordres; ceux d'entre eux qui étaient de race noble, recevront la ceinture militaire. Conformément au désir que les Prussiens avaient exprimé, on leur donna pour jurisprudence le droit polonais. Ils ne brûleront plus leurs morts avec des cérémonies païennes, mais les enterreront aux cimetières chrétiens; ils n'offriront point de sacrifice aux idoles; ils renonceront à la polygynie, à l'usage d'acheter les femmes, aux mariages entre parens à un degré prohibé, à la coutume d'exposer les enfans nouveau-nés. Les Pomésaniens feront bâtir, dans un délai et dans des endroits déterminés, treize églises; les Warmiens, six; les Natangiens, trois. Toutes ces églises seront pourvues, aux frais des néophytes, des vases, ornemens et livres requis; l'Ordre les dotera. Les néophytes chômeront les dimanches et jours de

fêtes, observeront les jeûnes, communieront une fois par an, paieront la dîme à l'Ordre, et la déposeront eux-mêmes dans les greniers, seront fidèles à l'Ordre, et lui fourniront assistance dans ses guerres.

Division de la Prusse en diocèses.

Pendant la durée de la guerre avec Suantopolk et les Prussiens, l'organisation ecclésiastique du pays fut achevée par les soins de l'évêque Guillaume de Modène, légat du pape. La mort de l'évêque Christian qui, dans les dernières années de sa vie, vivait dans des disputes continuelles avec l'Ordre, facilita le travail du légat. Les bases de l'organisation furent tracées dans une bulle de Grégoire IX, signée à Anagni, le 4 juillet 1243, neuf jours après son élection. La Prusse fut divisée en quatre diocèses, savoir : 1.° le diocèse ou pays de Culm, y compris le territoire de Lœben ; 2.° le diocèse de Pomésanie, comprenant aussi une partie de la Pogésanie, et nommément le Hœckerland ; 3.° celui de Warmie, comprenant aussi une partie de la Pogésanie, de la Natangie, la Bartonie et la partie méridionale de la Nadrovie, la Galindie et la Sudavie ; 4.° le quatrième diocèse devait se composer des contrées qu'on soumettrait par la suite, savoir : la Sambie, la plus grande partie de la Nadrovie et la Scalovie. Chaque diocèse fut partagé entre l'évêque et l'Ordre, de manière que l'évêque en aurait un tiers, à son choix ; le reste était pour l'Ordre. L'évêque jouissait dans sa part de toute la supériorité territoriale, comme l'Ordre dans les siennes. Celui-ci seul fut chargé de la défense du pays ; néanmoins, dans un danger pressant, les évêques étaient astreints à y contribuer ; ils jouissaient

de la juridiction ecclésiastique dans tout le pays.

Pour surveiller le maintien de cette organisation, le pape envoya en 1244 un nouveau légat : ce fut Albert, administrateur de l'évêché de Lubeck, qui avait été antérieurement archevêque d'Armagh en Irlande. Il fut décoré du titre *d'archevêque de Prusse, Livonie et Esthonie*, dignité qui lui fut personnelle. En 1253, il fut élu évêque de Riga : deux ans après, cet évêché fut érigé en métropole. L'archevêque divisa sa métropole en deux provinces : la Prusse et la Livonie; la dernière renfermant les évêchés d'Oesel, de Seelbourg ou Sémigalle, de Dorpat et de Réval. Ce fut sous le nom général de Livonie qu'on désigna alors les districts situés au-delà de l'Aa, et habités par les Curons, les Lives et les Esthoniens. On ne donne cependant le nom de Livoniens qu'aux descendans des Allemands qui sont venus porter dans ces contrées leur langue et leur domination, tandis qu'on continue d'appeler Lives, Esthoniens et Lettons, les naturels qui, réduits à l'état de servitude, ont conservé leurs idiômes primitifs. Le système politique de la Livonie, à cette époque, était une confédération de plusieurs états indépendans; l'Ordre était le plus puissant de ces états; l'archevêque de Riga était souverain d'une autre partie du pays; les rois de Danemark possédaient la côte la plus septentrionale; enfin, les villes de Riga et de Réval avaient un régime républicain, de manière, toutefois, que l'archevêque exerçait dans la première divers droits régaliens.

Les évêques institués depuis 1255, s'efforcèrent de

repeupler les territoires dévastés qui leur furent assignés, en y attirant des colons par des immunités et des privilèges. En 1257, Heidenreich, second évêque de Culm, construisit une cathédrale et un chapitre de quarante chanoines à Culmensée, et les dota richement. Marienwerder devint le siège de l'évêché de Pomésanie, qui fut ensuite transféré à Riesenbourg. Frauenbourg où fut établi l'évêché de Warmie, ne fut construit qu'en 1279.

Soumission de la Sambie.

Il s'agissait de soumettre la Sambie et la Scalovie avec une partie de la Nadrovie. Les exhortations du pape eurent en 1254 l'effet d'assembler une armée de plus de 60,000 Croisés que le grand maître *Poppo d'Osterna*, Przemysl-Ottocar II, roi de Bohême, (prince chevaleresque ayant dans sa suite le jeune Rodolphe de Habsbourg qui un jour devait le priver de la couronne), enfin Otton, margrave de Brandebourg, beau-frère d'Ottocar, en qualité de maréchal, conduisirent en Prusse. Cette horde entra en Sambie ou dans le pays situé au nord du Prégel, et y prêcha le christianisme par le fer et le feu ; elle pénétra dans le sanctuaire de Romowe, et détruisit le chêne sacré et les idoles : le petit nombre d'habitans qu'épargna la fureur de ces apôtres armés, embrassa la nouvelle religion. En 1255 les chevaliers bâtirent sur une colline où était la forêt de Twangste, une ville qu'en l'honneur du roi de Bohême ils nommèrent Kœnigsberg; c'est la vieille-ville. Bientôt après Wehlau fut bâti ; ensuite Labiau.

Guerre de Lithuanie de 1261.

L'Ordre était maître à cette époque du pays de Culm, de la Pomésanie, de la Pogésanie, de la War-

mie, de la Sambie, de la Natangie, de la Bartonie, et de la Galindie; pour l'être de toute la Prusse, la Sudavie, la Nadrovie et la Scalovie lui manquaient encore. Il allait probablement entreprendre la conquête de ces provinces, lorsqu'un danger venu de l'Orient menaça jusqu'à son existence. Les Mongols dévastèrent la Lithuanie et la Pologne, et l'on s'attendait à les voir inonder la Prusse. L'Ordre se prépara à leur opposer une résistance vigoureuse; il leva le plus de troupes qu'il put, pour garnir ses frontières, et bâtit en pierres les châteaux qui, destinés à sa défense contre les naturels du pays, n'avaient été construits qu'en bois. Il en résulta de nouvelles charges pour ceux-ci qui déja avaient supporté avec impatience les anciennes. Pour les forcer de marcher sur les frontières et de travailler à la construction des châteaux, objets d'horreur à leurs yeux, l'Ordre fit renouveler par le pape une autorisation que le légat, cardinal de Sabine, lui avait accordée, savoir d'enlever comme ôtages et gages les enfans de ceux qui se montraient récalcitrans. Cette mesure porta le comble à l'exaspération des Prussiens.

Il faut dire aussi qu'à cette époque se manifestèrent les premières traces de cette corruption de mœurs qui par la suite contribua à la perte de l'Ordre Teutonique. Sans doute les accusations que les évêques de Prusse, continuellement brouillés avec les chevaliers, ne cessaient de porter contre eux à Rome, étaient exagérées; mais comme nous voyons que les papes, pour augmenter les forces intérieures de l'Ordre, s'efforcè-

rent par de grands encouragemens d'y faire entrer de nouveaux membres, et que l'admission dans l'Ordre devint même un moyen d'être relevé des censures ecclésiastiques qu'on pouvait avoir encourues, il paraît probable que cet accroissement ne se fit qu'aux dépens de la pureté des mœurs. On a souvent reproché aux chevaliers Teutoniques que, songeant uniquement à soumettre les indigènes par la force des armes et à organiser les deux tiers de leurs conquêtes qui faisaient chaque fois leur lot, de manière à en augmenter le rapport, ils ne firent rien pour adoucir la férocité des mœurs des peuples soumis, en répandant parmi eux les lumières du christianisme. Il paraît qu'ils abandonnèrent cette tâche aux évêques, et que ceux-ci ne s'en occupèrent guère. On remarque seulement que les chevaliers envoyèrent un certain nombre de jeunes gens en Allemagne pour les y faire instruire dans la langue et les sciences de ce pays. Ils élevèrent ainsi les futurs vengeurs de la nation opprimée.

Vaincu par les chevaliers Teutoniques, Mendog ou Mindowe s'était fait baptiser en 1252 et avait été couronné par le grand maître roi de Lithuanie. En 1260, croyant avoir à se plaindre de l'Ordre, il retourna au paganisme et envahit la Courlande. Le 13 juillet 1261, l'armée de l'Ordre, commandée par le maréchal Henri Botel, et par Bourcard de Hornhausen, maître de Livonie, essuya une défaite complète sur la rivière de Durbe. Le maréchal de l'Ordre, et cinquante chevaliers furent tués; de quatorze qui tombèrent entre les mains des Lithuaniens, huit furent brûlés en l'hon-

Bataille de la Durbe, 1262.

neur de leurs dieux, les autres hachés en morceaux.

Révolte des Prussiens

Les vainqueurs envahirent la Sambie; ils furent arrêtés par les murs de Kœnigsberg, mais les Sambiens jugèrent le moment favorable pour secouer aussi le joug; les Natangiens, les Warmiens, les Bartoniens et les Pogésaniens se joignirent à eux. Leurs chefs étaient des jeunes gens de familles réputées nobles, qui, élevés par l'Ordre en Allemagne, avaient appris la manière des Allemands de faire la guerre. Dans les cinq provinces l'insurrection éclata le même jour, 20 septembre 1261. Partout les églises furent détruites, les prêtres massacrés; les chrétiens qui ne purent se sauver, réduits en esclavage. Tous les châteaux furent bloqués.

Urbain IV qui, comme légat du pape, avait conclu la paix de Christbourg, et le grand maître *Anno de Sangerhausen* remplirent l'Europe de cris d'alarmes. Il arriva en 1262 plusieurs armées de Croisés, mais elles ne purent résister à la fureur d'hommes qui combattaient pour leur religion, leur liberté et leurs biens. Les Prussiens prirent de force Heilsberg, résidence de l'évêque de Warmie; les habitans de Brunsberg se voyant sans ressource, quittèrent leur ville, après y avoir mis le feu, et se retirèrent à Elbing. Kœnigsberg, Kreuzbourg et Bartenstein furent étroitement resserrés.

Une nouvelle armée de Croisés et le grand maître avec un renfort de chevaliers arrivèrent le 21 janvier 1263 près de Kœnigsberg, et débloquèrent ce château, ou pour mieux dire ces châteaux, car il y en

avait effectivement deux situés à une petite distance l'un de l'autre, dont le plus ancien appartenait à l'évêque, et l'autre à l'Ordre. Le 30 décembre 1262 l'évêque avait cédé le sien aux chevaliers. Après avoir de nouveau réduit à l'obéissance toute la Sambie, le grand maître fit construire en 1264 le château de Lochstædt pour la défense de la navigation entre la mer et le Frischhaff.

La guerre continua dans les autres provinces révoltées : les Prussiens avaient pris Kreutzbourg et Bartenstein. En 1265 et 1266, Albert, landgrave de Thuringe, Albert duc de Brunswick, Otton et Jean, margraves de Brandebourg conduisirent en Prusse une nouvelle armée de Croisés qui bâtit le château de Brandebourg, mais n'avança pas beaucoup la soumission du pays.

Croisade de Przemysl-Ottocar, de 1268.

Le pape ne cessait d'exciter Ottocar, roi de Bohême, à faire une seconde expédition en Prusse, et contre les Lithuaniens et les Iaswingues. Ottocar conçut alors le projet d'ériger un empire en Lithuanie. Par un traité conclu avec l'Ordre le 19 octobre 1267 à Prague, il promit de maintenir ou de remettre l'Ordre en possession du pays de Culm, de la Lubovie (Lœbau), de Soysim (Sassen), de la Pogésanie, de la Warmie, Natangie, Pomésanie, de Pazlok (aujourd'hui Hollande prussienne), de la Lanzanic, de la Sambie et de la Bartonie. En revanche, l'Ordre promit de l'aider à soumettre la Galandie, l'Iazwingie, la Lithuanie et autres pays des idolâtres. Le pape Clément IV confirma cette convention, et autorisa Ot-

tocar à ériger ce pays en royaume et à disposer de la couronne en faveur de qui il jugerait à propos. Ottocar arriva en 1268 avec une armée, mais trouva tant de difficultés à vaincre qu'il renonça à son entreprise et retourna en Bohême. Après son départ, en 1270, les Prussiens poussèrent leurs incursions jusque dans le pays de Culm qu'ils mirent à feu et à sang.

Fin de l'insurrection.

Les affaires de l'Ordre ne recommencèrent à prendre une tournure favorable qu'en 1273, après l'arrivée d'une nouvelle armée de Croisés, sous la conduite de Thierry, margrave de Misnie, fils de Henri l'Illustre. Ce prince défit les Prussiens en plusieurs batailles, et s'empara de leurs châteaux, de manière qu'à la fin de l'année l'Ordre Teutonique se trouva rétabli dans toutes ses anciennes possessions.

Soumission de la Nadrovie et de la Scalovie.

Ce fut la même année que Rodolphe de Habsbourg parvint au trône de l'Empire; il avait anciennement porté les armes pour l'Ordre, et il lui accorda sa protection particulière par un diplôme du 14 novembre. Le 8 juillet 1274 mourut Anno de Sangerhausen; à sa place *Hermann de Heldrungen*, Thuringien, plus qu'octogénaire, fut élu grand maître. Conrad de Thierberg, maître provincial de Prusse, bâtit en 1275, sans doute par son ordre, la ville de Marienberg, future capitale du pays. Les années suivantes il conquit la Nadrovie et la Scalovie.

Soumission de la Sudavie.

Heldrungen étant mort le 19 août 1283 à S. Jean d'Acre, ou selon des écrivains plus modernes, à Venise, *Bourcard de Schwenden* fut élu grand maître, et Conrad de Feuchtwangen, ancien maître provin-

cial de Prusse, maître Teutonique; Mangold de Sternberg resta maître provincial de Prusse; Guillaume de Schauerbourg fut nommé pour la Livonie. Mangold étant mort dans l'intervalle, le maréchal de l'Ordre le remplaça; c'était un frère de Conrad de Thierberg, l'ancien maître provincial, et il portait le même nom: on distinguait les deux frères par les épithètes d'ancien et de jeune. Ce fut ce dernier qui fit la conquête de la Sudavie.

Fin des guerres entre l'Ordre et les Prussiens, 1283.

Ainsi, après une guerre de cinquante-trois ans, et vingt ans après la révolte, la conquête de la Prusse, c'est-à-dire du pays situé entre le Mémel et la Vistule, fut achevée.

Gouvernement de l'Ordre.

La Prusse gouvernée par les chevaliers de l'Ordre Teutonique formait un état entièrement différent de tout ce qui existait en Europe. En vertu d'un principe reconnu par le monde catholique du douzième et du treizième siècle, il appartenait au vicaire de Jésus-Christ sur la terre de disposer de tous les pays habités par des peuples païens. Ce même droit, mais dans une étendue limitée qui cependant comprenait la Prusse, était réclamé par les empereurs. C'était de ces deux autorités que l'Ordre tenait son droit, que d'après les idées du siècle, et de la meilleure foi, il devait regarder comme légitime. Au surplus il tenait la province de Culm, base de sa puissance, par concession des ducs de Masovie, qui en étaient les souverains, et il avait conquis le reste sur un peuple qu'il devait soumettre s'il ne voulait pas être expulsé lui-même.

L'Ordre n'était pas seulement souverain dans les pays conquis; le diplôme de Frédéric II lui conférait expressément la propriété du sol, dont les possesseurs devinrent par la conquête des serfs attachés à la glèbe. Par le baptême ils recouvraient la liberté personnelle; la paix de Christbourg leur accorda une propriété; elle reconnut parmi eux une classe de nobles. L'insurrection de 1262 rompit cette paix, et, par la seconde conquête, les naturels insurgés rentrèrent, de droit, dans la condition où ils avaient été avant 1249. Le noble resté fidèle conserva son privilège; le non noble qui avait bien mérité de l'Ordre, acquérait la noblesse dont les rebelles furent dépouillés.

Le droit de propriété se fondait sur les deux constitutions fondamentales : celle de Culm, de 1232 et le traité de 1249. Il n'était pas illimité; des prestations et obligations y étaient attachées; d'après la loi de Culm ces obligations étaient proportionnées à l'étendue de la propriété; dans les provinces conquises, régies par la paix de 1249, elles suivaient la même proportion, mais elles étaient graduées en même temps d'après la dignité du possesseur, principalement en Sambie où la différence des états était plus marquée.

Diverses classes de propriétaires.

Les *withings* formaient la première classe; c'étaient les grands propriétaires, les anciens maîtres du pays, les premiers parmi les nobles. Les propriétés des withings, sous la domination de l'Ordre, étaient de deux espèces : l'ancienne, ou l'alleu originaire et héréditaire de la famille, la véritable withingie, pour

nous servir de cette expression, et la nouvelle. La première était exempte de toute charge et prestation, même du paiement de la dîme; elle n'avait rien de la nature du fief. La seconde, que le withing tenait de la munificence de l'Ordre, consistait en un certain nombre de familles de paysans abandonnées au withing pour lui payer la dîme, lui rendre les mêmes services, obligations et prestations auxquelles les sujets immédiats de l'Ordre étaient tenus envers celui-ci, enfin pour être soumises à sa juridiction, soit inférieure seulement, soit inférieure et supérieure limitées, soit inférieure et supérieure absolues. L'ensemble des terres de cette catégorie était aliénable avec les familles : celles-ci étaient attachées à la glèbe, mais les terres qu'elles cultivaient passaient héréditairement aux mâles, à défaut desquels elles retournaient aux withings. Les salines et les mines de métal appartenaient partout aux droits régaliens de l'Ordre.

Quoique les terres de cette seconde catégorie fussent aliénables comme les alleux, elles étaient cependant de véritables fiefs, puisque, en leur considération, le withing devait à l'Ordre le service militaire, non-seulement pour la défense de la province, mais aussi pour les expéditions lointaines, ainsi que quelques autres services et quelquefois même un cens annuel payable en reconnaissance de la supériorité.

La withingie passait par héritage aux enfans des deux sexes; la nouvelle propriété, ordinairement aux mâles seulement.

Quoique les withings ne fussent que les descendans

des anciens propriétaires, cependant l'Ordre conféra dans la suite le droit de winthingat à d'autres familles.

Les *francs-tenanciers* ou les hommes libres formaient la seconde classe des propriétaires. Ils étaient nommés libres, parce qu'ils étaient exempts du paiement de la dîme et des labeurs (*de jugo rusticalium servitiorum*). On pourrait les nommer la classe des vassaux, car leurs propriétés avaient la nature de fiefs, quoiqu'elles fussent héréditaires de père en fils, en ligne directe seulement. Les francs-tenanciers étaient astreints au service militaire.

La troisième classe des propriétaires était les *culmiens*, c'est-à-dire les possesseurs des biens ruraux, régis par le même droit que le privilège de 1232 accordait aux habitans de la ville de Culm, soit entièrement, soit à l'égard de quelques-unes seulement des dispositions de cette jurisprudence. Les principales de ces dispositions étaient le paiement de la dîme ou d'une redevance déterminée pour la mense épiscopale, et d'un cens en cire et en argent pour l'Ordre, en reconnaissance de la suzeraineté, avec l'obligation du service militaire.

Le reste des propriétaires se composait des *paysans* et des *manans*. Ces deux classes différaient entre elles en ce que les paysans étaient membres d'une corporation dite village, et, comme tels, soumis au juge de village (*scultetus*), tandis que les manans (*hintersassen*) vivaient isolés sur les terres des grands propriétaires, ou lors même qu'ils habitaient dans des villages, n'en étaient pourtant pas membres, ni soumis

au juge du village. Les biens des paysans dont les familles s'éteignaient, étaient dévolus à l'Ordre, ou bien aux grands propriétaires dans le cas où les villages avaient été conférés à ceux-ci par l'Ordre, comme il arriva fréquemment depuis la seconde conquête.

Dans la portion du pays qui faisait le lot des évêques, on trouve les mêmes différences entre les classes des propriétaires, que dans la part de l'Ordre.

Indépendamment des withings, des francs-tenanciers, des culmiens, des paysans et des manans, il se forma encore une classe d'habitans, par les fréquens *colons* que les chevaliers attirèrent dans le pays. Leur nombre doit avoir été bien considérable, puisqu'il finit par prédominer sur les nationaux qui en adoptèrent successivement les mœurs et la langue, au point que l'idiome prussien, dialecte du lithuanien, s'est entièrement éteint.

Les premiers nobles allemands qui suivirent les Croisés, se fixèrent dans les terres incultes du pays de Culm, de la Pomésanie et de la Pogésanie. Ils les acquirent en pleine propriété, transmissibles à leurs héritiers directs et collatéraux, exemptes de la dîme, mais soumises à un cens et au service militaire; les mines de métaux, les salines et la chasse aux castors furent réservées à l'Ordre comme droits régaliens. Ces terres étaient aliénables, mais non sans le consentement du grand maître comme suzerain. Les Allemands obtinrent aussi la justice inférieure et supérieure. Ce fut par ces étrangers que le système féodal

prit proprement racine en Prusse; ils devinrent les souches de cette noblesse prussienne que, dans la période suivante, nous verrons sur toute la surface du pays dans des châteaux seigneuriaux. Par les soins de ces étrangers, ainsi que par ceux de l'Ordre et du clergé, un grand nombre de cultivateurs allemands furent appelés en Prusse, et il naquit des villages et un ordre de paysans entièrement allemands. Les villes se formèrent autour des châteaux, d'abord comme habitations isolées, jusqu'à ce que, par la suite, on les entoura d'enceintes et qu'on leur donna droit de cité, avec des privilèges et des facilités pour exercer l'industrie et le commerce.

Administration intérieure.

La souveraineté de tous les districts conquis par les chevaliers appartenait à l'Église, qui en avait formellement investi l'Ordre Teutonique à titre de fief [1]. L'Ordre avait encore son siège à Saint Jean d'Acre, et le grand-maître y résidait. La Prusse, comme une des grandes provinces de l'Ordre, était gouvernée par un maître provincial, nommé aussi précepteur, qui recevait son pouvoir et sa direction du grand maître et du chapitre général, avec lequel celui-ci exerçait la souveraineté. Dans le treizième siècle, le maître provincial n'avait pas encore de résidence fixe; il allait d'un château de l'Ordre à l'autre. Dans toutes les affaires du gouvernement qui avaient quelque importance, il n'agissait que de l'avis et du consentement des dignitaires de l'Ordre; mais il était investi du pouvoir exécutif et de la direction de la guerre. En affaires

[1] Voy. p. 292 de ce vol.

militaires, il avait pour aide le maréchal, premier dignitaire après lui, et souvent son vicaire.

Tout le pays était divisé en districts ou commanderies, ayant un château où résidait le commandeur. Ces commandeurs étaient chargés, dans leurs ressorts, de toutes les branches de l'administration; haute police, finances, justice, militaire, tout était sous leurs ordres. Réunis au nombre de seize au moins, ils formaient le conseil du maître provincial et participaient au gouvernement. Le premier commandeur en rang était celui de Culm. Son autorité était plus grande que celle des autres; elle s'étendait sur tous les commandeurs de sa province. Avec l'avis du chapitre général, le maître pouvait destituer les commandeurs négligens dans l'exercice de leurs fonctions.

En temps de guerre ou de troubles, l'administration de toute une province était confiée à un avoué, bailli ou grand commandeur, *vogt*; l'autorité de ces dignitaires dans leurs provinces était la même que celle du commandeur de Culm dans la sienne.

Terminons ce précis par une observation que nous empruntons à un des historiens de la Prusse [1]. « A la même époque, dit-il, où toute l'Allemagne était régie d'après ce que, par un singulier abus des termes, on a nommé le *droit* du plus fort, la Prusse, habitée par des Allemands, gouvernée par des nobles allemands, resta étrangère à cet absurde système de gouvernement. Les prélats, la noblesse et les villes de la Prusse avaient recours, dans leurs différends, à d'au-

[1] Feu Kotzebue.

tres juges que leurs épées. Pour faire respecter les lois, le chef de l'état avait à sa disposition une milice permanente, puisque le gouvernement lui-même formait cette milice. Possesseur de riches domaines sagement administrés, il n'était pas dans la nécessité de recourir à chaque instant à la générosité de ses vassaux. Ces vassaux, à la fois religieux et soldats, régis par le sentiment de l'honneur et par celui de la religion, étaient des serviteurs fidèles du chef, et de bons maîtres pour leurs subordonnés. Comme corps politique, l'Ordre jouissait d'une considération qui n'était pas proportionnée à ses forces. Les membres de son gouvernement tenaient aux plus grandes familles d'Allemagne, qui toutes regardaient comme une illustration d'attacher à leurs arbres généalogiques les insignes de l'Ordre, et faisaient parade, dans leurs galeries de portraits de famille, des manteaux blancs et des croix noires liserées d'argent. Les rois et les princes visitaient la Prusse pour y apprendre le métier des armes. »

Dans la période suivante nous verrons l'Ordre Teutonique parvenir à une grande prospérité et s'y maintenir jusqu'à ce que les progrès du luxe, l'indifférence pour la religion et la corruption des mœurs changeront des aristocrates bienveillans en despotes avides, d'humbles ministres de la religion en prélats arrogans, et de loyaux citoyens en sujets turbulens !

CHAPITRE XXV.

Les trois royaumes de la Scandinavie.

I. INTRODUCTION.

Penchant des Scandinaves pour les voyages.

L'histoire du nord de l'Europe dans le douzième siècle ne manque pas d'intérêt : la civilisation fit à cette époque des progrès remarquables. Quoique la guerre fût encore l'occupation favorite des habitans de ces régions glaciales que couvre un ciel brumeux, néanmoins l'agriculture n'était pas négligée ; le commerce et la navigation florissaient. On remarque dans la jeunesse du Danemark, de la Norwège, de l'Islande et de la Suède un penchant irrésistible à voyager, qui la tourmentait sans cesse ; ces enfans du Nord éprouvaient le besoin de voir un ciel plus doux et un sol mieux favorisé par la nature. Cependant les avantages des contrées méridionales ne pouvaient les fixer ; le plus souvent l'amour de la patrie se réveillait en eux après quelques années d'absence, et ces voyageurs infatigables revenaient ordinairement terminer leur vie à l'endroit où ils l'avaient reçue, et étonner leurs compatriotes par le récit de leurs aventures. C'était un titre à l'estime publique que d'avoir vu beaucoup de contrées lointaines, d'avoir couru des dangers et d'avoir vécu parmi des nations dont les mœurs différaient entièrement de celles dans lesquelles on avait été élevé. «Il n'a

vu que son pays »; cette phrase désignait en Islande un jeune homme qui ne promettait rien. « Notre vie est misérable, dit un ancien auteur islandais, si nous la passons dans nos montagnes, dans nos vallons et nos déserts, sans aller voir d'autres peuples, sans que d'autres nous visitent. » Dans un autre ouvrage islandais on lit : « Veux-tu profiter dans les sciences, apprends les langues étrangères, surtout le latin et l'italien, car ces langues s'étendent loin. » Ailleurs un jeune homme dit : « Parvenu à mes meilleures années je vais, en qualité de négociant, voir des pays étrangers ; car je n'oserais me présenter à la cour avant d'avoir appris à connaître les mœurs d'autres peuples. » Un certain Biörn, Islandais, fit trois fois le voyage de Rome, alla avec sa femme en Palestine, et écrivit le journal de son voyage, qui existe encore. Beaucoup de Danois, de Norwégiens et d'Islandais entrèrent au service de Constantinople ; mais quand ils avaient ramassé quelque fortune, ils retournaient en jouir dans leur patrie. La plupart des jeunes gens faisaient leurs études à Oxford, Rome, Paris ou Erfurt, et revenaient dans la froide Islande avec les connaissances qu'ils avaient acquises. Dans le onzième siècle et dans le douzième, cette île fut le siège de l'érudition et d'une civilisation qu'on ne voyait pas à cette époque dans le reste de l'Europe.

« L'Islande (dit un historien moderne), qui reçut sa population par l'émigration de familles anciennes et puissantes [1], devint l'asile de la liberté et de l'in-

[1] Voy. vol. II, p. 302.

dépendance. Les nouveaux colons y portèrent la mythologie, les traditions, les mœurs et la langue de leurs ancêtres. La Providence paraissait avoir destiné cette île à conserver le type original du Nord antique, pour le transmettre à la postérité. Quoique dans une moindre échelle, tout y fut organisé d'après le modèle d'une patrie dont on s'était exilé. Là, dans une foule de petits états se reproduisent à nos yeux des lois et des coutumes d'une antiquité reculée; les bases de la constitution primitive du Nord, que nous reconnaissons d'autant plus distinctement que la puissance royale n'y vient pas se placer entre les yeux de l'observateur et les formes démocratiques qui régissent ces états. Les colons qui viennent se fixer dans l'île, y apportent leurs divinités nationales, et ce n'est jamais sans consulter leurs oracles qu'ils se décident sur l'endroit où ils vont former leur établissement. Le terrain est-il choisi, on le consacre par le moyen du feu qu'on porte autour de sa surface. Après cette cérémonie, le chef de la colonie partage le sol entre ses parens, ses amis et ses compagnons; il continue à jouir de la même autorité qu'il avait exercée pendant le trajet; il la transmet à ses descendans. La troupe guerrière à laquelle il commande, forme un petit état nommé *hårad;* dans le temple qui y appartient on tient les assemblées du peuple (*hårad sthing;* le chef, revêtu de la dignité pontificale porte le titre de *godordsman,* orateur au nom des dieux. Environ un demi-siècle après la première colonie, tous ces petits états reçurent une législation générale; le pays fut divisé en quartiers

(*fjerdingar*) dont chacun eut son *thing;* l'assemblée générale (*allthing*) était présidée par le *lagman* (homme de la loi) ou chef de la république, et grand juge. »

Tous les peuples scandinaves avaient, antérieurement à l'introduction du christianisme, leurs poètes, nommés *skaldes*, qui chantaient en vers libres les fables de leur mythologie, et les aventures de leurs princes et chefs : ces chants ou *saga* (tradition) ont quelque mérite historique; leurs auteurs se sont attachés aux faits plutôt qu'à créer une fable épique : mais depuis la découverte de l'Islande la poésie se retira presque entièrement dans ce pays. La liberté dont jouissaient ses habitans jusqu'en 1261, fut le rayon qui échauffa le génie poétique au milieu des frimas. Les Islandais conservèrent, cultivèrent et polirent l'ancienne et primitive langue scandinave dont le danois, le norvégien et le suédois sont issus comme des dialectes particuliers; le suédois a gardé le plus de ressemblance avec la souche commune, et par cette raison avec l'islandais. Les habitans de l'île avaient ainsi une littérature nationale avant toutes les autres nations modernes. Pendant plusieurs siècles on voyait des poètes islandais à toutes les cours du Nord. Le premier scalde islandais en Suède dont le souvenir se soit conservé, fut *Thorwald Hialteson*, poète du roi Éric le Victorieux. Olof Skötkonung qu'on regarde comme le premier roi de Suède [1], avait quatre scaldes islandais à sa cour. Le dernier skalde islandais dans

[1] Voy. vol. III, p. 177.

ce royaume fut *Sturle Thordson*, auteur d'un poème à l'honneur du célèbre Birger Iarl, et de la Sturlungasaga renfermant l'histoire de l'Islande et de sa propre famille dans le douzième siècle et jusqu'au milieu du treizième où il vécut. Dans le douzième siècle les skaldes avaient adopté d'abord en Suède, et ensuite dans le reste du Nord, la rime qui auparavant leur était inconnue. L'auteur de cette innovation fut *Einar Skulason* qui en 1150 fut poète de cour de Suerker I.er, roi de Suède.

Il s'était passé deux siècles et demi depuis que l'Islande était peuplée, lorsque l'on commença à rédiger par écrit les saga qui jusqu'alors s'étaient perpétués par la tradition orale. Les saga mythologiques paraissent avoir été les plus anciens que l'on confiât au papier; lorsque ce genre commença à s'épuiser, on s'occupa des traditions historiques; enfin les Islandais rapportèrent de leurs voyages en Europe toutes sortes de fables romantiques qu'ils approprièrent à leur littérature au point qu'on est quelquefois incertain sur leur origine [1].

Entre les années 1089 et 1100, un savant prêtre islandais, *Are Frodi*, le plus ancien historien du Nord, et *Sæmund Sigfusson*, qui avait fait ses études à Paris, rédigèrent le premier recueil des saga ou poésies islandaises mythologiques. On le nomme l'*ancienne Edda*, ou l'*Edda de Sæmund*. Ils y firent entrer, par extraits, les poëmes connus sous les noms de Hávamál, Völuspa, Hindluliöd, Ægisdrecka,

[1] Nous en avons vu un exemple, vol. IV, p. 349.

Grimnismál, Valthrudnismál et Alvismál. Ce recueil, après avoir été entièrement oublié pendant des siècles, a été retrouvé en 1643. Son authenticité a été contestée par des hommes d'un grand mérite du dix-huitième siècle, et défendue par d'autres plus modernes avec un tel succès qu'on peut la regarder aujourd'hui comme solidement établie.

Environ cent vingt ans plus tard (entre 1200 et 1210), un lagman d'Islande, *Snorre Sturleson*, oncle de Sturle Thordson, fit en prose un extrait méthodique de ce recueil, lequel est appelé Edda ou la *seconde Edda*. Elle est divisée en trois parties, dont la première renferme l'ancienne mythologie, et la seconde des saga historiques; la troisième, qui est intitulée *Skalda*, est une table alphabétique et raisonnée des phrases poétiques des deux premières parties, ou une espèce d'art poétique. Snorre cite quatre-vingts poètes ou skaldes, et parmi eux des rois et des princes.

Les deux Edda sont pour nous les sources de toute mythologie scandinave. Ce n'est pas que l'intention de leurs auteurs ait été de donner un système de mythologie; ils voulaient simplement conserver pour une génération récente le souvenir de ce que renfermaient les anciennes traditions.

Avec la chevalerie les Scandinaves, et nommément les Islandais, connurent la poésie allemande du siècle des Hohenstaufen. Elle leur inspira le goût des saga romanesques qui remplacèrent entièrement leurs anciennes saga historiques. Ils appliquèrent au nord et à des noms scandinaves les aventures du poème des

Wilkinga-Saga.

Herwarar Saga.

Nibelungs et du Livre des Héros, en y mêlant toutefois des traditions nationales ; et ainsi naquirent deux célèbres poèmes islandais, la Wilkinga-Saga, ou l'Histoire des Wilkingiens, du roi Théodoric de Vérone, et des Niflungs ; et la Hervarar-Saga. Cette poésie islandaise se soutint jusqu'en 1350, où l'île fut dépeuplée par la peste.

Première chronique islandaise, Are Frodi.

Are Frodi (c'est-à-dire le sage ou le savant) mort en 1148, est l'auteur de la plus ancienne chronique islandaise ; elle est écrite avec un esprit de critique qu'on est étonné de trouver dans ce siècle. *Sœmund Sigfusson Frodi*, son contemporain et son collaborateur à l'ancienne Edda, a été long-temps regardé comme l'auteur des *Annales Oddenses*, nommées ainsi d'après l'endroit (Odda) où l'auteur demeurait ; mais cet ouvrage est plus moderne. Avant *Snorre Sturleson*, les Islandais possédaient quatorze historiens, dont les chroniques ont disparu. Ce lagman, mort en 1241, rédigea la première histoire du Nord, extraite des Saga historiques, ouvrage infiniment estimable, qu'on nomme ordinairement Heimskringla ou *Orbis terrarum*, d'après les mots par lesquels elle commence. C'est un recueil des Saga historiques, en commençant par l'Ynglinga-Saga ; l'Heimskringla a été très-bien continuée depuis 1178 jusqu'en 1263 par *Sturle Thordson*, et moins bien par un troisième écrivain qui est anonyme.

Sœmund Frodi.

Snorro Sturleson.

Heimskringla.

Sturle Thordson.

Première chronique norwégienne de Thierry.

La première chronique de la Norwège est d'un moine du commencement du douzième siècle, nommé *Thierry*.

Absalon, archevêque de Lund sous Waldemar II, chargea ses deux secrétaires, l'un et l'autre Séelandais, *Suénon Åkeson*, mort vers l'an 1188, et *Saxo Grammaticus*, qui mourut vers l'année 1200, d'écrire l'histoire du Danemark. L'abrégé de Suénon est fort maigre; mais Saxo a laissé un livre fort curieux, et fort bien écrit, dans lequel beaucoup de traditions skaldes nous ont été conservées. C'est à cela que se borne le mérite de Saxo; car il ne faut chercher dans son histoire ni chronologie, ni critique; c'est un recueil de traditions populaires, et rien de plus.

Suénon Åkeson. Saxo Grammaticus.

Quant à la Suède, le temps de la critique historique ne commence pour elle qu'au quinzième siècle; plus que dans tout autre pays, les écrivains de celui-ci ont tenu aux fables, dont le berceau de chaque nation est entouré.

Nous allons maintenant jeter un coup-d'œil sur l'histoire des trois monarchies scandinaves dans cette époque, si toutefois nous pouvons regarder comme monarchies des états à la tête desquels se trouvaient des seigneurs suzerains, privés de l'autorité nécessaire pour disposer des forces de leurs vassaux et arrière-vassaux, dépendans de leurs grands séculiers et ecclésiastiques, ou obligés de leur faire la guerre, n'ayant pas de forces militaires sur lesquelles ils pussent compter, et n'étant jamais sûrs de se maintenir sur un trône auquel ils étaient parvenus en partie par un droit héréditaire, en partie par élection, et d'où chaque faction pouvait les faire descendre. L'histoire de

ces états est celle des révoltes et des guerres civiles dont ils sont déchirés.

II. Danemark. 1076 — 1317.

Dynastie des Estrithides.

Une nouvelle dynastie régnait en Danemark depuis 1044 ou 1047; c'était celle des *Estrithides* ou descendans de Harald Blatand, par sa petite-fille Estrith [1]. Suénon II, premier roi de cette race, laissa en mourant, en 1076, sept fils dont cinq montèrent successivement sur le trône. *Harald IV*, l'aîné, porte un surnom qui indique la trop grande bonté ou la faiblesse de son caractère; ses sujets l'appélèrent *Hein*, ou Pierre molle. Son frère *Canut IV*, qui lui succéda en 1080, tomba dans le défaut opposé : sévère à l'excès envers lui-même, il le fut aussi pour les vices de ses sujets. Il punissait de mort le meurtre, le vol, la violence publique; et du talion chaque délit privé; et pour que la sûreté publique fût garantie, il voulait qu'avant de faire juridiquement poursuivre le coupable, le fisc restituât au propriétaire la valeur de tout objet volé dans un endroit ouvert. L'insubordination et la désobéissance du peuple étaient punies par des amendes qu'il faisait rentrer sans ménagement. Les Danois ne supportèrent que six ans un gouvernement qui leur paraissait tyrannique, quoique le roi ne commît ni ne souffrît d'injustice. Ce qui les indisposa surtout, fut la rigueur avec laquelle il forçait ses sujets de payer la dîme aux églises. Ils se révoltèrent. Canut fut surpris par des meurtriers dans l'église de S. Alban

Harald IV Hein, 1076 – 1080.

S. Canut IV, 1080 – 1086.

[1] Voy. vol. III, p. 172.

à Odensée, où à genoux devant l'autel, il se prépara à recevoir la mort, sans se laisser déranger par les pierres qui, lancées par les fenêtres, l'atteignaient, jusqu'à ce qu'un javelot lui traversa le corps. Il expira le 10 juillet 1086, avec Benoît, un de ses frères. Quatorze ans après, le zèle qu'il avait montré pour les intérêts du clergé, engagea le pape Pascal II à le canoniser. Sa veuve, héritière du comté de Flandre, se sauva dans sa patrie, conduisant avec elle son fils Charles, qui en 1119 succéda à son aïeul maternel dans le comté de Flandre.

Olof Hunger, 1086 – 1095.

Le règne d'*Olof*, troisième fils de Suénon II (1086 1095), n'est remarquable que par une famine extraordinaire qui affligea le royaume, et dont le souvenir s'est perpétué par le surnom de *Hunger* (faim) que porte ce prince. Le chagrin que lui causa ce fléau accéléra sa mort.

Éric III Kyegod, 1095 – 1103.

Son frère *Éric III* (1095-1103) était l'homme le plus grand et le plus fort de son royaume, et le prince le plus instruit de son temps; car outre les langues du nord, il parlait le latin, l'allemand, le français et l'italien. Cependant il ne porte ni le surnom de fort, ni celui de savant; ses sujets l'ont jugé digne d'une plus belle épithète: ils l'ont nommé *Eyegod* ou le meilleur. Une qualité qui le distingua encore fut la dévotion. Par un des premiers actes de son gouvernement il renonça au droit de faire la guerre sans le consentement des États. Il fit le voyage de Rome et y négocia la canonisation de son frère qui fut déclaré protomartyr du Danemark; il obtint aussi l'érection de

l'évêché de Lund, en archevêché, métropole de tous les pays du Nord. Cette affaire ne fut pourtant terminée qu'en 1104. Eric avait fait le vœu d'aller à Jérusalem : les prières et les pleurs de ses sujets qui offraient de sacrifier le tiers de leur fortune pour l'en faire absoudre, ne l'empêchèrent pas de l'accomplir. Il passa par la Russie et par Constantinople, accompagné de son épouse, la bonne Botilde; mais ce couple n'atteignit pas le but de son voyage: Eric mourut le 10 juillet 1103, à Paphos, dans l'île de Chypre, et la reine le suivit promptement au tombeau.

Niels, 1104 – 1134.

Eric III laissa un seul fils légitime, encore enfant, plusieurs fils naturels et deux frères nommés Suénon et Nicolas. Sa mort fut long-temps ignorée en Danemark, à cause de la difficulté des communications dans un siècle qui ne connaissait ni les postes ni les gazettes. Quand elle fut connue, trois compétiteurs au trône se présentèrent: les deux frères du roi défunt et Harald Késia, l'aîné de ses fils naturels; mais Harald avait eu le temps de se rendre odieux comme régent du royaume pendant l'absence de son père; Suénon qui était malade mourut avant l'élection. Ainsi *Nicolas* [1] fut élu en 1104 à Isafiord en Séelande. Ce prince avait caché sous le manteau de la modération l'ambition qui le dévorait et les vices qui, après avoir excité une guerre civile en Danemark, finirent par le précipiter du trône.

Rétablissement du royaume de Slavonie.

Nous avons parlé de l'érection du royaume de Sla-

[1] En danois *Niels*.

vanie ou des Vénèdes par le prince Obotrite Godschalk [1]. Les mécontens qui avaient assassiné ce roi en 1066, se donnèrent pour chef un Rugien nommé Kruko, dont le principal mérite était son zèle pour la religion païenne et pour les mœurs de sa nation. Cependant Godschalk avait laissé deux fils dont le cadet au moins avait pour mère Sigride ou Siritha, fille de Suénon II, roi de Danemark. Il se retira dans ce pays où il vécut dans les terres de sa mère jusqu'à l'avènement de son oncle Nicolas au trône du Danemark. Celui-ci ayant, par avidité, réuni à la couronne les biens de Sigride, Henri (c'était le nom du fils de Godschalk) choisit le métier d'aventurier, équipa une flotte, envahit les côtes des Vénèdes, se fit céder quelques villes, séduisit Slavina, la jeune épouse du vieux Kruko, tua celui-ci et épousa sa veuve. Il rétablit le royaume de Slavanie dont Lubeck était la capitale, y introduisit de nouveau le christianisme et travailla à civiliser sa nation. Il se soutint avec le secours de Magnus, dernier duc de Saxe de la maison des Billungs.

Affermi sur le trône, Henri, roi de Slavanie, réclama de Nicolas la restitution de son patrimoine maternel, et, n'ayant pu l'obtenir, ravagea en 1113 le Slesvick, défit les troupes danoises et fit beaucoup de mal au commerce maritime de cette nation. Cependant Canut, ce fils du bon Eric III, que son bas âge avait fait exclure du trône de Danemark, parvenu à la puberté, acheta en 1115 de son oncle Nicolas le duché de Slesvick, défit d'abord le roi Henri, dont

[1] Voy. vol. II, p. 370.

après avoir ainsi acquis l'estime, il se concilia aussi l'amitié, au point que ce roi promit à Canut de lui procurer à l'extinction de sa postérité, la succession, à l'exclusion de son propre frère Buthué. Ce cas arriva en 1130, et Canut qui porte le surnom de Laward, recut de l'empereur Lothaire II, qu'il avait connu dans sa jeunesse, l'investiture de tous les pays des Vénèdes, sous le titre de *roi des Obotrites*. Canut étendit sa domination sur ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Mecklenbourg, le duché de Lauenburg, la Vieille Marche et la Marche de Priegnitz. Les succès de ce prince excitèrent la jalousie de Nicolas et de Magnus, son fils, qui craignait qu'un jour il ne l'exclût de la succession au trône du Danemark. Magnus assassina le 7 janvier 1131 son cousin, après l'avoir attiré dans un guet-à-pens. Huit jours après la mort de Canut, son épouse, princesse russe, accoucha d'un fils qui fut nommé Waldemar. Les États du Danemark forcèrent Nicolas d'exiler son fils; mais comme il le fit bientôt revenir, le roi fut formellement déposé et l'on nomma à sa place Eric, un des frères naturels de Canut Laward.

De là une guerre civile dans laquelle Magnus fut soutenu par Lothaire II, dont il se reconnut vassal, et Éric par le roi de Norwège. Ce dernier remporta, le 4 juin 1134, près de Fodwig en Scanie, une victoire très-brillante sur Nicolas, dont toute l'armée fut détruite : Magnus lui-même y périt. Éric, qui, à cause d'une fuite précipitée, avait été surnommé *Harefod* (pied de lièvre ou poltron), y gagna l'épithète d'*É-*

mund (digne d'éloge). Nicolas se sauva à Slesvick; mais les habitans, obligés de venger la mort de Canut par les lois d'une confraternité dont ce prince avait été chef, tuèrent, le 26 juin, le roi Nicolas avec toute sa suite.

Éric IV Émund resta ainsi maître du trône: cependant Harald Késia, son frère, se fit déclarer roi en Jutie en 1135; mais Éric IV le surprit et le fit tuer avec sept de ses fils; un seul se sauva. Éric IV lui-même, qui employa des mesures rigoureuses pour étouffer les séditions, fut tué le 18 septembre 1137, près de Ripen. Eric IV Émund, 1134-1137.

Éric V dit *Lam* ou l'Agneau, neveu d'Éric IV par une sœur, fut élu à sa place et fut assis pendant dix ans (1137-1147) sur le trône plutôt qu'il ne régna, car il ne sut pas se faire respecter. Eric V Lam, 1137-1147.

Trois compétiteurs se présentèrent pour sa succession: ce furent Suénon, fils d'Éric IV Émund, Waldemar, fils de Canut Laward, roi des Obotrites, et Canut, fils de ce Magnus qui avait péri à la bataille de Fodwig. Les Séelandais élurent le premier sous le de nom *Suénon III*, tandis que les Jutiens choisirent le troisième, *Canut V;* et ces deux rivaux se firent une guerre rarement interrompue jusqu'à leur mort. Il y eut, en 1148, une trève entre eux pour une expédition commune contre les Vénèdes. Ce fut Suénon III, que les Danois appellent Svend Grathe, qui, ayant appris en Allemagne le métier de la guerre, introduisit l'art militaire en Danemark. Suénon III et Canut V, 1147-1157.

Après l'assassinat de Canut Laward, Przibislas et Croisade contre les Venèdes 1147.

Niclot, fils de Buthué, qui, en 1130, avaient été exclus du trône des Vénèdes, s'étaient remis en possession de la Slavanie, et y avaient rétabli le culte idolâtre dont le sanctuaire était dans l'île de Rügen. En 1147, le pape Eugène IV prêcha une croisade contre ces païens, et les deux compétiteurs au trône de Danemark suspendirent leurs hostilités pour prendre part à cette sainte expédition. Elle n'eut pas de résultat satisfaisant. Le jeune Waldemar, fils de Canut Laward, s'étant déclaré pour son cousin Suénon III contre le meurtrier de son père, Suénon lui conféra, en 1148, le duché de Slesvick que son père avait possédé et que le roi regardait comme un fief échu à la couronne, parce qu'en Danemark les fiefs n'étaient pas héréditaires, tandis que les héritiers de Canut ne regardaient pas le Slesvick comme un simple fief, puisque Canut l'avait acheté à prix d'argent. Nous avons dit que Canut V, chassé par Suénon III, réclama la protection de l'empereur romain, que Frédéric I.er Barberousse, décida, en 1152, pour Suénon, qui accepta sa couronne comme un fief de l'empire germanique, et que, se repentant de cette soumission, ce prince, rentré chez lui, cassa tout ce qui s'était fait à Mersebourg de préjudiciable à l'indépendance de la couronne danoise [1].

Suénon se rend vassal de l'Empire.

Cependant l'abus qu'il fit de son autorité engagea Waldemar à se rapprocher de Canut. Il força Suénon de signer, en 1157, un arrangement par lequel Suénon resta roi de la Scanie; Canut, des îles; et Wal-

[1] Voy. vol. IV, p. 83.

demar du Jutland. Mais le traître Suénon surprit les deux autres rois le 10 août de la même année, à Roskild : Canut fut tué, et Waldemar échappa avec une grave blessure. Une bataille qu'il livra à Suénon, le 23 octobre 1157, en Jutland, décida la querelle. Suénon fut défait et tué dans la fuite. D'après la plaine où il perdit la vie, on lui a donné le surnom de *Grathe*.

Waldemar le Grand, 1147 – 1182.

Waldemar I.er le Grand, régna jusqu'en 1182. Son règne fut une suite d'expéditions contre les Vénèdes qui ne cessaient de troubler par leurs pirateries la tranquillité de la mer Baltique, et les îles et les côtes du Danemark. Pour s'assurer de l'assistance du corps germanique, et principalement des ducs de Saxe et des comtes de Schaumbourg qui étaient maîtres du Holstein, Waldemar mit ses soins à entretenir des rapports d'amitié avec les chefs de l'Empire ; mais ceux-ci prétendaient exercer la suzeraineté sur les états de Waldemar, et lorsque ce prince envoya, en 1158, une ambassade à Frédéric I.er Barberousse, l'empereur le fit sommer de comparaître à un terme fixe pour recevoir l'investiture. Waldemar n'obéit pas ; il s'allia avec Henri le Lion, duc de Saxe, et avec Adolphe, comte de Schaumbourg-Holstein, pour réduire les Vénèdes. Les fils de Niclot continuaient à faire valoir leurs prétentions sur la Slavanie et à porter le titre de rois ; mais Henri le Lion força Przibislas d'y renoncer, de se contenter d'une partie du Mecklenbourg nommée aussi le pays de Kizin, d'après la principale forteresse, et d'en prendre l'investiture du

La maison de Mecklenbourg est dépouillée de la dignité royale.

duché de Saxe, sous le titre de prince des Vénèdes. Cet évènement est de l'an 1166, et ainsi la famille d'où sont sortis les Genséric et les Hunéric, la plus ancienne, sans contredit, de toutes les maisons régnantes, dépouillée de son titre royal qu'elle avait porté quinze cents ans, entra dans le rang des princes d'Empire. C'est la maison de Mecklenbourg [1].

Waldemar se reconnaît vassal de l'Empire.

En 1162, Waldemar se rendit à Metz pour voir Frédéric I.er Barberousse, qui lui avait promis de le rendre maître de tout le pays des Vénèdes, à condition qu'il reconnaîtrait l'antipape Victor III. Waldemar, comme roi de Danemark et futur roi de Slavanie, y fit hommage à l'empereur. Les écrivains danois expliquent cet hommage comme ayant été personnel à leur roi, et ne liant par conséquent pas ses successeurs.

Le christianisme est introduit dans l'île de Rugen, 1168.

Après son retour, Waldemar continua ses expéditions contre les Vénèdes. En 1168, il fit l'importante conquête de la ville d'Arcona et de toute l'île de Rügen, détruisit l'idole de Suantevit, et introduisit, par force, le christianisme dans toute l'île. Ce fut alors que cessa le culte de Hertha, déesse mystérieuse cachée à l'ombre des forêts d'où les prêtres la faisaient sortir une fois par an pour se baigner dans les eaux de ce lac sacré que les voyageurs croient encore reconnaître dans les environs de Stubkammer, au milieu d'autres restes de l'antique culte des Rugiens. Waldemar laissa le gouvernement aux princes de Rügen, qui se recon-

[1] Voy. vol. IV, p. 323.

nurent ses vassaux. En 1171, il céda la co-suzeraineté de Rügen à Henri le Lion, duc de Saxe. En 1173, il conquit Wollin.

Ce prince eut pour successeur *Canut VI*, son fils aîné (1182-1202), qu'il avait nommé co-régent dès 1166, et fait couronner en 1170. On remarque que sous ce prince, la civilisation atteignit un degré qui plaça les Danois sur la même ligne que les nations les plus policées de l'Europe, à cette époque. Les fréquens voyages des Danois et le séjour que leurs jeunes gens avaient coutume de faire à l'université de Paris, produisirent successivement un changement total dans leurs mœurs. Canut VI, 1182-1202.

Canut VI rendit les fiefs héréditaires, ou plutôt, pour nous servir d'une expression moderne, il les *allodifia* en faveur des titulaires qui voulaient payer ce changement.

Canut VI refusa de rendre hommage de sa couronne à Frédéric I.er, dont il avait plus d'un sujet d'être mécontent, parce qu'il le regardait comme l'auteur du malheur de Henri le Lion, son beau-père. Il continua à faire des conquêtes dans le pays des Vénèdes; il força, en 1184, Henri Burewin, prince des Vénèdes ou du Mecklenbourg, et un des ducs de Poméranie, de se reconnaître ses vassaux; occupa, en 1188, le pays des Ditmarses, qui, sujets de l'archevêque de Brême, s'étaient donnés à l'évêque de Slesvick. En 1200, les villes de Hambourg et de Lubeck, les évêques de Ratzebourg, Schwérin et Lubeck, et le comte de Schwérin reconnurent sa suzeraineté. Dès Canut soumit la Slavonie.

1196, il avait pris le titre de roi des Slaves. Il mourut en 1202, sans laisser d'enfans.

Waldemar II, 1202. *Waldemar II*, son frère, lui succéda et fut couronné le 25 décembre 1202 à Lund. Au mois d'août de l'année suivante il se transporta dans ses états slaves et acheva la conquête du Holstein, dont le comte, de la maison de Schaumbourg, qu'il avait fait prisonnier, fut obligé de lui faire l'abandon, ainsi que de la ville de Lauenbourg. Il prit alors le titre de roi des Danois et des Slaves, duc de Jutland et seigneur de Nordalbingie, et donna le gouvernement de ses états slaves à Albert, comte d'Orlamunde, sous le titre de comte de Holstein, Ratzebourg, Wagrie et Stormarn.

L'empereur Frédéric II abandonna en 1214 au Danemark, par une convention signée à Metz, les pays situés au-delà de l'Elbe et de l'Elde et dans la Slavie, que Canut VI et Waldemar avaient acquis, c'est-à-dire le Holstein, les villes de Hambourg et Lubeck, le Mecklenbourg, la plus grande partie du Lauenbourg, la Poméranie et l'île de Rügen.

Waldemar fit en Norwège et en Suède des expéditions dont nous parlerons ailleurs. Les chroniques danoises du temps rapportent qu'en 1210 il acquit la Prusse et reçut la soumission de Mestwin, prince de Dantzig ou de la Pomérellie. Quoique les historiens polonais ne parlent pas de cet évènement, on ne peut cependant pas le nier, mais du moins la conquête de la Prusse et de la Pomérellie ne fut que passagère et ne laissa pas de trace. Il n'en fut pas de même des conquêtes que Waldemar fit en Esthonie. Appelé par

les évêques de ce pays qui ne parvenaient pas à subjuguer les naturels, il y arriva en 1219 avec une flotte de 1,000 vaisseaux et y fonda Réval et Narva [1]. Dans une bataille qu'il livra aux Esthoniens, les Danois perdirent leur bannière; aussitôt une autre, portant une croix blanche en champ de gueule, lui fut substituée. Cette croix connue sous le nom de *Danebrog*, a été long-temps l'oriflamme des Danois; son souvenir s'est conservé dans l'ordre de Danebrog que Waldemar II doit avoir institué.

Grande puissance de Waldemar.

Waldemar II était parvenu au faîte de la grandeur. Pour nous donner une idée de sa puissance, les auteurs des chroniques du temps nous disent que sa flotte était de 1,400 vaisseaux, qu'il avait une armée de plus de 160,000 hommes, que ses revenus consistaient en 21,900 lasts (de 4,000 livres pesant) de blé, 4,745 schiffpfund (de 280 livres) de beurre, 3,285 schiffpfund de miel, 9,855 bœufs, 109,500 moutons, 73,000 cochons et 319,000 marcs [2] d'argent monnoyé.

Il est fait prisonnier par le comte de Schwerin.

Tant de puissance fut vaincue par la ruse d'un ennemi méprisé. Waldemar avait un fils naturel qui par la suite fut créé comte de Hallande; Gunzelin, comte de Schwérin, lui donna sa fille et la déclara en même temps héritière de la moitié du comté, laquelle lui appartenait; mais Henri, frère de Gunzelin, qui lui survécut, refusa de se dessaisir de l'héritage. Wal-

[1] Voy. p. 272 de ce vol.

[2] 19 millions de francs.

demar chargea le comte d'Orlamunde de prendre possession par force de la moitié de toute la fortune, et même de la moitié du château de résidence des deux frères. Henri dissimula, il alla à la cour de Waldemar, sous prétexte de solliciter la restitution de ce qu'il regardait comme son bien, accompagna le roi dans ses chasses, et épia l'occasion de s'emparer de sa personne. Le 6 mai 1223 il surprit dans l'île de Lyse, Waldemar et son fils du même nom, qui avait déja été couronné, dans une tente où, fatigués de la chasse, ils reposaient, les baillonna, les conduisit sur un vaisseau qui les attendait, et les fit transporter dans un de ses châteaux.

A cette nouvelle les Danois déférèrent la régence à Albert, comte d'Orlamunde, et se plaignirent au pape de l'attentat du comte de Schwérin. Le saint-père s'intéressa vivement au sort de Waldemar et engagea l'empereur à lui procurer la liberté. Mais l'empereur qui désirait tirer un parti avantageux de la captivité du roi de Danemark, sollicita Henri de lui céder son prisonnier. Le comte s'y refusa, mais il promit de ne relâcher les deux rois qu'à des conditions avantageuses à l'Empire. Il en résulta que, lorsqu'en 1223 le roi des Romains convoqua une diète à Nordhausen, pour s'occuper de cette affaire, on ne put s'accorder sur rien. Le pape chargea Hermann de Salza, grand maître de l'ordre Teutonique, de se porter comme médiateur entre les partis, et ce grand politique les engagea à convenir le 4 juillet 1224 au château de Dannebergh en Mecklenbourg d'une transaction, par

laquelle Waldemar se reconnut vassal, pour le Danemark, de l'empire germanique, et renonça à la suzeraineté sur les évêques de Lubeck, Ratzebourg et Schwérin; mais Albert d'Orlamunde ayant refusé de souscrire à ces conditions, la décision du procès fut abandonnée aux armes.

Waldemar obtient sa liberté à des conditions onéreuses, 1225.

Le comte Adolphe IV (dont le père, Adolphe III, avait été dépouillé par Waldemar du comté de Holstein), forma une ligue avec le comte de Schwérin, l'archevêque de Brême, et le seigneur de Mecklenbourg-Werle; leurs troupes réunies remportèrent, en janvier 1225, à Mœln une victoire sur Albert d'Orlamunde: celui-ci fut fait prisonnier; les confédérés s'emparèrent de toutes les provinces slaves, et la maison de Schaumbourg rentra dans la possession de son comté de Holstein. Il fut conclu alors, le 17 novembre 1225, une nouvelle convention dans laquelle il ne fut plus question du vasselage du Danemark. Waldemar paya 45,000 mares d'argent pour sa rançon et celle de son fils, rendit à l'Empire tout le pays situé entre l'Eider et l'Elbe, et tout le pays des Vénèdes, à l'exception de la seule île de Rügen, et céda au comte de Schaumbourg-Holstein le château de Rendsbourg. Albert d'Orlamunde n'obtint sa liberté que quelques années plus tard; il la paya de la restitution du Lauenbourg qui fut abandonné au duc de Saxe avec Ratzebourg. Lubeck se maintint dans l'immédiateté que l'empereur Frédéric I.er lui avait accordée en 1180 [1], et les princes de Meklenbourg, vassaux du dernier duc

[1] Voy. vol. IV, p. 121.

guelfe de Saxe, maintinrent la leur. Ainsi finit le royaume danois des Slaves.

Bataille de Bornhœvede, 1227.

A peine Waldemar eut-il recouvré sa liberté, le 21 décembre 1225, qu'il se fit absoudre par le pape Honorius III du serment qu'il avait prêté aux confédérés; il rassembla ensuite une armée, et, réuni à Otton l'Enfant, neveu de l'empereur Otton IV et le sien, livra bataille, le 22 juillet 1227, près de Bornhœvede, à Albert duc de Saxe, à Adolphe IV comte de Holstein-Schaumbourg et à Alexandre de Soltwedel qui commandait les Lubeckois. Il fut totalement défait et perdit un œil; Otton fut fait prisonnier, et racheta sa liberté par la cession de la ville de Hitzacker qu'il abandonna au duc de Saxe. Ce ne fut qu'en 1230 que Waldemar, moyennant 7,000 marcs d'argent et sa renonciation au comté de Hallande en faveur du comte de Schwérin, racheta la liberté de trois de ses fils et de quelques seigneurs danois qu'il avait donnés comme otages au comte Henri. L'année suivante Waldemar[1], son fils aîné, qui était son collègue, mourut d'une blessure qu'il avait reçue à la chasse par l'imprudence d'un de ses gens. A la place de ce fils, le roi fit couronner en 1232 le second, Éric VI, donna à Abel, le troisième, le duché de Slesvick, et à Christophe, le quatrième, le duché de Lalande. Ces trois fils lui succédèrent, l'un après l'autre, dans l'espace de onze ans.

Waldemar avait mérité par ses succès le surnom du Victorieux; après son malheur il acquit celui de Législateur. En 1240 il assembla une diète à Wording-

[1] On le nomme Waldemar III.

bourg en Séelande où les lois de Scanie et de Séelande furent révisées : en même temps on publia un nouveau code pour les autres provinces. Ce monarque mourut le 28 mars 1241.

Après sa mort le Danemark fut plus de quarante ans en proie aux troubles civils dont la première cause fut la jalousie qui régnait entre ses fils, *Éric VI* qui lui succéda comme roi; Abel, duc de Slesvick, et Christophe, duc de Lalande et de Falster, qui se faisaient la guerre, avec l'assistance de leurs beaux-pères, Albert I.er, duc de Saxe, Adolphe IV, comte de Holstein, et Sambor, duc de Poméranie. Les expéditions d'Éric VI en Esthonie, que l'Ordre des chevaliers Porte-glaives lui vendit en 1238 par le traité de Stenbye, son projet de conquérir le Holstein, et ses guerres avec les Frisons indépendans augmentèrent la confusion. Éric porte dans l'histoire le surnom de *Plogpenning*, d'un impôt sur les charrues au paiement duquel il voulait forcer le peuple. Le 10 août 1250 son frère Abel le fit tuer, après s'être, par une infame trahison, rendu maître de sa personne. Éric fut canonisé sept ans après. S. Éric VI Plogpenning, 1241-1250.

Abel ne jouit pas long-temps du fruit de son crime. Il fut tué le 29 juin 1252 par les Frisons qui surprirent et détruisirent son armée. Le corps du fratricide, qu'aucune église ne voulut recevoir, fut enfoncé dans un marais près de Gottorp d'où s'élèvent des vapeurs électriques dans lesquelles le peuple voit souvent les mânes d'Abel enveloppés dans des flammes. Abel, 1250 - 1252.

Christophe I.er, troisième fils de Waldemar II, Christophe I, 1252 - 1259.

succéda à son frère Abel dans le royaume de Danemark; mais le duché de Slesvick passa aux descendans d'Abel, et resta ainsi séparé de la couronne. Christophe I.er eut le malheur de se brouiller avec le clergé. Il régnait alors dans le royaume une confusion plus grande encore que de coutume. Les derniers rois, qui avaient trouvé dans leurs vassaux peu de bonne volonté pour prendre part à leurs guerres, avaient pris à leur service une milice allemande. Pendant qu'ils étaient obligés de lever de fortes contributions pour satisfaire l'avidité de ces étrangers, les Danois perdirent insensiblement le goût militaire, et se plongèrent dans les vices qu'engendre l'oisiveté. Un prêtre fonda sur cet état des choses le plan de rendre le clergé danois indépendant, ou plutôt de l'élever au-dessus du monarque.

Intrigues de Jacques Erlandson, archevêque de Lund, 1251.

Jacques Erlandson, d'une des premières familles du pays, esprit altier et entreprenant, habile politique, instruit dans les sciences, et ayant eu occasion de connaître le monde, comme chapelain du cardinal Sinibalde de Fresque (ensuite Innocent IV), fut nommé en 1241 archevêque de Lund, et se mit en possession du temporel de sa métropole sans prendre l'investiture du roi. Voyant la dissolution générale des mœurs, à laquelle le roi n'avait pas la force de porter remède, il traduisit les malfaiteurs de toutes les classes devant son tribunal, et sévit contre eux. Il s'arrogea une prérogative royale après l'autre, accusa le roi auprès du pape de violence, fit enlever le trône de Christophe du chœur de la métropole, construisit des forte-

resses, établit des péages, changea sans le concours du roi, le code de la Scanie, contracta alliance avec le roi de Norvège, et convoqua un concile à Wedel où il publia le 6 mars 1256 une constitution fameuse dans l'histoire du Danemark sous le titre de *Constitutio cum ecclesia daciana*, qu'elle porte d'après les mots qui la commencent. Vu, dit cette loi, que depuis long-temps l'Église de Danemark est exposée à une persécution contre laquelle les évêques et le clergé ne trouvent pas de protection dans la puissance séculière, il est ordonné que, si un évêque est arrêté, mutilé ou offensé, et que le roi ait ordonné ce traitement, ou en ait eu connaissance, ou qu'il y ait seulement quelque soupçon qu'il en ait eu connaissance, le royaume soit mis en interdit, lequel sera changé en excommunication si, dans l'espace d'un mois, le délit dont il y a plainte n'a pas été puni.

Constitutio cum ecclesia daciana de 1256.

Les esprits s'animèrent de plus en plus. L'archevêque qui se sentait soutenu par le pape, s'allia avec le comte de Holstein et le prince de Rügen, et s'occupa de faire monter sur le trône Éric, troisième fils du roi Abel, à l'exclusion d'Éric, propre fils de Christophe, lequel avait déja été élu successeur. Le roi s'empara, le 5 février 1259, de la personne de l'archevêque et le fit enfermer dans la forteresse de Hageskow. Les évêques de Roskild et d'Odensée, ses amis, s'enfuirent auprès du prince de Rügen et lancèrent l'interdit contre le royaume. Christophe s'étant rendu à Rypen, Arnefast, chanoine d'Aarhuus, trouva moyen de le faire empoisonner. Le roi mourut le 29 mai 1259.

Christophe est assassiné.

L'assassin fut nommé par le pape évêque d'Aarhuus.

Éric VII Glipping, 1259 – 1280.

Jaromir, prince de Rügen, chargé par le souverain pontife de procurer la délivrance de l'archevêque, dévasta la Séelande : mais ayant passé de cette île dans celle de Bornholm, il fut tué par une femme qui voulait venger l'incendie de son village. La prudence et le courage de la reine Marguerite de Poméranie, veuve de Christophe I.er, nommée, par les historiens allemands du temps, *die schwarze Grethe*, sauvèrent la couronne à son fils *Éric VII*, enfant de dix ans, qui pour la faiblesse de ses yeux fut surnommé *Glipping*, le Clignotant. Marguerite donna la liberté à l'archevêque, qui se retira en Suède, jusqu'à ce que le pape eût prononcé dans son affaire. Elle offrit le duché de Slesvick au prince Abel, mais seulement sa vie durant; cette condition ayant été refusée, l'armée royale, commandée par le maréchal Pierre Findson, livra bataille, le 29 juin 1261, près de la ville de Slesvick, à Abel et à son allié, le comte de Holstein. Elle fut battue; le roi et sa mère qui, dans un village voisin, attendaient l'issue du combat, tombèrent entre les mains des vainqueurs. On leur mit des chaînes et l'on envoya Éric à Norbourg, dans l'île d'Alsen, et Marguerite à Hambourg.

Bataille de Slesvick, 1261.

Captivité d'Éric VII.

Délivrance d'Éric VII, 1263.

Dans ces circonstances, la ville de Lubeck et Albert, duc de Brunswick, s'érigèrent en défenseurs des prisonniers; ils forcèrent, en 1262, le comte de Holstein à rendre la liberté à la reine, et l'année suivante, Otton, margrave de Brandebourg, racheta celle du roi en rendant au comte le château de Rendsbourg qui

lui avait été engagé. L'archevêque trouva un censeur sévère de sa conduite dans le pape Urbain IV, qui, pour lui épargner une destitution flétrissante, exigea son abdication. Mais ce prélat se rendit à Rome auprès de Clément IV, et lui représenta tout ce qui s'était passé, sous des couleurs si odieuses pour le roi, que le souverain pontife envoya, en 1266, un légat pour examiner les contestations. Le roi, n'ayant pas voulu comparaître au tribunal de ce légat établi à Slesvick, fut excommunié, ainsi que sa mère.

Accommodement entre Éric et l'archevêque, 1274.

Cependant le différend fut terminé à l'amiable en 1274, au concile de Lyon, par le pape Grégoire X. Le roi accorda à l'archevêque 15,000 marcs à titre d'indemnité, pour la non-jouissance de ses revenus pendant six ans; la dîme ecclésiastique fut abandonnée à la cour de Rome pour servir aux frais d'une croisade, et le roi renonça à l'investiture des prélats, ainsi qu'au droit de leur demander le service militaire.

Parlement de 1282.

Éric VII, livré aux débauches et à la dissipation, tomba dans le mépris. La noblesse se révolta et le força de signer, le 29 juillet 1282, une capitulation par laquelle les droits des États du royaume sont déterminés. C'est pour la première fois, dans cet acte, que leur assemblée est désignée sous le nom de *parlement*. Il offre aussi le premier exemple d'une capitulation imposée à un roi de Danemark.

Assassinat d'Éric VII.

Éric VII fut tué, le 22 novembre 1286, par des assassins qui le trouvèrent dans une grange à Finderup où il s'était retiré pour se reposer des fatigues d'une chasse. Le véritable auteur de ce crime fut Stigo Au-

derson, maréchal du royaume, qui avait à venger l'honneur outragé de son épouse.

Eric VIII Mendved, 1286-1319.

Éric VII eut pour successeur son fils *Éric VIII*, surnommé *Mendved*, d'après un juron qui lui était habituel. Ce prince, âgé de douze ans, eut pour régens Agnès de Brandebourg, sa mère, et Waldemar, duc de Slesvick, son cousin [1], quoique celui-ci fût soupçonné d'être un des meurtriers d'Éric. La suite prouva son innocence; car les véritables régicides, au nombre de neuf, furent découverts et condamnés à mort. Stigo Anderson, maréchal du royaume, et le comte de Hallande, d'une branche de la maison royale, étaient du nombre. Les coupables se sauvèrent auprès d'Éric II, roi de Norvège, qui était brouillé avec le Danemark, parce qu'on lui retenait la dot de sa mère, fille de S. Éric VI. Les meurtriers trouvèrent protection en Norvège, où la ville de Konghella leur fut assignée pour demeure. Il s'éleva à ce sujet, entre les deux états, une guerre qui dura jusqu'en 1308, et pendant laquelle les îles et les côtes du Danemark souffrirent beaucoup par les déprédations des exilés de Konghella. La guerre, suspendue en 1295 par la trève d'Égeholm, ne fut entièrement terminée que par la paix signée le 24 juin 1308, à Copenhague. Le roi de Norvège reçut satisfaction pour sa réclamation; le sort des familles des régicides fut réglé, et les deux rois s'allièrent en faveur de Birger, roi de Suède, que ses frères avaient détrôné.

[1] Petit-fils du roi Abel, et par conséquent de la branche aînée de la maison royale.

Démêlé d'Éric VIII avec le pape Boniface VIII.

Eric VIII fut impliqué dans un différend avec le pape Boniface VIII, qui lui attira beaucoup de désagrémens. Jean Grand, prêtre plein d'ambition et d'orgueil, avait été élevé, en 1295, à l'archevêché de Lund. Son refus de lancer l'excommunication contre les assassins d'Éric VII et leurs adhérens, mit le roi dans une telle colère, qu'il le fit arrêter, couvrir de haillons, promener à Helsinborg attaché sur un mauvais cheval, et enfin jeter dans un cachot. Il se saisit ensuite des archives archiépiscopales, brûla toutes les chartes relatives à des donations faites par ses ancêtres à l'église de Lund, et fit mettre en prison Jacques Lange, prévôt du chapitre : cependant ces deux prélats ayant trouvé moyen de s'échapper de leur prison, se rendirent à Rome, et y portèrent plainte contre le roi. Le pape envoya un légat en Danemark pour aplanir ce différend; mais, comme le roi ne voulut pas céder, il fut condamné, par une bulle du pape du 20 février 1298, à une amende de 40,000 marcs d'argent, et le royaume fut mis en interdit. Cette bulle causa tant de troubles, que le roi prit, en 1302, le parti de la soumission. L'archevêché de Lund fut conféré à Isarn, légat du pape; Jean Grand reçut une indemnité considérable en argent, et accepta l'archevêché de Brême.

Par un traité conclu en 1290, Nicolas, prince de Mecklenbourg-Rostock, connu sous le nom de l'*Enfant de Rostock*, céda d'abord à Éric la souveraineté, puis, en 1300, la propriété de sa ville de Rostock; mais l'esprit mutin des habitans causa de si fréquentes

séditions, qu'Éric céda, en 1317, cette petite principauté pour les frais qu'en avait coûté la soumission, à Henri le Lion, souche des deux branches ducales de Mecklenbourg qui existent aujourd'hui.

III. Norvège. 1076 — 1299.

Olof III, 1093.

Le pacifique *Olof III*, qu'à la fin de la dernière époque nous avons laissé sur le trône de Norvège [1], l'auteur de la civilisation de son peuple, régna jusqu'au 22 septembre 1093. *Magnus III*, son fils, lui succéda. Il est vrai qu'une partie des Norvégiens reconnut roi son cousin Haquin, fils de Magnus II, mais ce prince mourut au bout d'une année, et Magnus III resta seul maître du royaume. L'évènement le plus important de son règne est la conquête des îles Hébrides, Orcades, d'Anglesey et de Man. Il en forma en 1098 un état particulier qu'il donna à Sigurd, son fils, sous le titre de *Royaume des îles*. Pour plaire à ses nouveaux sujets, Magnus portait quelquefois le costume écossais, ce qui est cause du surnom de *Barfod*, ou Nue-jambe qu'on lui a donné. Il voulait ajouter à ses conquêtes l'île d'Irlande, et prit effectivement la ville de Dublin; mais les naturels du pays l'attirèrent dans une contrée marécageuse où il fut tué le 24 août 1103.

Magnus III, 1093 – 1103.

Conquête des îles écossaises.

Sigurd I, Jorsalaffer avec Eysten I et Olof IV, 1103–1131.

Magnus III ne laissa pas de descendance légitime; ses trois fils naturels, *Sigurd I.er*, *Eysten I.er* (Augustin) et *Olof IV*, se partagèrent le royaume. En 1107

[1] Voy. vol. III, p. 176

Sigurd entreprit avec soixante vaisseaux portant dix mille aventuriers norvégiens, une croisade en Terre-sainte dont nous avons parlé [1]. Il ravagea en 1108 la côte de Portugal, qui appartenait encore aux Maures, et pilla Lisbonne. Il aborda aux îles Baléares et y fit un immense butin. Après avoir passé quelques jours avec Roger II, comte de Sicile, qui le reçut comme un compatriote, il débarqua à Joppe, visita Jérusalem et contribua à la prise de Sidon, qui se rendit le 19 décembre 1110. Il alla ensuite dans l'île de Chypre, et en 1111 à Constantinople. Traité avec magnificence par Alexis I.er Comnène, il lui fit présent de ses vaisseaux, et congédia son armée qui, pour la plus grande partie, entra dans le corps des Varangues; de Constantinople il se rendit auprès de l'empereur Henri V, et arriva finalement auprès de Nicolas, roi de Danemark. Ce voyage de Terre-sainte lui a fait donner le surnom de *Jorsalaffer*, ou le Pélerin de Jérusalem. Par la mort de ses deux frères en 1116 et 1121, il devint roi de toute la Norvège qu'il gouverna jusqu'au 26 mars 1131.

Magnus IV et Harald IV, 1131-1136.

Magnus IV, son fils, lui succéda; mais comme il s'était fait du vivant de son père une mauvaise réputation par son penchant pour l'ivrognerie, on le força de partager le royaume avec un fils que Magnus III avait eu en Irlande d'une concubine, et qui, ayant prouvé sa naissance par l'épreuve du feu, avait été reconnu par Sigurd I.er comme frère. Il porte le nom de *Harald IV Gille* ou *Gillichrist*. Les deux rois ne

[1] Voy. vol. III, p. 326.

tardèrent pas à se brouiller. Harald s'empara en 1135 de la personne de Magnus, lui fit crever les yeux et couper une jambe, et, après l'avoir rendu inhabile à procréer des enfans, l'enferma dans un monastère à Drontheim. Bientôt il se présenta un vengeur. Il vint un homme qui, prenant le titre de Magnus IV, se donna aussi pour fils de Magnus III. Cet aventurier doué d'un grand courage, d'une force de corps et d'une adresse extraordinaires, s'appelait Sigurd. Destiné à l'état ecclésiastique, il était entré dans les ordres, ce qui le fit surnommer *Slembidiakni* ou le diacre déguerpi. Il surprit Harald IV Gille, qu'il trouva couché avec une de ses maîtresses, et l'assassina le 14 décembre 1136.

Troubles de 1136-1163.

Ici commence pour la Norvège une époque de troubles et de grands désordres. Cinq ou six rois se disputaient le trône ou régnaient à la fois; dans ce nombre on comptait quatre fils de Harald IV, savoir: *Inge I.er le Bossu, Eysten II, Sigurd II Bronch* ou Bouche de travers, et *Magnus V;* ce dernier mourut jeune, le second et le troisième furent tués par Inge leur aîné, lequel périt à son tour en 1161 dans une bataille que lui livra *Haquin III Herdebred* ou aux Épaules larges, fils de Sigurd II; celui-ci fut tué en 1162 dans un combat naval contre *Magnus VI Erlingson,* et son frère *Sigurd III* périt en 1163. Il n'y eut pas même jusqu'au malheureux Magnus IV qui, tiré de son monastère par Sigurd Slembidiakni, ne prétendît régner encore une fois, jusqu'à ce qu'il fut tué en 1139 dans un combat naval où son protecteur, le

mauvais diacre, fut fait prisonnier. Cet aventurier fut tourmenté par un raffinement de cruauté qui fait frémir, et finalement mis à mort.

Celui de tous ces compétiteurs qui emporta finalement le trône, fut *Magnus VI*, petit-fils, par sa mère, de Sigurd I.er. Ce prince, âgé de cinq ans, fut élu en 1161 par l'influence de son père Erling Skakke, qui fut nommé régent. Pour donner aux droits du jeune roi un titre plus sacré, Erling le fit couronner en 1164 par l'archevêque de Drontheim, en présence d'un légat du pape. Ce fut le premier exemple d'un roi de Norvège qui eût reçu la couronne. A cette occasion le trône fut formellement déclaré électif. Magnus, arrivé à l'âge de puberté, se concilia, par sa douceur, l'affection générale de la nation. Il vainquit plusieurs nouveaux compétiteurs qui s'élevèrent contre lui, et entre autres Eysten, fils d'Eysten II, qui avait été tué en 1157. Les partisans de ce prétendant sont connus dans l'histoire de Norvège sous la dénomination de *faction des Birkibeins* (pieds de bouleau), parce qu'ayant été forcés de se retirer dans une forêt, ils se firent des chaussures d'écorces de bouleau.

Magnus VI Erlingson, 1161-1181.

Factions des Birkibeins et des Ilklangs.

Ce parti paraissait abattu, lorsque le plus grand homme que la Norvège ait produit, vint se mettre à sa tête. C'était *Suerrer*. Fils putatif d'un homme du commun, il avait été destiné à l'état ecclésiastique, lorsque en 1176 sa mère vint lui déclarer qu'il était fils de Sigurd II, et par conséquent frère de Haquin III et de Sigurd III. Aussitôt il résolut d'arracher à Magnus VI une couronne qu'il prétendait lui appar-

Suerrer, 1181-1202.

tenir. A la tête de soixante-dix individus de la faction des Birkibeins, il erra pendant quelque temps dans les forêts et les montagnes de la Norvège, prit le 10 mars 1177 le titre de roi, et s'empara de Drontheim. Le 17 juin 1179 il remporta près de cette ville une grande victoire sur Magnus VI, laquelle coûta la vie au régent Erling, que le vainqueur fit enterrer avec de grands honneurs. Le parti des royalistes reçut à cette époque le surnom de *Heklungs*, parce que quelques soldats de Magnus VI avaient enlevé à une pauvre femme son manteau (heklu). Suerrer qui était très-modéré, fit proposer à Magnus un partage du royaume; mais ce prince s'y refusa. Après plusieurs succès et défaites réciproques, Magnus fut vaincu et tué le 15 janvier 1184, dans une bataille navale qui eut lieu à Fiorteita, près de Hugastrand, et qui coûta la vie à plus de 2,000 Heklungs.

Suerrer se maintint sur le trône contre les compétiteurs qu'on lui opposa, et malgré les efforts que fit une nouvelle faction, qu'on nomma *les Baglers*, d'y porter un fils de Magnus VI. Il se brouilla en 1188 avec Éric, archevêque de Drontheim, qu'il força à congédier la garde dont il était entouré. L'archevêque se retira en Danemark et excommunia le roi. Mais Suerrer qui avait mis dans ses intérêts les quatre évêques du royaume, se fit couronner par eux à Bergen le 29 juin 1194. Quoique Innocent IV prononçât contre lui l'excommunication, le 14 octobre 1198, il se maintint sur le trône jusqu'à son dernier soupir; car sentant sa fin approcher, il s'y fit placer pour

mourir en roi. Il expira le 9 mars 1202, laissant la réputation d'un prince orné de toutes les vertus. Brave, actif, juste et équitable, humain et charitable, il possédait à un haut degré le talent de parler qui, probablement, avait été cultivé par son éducation cléricale.

Haquin IV, 1202 – 1204.

Guttorm, 1204 – 1205.

Son fils aîné Sigurd Laward étant mort avant lui, et n'ayant laissé qu'un enfant au berceau, Suerrer eut pour successeur, *Haquin IV*, son second fils; mais ce prince étant mort le 2 janvier 1204, on élut *Guttorm*, fils de Sigurd Laward, qui n'avait pas quatre ans. On lui donna pour régent, Haquin Gallin, neveu de Suerrer par Cécile sa sœur qui avait épousé un Suédois, le lagman de Wermeland. Les Baglers, de leur côté, proclamèrent un imposteur qui se donna pour Erling, fils de Magnus IV. Le jeune roi mourut le 11 août 1205 empoisonné par Christine sa tante. La faction des Birkibeins, pour ne pas reconnaître le roi nommé par les Baglers, élut *Inge II*, fils de Cécile, auquel on donna la préférence sur son frère, le régent, parce que Bardo, son père, était indigène. Cependant le faux Erling étant mort le 1.er janvier 1207, les Baglers procédèrent à une nouvelle élection. Leur choix tomba sur *Philippe Birgerson*, auquel en 1208 Inge II céda par un arrangement les districts d'Uplande et de Wike; il consentit de plus qu'il épousât Christine, fille de Suerrer, la même à laquelle on attribuait la mort de Guttorm.

Inge II et Philippe Birgerson, nommés par les deux factions, partagent le royaume en 1208.

Haquin V Gamle, 1217 – 1263.

Enfin la Norvège eut un roi qui parvint à apaiser les troubles et à anéantir les factions qui partageaient

le royaume. Inge II mourut en 1217 et les Birkibeins élurent *Haquin V*, fils naturel de Haquin IV, enfant âgé de treize ans que sa jolie figure avait fait généralement aimer. Aussi les Baglers le reconnurent-ils après la mort de Philippe qui arriva la même année. La mère de Haquin prouva la naissance royale de son fils par l'épreuve du feu qui était alors très-usitée pour ces sortes de cas. Il se forma, à la vérité, sous le nom *des Ribbings*, une nouvelle faction qui opposa plusieurs concurrens à Haquin V ; mais ce prince ayant convoqué pour le 15 août 1223 à Bergen l'assemblée la plus complète et la plus nombreuse des États qu'on eût encore vue en Norvège, y fit examiner les droits de tous les prétendans. Tous furent reconnus nuls, et l'assemblée confirma solennellement l'élection de Haquin V. Fort de cette décision il réussit à soumettre tous les Ribbings.

Haquin V employa le reste de son règne à faire fleurir son pays par une sage administration. Il jouit d'une grande considération auprès des puissances étrangères, au point que si l'on en croit quelques rapports, S. Louis lui offrit le commandement d'une partie de sa flotte, quand il entreprit son expédition en Égypte. Le 29 juillet 1247 il fut couronné à Bergen, par un légat du pape. En 1261 il soumit l'Islande et le Grœnland. Enveloppé dans une guerre avec le roi d'Écosse, il mourut dans ce pays à Kirkinwag le 15 décembre 1263. On le nomme *Gamle*, ou le Vieux, pour le distinguer de son fils Haquin qu'il avait nommé son co-régent, mais qui mourut avant lui.

Soumission de l'Islande et du Grœnland.

Son règne est regardé comme l'époque la plus brillante de l'histoire de la Norvège. Au moins est-il vrai qu'aucun de ses successeurs n'a joui à l'étranger d'une considération si générale.

Magnus VII succéda à son père, et se hâta de terminer la guerre avec l'Écosse. La paix fut signée à Perth le 5 juillet 1266. Magnus renonça aux îles de l'Ouest (Hébrides) et à celle de Man, en se réservant tous ses droits sur les Orcades. Le roi d'Écosse paya une somme de 4,000 marcs sterling, et se soumit à un cens annuel de 100. Magnus VII mérita le surnom de *Lagabater*, ou le Législateur, par la réforme qu'il fit en 1280 dans la législation norvégienne. En 1273 il conclut avec l'archevêque un arrangement, en vertu duquel la loi de Magnus VI qui avait rendu la couronne de Norvège élective[1], fut révoquée, et le trône déclaré héréditaire. Le roi renonça en faveur du clergé à plusieurs prérogatives de la couronne, lui accorda la juridiction ecclésiastique dans toute son étendue, la liberté des élections par les chapitres, la dîme ecclésiastique dans tout le royaume. Il ajouta divers droits en faveur de l'archevêque, entre autres celui de battre monnaie. Magnus VII mourut le 9 mai 1280, laissant de son épouse Ingeburge de Danemark, deux fils, Éric et Haquin.

Magnus VII 1263 - 1280.

La couronne de Norvège redevient héréditaire, 1273.

L'aîné, *Éric II* âgé de treize ans, lui succéda. Il porte le surnom de *Præsterhadere*, ennemi des prêtres. En le couronnant, l'archevêque lui fit jurer de respecter le clergé, de maintenir les prérogatives que son père lui

Éric II, 1280-1299.

[1] Voy. p. 347 de ce vol.

avait accordées, et d'y ajouter même. Éric eut bientôt des motifs de se repentir de la facilité avec laquelle il avait contracté cet engagement. L'archevêque empiéta sur la prérogative royale, en publiant de son chef des lois ecclésiastiques et fixant arbitrairement des amendes pécuniaires pour divers délits : il s'éleva à ce sujet une contestation entre le roi et ce prélat, et Éric finit par révoquer toutes les concessions de son père. L'archevêque ayant employé les armes de l'Église et excommunié deux conseillers du roi, celui-ci le chassa, ainsi que ses suffragans, les évêques d'Opslo et de Hammer. Les prélats allèrent porter leurs plaintes à Rome, ce qui valut à Éric plusieurs bulles menaçantes ; mais l'archevêque et un des deux évêques récalcitrans étant morts en route, et Éric II continuant à se mettre au-dessus des menaces du pape, le clergé tâcha d'obtenir par la soumission la modification de quelques ordres du roi, et la dispute s'apaisa. L'archevêque Iorund se soumit au roi, et à la diète de Frosta de 1297, il se reconnut son iarl ou vassal.

Démêlés avec le clergé.

Guerre du Danemark.

Pour réparer la perte que la Norvège avait faite sous Magnus VII, par la cession des îles Hébrides, Éric II épousa en 1281 Marguerite d'Écosse, fille et héritière d'Alexandre III, dernier roi d'Écosse de la race de Kenneth; mais cette princesse mourut en 1283 laissant une fille, nommée Marguerite. Nous avons raconté que cette jeune princesse, reconnue reine d'Écosse en 1286, mourut en 1291[1].

Éric avait hérité de son père une réclamation contre

[1] Voy. vol. V, p. 290.

le Danemark ; elle se rapportait à la dot d'Ingeburge, épouse de Magnus VII. Cette brouillerie engagea Éric à ouvrir un asile aux meurtriers d'Éric VII : elle l'impliqua dans une guerre avec le Danemark qui ne fut entièrement terminée qu'en 1308, sous le successeur d'Éric II.

Guerre avec la ligue hanséatique.

Cette guerre avec le Danemark attira à Éric II l'inimitié de la ligue hanséatique, parce qu'en 1284 il fit faire la chasse aux vaisseaux des villes de Wismar, Rostock, Stralsund, Colberg, Stolpe et Lubeck, alliés du roi de Danemark : tous ceux de leurs vaisseaux dont on put s'emparer dans la Baltique furent déclarés de bonne prise. Ces villes conclurent sur-le-champ une ligue, chargèrent Lubeck de la direction de la guerre, et défendirent de porter en Norvège des grains et de la bière. Ce pays, qui manque de ces objets de première nécessité, fut réduit par cette mesure à une si grande détrese qu'Éric II s'empressa de conclure la paix avec les villes le 31 octobre 1285 à Calmar. Il rendit les vaisseaux enlevés, paya la valeur des cargaisons qui avaient été vendues, entra lui-même dans la ligue hanséatique et convint avec les confédérés de la marche qu'on suivrait à l'avenir, lorsqu'il y aurait guerre entre le Danemark et la Norvège.

IV. Suède. 1079 — 1298.

Inge I le Bon et Halstan, 1079.

La race de Stenkill régnait en Suède depuis la mort de Haquin le Roux en 1079 [1]. *Inge I.er* dit *le Bon*, fils de Stenkill, monta alors sur le trône, conjointement avec *Halstan*, son frère. Ces deux princes, mais surtout Inge, montrèrent le plus grand zèle pour la destruction du paganisme. Le peuple se révolta, et se donna pour roi *Suénon*, nommé *Blod-Swen* le Sacrificateur, dont Inge I.er avait épousé la sœur. Ce prince fut obligé de se cacher pendant trois ans, et dans cet intervalle Suénon rétablit partout le culte des faux dieux. Enfin, ayant rassemblé quelques partisans, il surprit Suénon dans sa maison et y mit le feu. Suénon fut tué en voulant se sauver. Le christianisme redevint dominant, et Inge brûla le fameux temple d'Upsal, principal sanctuaire des Suédois païens [2].

Blod-Swen.

Philippe et Inge II, 1112-1129.

Inge I.er n'ayant pas laissé de fils, *Philippe* et *Inge II*, fils de Halstan, qui était mort en 1098, lui succédèrent vers l'an 1112. Le premier mourut dès 1118 et le second en 1129, sans héritier. Il y eut plusieurs compétiteurs au trône. *Ragwold* dit *Knaphœfde* ou le Violent [3], prétendu petit-fils de Stenkill, fut reconnu par les provinces septentrionales; *Magnus*, fils de Magnus III, roi de Norvège, et petit-fils d'Inge I.er se maintint en Westrogothie; *Kol*, fils de Blod-Swen en Ostrogothie. Enfin *Suerker I.er* qui

Troubles de 1129-1133.

Suerker I, roi de toute la Suède, 1133-1156.

[1] Voy vol. III, p. 178. [2] Voy. vol. II, p. 299.

[3] Proprement *Petite tête*.

succéda d'abord à Kol, son père, devint en 1153, par élection, roi de toute la Suède. Il tint en 1152 une diète à Linkiöping, en présence d'un légat du pape, Nicolas de Brakespear, Anglais [1]. Les églises de Suède y reçurent une organisation régulière. Tout le royaume fut divisé en quatre diocèses : Skara, Upsal, Linkiöping et Westeræs. La jalousie entre les Goths et les Suédois fut cause qu'on ne fonda pas d'archevêché. Les trois royaumes du Nord restèrent ainsi soumis à l'archevêque de Lund. On décréta que chaque Suédois, possesseur d'une certaine fortune, paierait tous les ans au pape le denier de S. Pierre, ou plutôt une contribution pour l'entretien d'un hospice à Rome ; mais il paraît que les Goths seuls se soumirent à ce paiement. Le légat engagea toute la nation à renoncer à une ancienne coutume, celle d'être toujours armé.

Organisation ecclésiastique du royaume, 1152.

Après la mort de Suerker I.er, en 1156, on élut encore un Goth, *Eric IX* [2], fils d'Iedward Bonde, et petit-fils, par sa mère, de Blod-Swen. Ce prince peut, pour son caractère noble et généreux, pour sa patience et son humilité chrétiennes, être comparé à S. Louis ; comme celui-ci il a été canonisé. La Suède était à cette époque continuellement tourmentée par des voisins turbulens, païens et barbares, les Finois. S. Eric sentait que, pour les civiliser, il fallait les soumettre et les convertir au christianisme. Il réussit dans cette double entreprise avec l'assistance de son

S. Éric IX, 1152 – 1161.

[1] Qui fut ensuite le pape Adrien IV. Voy. vol. IV, p. 152.

[2] Parmi les rois chrétiens le 1er de ce nom. Les anciens rois Éric sont fabuleux.

ami Henri, évêque d'Upsal, Anglais de nation. Après avoir remporté une victoire décisive sur les Finois, il versa des larmes en voyant tant de malheureux morts sans baptême. Il fonda la ville d'Åbo.

Fondation de la ville d'Åbo.

S. Eric s'occupa ensuite de la réformation des lois de son royaume. Il serait difficile de dire dans quels objets il y a particulièrement contribué, car on a nommé loi de S. Eric tout l'ensemble des lois de la Suède.

Mort violente de S. Eric.

Magnus Henricson, fils d'un Danois nommé Henric Skokul, et d'une petite-fille d'Inge I.er, prétendait depuis long-temps au trône de Suède. En 1161 il s'approcha d'Upsal et livra bataille au roi le 18 mai. Eric eut le malheur de tomber entre ses mains, et Magnus lui fit trancher la tête. Cependant son espoir de s'assurer par cette barbarie la possession du trône, fut trompé : les Suédois et les Goths prirent les armes contre lui; son armée fut totalement défaite et lui-même tué par Charles, fils de Suerker.

Charles VII, 1161 - 1168.

Les deux nations se réunirent alors pour élire roi leur libérateur, qui porte le nom de *Charles VII*, d'après une généalogie fabuleuse des rois de Suède; car il était le premier de ce nom. Il est l'auteur du protocole d'après lequel les rois de Suède s'intitulent rois des Suédois et des Goths. Sous son règne, ces deux nations s'accordèrent sur l'élection d'un archevêque. Upsal, ville suédoise, devint la métropole ; on élut pour archevêque un Goth. Ce fut à Sens, en présence du pape Alexandre III, qu'il fut consacré par l'archevêque de Lund, dont la primauté scandi-

nave fut confirmée. Le roi fut tué le 12 avril 1168 par Canut, fils de S. Eric.

Canut Ericson régna de 1168 jusqu'en 1199. Il crut expier le meurtre qu'il avait commis, en fondant un grand nombre de couvens ; en 1196 il céda au fils de Charles VII la Gothie et se déchargea, à ce qu'il paraît, sur lui de la plupart des affaires du gouvernement, pour vouer le reste de sa vie aux exercices de piété. Canut Ericson 1168 - 1199.

Ainsi le fils de Charles VII, *Suerker II*, succéda à Canut en 1199. Comme les Suédois continuaient à montrer autant de prédilection pour la race de S. Eric, que les Goths en avaient pour celle de Suerker, le roi résolut, dit-on, d'exterminer d'un seul coup une famille qui lui était odieuse. Les fils de Canut qui demeuraient au château d'Elgarås furent surpris et tués par son ordre [1]. Un seul échappa, et ayant trouvé de l'assistance en Norvège où les Birkibeins et les Baglers venaient de se réconcilier, rentra en Suède en 1208 à la tête d'une armée, fut battu à Lena et chassé, mais revenu en 1210 il vainquit et tua Suerker à Gistelreen, près de Lena, le 17 juillet 1210 et monta sur le trône. Suerker II, 1199 - 1210.

C'est *Eric X*, le premier roi de Suède qui se soit fait couronner, s'il faut prendre à la lettre une expression par laquelle les chroniqueurs d'une époque plus moderne n'ont peut-être voulu qu'indiquer son avè- Éric X, premier roi de Suède couronné, 1210 - 1216.

[1] Cet évènement est tout autrement raconté dans une lettre du pape Innocent IV (BALREZ. *Ep. Innoc. III*, T. II, L. II, p. 244). Mais comme le pape ne le connaissait que par les partisans de Suerker, il n'existe pas de motif pour rejeter le récit des historiens.

nement au trône. Il mourut le 10 avril 1216, laissant la reine, son épouse, enceinte. On recourut encore une fois à la race de Suerker, en élisant *Jean I.er*, fils de Suerker II, qui porte le surnom de *Pieux*, peut-être parce qu'il confirma libéralement les immunités dont jouissait le clergé. Avec lui s'éteignit, le 10 mars 1222, la race de Suerker, après avoir fourni quatre rois au trône de Suède. Celle de S. Eric, qui, par un hasard singulier, alterna continuellement avec elle, en fournit précisément autant; car à la mort de Jean I.er *Eric XI Lœspe*, fils posthume d'Eric X, monta sur le trône, quoiqu'il n'eût que six ans, et qu'il fût bègue et boiteux. Il dut son avènement à l'influence d'une famille très-puissante en Suède, qui, aspirant au trône, espérait régner sous le nom d'un enfant débile: c'était la famille des Folkungiens. Le chef de cette famille, Canut le Long, profitant du mépris dans lequel le faible Eric, son beau-frère, était tombé, se fit proclamer roi. Dans une bataille qu'il livra le 28 novembre 1229 à Éric XI, celui-ci fut vaincu et se sauva en Danemark. Un seul membre de la famille des Folkungiens lui resta fidèle; c'est Birger de Biâlbo, ou le Jeune, qui, en 1234, le ramena dans son royaume. Canut le Long fut battu et tué à Sparsetten. Éric récompensa par la main d'Ingeburge, sa sœur, le service que Birger lui avait rendu. Ce mariage est remarquable parce qu'il fut la source d'une nouvelle race de rois de Suède. Eric XI confirma toutes les immunités du clergé, dont l'affection devint le plus ferme appui de son trône. Un légat du pape, le cardinal Guillaume de Sabine,

Jean I, dit Debonnaire, 1216–1222.

Éric XI, dit Lœspe, 1222–1250.

Faction des Folkungiens.

vint tenir en 1248 un concile à Skeninge, où le célibat des prêtres fut introduit; car jusqu'alors le clergé suédois s'y était opposé.

Croisade contre les Finois.

Depuis que S. Éric avait soumis la Finlande, les Finois païens s'étaient retirés dans la Tawasthénie, d'où ils dirigeaient fréquemment des attaques sur les possessions suédoises. Pour mettre fin à leurs incursions, et pour répondre au désir du pape, Birger se mit à la tête d'une armée de Croisés suédois qui fit la conquête de la Tawasthénie et construisit Tawasteborg. Les annales suédoises se taisent sur l'expédition que des Croisés suédois firent en Russie. Ils débarquèrent à l'embouchure de la Néwa, où le grand-duc Alexandre Iaroslawitsch remporta sur eux, le 15 juillet 1240, la fameuse victoire à laquelle il doit le surnom de Newski [1].

Waldemar I, de la race des Folkungiens, 1250.

Éric XI mourut le 2 février 1250. La race de S. Éric s'étant éteinte avec lui, plusieurs individus de la *famille des Folkungiens* aspirèrent à la couronne à laquelle ils n'avaient pourtant d'autre droit que la puissance et l'influence dont ils jouissaient. La personne la plus considérée de cette famille était Birger de Biålbo, tant par les services qu'il avait rendus au dernier roi Éric XI, qu'en sa qualité de beau-frère de ce monarque. Birger se flattait bien que le choix des États de Suède tomberait sur lui; mais le hasard ayant voulu qu'il fût absent au moment de la mort du roi, l'élection fut dirigée par Iwar Blå, seigneur très-puissant, qui fit tomber le choix non sur Birger lui-même, mais sur son fils, le neveu du dernier roi.

[1] Voy. p. 201 de ce vol.

Régence de Birger de Bialbo.

Ce fut ainsi que *Waldemar I.er*, fils de Birger, âgé de douze ans, fut proclamé roi de Suède le 10 février 1250; on lui donna pour régent son père Birger, dont l'administration, qui dura jusqu'en 1266, fut un modèle de sagesse. Ce régent bâtit plusieurs places fortes sur les frontières du royaume, reconstruisit Åbo et devint le fondateur de Stockholm en faisant entourer cet endroit de murs, afin d'empêcher les Russes et les Esthoniens, qui exerçaient la piraterie dans la mer Baltique, d'entrer dans le Mæler et de pénétrer ainsi dans l'intérieur du royaume. Les statuts qu'il donna à cette ville, y attirèrent promptement des habitans, et devinrent la base du droit communal en Suède. Avant Waldemar Ier la loi civile excluait entièrement les filles de la succession paternelle; une loi rendue pendant la régence de Birger leur donna droit à la moitié d'une part de frère. Birger fit construire des chemins publics et de grandes routes, et établir des auberges pour recevoir les voyageurs. Il maintint la paix publique, restreignit la servitude, réforma la justice, en abolissant les ordalies et adjoignant aux juges douze prud'hommes ou jurés.

Fondation de Stockholm.

Discorde entre le roi et ses frères, 1266.

Il y a cependant un reproche à faire à l'administration de Birger, celui d'avoir permis qu'un décret des États accordât des apanages trop considérables aux trois frères du jeune roi, ou plutôt d'avoir divisé le royaume en quatre états qui devaient former une confédération dont le roi serait le chef. Magnus, second fils de Birger, eut le duché de Sudermanie, Benoît celui de Finlande, et Éric celui de Smålande. On crut avoir trouvé un

moyen de maintenir la confédération et l'union entre les frères, en faisant sanctionner ce partage par le pape. Les vues politiques qu'il faut supposer à Birger furent trompées. La concorde subsista tant que ce prince vécut; mais lorsqu'à sa mort en 1266, Waldemar prit d'une faible main les rênes du gouvernement, les résultats d'une si fausse politique se manifestèrent. Waldemar montra de la jalousie contre ses frères dont chacun était presqu'aussi puissant que lui, et cette disposition fut entretenue par l'esprit altier de la reine, Sophie de Danemark, qui témoignait dans toutes les occasions le peu d'estime qu'elle avait pour ses beaux-frères.

Une circonstance fâcheuse pour le roi, fut la mort d'Érie, son fils unique, arrivée en 1268; car depuis ce moment, ses frères, héritiers présomptifs de la couronne, gagnèrent en influence tout ce que le roi perdait en considération. Ce prince se fit un tort irréparable dans l'opinion publique, par son commerce intime avec la princesse Jutta ou Judith, sœur de la reine et religieuse à Roskild. Un fils né en 1272 fut la preuve de leur liaison criminelle. On dit que, pour l'expier et regagner l'estime de la nation, Waldemar I.er fit, en 1272, un pélerinage à Rome et à Jérusalem. Ce fait, qui n'a rien d'invraisemblable, n'est pourtant pas prouvé, Érie Olafson, l'historien le plus rapproché de cette époque, n'en parlant pas; mais ce qui paraît une pure supposition des écrivains, c'est que Waldemar ait confié l'administration du royaume, pendant son absence, à l'homme qu'il regardait comme

Pélerinage de Waldemar I à Jérusalem, 1272.

son ennemi le plus dangereux, savoir son frère Magnus ; mais il est, d'un autre côté, probable que Magnus ait tâché de s'emparer de l'autorité royale.

Favorisé par la piété des rois de Suède, le clergé avait obtenu dans ce pays de grandes immunités; cependant les lois mettaient des entraves aux acquisitions des fondations ecclésiastiques par donation ou testament : elles soumettaient les prêtres, en quelques cas, à la justice civile et à certaines charges publiques; il y avait des causes dont l'appel allait des tribunaux ecclésiastiques aux cours royales. Le pape Grégoire X profita de l'absence du roi et du besoin qu'avait le régent de se concilier l'amitié du clergé, pour renverser toutes ces barrières. Aussi Waldemar, après son retour de son pélerinage, accusa-t-il, à la diète de Strengnæs de 1275, son frère d'avoir intrigué pour le priver du trône : il se plaignit en même temps de la puissance dont jouissaient ses frères au détriment de l'autorité royale, et demanda qu'ils fussent dépouillés de leurs duchés.

Waldemar est battu et fait prisonnier en 1276.

Il en résulta une guerre civile. Benoît, un des frères du roi, ne voulant pas y prendre part, résigna son duché de Finlande et embrassa la vie monastique. Éric VII, roi de Danemark, fournit à Magnus et à Éric un corps de troupes commandé par le maréchal Stigo (le même qui ensuite assassina son souverain [1]). Les deux frères levèrent un autre corps en Allemagne, et, à la tête de ces troupes réunies, ils débarquèrent en Westrogothie. Waldemar leur opposa toute l'armée

[1] Voy. p. 341 de ce vol.

nationale et une foule de troupes inexpérimentées ; n'ayant lui-même aucune connaissance de l'art de la guerre, il se laissa surprendre, le 24 juin 1276, à Hofva ; quelque temps après, lui et la reine son épouse tombèrent entre les mains de ses frères. Magnus le traita avec magnanimité, lui rendit la liberté contre la cession de la Suède proprement dite, et promit de lui laisser la Gothie. A la fête de la Pentecôte 1276, il se fit couronner à Upsal.

Magnus I. Ladulas, 1276 — 1290.

Magnus I.er porte le surnom de *Ladulas* (Serrure de grange), par lequel on a voulu indiquer que, sous son règne, la sûreté publique fut si bien établie que le cultivateur n'avait pas besoin de fermer ses granges. Waldemar I.er fut à peine en liberté qu'il révoqua la transaction de 1276 et renouvela la guerre, avec l'assistance du roi de Danemark qui croyait avoir à se plaindre de Magnus. Quoique cette guerre tournât tout-à-fait à l'avantage du dernier, il n'en profita pas pour dépouiller entièrement Waldemar; mais celui-ci qui, pendant son séjour en Danemark, s'était attaché à une femme du pays, préféra les douceurs de la vie privée, avec l'aisance que pouvait lui donner sa fortune paternelle, à la possession d'un trône qu'il était obligé de partager avec son frère; en conséquence il renonça volontairement, en 1278, à la Gothie en faveur de son frère, et alla se fixer en Danemark. Magnus prit alors le titre de roi de Suède et de Gothie, que ses successeurs ont conservé.

Les mêmes moyens qui avaient placé Magnus sur le trône furent mis en pratique pour l'y maintenir : c'é-

tait l'affection du clergé, l'amour du peuple des classes inférieures, et l'emploi d'une foule d'étrangers de mérite par lesquels il put en même temps balancer l'influence des grands, et stimuler l'activité de sa nation plongée dans l'ignorance et la paresse.

Synode de Telge de 1279.

Le clergé donna à Magnus une preuve presque inouie de sa bienveillance, par un décret porté au synode de Telge en 1279. En reconnaissance du bien qu'il avait fait à l'Église et au royaume, le clergé lui accorda, pour le paiement des dettes qu'il avait contractées, une imposition assez considérable payable sur toutes espèces de biens ecclésiastiques, sans exception. Le même synode prononça l'excommunication contre tout individu qui arrêterait, expulserait ou tuerait un roi de Suède couronné par l'Église, et exclut à jamais de la succession au trône la race de celui qui se serait rendu coupable d'un tel crime. Au même synode, Magnus ajouta encore à la masse des privilèges de l'Eglise.

Magnus réduit les Folkungiens à la soumission.

Les étrangers attirés par Magnus dans le pays pour servir d'exemples à sa nation qui, à cette époque, était, sous le rapport de la civilisation, fort en arrière de ses voisins, les Danois, excitèrent la jalousie de la puissante famille des Folkungiens, surtout de la branche aînée descendue de Canut le Long[1]. Les membres de cette famille poussèrent l'insolence jusqu'à faire arrêter le comte de Holstein, beau-père du roi, quand il vint voir sa fille. Magnus I.er tremblait pour la vie de son beau-père; il craignait aussi qu'on ne profitât

[1] Voy. p. 358 de ce vol.

de la versatilité de Waldemar, qui vivait encore, pour l'engager à se mettre à la tête de ce parti puissant. Il dissimula d'abord, jusqu'à ce qu'il eût procuré la liberté au comte de Holstein. Aussitôt après il invita les plus mutins à une conférence à Skara, les fit arrêter et conduire à Stockholm; on y fit leur procès, et ils eurent la tête tranchée en 1280.

Lois et institutions de Magnus.

Après avoir ainsi humilié et affaibli la famille la plus puissante du royaume, il ne fut pas difficile à Magnus d'établir la paix publique et d'introduire cet ordre et cette sécurité qui lui ont mérité le surnom de Ladulas. Comme les revenus de la couronne ne suffisaient pas pour maintenir les institutions qu'il avait fondées, la diète de Stockholm de 1282 lui alloua la propriété de tout ce qui était regardé comme domaine public, tels que les lacs, les rivières, les mines et les forêts. Le roi fit alors changer en terres labourables une quantité de terrains incultes; il fit aussi exploiter avec soin les mines de fer qui depuis ce temps devinrent une des principales sources de la richesse nationale. Il employa une partie de ses nouveaux revenus à orner la capitale d'édifices, tels qu'on n'en avait pas encore vu en Suède. Étienne de Bonnœil, architecte qu'il fit venir de Paris avec des maçons et des sculpteurs, fut chargé d'orner la cathédrale d'Upsal, à l'instar de Notre-Dame de Paris.

Magnus commence la conquête de la Laponie.

Après la conquête de la Tawasthénie par Birger [1], les habitans païens s'étaient retirés dans l'Ostrobothnie, d'où ils faisaient avec Tawasthuus un commerce

[1] Voy. p. 359 de ce vol.

lucratif, qui tenta la cupidité des Suédois. Ceux-ci envahirent les établissemens de ces malheureux, qui se retirèrent enfin à Kimi et Tornéa. On les y suivit, et Magnus ayant favorisé toute tentative de les réduire à l'obéissance, en accordant à chaque particulier la propriété des terres dont il se serait emparé en Laponie, on commença vers la fin de son règne à faire la conquête de cette province septentrionale.

La conduite déréglée du ci-devant roi Waldemar, le scandale qu'il donnait par ses débauches, enfin les espérances que quelques mécontens fondaient sur son existence, forcèrent Magnus à le faire arrêter en 1288. Il fut enfermé à Nykiöping, où il vécut encore cinq ans.

Magnus I.er mourut le 18 décembre 1290 à Wisingsö, laissant, outre une fille qui ensuite épousa Éric VIII, roi de Danemark, trois fils, nommés Birger, Éric et Waldemar, qui sont parvenus à une célébrité malheureuse par la haine qu'ils se portèrent et par les troubles dont ils agitèrent le royaume. L'aîné, Birger, n'avait pas plus de dix ans, lorsque son père mourut.

Birger, 1290.

Torkel Knutson, régent.

Birger succéda à Magnus I.er sous la régence du tuteur que le roi en mourant avait désigné. C'était le maréchal ou connétable Torkel Knutson, l'homme le plus éminent de la Suède par ses vertus et ses talens. Il ne fallait rien moins qu'un homme de ce mérite pour gouverner la Suède, dans une époque aussi malheureuse que la minorité de Birger, où la famine et la peste désolèrent de nouveau la Suède, et où ce

royaume se vit attaqué du côté de la Finlande par les Russes, maîtres de la Carélie. Le régent croyant pouvoir s'absenter sans danger depuis la mort de Waldemar qui avait eu lieu en 1295, marcha en Carélie, construisit Wibourg, et s'empara de la place de Kexholm. Elle fut reprise par les Russes en 1295; mais en 1298 Torkel fit une seconde expédition, et, à l'aide d'architectes romains, bâtit Nyenschanz ou Landskrone à l'endroit où l'Okhta tombe dans la Néwa, place que les Russes reprirent en 1301. Ces combats sur des frontières éloignées avec une nation barbare qui appartenait à l'Asie plutôt qu'à l'Europe, n'auraient rien d'intéressant, si ce n'étaient les premiers dont l'histoire fasse mention, et si l'on n'y rencontrait des noms qui par la suite parvinrent à une si grande célébrité. Il est possible que dès lors les Suédois eussent obtenu des résultats plus importans, sans la désunion qui éclata entre le roi Birger et ses frères. Son histoire appartient à la période suivante, à laquelle nous renvoyons aussi le précis de la constitution politique de la Suède, qui trouvera sa place à l'époque de l'extinction de la famille des Folkungiens.

Construction de Wibourg et de Nyenschanz.

CHAPITRE XXVI.

Des Scolastiques.

Origine de la Scolastique.

Le douzième et le treizième siècle, si riches en événemens extraordinaires, ne sont pas moins mémorables par les changemens qu'ils ont produits dans la tendance de l'esprit public. La chevalerie, le fanatisme des croisades, de nouvelles opinions religieuses, une littérature qui ne ressemblait en rien à celle de l'antiquité, nous en ont fourni quelques exemples. Ce chapitre est destiné à faire connaître une révolution bizarre que la philosophie et, en tant qu'elle en est une branche, la théologie ont éprouvée.

Pendant que les chevaliers s'exerçaient, dans les cours et dans les châteaux, à composer des vers qui, malgré la sensibilité qui y règne, peuvent, sous le rapport de la diction, nous paraître barbares, la philosophie scolastique florissait dans les écoles; son nom indique que c'était là en effet que cette science était enseignée : ces écoles sont celles que Charlemagne avait établies près des cathédrales et dans les couvens. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle doit être rapporté le commencement de la philosophie plus particulièrement nommée scolastique : ils en placent l'origine dans le dixième ou dans le douzième siècle, selon que sous le mot de scolastique ils entendent emploi nouveau et fréquent de la dialectique dans la théologie, ou bien l'essor subit que la con-

naissance de la philosophie d'Aristote et de celle des Arabes fit prendre à la philosophie.

Querelle des Nominalistes et des Realistes.

La dialectique ou cette partie de la logique qui enseigne à démontrer les vérités spéculatives par des syllogismes, était regardée dans tout le moyen âge comme un des sept arts libéraux, et enseignée comme une des branches moins importantes des sciences humaines; cependant Jean Scot (ou Erigena) le premier philosophe du neuvième siècle[1], montra par son exemple quel parti la théologie pouvait en tirer; et vers la fin du dixième siècle, l'étude de cette science reçut une nouvelle impulsion par les Aristotéliciens arabes que l'on connut alors; et l'on s'y livra avec tant d'ardeur que, dans le onzième siècle, toutes les personnes qui s'occupaient de ce genre d'études, se firent ou Nominalistes, ou Réalistes: les premiers regardaient toutes les idées générales comme des êtres de raison; tandis qu'aux yeux des autres elles sont des choses réelles. Un service important que, dans ce siècle, la dialectique rendit à la théologie, lui donna subitement une grande vogue.

Services rendus par la dialectique à la théologie

Quoique l'Église catholique eût toujours enseigné la doctrine de la transsubstantiation, cependant ce terme qui exprime le dogme dans toute sa force, n'a été inventé qu'au douzième siècle, parce qu'avant le onzième la croyance orthodoxe sur cet article de foi n'avait pas été attaquée. Mais à défaut d'un mot consacré un docteur, entreprenant d'éclaircir les mystères de la religion par les lumières de la philosophie,

[1] Voy. vol. II, p. 134.

pouvait facilement s'égarer dans une route si épineuse.

Berenger de Tours.

C'est ce qui arriva à Bérenger de Tours, un des hommes les plus savans du onzième siècle, qui, écolâtre à l'église de sa ville natale, l'avait rendue une des plus florissantes de France. Vers l'année 1050 cet homme célèbre commença à professer une doctrine erronée sur l'eucharistie. L'Église la condamna au concile de Tours tenu en 1055 par le cardinal Hildebrand (qui fut ensuite Grégoire VII) et à celui de Rome de 1059 par Nicolas II. Mais avant que l'Église eût prononcé, l'hérésie de Bérenger avait déja été terrassée au moyen de preuves fournies par la dialectique. Ce fut le célèbre Lanfranc de Pavie, alors moine au couvent de Bec en Normandie, et plus tard archevêque de Cantorbéry, qui remporta cette victoire, en tournant contre l'écolâtre de Tours les armes dont l'emploi l'avait rendu si formidable.

Lanfranc de Pavie.

La dialectique est séparée de la théologie comme une science particulière.

Depuis ce service rendu à la religion, on étudia avec le plus grand soin la dialectique, et on la sépara de la théologie dont la logique avait formé jusqu'alors une partie subordonnée. Dégagée d'une science qui met des bornes à l'esprit spéculatif, elle put se lancer dans les espaces immenses de la métaphysique; car ce fut la partie de la philosophie d'Aristote portant ce titre dont, vers la fin du douzième siècle, les Arabes donnèrent la connaissance aux Occidentaux. Ces livres et les autres traités qui constituent la haute philosophie d'Aristote[1] furent traduits

[1] Voy. Schœll, Histoire de la littérature grecque, vol. III, p. 266.

en latin, et étudiés avec zèle par les dialecticiens. Avec les livres d'Aristote on connut aussi les nombreux commentaires par lesquels les Arabes ont quelquefois éclairci, mais plus souvent encore obscurci et corrompu la philosophie du Stagyrite.

La défense du dogme catholique était l'unique but que se proposaient les philosophes en se livrant à l'étude de la dialectique; c'est à ce but qu'elle doit la forme qu'elle prit et le choix des matières dont elle s'occupa. Comme les nouveaux dialecticiens visaient surtout à écarter et à vaincre, sans le secours de la révélation, toutes les objections que la simple raison voudrait élever contre le dogme de l'Église, ils ne purent s'empêcher d'emprunter des armes à la polémique. Ils s'exercèrent en conséquence dans tout ce que l'art des sophismes a de plus subtil, dans le talent de soutenir également bien une proposition et la proposition contraire. Dans le onzième siècle, l'arsenal où se trouvaient les armes de ces sortes d'escrimes n'était pas bien fourni; on ne connaissait que peu d'auteurs classiques, l'histoire et les sciences naturelles n'étaient pas encore des objets d'étude.

Commencement de l'université de Paris.

Dans le onzième siècle, la scolastique établit son trône à Paris. Depuis 1076 la théologie y était enseignée d'une manière éloquente par Anselme; et la philosophie, sa *suivante*, était professée avec éclat par Walram ou Villeram, Allemand, qui fut ensuite écolâtre à Bamberg, plus tard moine, d'abord à Fulde et enfin à Ebersberg en Bavière. Un autre Allemand, nommé Mangold, enseignait à Paris la théologie et la

philosophie; mais dans des cours séparés. C'était le commencement de l'université de Paris dont l'organisation fut achevée dans le douzième siècle. Depuis le milieu de ce siècle la masse des idées dont nous voyons les philosophes scolastiques s'occuper, prouve la variété des sciences avec lesquelles ils s'étaient familiarisés. Ce fut alors qu'on s'adonna à des recherches sur la généralité des idées, sur l'étendue, sur l'infini, sur la matière et le mouvement, sur l'espace et le temps, sur le hasard, la liberté, et la Providence, sur le destin, sur les forces de l'ame; questions qui supposaient une grande multiplicité de connaissances.

L'instrument dont les scolastiques se servaient, était une langue morte, mais adoptée par l'Église, le latin: comme cette langue, même à sa plus belle époque, avait été extrêmement pauvre en termes philosophiques, il fallut nécessairement lui faire violence et forcer cet arbre magnifique à porter des fruits qui lui étaient étrangers. Ainsi les philosophes créèrent un nouveau langage, qui, aux yeux du philologue et du littérateur, n'est qu'un jargon barbare, mais qui enrichit les langues modernes, nées du latin, d'une foule de termes servant à exprimer des idées abstraites. Les scolastiques, pour lesquels il ne s'agissait que du fond, foulèrent aux pieds, et la grammaire, et l'art et le goût; les formes de leurs propositions et thèses contraires, de leurs démonstrations et réfutations, détruisirent toute élégance, et, ces formes étant naturellement bornées, toute variété de style; aussi un scolastique écrivait comme l'autre, et

et il n'y a d'autre différence entre eux que celle qui se trouve dans un degré plus ou moins élevé de subtilité et d'abstraction.

Brucker[1] caractérise la scolastique de la manière suivante :

« L'objet de cette philosophie ne fut pas la recherche de la vérité : les scolastiques ambitionnaient de faire parade d'une vaine subtilité philosophique ; ils avaient imaginé une série de questions très-difficiles à résoudre, et dont la solution, si elle est possible, n'aurait ni certitude, ni utilité ; d'employer pour cela d'innombrables logomachies, de ridicules distinctions, un langage barbare. Le but de tout cet étalage de faux raisonnemens et de verbiage étant la défense du dogme de l'Église, il s'ensuit que les seuls membres du clergé s'occupaient de philosophie scolastique, et qu'elle fleurit surtout dans les académies et les couvens. Son élément primitif fut la dialectique ; non celle qui enseigne véritablement l'art du raisonnement, mais celle par laquelle on apprend l'art futile des escrimes philosophiques, avec des armes empruntées à Aristote. On préféra cette prétendue science à toutes les autres parties d'une saine érudition, et tel homme qui aurait pu rendre d'utiles services aux lettres, passait sa vie dans une étude qui pouvait conduire aux honneurs ecclésiastiques, mais par laquelle la vérité ne gagna rien. Avec le onzième siècle on y joignit l'étude de la métaphysique qu'on puisa d'abord dans Porphyre, et dont, depuis le douzième siècle, le champ fut immen-

[1]. Hist. philos.

sément agrandi par la connaissance que l'on eut des livres d'Aristote. On en emprunta certaines règles générales, vagues et obscures, dont on se servait pour en imposer à l'esprit humain et réduire la raison au silence. Les combats dialectiques furent poussés jusqu'au dernier degré d'extravagance après Scot et Occam, et les scolastiques couvrirent le monde de ténèbres par la destruction de toute certitude. Appliquée à la théologie, cette philosophie porta des fruits détestables, tels que le renversement des principes, la confusion de la raison et de la révélation, l'autorité témérairement accordée aux propositions des philosophes païens, l'explication futile et métaphysique des saints mystères, la fondation de l'empire exécrable de la dialectique et de la haute philosophie d'Aristote sur les sciences sacrées, qui, par cette déplorable usurpation, furent d'autant plus misérablement corrompues, que, tombant dans un autre extrême, quelques théologiens rejetèrent absolument tout usage de la philosophie et devinrent des mystiques, tandis que la manie de disputer sur les vérités les plus positives produisit un nouveau scepticisme qui a fait un tort irréparable à la religion. »

Trois époques de la scolastique.

Les historiens de la philosophie scolastique, voulant en tracer l'origine, ont admis diverses époques, selon le point de vue que chacun d'eux fixait. En la commençant seulement avec la fin du onzième siècle, on peut dire que, lorsque la scolastique se forma, elle n'avait à son usage d'autres livres d'Aristote que ceux qui traitent de logique. Cette époque dura jusqu'à

l'année 1220 environ ; dans les cent-dix ans suivans elle fut cultivée par de beaux génies auxquels on ne saurait reprocher que leur amour exagéré pour les subtilités, et elle trouva de plus riches matières dans la lecture des ouvrages d'Aristote sur la physique et la métaphysique; enfin en 1330 environ, elle commença à tomber jusqu'à ce que, vers la fin du quinzième siècle, le bon goût et une philosophie plus vraie la firent rentrer dans le néant.

Sans nous astreindre à cette division, jetons un coup d'œil sur l'histoire de la philosophie scolastique, et faisons connaître les hommes qui se sont fait une réputation en la cultivant.

Les élémens avec lesquels la scolastique commença étaient empruntés des ouvrages de quelques pères de l'Église, des commentaires de S. Augustin et de Boëce sur l'Organon d'Aristote, et de quelques ouvrages d'écrivains de l'Occident. Un hasard heureux voulut que vers la fin du douzième et au commencement du treizième siècle, lorsque les écoles se perfectionnèrent, on connût mieux la littérature arabe, qui jusqu'alors avait été peu accessible aux Latins, quoique de temps en temps quelques hommes de génie y eussent rendu attentifs leurs contemporains. C'est ainsi que le célèbre *Gerbert* qui fut ensuite pape sous le nom de Sylvestre II [1], après avoir fait quelque séjour en Espagne, étonna les peuples chrétiens en faisant voir des ouvrages de mécanique exécutés par les Arabes. *Hermann comte de Vœhringen*, surnommé *Contractus*, mort

[1] Voy. II, p. 374; III, p. 72.

en 1054, savait le grec et l'arabe; il communiqua à ses compatriotes les notions historiques et astronomiques qu'il avait puisées dans les deux littératures; enfin *Constantin l'Africain*, revenu de ses voyages à Bagdad et en Arabie auxquels il avait employé trente-neuf ans, enrichit l'Occident de la philosophie et de la médecine des Arabes [1]. Ces nouvelles richesses agrandirent le cercle étroit des idées dans lequel les philosophes scolastiques s'étaient débattus jusqu'alors; et nous voyons paraître successivement *Pierre de Damian*, Bénédictin, mort en 1072 évêque d'Ostie et cardinal, qui élargit l'idée de Dieu et de ses attributs, surtout de la toute-puissance; *Anselme d'Aosta* qui, après avoir enseigné la théologie à Paris, et avoir inventé ce qu'on appelle dans les écoles la démonstration ontologique de l'existence de Dieu, mourut en 1109 archevêque de Cantorbéry; et *Hildebert de Lavardin* ou du Mans mort en 1134 archevêque de Tours, qui rédigea un système complet dialectique [2] de théologie.

Pierre de Damian, Anselme d'Aosta, Hildebert du Mans.

Rousselin.

Depuis la plus haute antiquité on avait disputé sur la réalité des idées générales; mais vers 1100 *Roscellinus* ou *Rousselin*, né en Bretagne, chanoine à Compiègne, poussa jusqu'à l'exagération le nominalisme qui niait l'existence des idées réelles, et en tira des inductions qui effrayèrent les philosophes et les théologiens, et le firent taxer d'hérésie. Comme avant l'in-

[1] Voy. vol. IV, p. 52.

[2] Nous demandons la permission d'employer ce mot comme adjectif.

vention de l'imprimerie il n'existait pas de meilleur moyen de soumettre de nouvelles idées au jugement des hommes instruits, que d'en faire l'objet de disputes publiques dans une ville populeuse, les *Nominalistes* et les *Réalistes*, dont la discorde fut enflammée par l'ouvrage de Rousselin, choisirent Paris pour champ de bataille. Rousselin entra dans cette lice en athlète également redoutable, soit qu'il attaquât, soit qu'il se défendît; si du moins l'on en croit ses contemporains, car ses écrits sont perdus.

Guillaume de Champeaux, Pierre Abélard.

Guillaume de Champeaux (*à Capellis*), archidiacre et professeur de dialectique à Paris, et son disciple le célèbre *Pierre Abélard*, s'élevèrent contre lui. Après avoir combattu avec gloire Rousselin, Abélard attaqua aussi la doctrine de son propre maître, et devint le véritable chef des Réalistes. Déjà il jouissait de la réputation d'un grand philosophe, lorsqu'il passa à la théologie pour y porter le fruit de ses lectures variées, et la revêtir d'un style rhétorique formé par l'étude classique. Le monde fut plein de sa célébrité [1].

Hugues de S. Victor.

Après lui, un Saxon, chanoine de S. Victor à Paris, connu sous le nom de *Hugues de S. Victor*, et surnommé le *second S. Augustin*, porta plusieurs idées nouvelles dans la science de la théologie, et inventa plusieurs démonstrations de l'existence de Dieu qui font honneur à son esprit. Il mourut en 1140.

Gilbert de la Poirée.

Gilbert de la Poirée (*Porretanus*) Gascon, professeur de théologie et à la fin évêque de Paris, mort en 1154, auteur d'un commentaire sur l'ouvrage de Boëce

[1] Voy. vol. V, p. 56.

de la Trinité, qui n'est peut-être pas libre d'opinions hétérodoxes, mais plus célèbre comme scolastique par son Introduction aux catégories d'Aristote.

Pierre Lombard.

Pierre Lombard, le plus illustre parmi les disciples d'Abélard, professeur de théologie et ensuite évêque de Paris, mort en 1164, devint le second créateur d'un système de théologie philosophique qui surpassa par sa précision celui de Hildebert. Pierre fut surnommé *magister sententiarum*, et a été le maître universel de théologie jusqu'à la fin du quinzième siècle.

Hugues de Rouen.

Hugues de Rouen, natif d'Amiens, mort en 1164 archevêque de Rouen, essaya d'expliquer, d'après des idées néoplatoniques, les attributs de Dieu et l'origine du mal. S'il n'a pas réussi à résoudre les questions qu'il s'est proposées, les dialogues où il l'a essayé prouvent une excellente tête.

Jean de Salisbury.

L'écrivain le plus savant et le plus spirituel, la tête la mieux organisée parmi tous les savans du douzième siècle, au-dessus desquels il plane comme un génie supérieur, fut *Jean de Salisbury* ou *Jean le Petit*, né en Angleterre, mais élevé en France dans l'école d'Abélard, et mort évêque de Chartres en 1180. Aucun de ses contemporains ne l'a atteint sous le rapport des connaissances philologiques, historiques, géographiques, physiques : il connaissait et il signala les vices de la scolastique; il s'efforça de ramener la philosophie à un but plus moral et plus utile. Il avait été très-lié avec S. Thomas Becket, dont il a écrit la Vie, et le pape Adrien IV en faisait grand cas. Son Poli-

cratique ou Des niaiseries des courtisans et des traces des philosophes (*de Nugis curialium et vestigiis philosophorum*), est un recueil de pensées sur la magie, la physique, les mathématiques et la morale; livre savant, instructif et spirituel. Son Métalogique (*Metalogicus*), ou défense de l'éloquence, de la grammaire et de la logique, contre lesquelles il s'était élevé un parti composé de moines et de médecins, a un grand intérêt littéraire. Voici quelques passages du *Metalogicus*. Parlant de l'abus que de son temps on faisait de la logique : « Ils la vantent, dit-il, dans les places publiques ; ils l'enseignent dans les carrefours ; ils ne connaissent qu'elle ; ils passent à l'étudier, je ne dis pas dix ou vingt ans, mais toute leur vie. Parvenus à la vieillesse, qui affaiblit les forces physiques, émousse les sens et refroidit les penchans, ils lui sont restés fidèles; elle est l'objet de leur discours, le joujou dont ils s'amusent, la passion qui remplace toutes les autres. En s'occupant de puérilités ils sont devenus de vieux académiciens, scrutant la valeur des mots et des syllabes, que dis-je ! celle des lettres ; toujours doutant, toujours demandant, mais n'apprenant jamais rien, dissertant éternellement et ne sachant ce qu'ils disent; oubliant l'objet de la dissertation, ils sont féconds en nouvelles erreurs, et dédaignent la sagesse des anciens. Compilateurs éternels, la stérilité de leur génie les force à copier ce qui a été mille fois dit et redit ; car incapables de discerner le bon du mauvais, tout leur paraît excellent ; car, disent-ils, la variété et l'opposition des opinions sont si grandes, qu'à

peine chaque auteur peut reconnaître la sienne. »

« Une grave question occupait alors les écoles des philosophes, plus on l'examinait, plus elle devenait embrouillée. Un porc attaché que les chasseurs prennent pour but, est-il tenu par le paysan ou par la corde à laquelle il le conduit ? »

Richard de S. Victor.

Un des compatriotes et des amis de Jean le Petit, *Richard de S. Victor*, mort en 1173 prieur de S. Victor à Paris, homme très-spirituel, désapprouva, comme Jean, les subtilités scolastiques ; mais il prit une autre route et devint un des mystiques les plus distingués du siècle.

La philosophie d'Aristote est portée en Europe par les Arabes, entièrement défigurée.

Aucun des philosophes que nous venons de passer en revue, ne connaissait la Physique, l'Histoire naturelle, l'Éthique et la Métaphysique d'Aristote, ni les commentaires arabes sur ces livres. Aussi leur philosophie se bornait-elle à la dialectique et à l'ontologie. Mais subitement on acquit par les Arabes un riche trésor d'expériences et d'idées philosophiques, par la communication des écrits d'Aristote sur les parties de la philosophie négligées jusqu'alors. Quel effet bienfaisant cette nouvelle lumière n'aurait-elle pas produit sur les progrès de la philosophie, si les trésors apportés d'Espagne avaient contenu plus d'or pur ; si l'on avait reçu les livres d'Aristote avant qu'ils eussent passé entre les mains des Arabes et des Juifs, deux nations qui les avaient prodigieusement altérés. Les traducteurs avaient défiguré le texte jusqu'à faire dire des absurdités, et les commentateurs avaient fait usage des moyens subtils et artificiels les plus singuliers

pour donner un sens à ce qui n'en présentait aucun; ils étaient ainsi parvenus à faire soutenir à leur auteur les dogmes les plus absurdes, et les opinions les plus extravagantes.

L'Aristote, ainsi misérablement défiguré par des traducteurs arabes ou hébreux, tomba entre les mains de traducteurs latins qui ignoraient l'arabe et l'hébreu; par leurs soins ce que les premiers pouvaient avoir encore laissé de bon sens dans le texte, disparut totalement. Les scolastiques étaient pénétrés de trop de respect pour le grand-maître, pour oser soupçonner l'altération; ils prirent Aristote tel qu'ils le reçurent, adoptèrent toutes les rêveries de ses commentateurs, et continuèrent à obscurcir le peu de clarté qui restait dans le texte. Ainsi cet accroissement de fonds, au lieu d'enrichir la scolastique d'idées nouvelles et d'une érudition solide, ne lui apporta qu'une multitude de notions confuses et fantastiques. Tous les philosophes qui, depuis la fin du douzième siècle et le commencement du treizième, commentèrent Aristote ou travaillèrent à amalgamer sa métaphysique avec la théologie dogmatique, se perdirent dans ce labyrinthe.

L'empereur Frédéric II fait faire de nouvelles traductions d'Aristote.

L'empereur Frédéric II voulut, dans la moitié du treizième siècle, remédier à cet inconvénient; il fit faire sur les textes grecs, des traductions latines d'Aristote, et ordonna qu'elles fussent déposées à l'université de Bologne. Le roi Mainfroi envoya à Paris diverses traductions d'ouvrages grecs. On ne peut dire si Aristote gagna beaucoup par les soins de l'empereur,

parce qu'on ne connaît pas les versions qui lui doivent leur existence. Ce qui est sûr, c'est qu'elles n'eurent aucune influence sur la scolastique.

L'autorité infaillible qu'on accordait à Aristote embarrassait souvent les docteurs les plus subtils quand ils voulaient mettre en harmonie sa doctrine, ou au moins celle qu'on lui avait prêtée, avec le système de l'Église. Plusieurs philosophes se rendirent alors suspects d'hérésie, et l'Église, regardant l'étude d'Aristote comme la source de ce mal, interdit les cours publics sur sa philosophie. Mais quelle puissance peut lutter contre l'esprit du siècle ? La curiosité s'accrut par la défense du pape; on continua à Paris d'étudier les livres prohibés, et l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre voulurent aussi les connaître. L'Église permit alors l'usage des écrits d'Aristote sur la physique et l'histoire naturelle; mais comme les hérésies pullulèrent, elle redoubla de sévérité. Les philosophes se retranchèrent derrière la distinction entre la vérité philosophique et la vérité théologique; mais l'Église ne s'en contenta pas toujours; les défenses et les permissions de donner des cours sur Aristote alternèrent en conséquence.

Commentateurs d'Aristote.

Les principaux commentateurs d'Aristote furent Alain, Michel Scotus et Hugo Eterianus.

Alain de Lille.

Alain de Lille (*ab Insulis*) mort en 1203, moine de Clairvaux, célèbre théologien, philosophe et poète, surnommé le *docteur universel*, à cause de l'influence qu'il eut sur la littérature de son temps, fut un penseur méthodique et un homme savant. Il fut le pre-

mier qui fit usage de la méthode mathématique pour démontrer les vérités du christianisme.

Michel Scotus ou *Dunelmensis* fut l'antagoniste d'Avicenne et des philosophes arabes, mais il faisait grand cas d'Aristote, dont il commenta plusieurs écrits. Sa traduction latine de l'Histoire des animaux, par le philosophe de Stagyre, faite sur l'arabe, a servi à Albert le Grand. Michel était un excellent mathématicien et passait pour magicien : c'est comme tel que Dante le fait figurer dans trois vers, qui, dans la vieille version française, ont été rendus par les suivans: Michel Scotus

> Cest autre qui aux flancs fait monstre si petite,
> Fut Michel l'Écossais, lequel abondamment
> Des charmes de magie ha l'art au cœur escripte.

Il mourut en 1291.

Hugo Eterianus de la Toscane, vivait à la cour de l'empereur Manuel Comnène, et fut le premier qui connut les écrits d'Aristote en langue grecque ; mais ses ouvrages sur ce philosophe n'ont pas été conservés. Hugo Eterianus.

Parmi les commentateurs qui, avertis par les défenses de l'Église, s'efforcèrent de séparer le dogme catholique du raisonnement philosophique, pour reconnaître comme arbitres les pères dans tout ce qui regarde le dogme, et Aristote dans la philosophie, nous nommons Alexandre, Guillaume et Vincent.

Alexandre de Hales (*Alesius*) d'un couvent de Glocestershire où il reçut son éducation, moine franciscain, et professeur de théologie à Paris, mort en Alexandre de Hales.

1215, est regardé comme le premier scolastique dans le sens restreint de ce mot, parce qu'il s'est servi par excellence des formes du syllogisme : ce fut lui qui fit connaître l'opinion d'Aristote sur plusieurs questions litigieuses. Son commentaire sur Pierre de Lombard est son ouvrage le plus fameux. On l'a appelé *Doctor irrefragabilis*.

Guillaume de Paris.

Guillaume d'Auvergne ou de Paris, parce qu'il fut évêque de cette ville, mort en 1249 ; philosophe profond dont le style est beaucoup plus clair et plus pur que celui de ses confrères. Il raisonna, non en scolastique, mais en vrai philosophe, sur la vérité, le temps, l'éternité et d'autres matières abstraites.

Vincent de Beauvais.

Vincent de Beauvais, Jacobin, lecteur de S. Louis et précepteur de ses enfans, mort vers l'an 1264, était une tête moins originale, mais un homme plus savant que Guillaume. Par ordre du roi il écrivit un ouvrage qu'on peut nommer la première encyclopédie : il la publia en trois sections, sous les titres de *Speculum naturale*, qui comprend l'histoire naturelle, la géographie et la chronologie ; *Speculum doctrinale*, consacré à la théologie et à la philosophie, et *Speculum historiale* qui est une histoire universelle. On a ensuite ajouté un *Speculum morale*, et exprimé le tout sous le titre de *Speculum quadruplex*.

Decadence de la Scolastique.

L'acquisition de tous les écrits d'Aristote et de ceux des philosophes arabes et juifs, éveilla parmi les scolastiques l'esprit de compilation. Ils s'occupèrent de la rédaction de commentaires tirés des écrits d'Aristote même, mais principalement de ceux des philosophes

arabes, non sans les accompagner de remarques originales, telles que pouvait en faire naître le rapport entre la théologie positive et le nouveau péripatétisme. A côté de ces compilateurs il s'éleva des hommes de mérite, les fondateurs de deux sectes opposées, les *Thomistes* et les *Scotistes*, et les auteurs de cette longue rivalité qui divisa les ordres de S. Dominique et de S. François. Ces hommes d'un vrai génie philosophique auraient été dignes d'un plus beau siècle; car leur époque fut précisément celle où la barbarie prit la place de l'érudition. Du château aérien que la spéculation s'était construite, elle regardait avec mépris toutes les branches d'érudition, la philologie et l'histoire, la grammaire et la rhétorique. La lecture des auteurs de l'antiquité classique et de l'antiquité ecclésiastique, ayant cessé, les idées s'appauvrirent, et faute de matières suffisantes sur lesquelles la philosophie pût travailler, elle rétrécit son champ et finit par n'être plus qu'une simple logique; et la dégénération allant en augmentant, la logique devint une pure dialectique et sophistique[1]: la philosophie ne fut plus que l'art de disputer selon les règles et d'embarrasser ses adversaires dans des sophismes. Cette décadence commença vers la fin du douzième siècle, et fit des progrès jusqu'au quatorzième.

Voici le portrait qu'Érasme de Rotterdam fait[2] de la scolastique à l'époque de sa plus grande décadence.

[1] On me permettra l'emploi de ce mot comme substantif qu'on a toléré dans mon Histoire de la littérature grecque.

[2] Dans l'Éloge de la folie.

« Les dialecticiens et les sophistes sont une espèce d'hommes plus bavards que l'airain de Dodone [1] ; chacun d'eux pourrait lutter avec dix femmes pourvues d'excellens poumons ; heureux s'ils n'étaient pas beaucoup plus querelleurs qu'ils sont verbeux. Ils disputent avec la mine la plus grave sur des futilités (*de lana caprina*), et plus ils dissertent, plus ils s'éloignent de la vérité. Bouffis de vanité, ils marchent armés de trois syllogismes à l'aide desquels ils parlent sur tout, toujours prêts à descendre dans l'arène avec quiconque voudra lutter contre eux. Ils sont sûrs de vaincre, car si vous les commettiez avec Stentor, ils crieraient plus fort que lui. A leur suite viennent les philosophes, vénérables par leur barbe et leurs manteaux, qui, se prétendant seuls sages, dédaignent tous les autres comme de vaines ombres. Qu'ils sont intéressans, quand ils construisent des mondes sans fin ; quand ils mesurent comme à la toise le soleil et les étoiles ; quand ils vous expliquent les causes de la foudre, du vent et des éclipses et mille autres choses dont ils ne savent rien, sans jamais hésiter, ni plus ni moins que s'ils avaient siégé dans le conseil de la nature quand elle a créé toute chose : cette bonne nature doit souvent rire de leurs sottes conjectures. Ce qui prouve leur ignorance, c'est qu'ils se chamaillent sur tout sans pouvoir jamais s'accorder sur rien. Mais ne sachant rien, ils affectent l'omniscience ; quoiqu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes, et qu'ils ne voient pas

[1] Il y avait au temple de Dodone un bassin d'airain, espèce de cloche qu'on frappait continuellement.

devant eux une fosse dans laquelle ils vont tomber, ou une pierre contre laquelle ils vont heurter, parce qu'il sont aveugles et que leur esprit est toujours absent; cependant ils se vantent de voir des choses qu'un Lyncée même ne pourrait voir, telles que des idées, des *universels*, des formes séparées, des matières premières, des *quiddités* et des *eccéités*, mots monstrueux que ces philosophes n'ont pas inventés, mais que les démons ont vomis (*cacata a dæmonibus*), et qu'ils ont recueillis dans la boue. Qu'ils sont fiers, qu'ils se sentent élevés au-dessus du vulgaire quand, à force d'angles et de triangles, de carrés et de pentagones, de cercles enfin, entassés les uns au-dessus des autres et formant des labyrinthes, et par des lettres disposées en bataille et qu'ils font exercer et mouvoir comme des soldats; ils ont étonné les badauds qui les entourent. Il y en a parmi eux qui savent annoncer l'avenir par le cours des astres et qui promettent des miracles; et il se trouve des imbécilles qui y ajoutent foi. »

Albert le Grand (on ne sait si Gross fut son nom, ou si le respect pour ses talens le lui a fait décerner) appartenait à la famille noble de Ballstædt : né entre 1193 et 1205 à Lauingen en Souabe, il étudia à Padoue, entra en 1225 dans l'Ordre des Frères prêcheurs, enseigna tour à tour à Hildesheim, Ratisbonne, Cologne et Paris, et dans la dernière ville nommément sur Aristote qui était alors prohibé; en 1249 il fut visité à Cologne par Guillaume d'Hollande, roi d'Allemagne. Le pape le nomma, en 1260, à l'évêché de Ratisbonne; s'en étant démis au bout de trois ans, il vécut

Albert le Grand.

encore dix-sept ans, voué aux études. Son génie et la richesse de ses lectures lui ont assigné un rang distingué parmi les philosophes de son temps. A l'exception de la physique il n'a écrit d'ouvrages originaux sur aucune science; mais tout ce que les philosophes arabes et scolastiques avaient fait pour l'interprétation d'Aristote, est réuni comme en un foyer dans ses commentaires sur les écrits de ce philosophe, et accompagné de jugemens. Il entreprit ce travail sans être muni de connaissances historiques et littéraires, sans savoir le grec ni l'arabe; aussi l'ignorance et le mauvais goût l'égarèrent-ils souvent. Néanmoins l'étude suivie qu'il avait faite, d'après des traductions latines, des ouvrages des Arabes, des rabbins et des scolastiques, ses devanciers; et ses méditations assidues, lui firent trouver des résultats neufs et lumineux, et du rang de simple compilateur l'élevèrent à celui de philosophe. Comme il fit connaître Aristote par des aperçus faciles à saisir, on peut le regarder comme le véritable fondateur de l'empire universel du Stagyrite, dont la domination date de la publication du commentaire d'Albert. Aristote régna dès-lors exclusivement et généralement dans les écoles, et le langage barbare d'Albert devint le modèle des écrivains philosophes.

Bonaventura. Son contemporain, le *docteur séraphique*, *Bonaventura* (nom qu'il prit en embrassant la vie monacale, à la place de celui de *Jean de Fidanza*) né à Bagnarea en Toscane, religieux de l'ordre de S. François en 1243, nommé dès 1254 général de cet ordre,

prit en 1257 à Paris le grade de docteur en théologie ; élevé à la dignité de cardinal, il assista en 1274 au concile de Lyon et y mourut. Grégoire X lui-même, le roi d'Aragon, plus de cinq cents évêques ou archevêques, soixante abbés et plus de mille prêtres, assistèrent à ses obsèques. Huit ans après, Sixte IV, Franciscain, le canonisa [1]. Doué d'autant de pénétration qu'Albert le Grand, et ne connaissant parmi les philosophes que le seul Aristote, il forma, comme Richard de S. Victor avait fait un siècle auparavant, le projet de réunir ce qui paraît incompatible, la philosophie scolastique-aristotélique et le mysticisme. Ses ouvrages acéatiques et moraux devinrent les manuels des mystiques ; on y trouve cependant des idées lumineuses sur des matières de philosophie spéculative.

Robert Grosseteête.

Robert Groshead ou *Grosseteête* (*Capito*), du comté de Suffolk, qui professa à Paris et à Oxford, et mourut en 1253, évêque de Lincoln, fut un savant commentateur d'Aristote; mais il est plus célèbre comme théologien, et pour les contestations qu'il eut avec le pape Innocent IV, aux usurpations duquel il s'opposa. C'était une des bonnes têtes du treizième siècle.

Nous allons parler des chefs des deux partis qui ont divisé pendant des siècles la philosophie et la théologie; les *Thomistes* qui, comme philosophes, étaient

[1] Sixte-Quint lui assigna la sixième place parmi les grands docteurs de l'Église. Les quatre premiers sont S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérome et S. Grégoire le Grand. Nous verrons tout à l'heure qui est le cinquième.

Nominalistes, comme théologiens adhérens de la doctrine de S. Augustin sur la grace et le libre arbitre, au surplus ennemis de la doctrine qui enseigne que la S.te Vierge ait été conçue sans péché; et les *Scotistes*, Réalistes et champions de l'immaculée conception.

S. Thomas d'Aquin, chef des Thomistes.

Le *docteur angélique, S. Thomas d'Aquin*, d'une famille noble de la Calabre, né en 1224 au château de Roccasicca, entra, malgré ses parens, en 1243, dans l'ordre des Prêcheurs; étudia à Cologne sous Albert le Grand, et enseigna ensuite à Paris. En 1255, l'université reçut du pape l'ordre de lui conférer le grade de docteur; mais comme les moines mendians étaient exclus de la classe des professeurs ordinaires, sa nomination fut retardée jusqu'en 1257. Il enseigna ensuite à Rome, Bologne et Naples. Grégoire X lui ordonna, en 1274, de se rendre au concile de Lyon; mais il mourut en chemin, n'étant parvenu qu'à l'abbaye de Fossanuova, dans le royaume de Naples. En 1323 il fut canonisé. Pie V, de l'ordre des Prêcheurs, lui assigna la cinquième place parmi les docteurs de l'Église.

A l'exemple de son maître Albert le Grand, S. Thomas se voua à l'interprétation d'Aristote; mais, indépendamment des matériaux dont s'étaient servis ses devanciers, il connaissait, à la vérité dans des versions latines seulement, quelques commentaires sur Aristote écrits par des Grecs, particulièrement ceux de Themistius. Il surpassa de beaucoup Albert le Grand en esprit et en profondeur, et écrivit avec beaucoup

plus de clarté et de pureté. Il traita avec succès les matières les plus abstraites, et les enseigna avec tant de méthode et de précision, que ses contemporains l'ont regardé comme le chef d'une école particulière qui s'est perpétuée dans l'Église jusqu'à ces derniers temps sous le nom de Thomistes. Ses ouvrages, en tant qu'ils ont été imprimés, forment 18 vol. in-fol.

Jean Duns Scotus, chef des Scotistes.

Au docteur angélique des Frères prêcheurs, les Franciscains opposèrent leur *docteur subtilissime*, *Jean Duns Scotus* de Dunston, dans le comté de Northumberland, qui étudia à Oxford, professa dans cette ville, à Paris et à Cologne, et mourut en 1308. La hardiesse avec laquelle il attaqua la doctrine de deux Aristotéliciens réputés infaillibles, les docteurs angélique et séraphique, et la nouveauté des termes barbares, mais souvent bien choisis dont il se servit[1], ainsi que la surprise que causaient ses distinctions subtiles firent une telle sensation qu'il se forma autour de lui une nouvelle école, les *Scotistes*. Il a été presque aussi fécond écrivain que S. Thomas : ses écrits forment 12 vol. in-fol.

François de Mayronis.

Son disciple, qui ne put s'élever au-dessus du titre de *docteur illuminé et aigu*, et de *maître des abstractions*, *François de Mayronis*, né à Digne en Provence, mort en 1325 Franciscain à Plaisance, institua des disputes qui avaient lieu à la Sorbonne, en été, tous les vendredis, depuis le matin jusqu'au soir, et

[1] C'est à lui que la philosophie doit des termes tels que *suppositalitas*, *substantialitas*, *essentialitas*, *causalitas*, *realitas*, *formalitas*, *incircumscriptibilitas*, *entitas*, *quiccitas*, *huccitas*, etc.

où les candidats pour le grade de docteur en philosophie, étaient obligés de répondre aux attaques de tous ceux qui se présentaient.

Le fanatisme avec lequel ces Néo-péripatéticiens juraient sur la parole d'Aristote, était si général, qu'il fallait du courage pour soumettre à la critique une doctrine dont il n'était pas permis de douter. *Henri Gœthals de Gand*, docteur en Sorbonne, surnommé le *docteur solennel*, et mort en 1293, eut cette hardiesse. Son *Quodlibet* renferme des traités sur les questions qui étaient le plus à la mode dans le moyen âge. Ses contemporains, *Richard de Middleton* (*de Villa media*) Minorite, qui, après avoir étudié à Paris, professa à Oxford et mourut en 1300, distingué par le titre du *docteur solide;* et *Gilles de Rome*, surnommé *doctor fundatissimus*, avaient, l'un et l'autre, des vues neuves. Gilles était de l'illustre famille de Colonne; on le distinguait, par le surnom de Romain, de Gilles de Delft et de Gilles de Paris, deux théologiens et poètes du treizième siècle. Gilles de Colonne, disciple de S. Thomas d'Aquin, devint par la suite général de l'ordre des Augustins, précepteur de Philippe le Bel; en 1294, archevêque de Bourges; il mourut en 1316. Il composa, pour l'instruction de son élève, son ouvrage *de Regimine principis;* ouvrage étonnant pour le temps, et qu'on peut regarder comme le germe de l'Esprit des Lois de Montesquieu, parce qu'il a servi de modèle aux livres de la République que Jean Bodin publia en 1577 [1], et qui, nous

Henri Gœthals de Gand.

Richard de Middleton.

Gilles Colonne.

[1] Il en sera question par la suite.

ne dirons pas ont été le modèle de Montesquieu, mais lui ont au moins fourni l'idée et l'ébauche de l'Esprit des Lois.

La scolastique eut aussi son fanatique. *Raymond Lulle*, né dans l'île de Majorque, après s'être livré aux débauches, devint missionnaire, et finit, en 1315, par obtenir le martyre. Il inventa ce qu'il appelait le *grand art*, c'est-à-dire un moyen mécanique à l'aide duquel on pût parler sans y être préparé, ou improviser, comme on dit, sur tout sujet donné, même sur chaque mot. Il ne s'agissait, d'après lui, que d'être mis en état d'appliquer sur-le-champ à chaque chose quelques *prédicamens*. En conséquence, il fit un recueil de prédicamens, les distribua en classes dont chacune portait une lettre de l'alphabet; il les plaça ensuite en cercles concentriques, de manière que chaque lettre indiquât un prédicament. Ainsi la première classe se composait de neuf *prédicamens absolus*, savoir : Bonté, beauté, grandeur, durée, puissance, sagesse, volonté, vertu, gloire; la seconde d'autant de *prédicamens relatifs*, savoir : Différence, concorde, opposition, commencement, milieu, fin, majorification, coéquation, minorification. La troisième classe renfermait neuf *questions*, savoir : Si (*an*)? quoi? de quoi? pourquoi? de quelle grandeur? de quelle qualité? quand? où? comment et avec quoi? Dans la quatrième classe, se trouvaient les neuf *sujets* les plus *universels* : Dieu, ange, ciel, homme, imaginativum, censitivum, vegetativum, elementativum, instrumentativum. Viennent les neuf *prédicamens de l'acciden-*

Raymond Lulle.

tel, savoir : Quantitas, qualitas, relatio, actio, passio, habitus, situs, tempus, locus; les neuf *moralités* : Justice, prudence, courage, sobriété, foi, espérance, charité, patience, piété, ainsi qu'envie, colère, inconstance, mensonge, avarice, gourmandise, luxure, orgueil et acédia (insouciance). Les quatre cercles avec les triangles qu'ils renfermaient produisaient des combinaisons de prédicamens, comme la suivante : Bonitas est magna, durans, potens, scibilis, virtuosa, vera, gloriosa, differens, concordans, contrarians, principians, medians, finiens, majorificans, coæquans, minorificans.

Nul doute que, par ce topique mécanique, on ne fût mis à même de parler sur toute chose, et cela put avoir son mérite à une époque où l'art des scolastiques ne consistait plus que dans une certaine volubilité de langue.

La suite de l'histoire de la philosophie scolastique sort des bornes de ce livre; mais cette suite n'est que l'histoire de sa destruction, et ne mérite pas que nous la réservions pour l'époque à laquelle elle appartient proprement. Au surplus, l'homme de génie qui la prépara est du treizième siècle, et doit nécessairement entrer dans notre cadre. Ces considérations nous engagent à la terminer ici pour ne plus y revenir.

Décadence de la scolastique.

La chute de cette philosophie devint inévitable, lorsque, abandonnant l'empirisme, on étudia la nature dans ses effets; lorsque le nominalisme, qui depuis long-temps était regardé comme terrassé, rentra avec de nouvelles forces dans la lice, sans que le réalisme

pût lui opposer des antagonistes également redoutables; lorsque enfin des hommes de talens saisis d'un noble enthousiasme pour la littérature classique de l'antiquité, si long-temps négligée, s'élevèrent contre les misérables subtilités dont on s'était occupé depuis des siècles.

Celui qui, le premier, fit connaître la nature et ses lois, fut un des hommes les plus extraordinaires du moyen âge, un homme que ses contemporains ont avec raison nommé le *docteur admirable*, quoiqu'ils ne fussent pas en état d'apprécier toute l'étendue de son mérite, *Roger Bacon*, Franciscain. Né en 1214, dans le comté de Sommerset, il reçut sa première instruction à Oxford, et acheva ses études à Paris où il contracta une amitié intime avec Robert Grosse-tête. En 1240 il retourna en Angleterre, revêtu du titre de docteur en théologie, et professa à Oxford. Il se fraya une nouvelle route dans les sciences. L'abus que par ignorance on avait fait de la philosophie d'Aristote, le révoltait. Il inculqua la nécessité de s'appliquer à l'étude des langues et des mathématiques, bases de toute philosophie. Pendant vingt ans il s'occupa d'expériences physiques et de la confection d'instrumens de mathématiques. Ses connaissances en mathématiques, et principalement en astronomie et en chimie, le firent regarder comme un magicien, lui attirèrent des persécutions et le privèrent de sa liberté. Il la recouvra peu de temps avant sa mort, qui arriva en 1292 ou 1294. On voit par son livre intitulé : Des ouvrages secrets de la nature, et de la

Roger Bacon.

nullité de la magie, qu'il prévit un grand nombre d'inventions des siècles suivans, et nommément celle des télescopes, des microscopes, des verres ardens, des vaisseaux mus sans voile et sans rame, par le moyen d'une machine; enfin il connaissait la composition de la poudre à canon et son emploi, non comme moyen de destruction, mais pour faire des feux de réjouissance.

Guillaume Durand.

Vers la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, l'autorité des deux fondateurs des sectes des Thomistes et des Scotistes fut ébranlée par *Guillaume Durand de S. Pourçain* (*de S. Portiano*) en Auvergne, Franciscain, docteur en théologie à Paris et à Rome, mort en 1332 évêque de Meaux, surnommé *doctor resolutissimus*. Originairement zélé Thomiste, il devint successivement et à mesure que son jugement se forma, un des plus grands adversaires de l'école d'où il était sorti. Ses ouvrages écrits avec clarté et précision respirent un véritable esprit philosophique [1].

Guillaume Occam.

Bientôt le *doctor singularis et invincibilis*, le *venerabilis inceptor*, *Guillaume Occam*, Franciscain anglais, disciple de Duns, professeur de théologie à Paris, mort en 1347, rejeta toute la théorie des abstractions de l'école fondée par son maître, et enseigna que les vérités sont reconnues par les sens. C'était un

[1] Il ne faut pas confondre ce scolastique avec Guillaume Durand ou Duranti, né à Puy-Misson en Provence, général des troupes de Nicolas III, ensuite évêque de Mende, mort en 1297, un des plus célèbres théologiens de l'Église catholique.

nominalisme modifié; aussi les zélés Réalistes s'opposèrent-ils à cette nouvelle doctrine, non pas seulement en paroles, mais encore par la force de leurs bras; souvent les disputes avec les Occamistes se terminèrent par des rixes sanglantes.

« On peut dire avec un certain degré de fondement, dit Occam [1], que la réalité n'est pas quelque chose de réel, ayant une existence subjective (un *esse* subjectif), ni dans l'ame, ni hors de l'ame, et cependant elle a une existence (habet *esse*) objective dans l'ame, et elle est quelque chose de *créé* (formé, *fictum*), qui a dans l'existence objective une existence telle que la chose en a une au-dehors dans l'existence subjective. Et cela a lieu de cette manière : l'intellect voyant quelque chose hors de l'ame, crée une chose semblable dans l'ame, de manière que s'il possédait la vertu productive, il produirait en dehors dans l'être subjectif une telle chose formant nombre, et elle serait faite semblablement et proportionnellement comme l'ouvrage d'un artiste. Ainsi cette chose créée dans l'ame par la vue d'une chose extérieure serait un modèle unique. Supposons que de cette manière un édifice ait été créé dans l'ame, si celui qui l'a créé avait réellement la vertu productive, l'édifice créé dans l'ame servirait de modèle pour chaque édifice en particulier, et ce modèle pourrait être nommé universel, précisément parce qu'il est le modèle indistinctement de tous ceux qui existent en dehors; et à cause de cette similitude dans l'être objectif on peut

[1] Dist. II, qu. 8.

supposer, pour les choses existant en dehors, quelque chose de semblable hors de l'intellect. Il s'ensuit que la généralité existe non par génération, mais par abstraction qui n'est qu'une espèce de création. Ainsi cette chose créée (*fictum*), est appelée la similitude ou l'image et la peinture de la chose. Elle est vraiment l'objet que l'intellect a connu, et pour cela elle peut être le terme de la proposition, et valoir pour tous ceux dont elle est l'image ou la ressemblance, et cela s'appelle être universel et commun pour tous. »

Jean Buridan. Le principal disciple d'Occam, *Jean Buridan* de Béthune, fut chassé de Paris comme Nominaliste vers l'an 1350, se sauva en Allemagne et occasiona la fondation de l'université de Vienne. Le nominalisme régna dès lors en Allemagne jusqu'à la réformation [1].

Walther Burleigh. Un autre Occamiste, *Walther Burleigh (Burleus)*, *doctor plenus et perspicuus*, porta le nominalisme en Angleterre, et fit le premier essai d'une Histoire de la philosophie, en écrivant une Vie des philosophes depuis Thalès jusqu'à Sénèque [2].

Après avoir attaqué la doctrine de l'école philoso-

[1] Buridan est plus connu par son sophisme de l'âne que par ses ouvrages. Il supposait qu'un de ces animaux, pressé de la faim et de la soif, se trouvait subitement placé entre une mesure d'avoine et un seau d'eau. Que fera cet âne? demande Buridan. — Il demeurera immobile. — Donc il mourra de faim et de soif. — Il ne sera pas assez âne pour se laisser mourir. — Donc il se tournera d'un côté plutôt que de l'autre, donc il a le libre arbitre.

[2] Voy. Schœll, Hist. de la litt. grecque, vol. V, p. 228 note.

phique à laquelle il avait appartenu, Occam porta le flambeau de la critique dans des matières de droit ecclésiastique. Il s'érigea en défenseur des droits des princes contre les usurpations de l'Église, et terrassa dans des écrits hardis une foule de préjugés dominans. Il renversa de fond en comble le règne du réalisme qui ne put être relevé par la violence ni par un édit de Louis XI.

Le nominalisme s'unit à un goût épuré par la lecture des anciens, dans *Jean Charlier* de Gerson en Champagne, communément appelé *Gerson*, chancelier de l'université de Paris. Impliqué dans le différend entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne, il quitta la France, obtint une chaire à Vienne, mais mourut dans l'indigence à Lyon en 1429. Jean Gerson.

Après *Jean Wessel Hermannus*, nommé ordinairement Wessel, ou, d'après une difformité naturelle *Gœsevœt* (Pied d'oie), né à Groningue, après avoir long-temps balancé entre le nominalisme et le réalisme, se prononça contre le dernier système, devint un adversaire du dogmatisme scolastique, et précurseur de la grande révolution qui, bientôt après lui, fut opérée par la renaissance des bonnes lettres. Il en avait vu l'origine, car il ne mourut qu'en 1489, professeur à Groningue, nommé *Lumière du monde* par ses amis, et *Maître des contradictions*, par ses adversaires. Jean Wessel Hermannus.

On termine la liste des scolastiques par *Gabriel Biel* de Spire, mort en 1495, prévôt d'Urach en Souabe, Nominaliste et grand partisan de la morale d'Aristote. La lutte sur la préférence due à Platon Gabriel Biel.

ou à Aristote, qui s'était élevée entre les Grecs réfugiés en Italie, et à laquelle tous les beaux esprits du temps prirent part, détruisit tout l'intérêt qu'on prenait anciennement aux questions élevées par les scolastiques, et leur école s'éteignit entièrement.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT AU CHAPITRE XIX [1].

De la principauté d'Achaïe ou de Morée.

Malgré le soin que le célèbre *Ducange* a pris d'éclaircir l'histoire de la principauté d'Achaïe [2], plusieurs faits qui s'y rapportent sont restés dans l'obscurité. Quelques-uns ont été éclaircis par la publication récente d'un ouvrage grec anonyme du commencement du quatorzième siècle [3]. Les détails nouveaux qu'on y trouve relativement à la fondation de cette principauté par des chevaliers français et à l'introduction du système féodal dans le Pélopounèse, sont assez importans pour nous engager à donner ici un précis de l'histoire de la principauté d'Achaïe, qui reste cependant fort imparfaite, surtout à cause de l'incertitude qui règne encore dans la chronologie. Nous conduisons ce précis jusqu'à l'époque où la principauté a été démembrée, et qui excède de près d'un siècle celle qui fait l'objet de notre quatrième livre. Moyennant cela nous n'y reviendrons, dans le cinquième, que

[1] Voy. p. 140 de ce vol.

[2] Dans son Histoire de Constantinople sous les Français.

[3] Nous la devons à M. *Buchon* qui a placé dans le vol. IV de sa Collection des Chroniques nationales, écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVIe siècles, l'original grec de la première partie de cet ouvrage, qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi de France, accompagnée d'une traduction, et la seconde partie en français seulement.

pour nous référer à ce qui est dit dans ce supplément.

Guillaume de Champlitte.

Guillaume de Champlitte ou le Champenois, fondateur de la principauté d'Achaïe qui, un peu plus tard, fut nommée Morée, était frère cadet du comte de Champlitte, petit-fils de Hugues I.er, comte de Champagne; mais la naissance d'Eudes, leur père, avait été déclarée illégitime. Guillaume, qui était vicomte de Dijon des droits de son aïeule, se mit, en 1205, à la tête d'une troupe de Croisés, avec lesquels s'étant embarqué à Venise, il envahit le Péloponnèse et s'empara de Patras et d'autres places de la presqu'île. Il s'associa ensuite Geoffroi de Villehardouin, sénéchal de Romanie, neveu de Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, l'historien de la quatrième croisade, qui l'assista dans la conquête du Péloponnèse, et en obtint à titre de fief la ville de Coron. Boniface, roi de Thessalonique, accorda à Guillaume de Champlitte la suzeraineté sur Athènes et Thèbes, qu'Otton de la Roche avait conquises et qu'il gouvernait à titre de grand sire. La plupart des chefs de la Morée, par un traité conclu avec Guillaume, le reconnurent volontairement pour leur seigneur suzerain; les autres furent réduits à l'obéissance par la force des armes.

Guillaume ayant reçu la nouvelle de la mort de son frère, le comte de Champlitte, résolut de se rendre en France pour prendre possession de sa succession. Avant d'exécuter ce projet, il distribua à ses féaux toutes les terres de la Morée, à titre de fiefs, et régla le service militaire de chacun. Geoffroi de Villehar-

douin, qui tenait déja Coron, obtint encore Calamata et Arcadia (l'ancienne Cyparisseis); Gaultier de Rousseau obtint ou bâtit le château d'Acova (dans la Messénie); Hugues de Brienne Caritena; Veligosti, Nicli (Amyclée), Guéraki en Laconie, alors nommée Tzaconie, Calavryta, Vostitza, Gretzena, Passava, Chalatritza (l'ancienne Tritée), furent les chefs-lieux de quelques-unes de ces seigneuries dont les nouveaux possesseurs prirent dès-lors les noms. C'est ainsi que Robert de la Tremouille fut appelé sire de Chalatritza. Les évêques du pays, et les ordres de S. Jean et Teutonique obtinrent également des dotations en fiefs. Tout vassal fut astreint à servir pendant quatre mois à l'armée, et pendant quatre autres en garnison, avec le nombre de cavaliers que comportait l'étendue de son fief.

Après avoir fait ce partage et réglé tout ce qui concernait l'administration de la justice, Guillaume de Champlitte nomma Geoffroy de Villehardouin, son baile ou lieutenant, pour gouverner, pendant son absence, la Morée en toute souveraineté, à condition de la remettre à celui des parens de Guillaume que ce prince enverrait pour la recevoir de ses mains. Si, après le terme d'un an et d'un jour, personne ne se présentait, la souveraineté appartiendrait à Geoffroy et à sa postérité. Cet arrangement ayant été rédigé par écrit et juré, le prince partit pour la France.

Huit mois s'étant écoulés, Guillaume de Champlitte céda la souveraineté de l'Achaïe à un de ses cousins, nommé Robert, qui se mit aussitôt en route pour en

Geoffroi I de la Villehardouin.

prendre possession. Villehardouin, d'accord avec Pierre Zani, doge de Venise, trouva moyen d'entraver sa navigation et de l'arrêter à Corfou et ensuite dans divers endroits de la Morée. Lorsqu'enfin il ne put éviter de le recevoir à Nicli, il déclara qu'il était prêt à remplir ses engagemens, ainsi qu'ils seraient reconnus par l'assemblée des prélats et feudataires. Ceux-ci décidèrent que le terme stipulé pour la remise de la souveraineté étant écoulé depuis quinze jours, Geoffroi de Villehardouin était seul souverain du pays. Il combla alors Robert de Champlitte de présens et le renvoya en France. Lui-même changea son titre de baile en celui de prince souverain d'Achaïe. A sa mort, arrivée après 1223, il transmit la principauté à Geoffroi II, son fils aîné; Guillaume le cadet obtint Calamata. Outre ces deux fils, il laissa d'un troisième un petit-fils connu sous le nom de Geoffroi, baron de Cariténa.

Geoffroi II de Villehardouin.

Geoffroi II épousa, de gré et de force, Agnès, une des filles de Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople, qui, destinée au roi d'Aragon, avait abordé dans un port de la Morée. Son beau-père ressentit vivement cet outrage; mais Geoffroi l'apaisa en se reconnaissant son vassal et lui prêtant hommage lige. A la demande de l'empereur, les Assises de Jérusalem [1] furent introduites alors dans la principauté d'Achaïe.

Guillaume de Villehardouin.

Guillaume de Calamata, frère de Geoffroi II, lui succéda. Ce prince, projetant la conquête de Corinthe,

[1] Voy. vol. III, p. 317.

Napoli de Romanie, Napoli de Malvoisie et Argos qui lui manquaient encore pour qu'il fût maître de tout le pays, conclut avec la république de Venise un traité d'alliance, par lequel il fut reconnu prince de toute la Morée, à l'exception de Coron et de Modon, qu'il céda à la seigneurie. Guillaume donna Napoli de Romanie et Argos au seigneur d'Athènes, en récompense du secours qu'il lui avait prêté pour la prise de Corinthe. Après la conquête de Malvoisie qui se défendit pendant trois ans, Guillaume construisit Misithra dans la proximité de Sparte, ainsi que le fort de Magne ou Mania. Il accorda aux Maïnottes, habitans de cette contrée, leur indépendance ou plutôt leur immédiateté, de manière que le prince ne pourrait jamais disposer de leurs terres à titre de fiefs. Telle est l'origine de cette espèce de liberté que les Maïnottes ont conservée jusqu'à nos jours.

Guillaume avait épousé Anne Ange Comnène, sœur de Michel Ange Comnène II Manuel Coutroulis, despote d'Épire [1], nommé aussi prince d'Arta, d'après le nom de sa capitale. Cette alliance l'impliqua, en 1259, en une guerre qui lui devint funeste. Il marcha au secours du despote contre l'empereur Michel VIII Paléologue dont Michel refusait de reconnaître la suzeraineté. Abandonné, dans le moment du danger, par son allié qui était secrètement d'accord avec le chef de l'armée impériale, il fut défait dans une grande bataille qu'il livra en Pélagonie. Lui-même et le baron de Cariténa, son neveu, tombèrent au pou-

[1] Voy. p. 159 de ce vol.

voir du vainqueur. Après trois années de captivité, Guillaume acheta sa liberté moyennant la cession des trois places de Napoli de Malvoisie, de Magne et de Misithra. Il se reconnut vassal de l'empereur, et, pour marque de sujétion, accepta la dignité de Grand-domestique. Cette convention fut sanctifiée par un lien spirituel : Guillaume servit de parent à un enfant de Michel VIII.

A peine ce prince fut-il de retour en Morée que la guerre se renouvela, soit par la perfidie de Guillaume qui se fit dégager de son serment par le pape, soit par suite d'un faux rapport qui fut fait à l'empereur. Elle fut plus heureuse pour le prince de Morée que la campagne de 1259; un vieux guerrier, Jean de Catava, remporta avec 312 hommes à Prinitza, sur l'armée impériale commandée par le frère de Michel, une victoire si décisive qu'on ne crut pouvoir l'expliquer que par un miracle. Les Grecs n'eurent pas plus de succès dans la suite de la guerre. Abandonnés par un corps de Turcs qu'ils avaient pris à leur service et qui passa du côté des Français, ils furent défaits à Veligosti, par Anceau de Toucy, lieutenant de Guillaume. Le frère de l'empereur fut fait prisonnier. Guillaume réduisit ensuite de nouveau à l'obéissance les districts de la Morée qui s'étaient déclarés pour les Grecs.

Pour s'affermir dans sa domination, Guillaume qui n'avait pas de fils, offrit à Charles Ier d'Anjou, roi de Naples, la main d'Isabelle, sa fille aînée, pour Philippe, son fils cadet. Cette proposition fut accueillie avec d'autant plus d'empressement, qu'ainsi que nous l'a-

vons vu[1], Charles s'était fait céder, peu de temps auparavant, par le traité de Viterbe, la principauté de Morée, en tant que Baudouin II, empereur détrôné de Constantinople, pouvait la céder : c'est-à-dire tout au plus la suzeraineté de ce pays. Guillaume, pour consommer cette affaire, se rendit lui-même à Naples, et fit hommage de la Morée à Charles I.er, et celui-ci lui abandonna un corps de troupes commandé par Galéran de Brienne.

Bientôt le roi réclama lui-même l'assistance de son vassal contre Conradin qui marchait à la conquête de son patrimoine. Ce fut surtout aux conseils de Guillaume que Charles I.er dut la victoire de Scurcola, du 23 août 1268[2].

Isabelle et Philippe, son époux, succédèrent à Guillaume dans le titre de prince d'Achaïe, mais le gouvernement fut exercé pendant quelque temps au nom du suzerain, le roi Charles I.er, par son lieutenant ou baile, Rousseau de Sol[3]. Philippe étant mort fort jeune en 1277, Isabelle se remaria d'abord à Florent de Hainaut, seigneur de Braine, fils de Jean d'Avênes, comte de Hainaut, et après la mort de celui-ci à Philippe de Savoie, fils aîné de Thomas III, prince de Piémont, qui fut investi en 1301 de la principauté d'Achaïe par Charles II, roi de Naples. Ce souverain transporta, en 1294, la suzeraineté de la principauté d'Achaïe à son quatrième fils, Philippe, prince de Tarente[4], connu ensuite sous le titre d'empereur de Constantinople qu'il portait des

Isabelle de Villehardouin et Philippe de Tarente.

Florent de Hainaut et Philippe de Savoie.

[1] Voy. p. 44 de ce vol. [2] Voy. vol. IV, p. 267.
[3] Voy. p. 46 de ce vol. [4] Voy. pag. 55 de ce vol.

droits de sa seconde épouse, Catherine de Valois. Il joignit la propriété à la suzeraineté par un traité qu'en 1307 il conclut avec Philippe de Savoie et Isabelle de Villehardouin : ce couple lui vendit la principauté d'Achaïe contre de l'argent et contre d'autres terres.

Mathilde de Hainaut et Louis de Bourgogne.

Cependant il existait une fille de la même Isabelle et de Florent de Hainaut ; elle se nommait Mathilde ou Mahaut. Cette princesse, fiancée à Louis, fils cadet de Robert II, duc de Bourgogne, éleva des prétentions à la principauté d'Achaïe. Comme Louis faisait aussi valoir une ancienne promesse de mariage qui lui donnait des droits sur la main de Catherine de Valois, et qui entravait le mariage de cette princesse avec Philippe de Tarente, toutes ces prétentions contradictoires furent arrangées par un traité conclu au Louvre le 6 avril 1313, par lequel le prince de Tarente céda la principauté d'Achaïe et ses prétentions au royaume de Thessalonique à Mathilde de Hainaut et à son futur époux, Louis de Bourgogne, en se réservant toutefois la suzeraineté de l'Achaïe, et à sa future épouse celle de la Thessalonique.

Ferdinand, infant de Majorque.

Louis de Bourgogne eut cependant un concurrent à combattre. Isabelle de Villehardouin qui avait été tour à tour princesse de Tarente, dame de Braine et comtesse de Savoie, avait eu une sœur cadette, nommée Marguerite qui eut pour sa part de l'héritage de Guillaume, prince d'Achaïe son père, le comté de Matagriffon en Péloponnèse dont on ne connaît pas précisément la situation. La comtesse de Matagriffon épousa le comte d'Andria de la famille de Baux dont elle eut

une fille, nommée Isabelle, qui en 1314 fut mariée à Ferdinand, fils puîné du roi de Majorque. Il naquit de cette alliance un fils, l'infant Jayme qui fut depuis roi de Majorque. Isabelle mourut en couche. L'infant Ferdinand réclama alors, au nom de son fils, non-seulement le comté de Matagriffon, mais toute la principauté d'Achaïe. Il en résulta une guerre civile dans laquelle les Almogaraves [1] se montrèrent fort actifs. Elle fut terminée en 1316 par une bataille où périt l'infant Ferdinand.

Philippe de Tarente.

Louis de Bourgogne mourut bientôt après sans enfans, et laissa par testament la principauté d'Achaïe à son frère le duc Eudes, qui, en 1320, la vendit à Louis, comte de Clermont, sire de Bourbon, et, probablement parce qu'il se trouva quelque irrégularité dans ce traité, en 1321, à Philippe, prince de Tarente. D'un autre côté, Mathilde de Hainaut, veuve de Louis de Bourgogne, épousa Jean, comte de Gravina, autre fils du roi Charles II, qui se mit en possession de la principauté d'Achaïe, et la troqua, en 1332, contre le duché de Duras, avec Robert, fils de Philippe de Tarente qui porta, comme son père, le titre d'empereur de Constantinople.

Robert, prince de Tarente.

Marie de Bourbon.

Ce prince mourut le 10 septembre 1364, laissant la principauté de Tarente et le titre d'empereur à Philippe son frère puîné, et la principauté d'Achaïe à l'impératrice, Marie de Bourbon, son épouse qui en jouit jusqu'à sa mort en 1387. Elle la légua à Louis, duc de Bourbon, son neveu; mais il s'éleva alors une

[1] Voy. p. 156 de ce vol.

foule de prétendans dont Amé de Savoie, prince de Piémont, et Jacques de Baux, prétendu empereur de Constantinople, furent les principaux. Aucun des deux ne put se maintenir dans la possession de la principauté qui fut démembrée. Nerio ou Rénier Acciaioli, d'une famille de Florence, eut Corinthe; les Paléologues se maintinrent dans la possession du duché de Sparté, des villes cédées en 1262 par Guillaume de Villehardouin, et de Patras; les Mélissènes, descendans d'Alexis Stratégopul, conquérant de Constantinople [1], devinrent seigneurs de la Messénie; les Centérions ou Zacharies de Gênes, prirent l'Elide et le titre de princes d'Achaïe.

Démembrement de la principauté.

[1] Voy. p. 149 de ce vol.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SIXIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE IV.

SUITE DU CHAP. XVI. *Royaumes chrétiens en Espagne.*

SECT. V. *Royaume de Portugal jusqu'en* 1297, p. 1. — Henri I (1090 — 1112), 3. — Alphonse I Henriquez (1112 — 1185), 4. — Bataille d'Ourique; commencement du royaume de Portugal (1139), 8. — Lois de Lamégo. Constitution des anciennes cortès, 12. — Fondation de l'ordre d'Avis, 24. — Sanche I (1185 — 1211), 26. — Alphonse II le Gros (1211 — 1223), 29. — Sanche II (1223 — 1248), 30. — Alphonse III (1248 — 1279), 34. — Denys, (1279 — 1325), 36.

CHAP. XVII. *État de l'Italie dans les douzième et treizième siècles.*

SECT. I.re *État ecclésiastique et royaume des Deux-Siciles.* État ecclésiastique, 40. — Deux-Siciles. Dynastie normande, 41. — Dynastie de Hohenstaufen, 42. — Dynastie d'Anjou, 43. — Charles I d'Anjou (1265 — 1285), 44. — Projets ambitieux de Charles, *ibid.* — Il s'empare du Piémont, 45. — Vêpres siciliennes, *ibid.* — Jean de Procida, 46. — Journée du 30 mars 1282, 47. — Pierre d'Aragon, roi de Sicile, 49. — Perte de la Sicile (1282), *ibid.* — Projet d'un combat personnel entre Charles et le roi d'Aragon, 50. — Combat naval de Naples: le fils aîné de Charles est fait prisonnier, 51. — Charles II le Boiteux (1285 — 1309), *ibid.* — Traités d'Oléron, de Champfranc, de Brignole et de Jonquières (1287 — 1292), 52. — Charles II se reconstitue prisonnier du roi d'Aragon qui ne le reçoit pas, 53. — Le pape appelle en Italie Charles de Valois, auquel il donne la main

de l'héritière de l'empire d'Orient (1301), 54. — Famille de Charles II, 55.

SECT. II. *Royaume d'Italie, principautés et républiques de la Haute et de la Moyenne-Italie.* Royaume d'Italie, 57. — Fin des républiques de la Lombardie, 58. — Catastrophe de la maison Romano, 60. — Puissance de la maison Torre à Milan, 61. — Croisade guelfe contre Eccelin III Romano, 62. — Ligue de Crémone de 1259 contre Eccelin, 63. — Eccelin est fait prisonnier (1259), *ibid.* — Barbarie des confédérés exercée sur la famille de Romano, 64. — Martin della Torre, seigneur de Milan et Lodi; Palavicin de Crémone, Plaisance, Bresse et Novare, 65. — Otton Visconti, archevêque de Milan (1263), 66. — Noms des familles régnantes dans les autres villes de Lombardie, 67. — Origine des factions noire et blanche, 68. — République de Gênes, 69. — Savoie, 71. — Montferrat, 74. — Saluces, 76. — Maison d'Este, *ibid.* — Tuscie, 77. — République de Pise, *ibid.* — Bataille de Melona (1284), 78. — Ugolino della Ghérardesca, *ibid.* — Florence, 79. — Origine des factions des Guelfes et des Gibelins à Florence, 80. — Révolutions de 1249 et 1251, 81. — Révolution de 1260, 82. — Mainfroi, maître de Florence, *ibid.* — Révolution de 1266, 83. — Origine des douze arts, *ibid.* — Révolution de 1267, 84. — Nouvelle forme de gouvernement de 1282, 85. — Ordinamenti della giustizia (1292), 86. — Création de la charge de gonfalonier de justice, 87. — Blancs et Noirs à Florence, 89. — Charles de Valois ramène les Noirs à Florence (1301), 90. — Conquête de Pistoie par les Florentins (1306), 91.

CHAP. XVIII. *De la république de Venise.* Établissemens des Vénitiens dans les lagunes, 93. — Création du premier doge de Vénétie (697), 94. — Origine de Venise (809), 95. — Venise soumet les villes maritimes de l'Istrie et de la Dalmatie (997), *ibid.* — Origine du conseil des Pregadi (1032), 96. — Guerre avec les Normands d'Italie (1084), 97. — Perte de la Dalmatie

excepté Zara (1117), *ibid.* — Brouillerie avec Manuel Comnène (1171), 98. — Établissement du conseil des 480 et de la Quarantie, 99. — Démêlés avec Frédéric I Barberousse, 100. — Venise s'arroge l'empire de l'Adriatique, *ibid.* — Les Vénitiens perdent Zara, 101. — Henri Dandolo, doge de Venise (1192), *ibid.* — Quatrième croisade, 102. — Les Croisés contractent avec les Vénitiens pour le transport, *ibid.* — Boniface, margrave de Montferrat, est nommé chef de la croisade, *ibid.* — Dandolo se croise, 103. — Les Croisés prennent Zara, 104. — Ils se décident à aller à Constantinople, 105. — Isaac l'Ange et Alexis IV sont réintégrés, 107. — Insurrection des Grecs, 108. — Alexis Dneas dit Murzuphle se fait proclamer empereur, 109. — Convention des Croisés sur le partage de l'empire, *ibid.* — Prise de Constantinople, 111. — Baudonin de Flandre, premier empereur latin de Constantinople (1204), 116. — Partage de l'empire, 117. — Mort de Henri Dandolo, 118. — Le conseil des Prégadi devient constitutionnel (1229), *ibid.* — Création de deux nouvelles magistratures pour limiter l'autorité du doge, *ibid.* — Origine de la diplomatie vénitienne, 119. — La république se maintient dans l'empire de la mer Adriatique, 120. — Loi sur le mariage du doge, *ibid.* — Introduction de l'inquisition, *ibid.* — Tumulte de 1289, 121. — Guerre de Gênes (1293), 122. — Bataille de Curzole (1298), *ibid.* — Paix de 1299, *ibid.* — L'aristocratie vénitienne devient héréditaire (1298), *ibid.* — Traités de commerce avec Tunis, 123.

CHAP. XIX. *Le Bas-Empire et le royaume de Chypre.* Nicéphore Botoniate (1078 — 1081), 124. — Alexis I Comnène, 125. — Guerre avec Robert Guiscard, *ibid.* — Rapports avec les premiers Croisés, 126. — Guerre avec Boémond, prince d'Antioche, 130. — Caractère d'Alexis, 132. — Jean Comnène, ou Calojean (1118 — 1143), *ibid.* — Manuel Comnène (1143 — 1180), 133. — Guerre avec le roi de Sicile (1147), 134. — Alexis II Comnène (1180—1183), 135. — Massacre des Latins à

san II (1161 — 1164), *ibid.* — Mohammed II (1164—1210), 170. — Djelaleddin Hassan III (1210 — 1222), *ibid.* — Mohammed III (1222 — 1255), 171. — Rokneddin Kharchah (1255 — 1256), *ibid.* — Empire des Mongols, 172. — Dgenghis Khan (1206 — 1229), *ibid.* — Bataille de la Kalka, 175. — Oktaï, grand khan (1229 — 1242), *ibid.* — Gaïouk, grand khan (1242 — 1248), 177. — Mangou, grand khan (1249 — 1259), 179. — Fin de l'ordre des Assassins, 183. — Fin du khalifat de Bagdad, 185. — Koublaï, grand khan (1260 — 1294), 186. — Fin de la dynastie Seldjoucide d'Iconium, *ibid.* — Timour-Khan, grand khan (1294 — 1307), 187. — Fondation du khalifat Abasside du Caire, *ibid.*

CHAP. XXI. *Grands-ducs de Russie*, 189. Swiaitopolk II (1093 — 1112), 190. — Diètes des princes, *ibid.* — Wladimir II, 191. — Isiaslaff II (1146 — 1154), 192. — Origine de Moscou, *ibid.* — Iourié (1155 — 1157), *ibid.* — Concile national de Kieff (1157), 193. — Schisme politique, 194. — André I, grand-duc de Wolodomir (1157 — 1174), 195. — Fondation de l'archevêché de Nowgorod, *ibid.* — République de Khlynoff, 196. — Wséwolod II (1196 — 1212), *ibid.* — Origine de la principauté de Galicie, *ibid.* — Première invasion de la Russie par les Mongols (1224), 197. — Seconde invasion de la Russie par les Mongols (1237), 198. — Iourié II (1218 — 1238) grand-duc de Wolodimir, *ibid.* — Iaroslaff II (1238 — 1248), 199. — La Russie devient tributaire des Mongols, *ibid.* — Fin du grand duché de Kiovie, 200. — Origine du royaume de Galicie, *ibid.* — S. Alexandre Newski (1253 — 1263), 201. Bataille de la Néwa (1240), *ibid.* — Iaroslaff III (1263 — 1272), 203. — Capitulation de Nowgorod, *ibid.* — Wasilei I (1272 — 1276), 204. — Guerre civile entre les fils d'Alexandre Newski, *ibid.* — André II Alexandrowitsch (1294), 205.

CHAP. XXII. *La Hongrie jusqu'à l'extinction de la maison d'Arpad.* Geisa I (1077), 206. — S. Ladislas I (1077 — 1095), *ibid.* — Conquête de la Sirmie, *ibid.* — Origine de la Croatie,

(1202 — 1206), *ibid.* — Leszek le Blanc, pour la seconde fois (1206 — 1227), *ibid.* — Origine de la principauté de Masovie, 252. — Boleslas V (1227 — 1279), 253. — Irruption des Mongols (1240), *ibid.* — Découverte des salines de Bochnia, 254. — Leszek le Noir (1289), *ibid.* — Anarchie de 1289, 255. — Przemyslas, roi de Pologne (1295 — 1296), 256. — Wladyslas le Nain (1296), *ibid.* — Constitution, *ibid.* — Lithuanie, 259. — Ringold, premier grand-duc (1230), 260.

CHAP. XXIV. *Etablissement de l'ordre Teutonique en Prusse jusqu'en* 1283. Déconverte de la Livonie, 262. — Mainard, premier évêque de Livonie, 266. — Bertold, deuxième évêque de Livonie, 267. — Albert d'Apeldern, évêque de Livonie, *ibid.* — Fondation de la ville de Riga, 268. — Partage de la Livonie en fiefs, *ibid.* — Institution de l'ordre des chevaliers Porte-Glaives, 269. — La Livonie est érigée en principauté d'Empire, *ibid.* — Origine de la discorde entre l'évêque et l'Ordre, *ibid.* — Volqnin, deuxième grand-maître de l'Ordre, 270. — Conquête de l'Esthonie, 271. — Réunion de l'Ordre de Livonie à l'Ordre tentonique, 273. — Antiquités de la Prusse, 274. — Commerce de l'ambre jaune, *ibid.* — Population originaire, 276. — Fable de Brouteno et Widewond, 279. — Division de l'ancienne Prusse, 280. — S. Adelbert, premier apôtre des Prussiens, 282. — Origine du nom de Prussiens, 283. — Origine du duché de Masovie, *ibid.* — Christian, premier évêque de Prusse, 284. — Origine de l'ordre de Dobrzin, 285. — Les chevaliers Teutoniques sont appelés en Prusse, 286. — Commencement de la guerre entre les Prussiens et l'Ordre, 290. — Réunion de l'ordre Teutonique avec celui de Dobrzin, 291. — Conquête de la Pomésanie et de la Pogésanie, 292. — Conditions de la réunion de l'ordre Teutonique et de celui de Livonie, *ibid.* — Conquête de la Warmie, de la Natangie et de la Bartonie, 294. — Insurrection des Prussiens et guerre de la Pomérellie, *ibid.* — Paix de 1248 avec le duc de Pomérellie, 296. — Paix de Christbourg

avec les naturels (1249), *ibid.* — Division de la Prusse en diocèses, 298. — Soumission de la Sambie, 300. — Guerre de Lithuanie de 1261, *ibid.* — Bataille de la Durbe (1262), 302. — Révolte des Prussiens, 305. — Croisade de Przemysl-Ottocar, (1268), 304. — Fin de l'insurrection, 305. — Soumission de la Nadrovie et de la Scalovie, *ibid.* — Soumission de la Sudavie, *ibid.* — Fin des guerres entre l'Ordre et les Prussiens (1283), 306. — Gouvernement de l'Ordre, *ibid.* — Diverses classes de propriétaires, 307. — Administration intérieure, 311.

CHAP. XXV. *Des trois royaumes de la Scandinavie*, 314. — 1. *Introduction.* Penchant des Scandinaves pour les voyages, 314. — Wilkinga-Saga, 319. — Hervarar-Saga, 320. — Première chronique islandaise, Are Frodi, *ibid.* — Sæmund Frodi, *ibid.* — Snorro Sturleson, *ibid.* — Heims-Kringla, *ibid.* — Sturle Thordson, *ibid.* — Première chronique norwégienne de Thierry, *ibid.* — Suénon Akeson, 321. — Saxo Grammaticus, *ibid.* — 2. *Danemarck* (1076 — 1317). Dynastie des Estrithides, 322. — Harald IV Hein (1076 — 1080), *ibid.* — S. Canut IV (1080 — 1086), *ibid.* — Olof Hunger (1086 — 1095), 323. — Érie III Eyegod (1095 — 1103), 323. — Niels (1104 — 1134), 324. — Rétablissement du royaume de Slavanie, *ibid.* — Éric IV Émund (1134 — 1137), 327. — Érie V Lam (1137 — 1147), *ibid.* — Suénon III et Canut V (1147 — 1157), *ibid.* — Croisade contre les Vénèdes (1147), *ibid.* — Suénon se rend vassal de l'Empire, 328. — Waldemar le Grand (1147 — 1182), 329. — La maison de Mecklenbourg est dépouillée de la dignité royale, *ibid.* — Waldemar se reconnaît vassal de l'Empire, 330. — Le christianisme est introduit dans l'île de Rügen (1168), *ibid.* — Canut VI (1182 — 1202), 331. — Canut soumet la Slavanie, *ibid.* — Waldemar II (1202), 332. — Grande puissance de Waldemar, 333. — Il est fait prisonnier par le comte de Schwérin, *ibid.* — Waldemar obtient sa liberté à des conditions onéreuses (1225), 335. — Bataille de Bornhœvede (1227), 336. — S. Érie VI Plogpenning (1241 — 1250), 337. — Abel (1250 — 1252), *ibid.* —

Christophe I (1252 — 1259), *ibid.* — Intrigues de Jacques Erlandson, archevêque de Lund (1251), 338. — Constitutio cum ecclesia daciana de 1256, 339. — Christophe est assassiné, *ibid.* — Éric VII Glipping (1259—1280), 340. — Bataille de Slesvick (1261), *ibid.* — Captivité d'Éric VII, *ibid.* — Délivrance d'Éric VII (1263), *ibid.* — Accommodement entre Éric et l'archevêque (1274), 341. — Parlement de 1282, *ibid.* — Assassinat d'Éric VII, *ibid.* — Éric VIII Mendved (1286—1319), 342. — Démêlé d'Éric VIII avec le pape Boniface VIII, 343. — 3. *Norvège* (1076 — 1299). Olof III (1093), *ibid.* — Magnus III (1093 — 1103), *ibid.* — Conquête des îles écossaises, *ibid.* — Sigurd I Jorsalaffer avec Eysten I et Olof IV (1103 — 1131), *ibid.* — Magnus IV et Harald IV (1131 — 1136), 345. — Troubles de 1136 — 1161, 346. — Magnus VI Erlingson (1161 — 1184), 347. — Factions des Birkibeins et des Heklungs, *ibid.* — Suerrer (1184 — 1202), *ibid.* — Haquin IV (1202 — 1204), 349. — Guttorm (1204 — 1205), *ibid.* — Inge II et Philippe Birgerson, nommés par les deux factions, partagent le royaume en (1208), *ibid.* — Haquin V Gamle (1217 — 1263), *ibid.* — Soumission de l'Islande et du Grœnland, 350. — Magnus VII (1263 — 1280), 351. — La couronne de Norvège redevient héréditaire (1273), *ibid.* — Éric II (1280 — 1299), *ibid.* — Démêlés avec le clergé, 352. — Guerre du Danemark, *ibid.* — Guerre avec la ligue hanséatique, 353. — 4. *Suède* (1079 — 1298). Inge I le Bon et Halstan (1079), 354. — Blod-Swen, *ibid.* — Philippe et Inge II (1112—1129), *ibid.* — Troubles de 1129 — 1133, *ibid.* — Suerker I, roi de toute la Suède (1133 — 1156), *ibid.* — Organisation ecclésiastique du royaume (1152), 355. — S. Éric IX (1152 — 1161), *ibid.* — Fondation de la ville d'Abo, 356. — Mort violente de S. Éric, *ibid.* — Charles VII (1161 — 1168), *ibid.* — Canut Ericson 1168 — 1199), 357. — Suerker II (1199 — 1210), *ibid.* — Éric X, premier roi de Suède couronné (1210 — 1216), *ibid.* — Jean I, dit Débonnaire (1216 — 1222), 358. — Éric XI,

dit Læspe (1222 — 1250), *ibid.* — Faction des Folkungiens, *ibid.* — Croisade contre les Finois, 359. — Waldemar I, de la race des Folkungiens (1250), *ibid.* — Régence de Birger de Bialbo, 360. — Fondation de Stockholm, *ibid.* — Discorde entre le roi et ses frères (1266), *ibid.* — Pélerinage de Waldemar I à Jérusalem (1272), 361. — Waldemar est battu et fait prisonnier (1276), 362. — Magnus I Ladulas (1276 — 1290), 363. — Synode de Telge de 1279, 364. — Magnus réduit les Folkungiens à la soumission, *ibid.* — Lois et institutions de Magnus, 365. — Magnus commence la conquête de la Laponie, *ibid.* — Birger (1290.), 366. — Torkel Knutson, régent, *ibid.* — Construction de Wibourg et de Nyenschanz, 367.

CHAP. XXVI. *Des Scolastiques.* Origine de la Scolastique, 368. — Querelle des Nominalistes et des Réalistes, 369. — Services rendus par la dialectique à la théologie, *ibid.* — Bérenger de Tours, 370. — Lanfranc de Pavie, *ibid.* — La dialectique est séparée de la théologie comme une science particulière, *ibid.* — Commencement de l'université de Paris, 371. — Trois époques de la scolastique, 374. — Pierre de Damian, Anselme d'Aosta, Hildebert du Mans, 376. — Rousselin, *ibid.* — Guillaume de Champeaux, Pierre Abélard, 377. — Hugues de S. Victor, *ibid.* — Gilbert de la Poirée, *ibid.* — Pierre Lombard, 378. — Hugues de Rouen, *ibid.* — Jean de Salisbury, *ibid.* — Richard de S.-Victor, 380. — La philosophie d'Aristote est portée en Europe par les Arabes, entièrement défigurée, *ibid.* — L'empereur Frédéric II fait faire de nouvelles traductions d'Aristote, 381. — Commentateurs d'Aristote, 382. — Alain de Lille, *ibid.* — Michel Scotus, 383. — Hugo Eterianus, *ibid.* — Alexandre de Hales, *ibid.* — Guillaume de Paris, 384. — Vincent de Beauvais, *ibid.* — Décadence de la Scolastique, *ibid.* — Albert le Grand, 387. — Bonaventura, 388. — Robert Grossetête, 389. — S. Thomas d'Aquin, chef des Thomistes, 390. — Jean Duns Scotus, chef des Scotistes, 391. — François de Mayronis, *ibid.* — Henri Gœthals de Gand, 392. — Richard de Middleton, *ibid.* — Gilles

Colonna, *ibid.* — Raymond Lulle, 393. — Décadence de la scolastique, *ibid.* — Roger Bacon, 395. — Guillaume Durand, 396. —Guillaume Occam, *ibid.* — Jean Buridan, 398.—Walther Burleigh, *ibid.* — Jean Gerson, 399. — Jean Wessel Hermannus, *ibid.* — Gabriel Biel, *ibid.*

SUPPLÉMENT AU CHAP. XIX. *De la principauté d'Achaïe ou de Morée*, 401. — Guillaume de Champlitte, 402. — Geoffroi de Villehardouin, 403. — Geoffroi II de Villehardouin, 404. — Guillaume de Villehardouin, *ibid.* — Isabelle de Villehardouin et Philippe de Tarente, 407.—Florent de Hainaut, *ibid.* — Philippe de Savoie, *ibid.* — Mathilde de Hainaut et Louis de Bourgogne, 408. — Ferdinand, infant de Majorque, *ibid.* — Philippe de Tarente, 409. — Robert, prince de Tarente, *ibid.* — Marie de Bourbon, *ibid.* — Démembrement de la principauté, 410.

FIN DU TOME SIXIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google